This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Lo7.475.

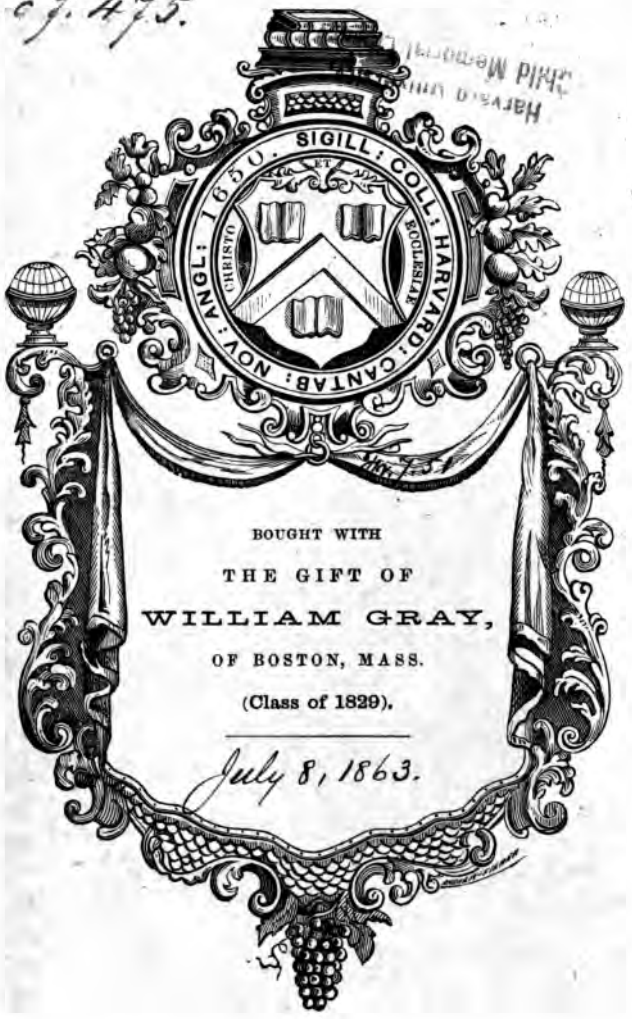

BOUGHT WITH

THE GIFT OF

WILLIAM GRAY,

OF BOSTON, MASS.

(Class of 1829).

July 8, 1863.

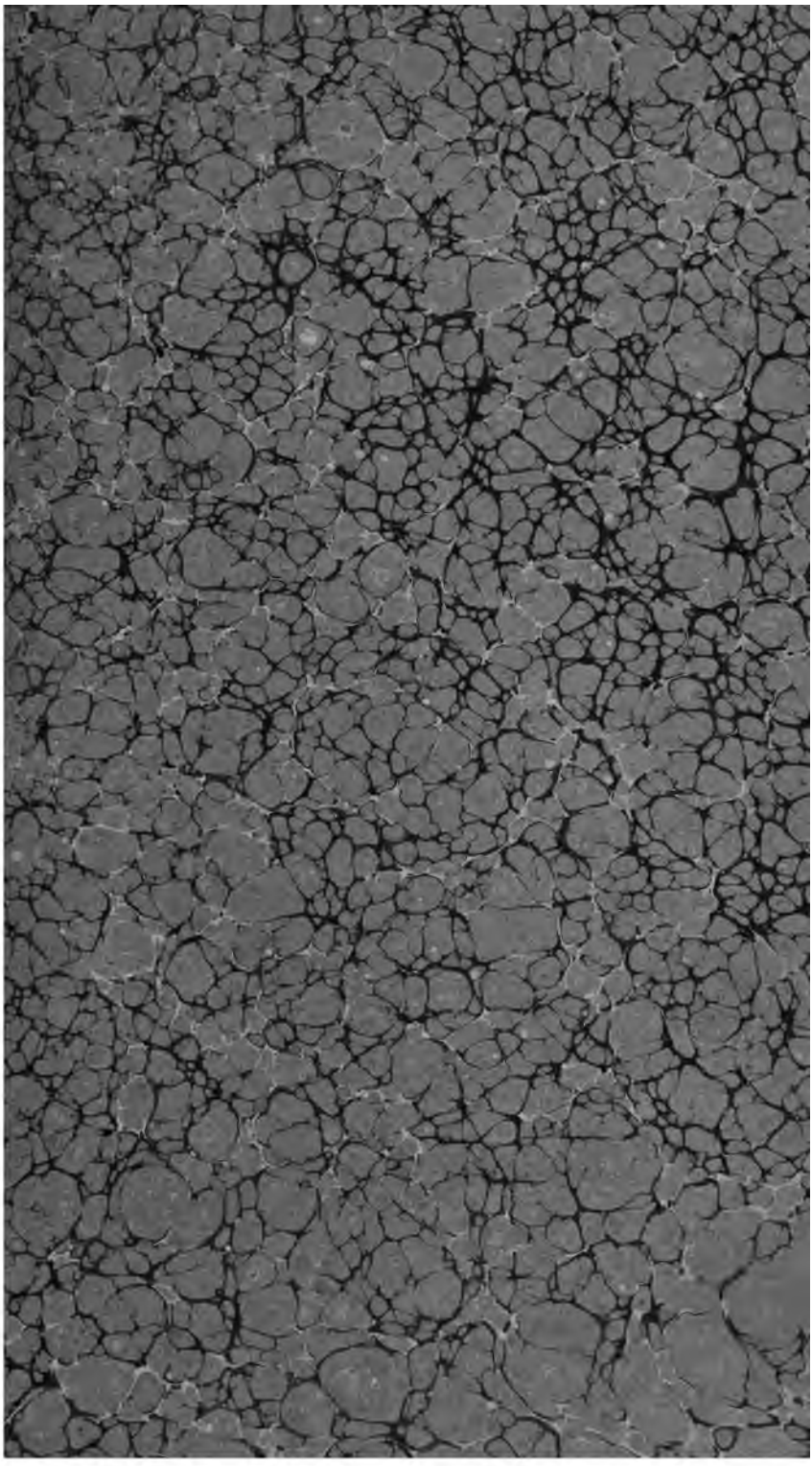

Lo7.475.

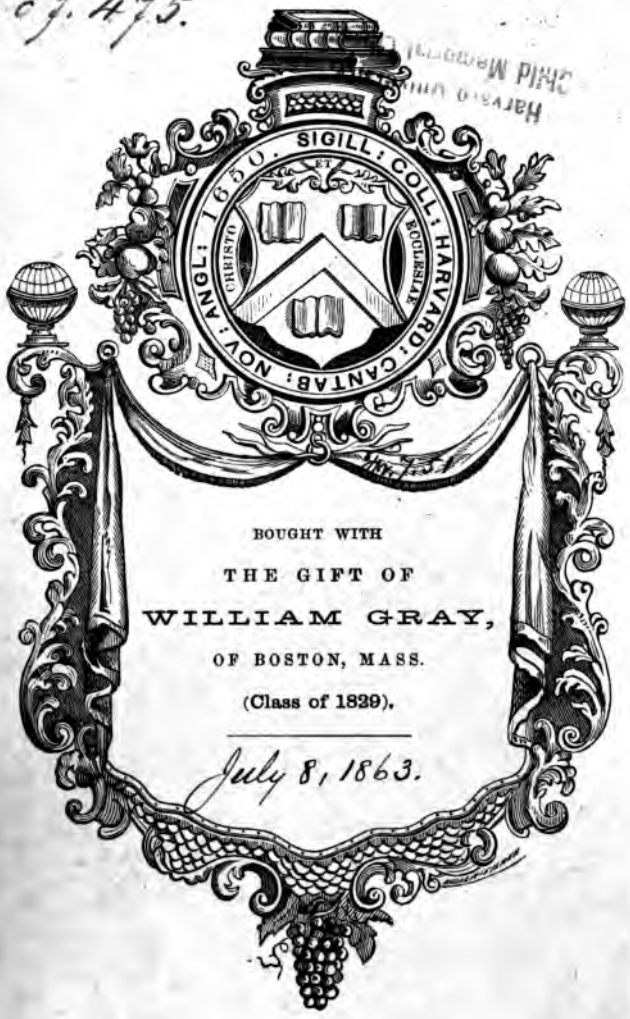

BOUGHT WITH
THE GIFT OF
WILLIAM GRAY,
OF BOSTON, MASS.
(Class of 1829).

July 8, 1863.

ع·100

ANALYSE RAISONNÉE

DES

COMMENTAIRES

DE JULES CÉSAR

CONQUÊTE DES GAULES

ANALYSE RAISONNÉE

DES

COMMENTAIRES

DE JULES CÉSAR

ACCOMPAGNÉE D'UNE

CARTE INDICATIVE DE L'ITINÉRAIRE DES LÉGIONS

ET SUIVIE DE

1° UNE TABLE BIOGRAPHIQUE DES CHEFS ET DES SOLDATS ROMAINS, GAULOIS, GERMAINS ET BRETONS MENTIONNÉS DANS LES COMMENTAIRES

2° UNE TABLE GÉOGRAPHIQUE DES PEUPLES, DES VILLES, DES FORÊTS, DES RIVIÈRES ET DES PONTS CITÉS DANS LE MÊME OUVRAGE

PAR LÉON FALLUE

Officier des armées du premier Empire ; chevalier de la Légion d'honneur ; inspecteur correspondant du ministère d'Etat pour le service des monuments historiques de la Seine-Inférieure ; correspondant des académies de Rouen, du Havre et de Cherbourg ; lauréat de l'Institut

PARIS

CH. TANERA, ÉDITEUR

LIBRAIRIE POUR L'ART MILITAIRE, LES SCIENCES ET LES ARTS

Rue de Savoie, 6

1862

Lc7.475

1863. July 8.
Fr. 7. 51.
Gray Friend.

PRÉFACE

—

Dans les fréquentes pérégrinations de notre jeunesse, nous avons rencontré des camps romains dits *de César* et des lieux appelés *Champs-du-Combat*. Personne, même parmi les érudits, ne pouvait nous renseigner sur leur origine. Nous consultions les *Commentaires* sans en tirer plus de lumières; car nous ignorions même chez quel peuple gaulois nous étions.

Quelques savants nous renvoyaient aux éditions plus ou moins anciennes de la *Guerre des Gaules* pour en consulter les notes. Toutes nous paraissaient peu concluantes ou stériles.

Il devint alors évident pour nous qu'il manquait un livre à la science historique. Le découragement nous fit abandonner l'œuvre de César et une foule de documents, fruit de nos premières recherches, qui ont ainsi sommeillé près de quarante ans dans la poussière de nos cartons.

Il a fallu un miracle pour les en faire sortir. Il a fallu que notre pays fût gouverné par un prince ami des études archéologiques, qui s'en occupe par délassement, forme des musées avec de nobles débris souvent dédaignés et qui se rattachent aux premiers temps de notre histoire.

Cet exemple venant de si haut ne pouvait manquer de produire parmi les savants la plus noble des émulations, de réveiller en nous certains penchants qui n'avaient besoin que d'un peu d'encouragement pour renaître. Nous sommes donc revenu à César et avons tenté de faire nous-même le livre que nous avions tant de fois cherché.

Mais nous avons été retenu dès les premiers pas faute de savoir quel plan adopter : faire une autre édition des *Commen-*

taires ne nous paraissait pas chose assez neuve. Il y en a tant qui ne remplissent pas le but que les curieux pourraient désirer; écrire sur un plan nouveau les *Campagnes de César dans les Gaules*, titre que le conquérant a lui-même choisi, nous semblait afficher la prétention de vouloir refaire son œuvre, de prendre la place de l'auteur, de lui attribuer des pensées qu'il n'eut peut-être jamais, de décider enfin des causes qui motivèrent ses résolutions dans certaines circonstances données. Tout cela nous paraissait bien hardi, car nous ne voulions pas substituer un roman historique à l'œuvre inimitable qu'il importait avant tout de ne pas défigurer.

Qu'on explique, si l'on peut, dans les *Commentaires*, ce qui paraît obscur, mais qu'on ne s'avise pas de les refaire : une erreur qu'on aura produite prendra bientôt des proportions gigantesques, et donnera naissance à une foule de déductions fausses quand elle aura passé par plusieurs mains.

Aucun auteur de l'antiquité n'a eu le mauvais goût de s'approprier l'œuvre du conquérant. Celse en a fait une paraphrase latine; Planude, plus tard, une paraphrase grecque.

La paraphrase n'oblige qu'à parler selon le sens des textes; et si ce sens laisse quelque chose à désirer, l'auteur, instruit soit par la tradition, soit par ses propres recherches ou par des ouvrages contemporains, ne se fait pas scrupule de le déterminer. Pour n'en citer qu'un exemple : Planude, dans le septième livre des *Commentaires*, n'hésite pas à dire que la rencontre de César et de Vercingétorix eut lieu en Séquanie, ce que le texte de l'historien laisse seulement à présumer.

En suivant le procédé de ces deux auteurs, nous avons entrepris une simple *Analyse raisonnée des Commentaires*, méthode qui nous a permis, pour les choses qui s'expliquent d'elles-mêmes, de conserver la brièveté de César; car nous pensons que la couleur et le style d'un auteur qu'on veut fait connaître doivent être religieusement respectés. Nous avons traité plus longuement certains points contestés, au sujet desquels les savants sont encore loin de s'entendre entre eux et ne s'entendront peut-être jamais. Nous mettrons en première ligne les positions de *Bibrax*, de *Noviodunum*, d'*Uxellodunum* et des *Meldes*, et croyons que notre disser-

tation ne laissera plus le lecteur indécis, quand tous les faits en litige auront provoqué son intelligence en passant sous ses yeux.

Quant à l'*oppidum* d'Alésia, nous sommes partisan de l'opinion franc-comtoise, bien que nous ayons contre nous des personnages considérables, et entre autres la commission de la carte des Gaules, composée de membres de l'Institut, de généraux et d'officiers supérieurs distingués. Mais nous nous en consolons en pensant que nous avons pour nous l'opinion du plus grand tacticien des temps modernes, de Napoléon Ier, qui, dans son travail sur les *Commentaires*, n'admet pas que Vercingétorix ait pu se jeter avec quatre vingt mille hommes sur le plateau d'Alise-Sainte-Reine pour résister à César.

Les *Commentaires* sont un chef-d'œuvre de concision. Ils disent beaucoup en peu de mots. Ils ont néanmoins pour nous le défaut de ce mérite, car ils négligent une foule de détails peu curieux pour les Romains d'alors et dont la connaissance est indispensable à notre époque, qui veut tout scruter et comprendre.

Les faits stratégiques et topographiques ne sont pas une des moindres difficultés des *Commentaires*. On arrive avec plus ou moins de peine à s'en rendre compte. Pour les mieux saisir, nous nous sommes posé une foule d'hypothèses et avons toujours adopté celle qu'aucun texte ne venait contredire. Ce moyen nous a paru le meilleur, et nous gardons en réserve tous les passages propres à combattre les objections qu'on pourrait nous opposer.

Nous n'avons pas traité cet ouvrage légèrement; nous y apportons depuis de longues années nos soins assidus, et nous y avons fait entrer tout ce qui était essentiel à conserver des essais de notre jeunesse. Il ne forme qu'un seul volume parce que nous avons restreint le plus possible le champ de la discussion. De trop longues dissertations, ressemblant à une suite de mémoires archéologiques, n'auraient intéressé qu'un petit nombre de personnes, sans remplir le but que nous nous étions proposé. Nous avons joint à ce travail une carte de l'itinéraire des légions dans la Gaule et deux tables : l'une rappelant les noms des chefs et des soldats, l'autre ceux des

villes et des peuples cités par César; de sorte que cette monographie, d'une utilité pratique, remplacera convenablement les *Commentaires* auprès des personnes qui ne tiendront pas à consulter les sources, et pourra guider en même temps dans leurs recherches les curieux et les érudits.

LIVRE PREMIER

PREMIÈRE CAMPAGNE

LIVRE PREMIER

PREMIÈRE CAMPAGNE

DESCRIPTION DES GAULES. — GUERRE CONTRE LES HELVÉTIENS
COMBAT CONTRE ARIOVISTE

(Avant J.-C. 58. — An de Rome 596)

César quittait à peine le consulat qu'il obtint le gouvernement de la Gaule cisalpine et de l'Illyrie. La Cisalpine, traversée par le Pô, se divisait en Gaule transpadane et en Gaule cispadane. La transpadane était bornée au midi par le Pô et à l'ouest par la Vénétie; la cispadane se voyait entre le même fleuve et le Rubicon. Il joignit bientôt à ce gouvernement celui de la Transalpine, c'est-à-dire de la portion du territoire gaulois appartenant aux Allobroges (Savoie et Dauphiné) et de la partie conquise depuis soixante-sept ans par Fulvius et Sextius, composée de la Provence et du Languedoc, que les Romains avaient appelée *Provincia*.

On connaît les bornes de la Savoie, du Dauphiné et de la Provence. Il est utile d'être fixé sur les limites des terres conquises à l'ouest du Rhône : contre le fleuve se voyaient

les *Helvii* (de Viviers), après eux les *Rutènes provinciaux,* dont la ville principale était Albi; ensuite les *Tolosates* (de Toulouse); à l'ouest étaient les *Aquitains* de Lectoure, d'Auch et de Conserans; au midi, la *Province* avait pour limites la Méditerranée et les Ibères, qui en étaient séparés par une ligne tirée de Port-Vendres (*Portus Veneris*) à Conserans.

César avait désiré joindre la Transalpine à son gouvernement de la haute Italie, prévoyant qu'elle lui donnerait sujet de faire la guerre et de créer une armée brave, aguerrie et dévouée à sa personne. Il ne projetait pas encore de détruire la constitution de son pays, bien qu'elle fût viciée depuis que le sénat subissait le joug des factions. Il enviait seulement la gloire des premiers généraux de la république et voulait les égaler par ses hauts faits, noble ambition que justifieront dix années de rudes travaux et de conquêtes. Pompée vit bientôt qu'il aurait un rival; de là ses menées près du sénat pour faire rejeter toutes les demandes de César, ne prévoyant pas que par sa haineuse opposition il mettait en jeu sa propre fortune, celle de Rome et du monde entier.

Les entreprises des *Helvetii* (Helvétiens ou Helvètes) vinrent heureusement servir le proconsul et contribuer à l'exécution de ses projets. La Gaule ultérieure, dit-il, est divisée en trois parties, composées de l'Aquitaine, de la Celtique et de la Belgique. L'Aquitaine s'étend de la Garonne aux Pyrénées et de la partie de l'Océan qui baigne l'Espagne à la frontière de la Province romaine.

La Celtique est entre le Rhône, la Garonne, l'Océan, la Seine et la Marne. Ces deux derniers cours d'eau la séparent des Belges. Elle s'étend à l'ouest jusqu'au Rhin, ayant pour limites septentrionales celles des Lingons et des Séquanes (peuples de Langres et de la Franche-Comté).

Les Belges, qui commencent aux frontières des Celtes, s'avancent jusqu'à l'embouchure du Rhin et regardent le nord et l'orient.

Les Helvétiens sont bornés d'un côté par ce fleuve, qui les sépare de la Germanie; d'un autre par le mont Jura, placé entre eux et les Séquanes : *qui est inter Sequanos et Helvetios;* et enfin par le lac Léman (de Genève) et le Rhône, qui coule entre l'Helvétie et la Province romaine : *tertia lacu Lemano et flumine Rhodano qui Provinciam nostram ab Helvetiis dividit.*

Cette description est positive, et il nous importe surtout d'établir que les Helvétiens possédaient la portion de territoire comprise entre le Jura, le lac de Genève et le Rhône, c'est-à-dire les plaines qui s'étendent du côté de Gex, de Coppet, et courent, en se rétrécissant, jusqu'au Pas-de-la-Cluse, maintenant le Fort-de-l'Écluse.

Le Rhône séparait dans ces contrées les Helvètes des Allobroges : *Helvetiorum inter fines et Allobrogum..... Rhodanus fluit.* Ceux-ci faisaient depuis peu de temps partie de la Province, nom que les Romains donnaient à tous les pays conquis qu'ils annexaient à leur république. Ceci s'accorde avec ce que vient de dire l'historien : que la Gaule celtique indépendante ne commençait qu'au Rhône.

Genève était, vers le nord, le dernier *oppidum* des Allobroges. Le pont de cette ville touchait au territoire des Helvètes : *Extremum oppidum Allobrogum est proximumque Helvetiorum finibus Geneva..... ex eo oppido pons ad Helvetios pertinet.* Ces détails géographiques serviront à l'intelligence de ce qui va suivre.

Les Helvètes, trop à l'étroit sur leurs terres, avaient depuis plusieurs années conçu le projet d'aller s'établir dans la Gaule. L'ambitieux Orgétorix, l'un de leurs principaux citoyens, les entretenait dans cette idée, espérant arriver à la royauté. Ayant eu mission de rechercher l'alliance des nations voisines : *ad eas res conficiendas Orgetorix diligitur,* il passa en Séquanie et persuada à Casticus, fils de Catamantalède, qui avait régné sur ce pays, de succéder à son père. Il alla nouer les mêmes intrigues chez les Éduens, près de Dum-

norix, frère de Divitiacus, premier magistrat de la cité, et lui donna sa fille en mariage. Ces projets devaient assurer à chacun la domination de son propre pays, et leur triumvirat celle de toute la Gaule. Les Helvètes, avertis du dessein d'Orgetorix, le mettent en prison et l'obligent à se justifier. Le feu doit être la peine de son crime. Ses partisans se réunissent et veulent le défendre; il meurt sur ces entrefaites, soupçonné de s'être donné la mort.

Les Helvètes n'en persistent pas moins dans leur projet d'émigration; ils amassent, à cet effet, des vivres et passent deux ans à faire les préparatifs de leur départ, qui devait s'effectuer dans la troisième année.

Pour s'ôter toute espérance de retour, ils détruisent les blés qu'ils ne peuvent emporter et brûlent jusqu'à douze villes, quatre cents villages, sans compter les maisons des particuliers : *vicos ad quadragentos, reliqua privata ædificia* (1) *incendunt*. Ils persuadent aux *Rauraci*, aux *Tulingi* et aux *Latobriges* (2), leurs voisins, de se joindre à eux et obtiennent le même succès près des Boïens, qui avaient passé le Rhin pour aller s'établir dans la Norique (3). Leur réunion se montait à trois cent soixante-huit mille âmes.

Ils n'avaient que deux chemins pour sortir de leur pays : *duo itinera ex domo* (4) *exire possent*, l'un passant par les terres des Séquanes, étroit et difficile, courant entre le Rhône et le Jura, et dans lequel un chariot aurait eu peine à passer : *Erant omnia itinera duo, quibus itineribus domo exire possent, unum per Sequanos, angustum et difficile, inter montem Juram et flumen Rhodanum, quo vix singuli*

(1) Il est évident que, dans cette phrase, *ædificia privata* se rapporte aux maisons des particuliers répandues çà et là dans les champs. César emploie souvent le mot *ædificia* seul. Nous ne croyons pas devoir le traduire par le mot granges comme l'a fait M. de Saulcy.

(2) Peuples de Bâle, de Dultingen et du Brisgau.

(3) Bavière et Autriche.

(4) Le mot *domus* signifie généralement pays dans les *Commentaires*.

carri ducerentur. Il était dominé par une haute montagne, de sorte qu'avec peu de monde on pouvait facilement y arrêter une armée : *Mons autem altissimus impendebat, ut facile pauperci prohibere possent.*

On peut aisément se rendre compte de cette route, puisqu'elle courait entre le Rhône et le Jura : c'est évidemment celle qui passe au pied des montagnes, par Saint-Genis, Collonge, Bellegarde, et franchit le Pas-de-la-Cluse où l'armée des Helvètes pouvait être facilement arrêtée par les Séquanes.

La seconde voie qu'ils pouvaient suivre empruntait la Province romaine. Elle était plus facile et plus expéditive que l'autre; car, sur plusieurs points, ils pouvaient franchir à gué le Rhône, qui séparait leur pays de celui des Allobroges nouvellement pacifiés : *Alterum per Provinciam nostram, multo facilius atque expeditius, propterea quod Helvetiorum inter fines et Allobrogum, qui nuper pacati erant, Rhodanus fluit, isque nonnullis locis vado transitur*. Entrés chez les Allobroges, ils auraient tourné le Jura et traversé la Province par *Condate* (Chana), *Augustum* (Aoste, près Chambéry), *Vienna* (Vienne), *Revessio* (le Puy), *Anderitum* (Mende), *Divona* (Cahors) et *Vesunna* (Périgueux), pour se rendre chez les Santons (de Saintes).

Ils ne pouvaient pénétrer dans la Gaule que par l'une ou l'autre de ces deux voies. Il s'en trouve d'autres, il est vrai, dans les montagnes, mais ce serait une erreur de croire qu'elles fussent praticables alors.

Ils choisissent celui de la Province, comptant user de persuasion avec les Allobroges, peu affectionnés au peuple romain, se réservant d'employer la force au besoin : *Allobrogibus sese vel persuasuros, quod nondum bono animo in populum romanum viderentur existimabant, vel vi coacturos, ut per suos fines eos ire paterentur*. Ils arrêtent, à cet effet, de se réunir à jour fixe sur les bords du Rhône, nécessairement en face et au-dessous de Genève. Ce jour était le 28 mars de l'année 58 avant notre ère.

César, ayant appris leurs projets, quitte Rome, se dirige à grandes journées sur la Gaule et arrive à Genève : *In Galliam ulteriorem contendit et ad Genevam pervenit.* Nous lui ferons prendre, après avoir quitté Milan, la voie antique de Novare, de *Vercellæ* (Verceil), d'*Eporedia* (Ivrée), d'*Augusta Prætoria* (Aoste), de *Durantia* (Moutier, capitale de la Tarantaise), de *Casuaria* (Conflans) et de *Bautæ* (Vieil-Annecy).

Il ordonne de couper le pont de Genève : *pontem qui erat ad Genevam jubet rescendi*, et de faire des levées dans la Province, car la Gaule ultérieure ne possédait alors qu'une seule légion.

Il paraît clair que les Helvètes n'étaient pas réunis avant son arrivée ; autrement, rien ne leur eût empêché de franchir le pont et d'entrer chez les Allobroges. Ils ne tardèrent cependant pas à se présenter, et lui envoyèrent les chefs Naméius et Verudoc pour réclamer la permission de passer par la Province, promettant de n'y faire aucun dégât.

L'intention bien arrêtée de César était de leur interdire cette voie. Voulant néanmoins donner le temps d'arriver aux soldats mandés de la Province, probablement pendant qu'il traversait les Alpes, il dit aux députés qu'il délibérerait sur leur demande et qu'ils eussent à se représenter le treizième jour du mois d'avril pour avoir sa réponse. Il gagnait ainsi quinze jours, puisque les émigrants lui députèrent dès leur arrivée, qu'ils avaient fixée eux-mêmes au 28 mars.

Pendant ce temps-là, avec la légion qui est près de lui et les recrues qui lui arrivent de la Province, il fait élever, sur une longueur de 19,000 pas (un peu plus de 28 kilomètres) : *millia passuum decem novem*, un mur haut de seize pieds, muni d'un fossé, depuis le lac Léman, qui se jette dans le Rhône, jusqu'au mont Jura, qui divisait alors les Helvétiens des Séquanes : *a lacu Lemano, qui in flumen Rhodanum influit, ad montem Juram, qui fines Sequanorum dividit.* Il flanque ce boulevard de corps de garde et de redoutes :

ex opere perfecto præsidia disponit, castella communit, travaux qui le mettent en mesure de repousser l'ennemi s'il tente de passer le fleuve.

Les députés des Helvètes s'étant représentés le jour convenu, il leur dit que les Romains n'avaient pas coutume de livrer passage sur leurs terres, et que s'ils voulaient le faire de force il était résolu de s'y opposer.

Il est surprenant qu'une armée si nombreuse soit restée plus de quinze jours inactive, voyant surtout arriver journellement des recrues à l'armée romaine et s'élever tant de travaux importants. César, il est vrai, avait agi de ruse envers eux, car sa première entrevue avec leurs députés avait été plutôt de nature à leur donner des espérances qu'à leur faire craindre un refus.

Alors, détrompés, ils essayent de passer le Rhône tantôt de jour, mais le plus souvent de nuit, les uns sur des radeaux ou des barques jointes ensemble, les autres à gué aux endroits où il était le moins profond : *Helvetii ea spe dejecti, navibus junctisque compluribus factis, alii vadis Rhodani qua minima altitudo fluminis erat, nonnumquam interdiu, sæpius noctu, si perrumpere possent*. Bientôt repoussés sur tous les points par les forts et les traits des soldats, ils se voient contraints d'abandonner leur entreprise : *Conati operis munitione et militum concursu, et telis repulsi, hoc conatu destiterunt*.

Il est clair que César ne s'était préoccupé que de défendre le pays des Allobroges, c'est-à-dire la Province, laissant ouverte la route difficile qui menait chez les Séquanes par le Pas-de-la-Cluse, aussi ne doit-on chercher les traces de ses travaux que sur la rive gauche du Rhône, depuis Genève jusqu'au mont d'Arèze, qui n'est séparé du Jura que par le fleuve, et qu'on pouvait considérer alors comme faisant partie de la même chaîne de montagnes.

La position de ce boulevard n'est-elle pas confirmée de la manière la plus positive par le texte ci-dessus? En effet, du

moment où les Helvétiens tentent de passer le Rhône, soit à gué, soit sur des barques ou des radeaux, et sont repoussés par ceux qui gardent la fortification, on ne peut douter que cette fortification n'ait été sur la rive opposée ; ce serait donc une puérilité, une vaine dépense d'érudition que de combattre, armé de toutes pièces, l'opinion de ceux qui placent ces travaux sur la droite du fleuve.

Il restait aux Helvétiens à prendre la route difficile du Pas-de-la-Cluse ; mais ils ne pouvaient le faire sans la permission des Séquanes : *Relinquebatur una per Sequanos via qua, Sequanis invitis, propter angustias ire non poterat.* Ils expédièrent des messagers à l'Éduen Dumnorix, ami de cette nation, qui la leur fit accorder.

César connut bientôt le résultat de ces démarches qui durent employer un certain nombre de jours pendant lesquels les deux armées restèrent en présence. Il sut aussi que les Helvètes projetaient, après être passés chez les Séquanes et les Éduens, d'aller s'établir sur les terres des Santons (Saintes), voisines de la Province : *Cæsari nuntiatur Helvetiis esse animo per agrum Sequanorum et Æduorum iter in Santonum fines facere.* Il laissa à Labiénus la garde de son retranchement : *munitioni præfecit,* et quitta l'armée pour se rendre en toute hâte en Italie. Il y leva deux légions et tira de leurs quartiers d'hiver les trois qui campaient auprès d'Aquilée (1) : *circum Aquileiam hiemabant.* Tout porte à croire qu'il n'alla pas les enlever lui-même de leurs quartiers et qu'il les attendit à Milan.

Jugeant alors que le plus court chemin pour se rendre dans la Gaule ultérieure était de franchir les Alpes : *qua proximum iter in ulteriorem Galliam per Alpes erat,* c'est-à-dire qu'il était moins long que celui qui traversait l'Apennin et passait par Antibes, Fréjus, Aix et Avignon, il s'y engagea avec ses cinq légions en suivant le cours du

(1) Ville du Frioul vénitien détruite par Attila. (Greg. Tur., lib. II.)

Pô. Il ne redoute pas les neiges et ne se préoccupe que de prendre la voie la plus courte, ce qu'il avait déjà fait lors de sa première apparition à *Geneva*.

Les *Centrons*, les *Garocelli* et les *Caturiges*, peuples des montagnes, tentent de l'arrêter ; mais, après les avoir battus dans plusieurs rencontres, il arrive à *Ocellum* (Exiles), dernière ville de la Province citérieure : *quod est citerioris Provinciæ extremum.*

Ocellum appartenait aux *Garocelli*. Ils étaient donc allés au-devant de l'armée romaine avec leurs voisins les *Caturiges* (d'Embrun) et les *Centrons* (de la Tarantaise), puisqu'il ne pénètre dans cette ville qu'après avoir battu ces deux derniers peuples et sans être entré sur leurs terres.

Il partit de suite d'*Ocellum* et arriva le septième jour chez les *Voconces*, de la Province ultérieure : *in fines* (1) *Vocontiorum ulterioris Provinciæ die septimo pervenit*, passant par les Alpes cottiennes, *Brigantio* (Briançon), *Geminæ* (Mens), *Lucus Augusti* (Luc) et *Dea* (Die), ville principale des Voconces.

Il est surprenant qu'il n'ait pas pris la route de Grenoble, menant plus directement à Vienne que celle de Die. Il faut qu'elle n'ait pas été praticable, car nul autre motif ne le forçait à ce détour, surtout alors qu'il connaissait la marche des émigrants sur le pays éduen.

De chez les Voconces il entra sur les terres des Allobroges, dont la ville principale était *Vienna* (Vienne), et de là chez les *Ségusiaves*, les premiers au delà du Rhône, en dehors de la Province : *Ab Allobrogibus in Segusianos exercitum ducit... hi sunt extra Provinciam primi.*

(1) Nous ferons remarquer que le mot *fines* désigne toujours dans les *Commentaires* le territoire d'un peuple, *fines medii* le centre du pays, et *fines extremi* les frontières. Nous ne connaissons qu'une seule exception à cette règle : c'est quand César dit que Cavarinus, roi des Senons, fut poursuivi par ses sujets jusqu'aux frontières de son pays, *usque ad fines insecuti, regno domoque expulerunt* (lib. v). Son continuateur Hirtius en a fait le même usage.

Les Ségusiaves, peuples du Lyonnais, avaient pour ville principale Feurs (*Forum Segusianorum*). Leur port, sur la Saône, était *Lugdunum*, où ils tenaient leurs navires. Quelques-uns leur donnent des terres sur la rive gauche, peut-être d'après ce passage de Strabon : « Le Rhône, après être descendu des montagnes de la Germanie, coule *entre les terres des Ségusiaves et des Allobroges*, puis devant Lyon après s'être joint à la Saône : Κατελθὼν δὲ εἰς τα πεδία τῆς χῶρας τῆς Ἀλλοβρίγων καὶ Σεγοσιανῶν συμβάλλει τῷ Ἄραρι κατὰ Λούγδουνον πόλιν τῶν Σεγοσιανῶν. »

Ce texte est implicitement corroboré par cet autre du même auteur, disant que la Saône, qui prend sa source dans les Alpes, sépare les Séquanes des Éduens et des Lingons : Ῥεῖ δὲ καὶ ὁ Ἄραρ ἐκ τῶν Ἄλπεων, ὁρίζων Σηκοανοὺς τε καὶ Αἰδούους καὶ Λιγκασίους. Il est évident que si à la suite des Éduens il n'a pas cité les Ségusiaves, c'est que de son temps la Saône coulait à travers les terres de ces derniers. Il n'en était pas de même à l'époque de la conquête, puisque César dit que le Rhône sépare les Séquanes de la Province romaine, c'est-à-dire des Allobroges : *quum Sequanos a Provincia nostra Rhodanus divideret.*

Les Séquanes ou leurs clients s'étendaient donc au midi jusqu'au Rhône, et touchaient vers l'ouest à la Saône. Alors César ne dut pas camper sur la rive gauche de cette rivière, qui n'appartenait pas aux Ségusiaves, bien que ce soit de ce côté qu'il attaquera les Helvètes. Nous pensons que, après être entré à *Lugdunum*, il s'établit à 5 kilomètres à l'ouest de cette ville, sur le territoire accidenté des communes d'Écully, de Tassin et de Craponne, où existent les restes du seul camp romain qui se voie chez les Ségusiaves et que l'on doit attribuer à ce passage de César, puisque ni lui ni ses lieutenants n'y ont jamais séjourné à aucune autre époque.

Il apprit bientôt que les Helvétiens avaient franchi la route difficile du Jura, traversé les terres des Séquanes, d'où

ils étaient passés sur celles des Éduens dont ils ravageaient les campagnes : *Helvetii jam per angustias et fines Sequanorum transduxerant, et in Æduorum fines pervenerant, eorumque agros populabantur.*

Les Éduens, voyant qu'il leur était impossible de se défendre, envoient des messagers à César pour lui demander assistance et lui exposer que, ayant toujours été alliés du peuple romain, ils voyaient avec peine que leurs champs étaient ravagés, leurs enfants emmenés en esclavage, et leurs *oppida* attaqués à la vue d'une armée romaine : *Ædui cum se suaque ab his defendere non possent, legatos ad Cæsarem mittunt, rogatum auxilium. Ita se omni tempore de populo romano meritos esse, ut pene, in conspectu exercitus nostri, agri vastari, liberi eorum in servitudinem abduci, oppida expugnari non debuerint.*

Arrivent après eux les *Ambarri*, amis et de même sang que les Éduens. Ils disent que leurs champs sont ravagés, et que, dans le triste état où ils sont réduits, ils peuvent à peine défendre leurs *oppida* : *Eodem tempore quo Ædui, Ambarri quoque, necessarii et consanguines Æduorum, Cæsarem certiorem faciunt sese, depopulatis agris, non facile ab oppidis vim hostium prohibere.*

A leur tour, les Allobroges, ayant leurs bourgades et leurs maisons au delà du Rhône, viennent se réfugier auprès de César et lui exposent qu'il ne leur reste plus rien que le sol : *Item Allobroges, qui trans Rhodanum vicos possessionesque habebant, fuga se ad Cæsarem recipiunt, et demonstrant sibi præter agri solum nihil esse reliqui.*

César, touché de ce qu'il apprenait, ne crut pas devoir attendre pour y remédier que la ruine de ses alliés fût consommée et que l'ennemi fût arrivé chez les Santons : *in Santones Helvetii pervenerint.*

Nous n'avons que la combinaison de ces deux derniers textes pour comprendre la marche des Helvétiens depuis

leur départ de Genève, car les plaintes des peuples successivement ravagés indiquent la route qu'ils ont dû suivre.

Les Allobroges de la rive droite du Rhône, étant les plus éloignés, arrivent les derniers et se plaignent de maux passés : *il ne leur reste plus rien que le sol.* Donc les émigrants étaient entrés sur leurs terres et les avaient pillées depuis le Pas-de-la-Cluse jusqu'à Belley.

Les Éduens et les Ambarri, encore aux prises avec les Helvètes, étaient nécessairement venus les premiers, se trouvant les plus rapprochés du camp romain. On connaît la position des Éduens. Si maintenant pour arriver chez eux, après avoir quitté les Allobroges d'outre-Rhône, les émigrants passent chez les Ambarri, ces derniers étaient donc fixés dans la Bresse méridionale, entre Belley et la Saône, et non, suivant quelques géographes, dans le Charolais, car on ne verrait pas trop pourquoi les Helvètes auraient suivi la droite du Rhône jusqu'à Belley pour remonter, de là, devant Châlons.

César qualifie les Ambarri du titre d'amis et de frères des Éduens : *necessarii et consanguinei Æduorum*, ce qui ne veut pas dire clients, car alors il se serait servi des expressions *clientes*, *sub imperio* ou *conjuncti*. Celle d'amis et de frères fait seulement comprendre que les Ambarri, anciens peuples éduens, étaient passés, depuis un temps plus ou moins long, sur la rive gauche de la Saône, où ils étaient devenus Séquanes. Ils ne sont pas, en effet, cités parmi les clients des Éduens lorsque ceux-ci vont au secours d'*Alesia* (lib. VII).

Leur point de départ est indiqué chez les Éduens par le village d'Ambérieux, situé au-dessous d'Anse (*Assa Paulini*), dans le Beaujolais qui semble avoir été leur berceau. On s'explique leur extension à l'ouest de la Saône par les noms d'Ambérieux et de Bérieux, et leur plus forte agglomération sur la gauche de l'Ain, par ceux des localités d'Ambérieux, d'Ambatrix, d'Ambronay et de la rivière Albarine.

Tout porte à croire que, après avoir traversé le pays des Allobroges d'outre-Rhône, les Helvétiens arrivèrent à Saint-Rambert, où ils entraient chez les Ambarri. Là, deux chemins s'offraient à eux pour gagner la Saône : l'un allait, par Meximieux, Villars, Ambérieux et Trévoux, devant Villefranche; l'autre se dirigeait, par Bourg, en face de Mâcon. Tout chemin intermédiaire était impossible, le pays étant coupé par cinq rivières, une foule d'étangs et de marais. La suite prouvera qu'ils prirent celui qui menait devant Villefranche. Les Séquanes, en leur permettant de traverser leurs terres, le leur avaient peut-être imposé, car il passait chez les Ambarri qui pouvaient être impunément pillés, n'étant pas leurs frères.

Pendant qu'ils cheminaient sur la rive droite du Rhône, Labiénus, que nous allons bientôt voir avec César, devait les suivre de flanc avec sa légion, pour les empêcher de franchir le fleuve et d'entrer chez les Allobroges. Nous le ferons passer par *Condate* (Chana), par *Etanna* (Ienne), *Augustum* (Aoste), *Bergusium* (Bourgoin), *Vienna* et *Lugdunum*, où il dut rencontrer son général.

La position que César occupe près de *Lugdunum* est parfaite. Il peut y être rejoint par Labiénus, recevoir les députés des Éduens, des Ambarri et des Allobroges, surveiller les mouvements de l'armée ennemie et lui couper, au besoin, le passage chez les Santons. Ajoutons que son voisinage de la Saône lui permet de faire charger sur des navires les blés nécessaires à la nourriture des troupes tant qu'elles ne s'éloigneront pas trop de la rivière.

Pressé par cette foule d'alliés qui lui promettaient des vivres, il résolut d'entrer de suite en campagne. Le succès le rendait maître de leurs destinées. Rien ne flattait mieux les vues ambitieuses du futur conquérant.

Il apprit alors par ses éclaireurs que les Helvétiens traversaient la Saône sur des radeaux et des barques jointes ensemble : *Id Helvetii ratibus ac lintribus junctis transibant;*

que les trois quarts de leur armée l'avaient déjà franchie, et qu'il ne restait plus que l'autre quart sur la rive gauche : *Ubi per exploratores Cæsar certior factus est tres jam copiarum partes Helvetios id flumen traduxisse, quartam vero partem citra flumen Ararim reliquam esse.* Des éclaireurs ne peuvent guère être envoyés à plus de cinq ou six lieues de leur corps d'armée ; c'est précisément la distance qu'il y avait du camp de César à Jassans et à Beauregard, villages qui se trouvent sur les bords de la Saône, au-dessus de Trévoux.

Il quitte ce camp dès la troisième veille (après minuit) avec trois légions, et arrive devant la partie des Helvétiens qui n'avait pas encore passé le fleuve : *De tertia vigilia cum legionibus tribus e castris profectus, ad eam partem pervenit quæ nondum flumen transierat.*

Il se met en route après minuit, dit-il, passant nécessairement la Saône à Lyon puisque l'ennemi qu'il veut attaquer est sur la rive gauche. Peut-on tirer d'un départ si matinal la conséquence qu'il avait fait une marche forcée d'une douzaine de lieues? Non, car il se serait servi de l'expression *magno itinere*, qu'il emploie pour une de ses longues étapes sur l'Aisne (lib. II). Il n'aurait pas fait, d'ailleurs, parcourir tant de chemin à ses troupes, ayant le projet de livrer bataille en arrivant en face de l'ennemi. Or, s'il part dès la troisième veille, c'est qu'il veut le surprendre au point du jour, après une simple marche de six lieues, et cette marche le conduit au-dessus de Trévoux. Nous ne croyons donc pas avec M. de Saulcy (1) que les Helvétiens étaient campés à quelques lieues au-dessus de Mâcon. Il aurait fallu que César fît une trop longue étape pour les y rencontrer, et franchît une foule de rivières et de terrains marécageux qui existaient entre Trévoux et cette ville, lesquels ont con-

(1) *Revue archéologique*, septembre 1860.

traint de faire passer la voie gauloise sur la rive droite de la Saône.

Les émigrants, embarrassés de bagages et pris à l'improviste, furent tués ou dispersés dans les bois voisins : *Eos impeditos et inopinantes aggressus magnam partem eorum concidit, reliqui sese fugæ mandarunt atque in proximas silvas abdiderunt.* Ils appartenaient au canton de Zurich, qui antérieurement, sorti seul de son pays, avait vaincu Cassius et fait passer ses soldats sous le joug. César éprouva d'autant plus de plaisir à les battre qu'un aïeul de son beau-père, lieutenant de Cassius, avait été tué avec ce général.

Il est à croire que les quatre-vingt dix mille Helvètes qui furent attaqués au moment où ils pillaient les Ambarri n'étaient pas entassés sur les bords de la Saône, et qu'on fut obligé d'aller les chercher un peu plus loin ; aussi placerons-nous le champ de bataille sur les territoires de Juis et de Mizerieux où passe la rivière de Toublain, dont le voisinage était nécessaire pour une si grande réunion d'hommes, et près des bois d'Ambérieux, où ils durent se sauver après leur défaite. Quelques-uns ont parlé de la plaine de Bierse, sans réfléchir qu'elle n'était alors qu'un marais impraticable comme l'indique son nom *Biertia*, d'après notre savant du Cange.

Les noms de Juis et de Mizerieux ne rappelleraient-ils pas d'ailleurs le souvenir de Jules et celui de ce combat où tant de malheureux Helvétiens tombèrent sous le fer des légions, opinion d'autant plus admissible que la tradition du pays porte que cette bataille se livra en face de Villefranche, c'est-à-dire au-dessus de Trévoux?

Cette affaire terminée, César songea à poursuivre ceux qui avaient passé la rivière. Il y fit jeter un pont et la franchit avec ses troupes : *Pontem ad Arare faciendum curat, atque ita exercitum transduxit.* Nous lui ferons prendre position sur la rive droite du côté de Villefranche, où il dut être

rejoint par ses trois dernières légions conduites par Labiénus.

Les Helvétiens, surpris qu'il eût opéré ce passage en un seul jour quand il leur en avait fallu vingt pour arriver au même but, lui firent demander de les établir là où il le voudrait, sinon qu'il se souvînt des victoires qu'ils avaient plus d'une fois remportées sur les légions. Il leur répondit que, quand même il consentirait à oublier leurs anciennes injures, ils devaient se rappeler qu'ils venaient de ravager les terres des Éduens, des Ambarri, des Allobroges, et qu'ils avaient tenté de passer de force par la Province : *quod ex invito, iter per Provinciam per vim tentassent, quod Æduos, quod Ambarros, quod Allobroges vexassent;* qu'il était prêt néanmoins à traiter avec eux pourvu qu'ils consentissent à lui donner des otages et à réparer le tort qu'ils avaient fait à ses alliés. Le chef de la députation répondit que les Helvétiens n'avaient pas l'habitude de livrer des otages et se retira.

Ces nombreux émigrants, suivis d'une foule considérable de chariots, durent, en présence de l'armée romaine, s'engager sur le chemin qui leur paraissait le plus facile. Ils en avaient deux à leur portée, l'un gagnant la Loire par les défilés du Morvan et passant par Beaujeu et Charlieu, l'autre allant directement de Lyon à Châlons. En suivant ce dernier, ils avaient l'avantage d'éviter les montagnes et de passer sur les terres des Éduens, où ils étaient appelés par la faction qui leur avait fait ouvrir la voie de la Séquanie.

Ils décampèrent dès le lendemain et, comme ils étaient à quelque distance des légions, César envoya sa cavalerie pour voir définitivement quelle route ils prendraient : *qui videant quas in partes hostes iterfaciant.* Ils s'étaient donc groupés à trois lieues au moins de lui, vers Belleville, après avoir rappelé ceux de leurs compatriotes répandus dans toutes les directions sur les terres des Éduens.

César, ayant su qu'ils prenaient la voie de Mâcon, de

Tunirtium (Tournus) et de Châlons, les suivit et campa chaque soir derrière eux. Les noms des villages de *Jullié*, de *Julliénas,* de Montbellet (*Mons Belli*), qui se trouvent sur cette route, ne rappelleraient-ils pas quelques-uns de ses campements?

La cavalerie envoyée en reconnaissance se composait de quatre mille hommes, les uns fournis par toute la Province, les autres par les Éduens et leurs alliés : *quem ex omni Provincia et Æduis atque eorum sociis coactum habebat.* Elle fut battue par cinq cents cavaliers helvétiens, ce qui augmenta leur assurance et les rendit plus entreprenants.

Comment se fait-il que cinq cents cavaliers de cette nation battent les quatre mille de l'armée romaine? Liscus, souverain magistrat de Bibracte, l'apprendra dans peu de jours à César : c'est que ceux-ci étaient commandés par un ami des Helvétiens, gendre d'Orgetorix, l'Éduen Dumnorix, dont la fuite sur le champ de bataille avait donné lieu à celle des autres : *Initium ejus fugæ a Dumnorige atque ejus equitibus factum esse, eorumque fuga reliquum esse equitatum perterritum.*

Reste à savoir comment la cavalerie éduenne se trouvait avec César. S'il l'eût mandée, à jour fixe, sur la droite de la Saône, c'eût été livrer le secret de sa marche aux Helvétiens, dont elle n'aurait pu traverser l'armée sans danger. Nous préférons croire qu'elle avait escorté les députés éduens venus dans le camp romain pour réclamer le secours des légions et qu'elle s'y était ralliée aux cavaliers de la Province.

Après cette malheureuse rencontre, César crut devoir suivre les émigrants sans combattre, n'occupant les siens qu'à les serrer de près pour les empêcher de courir et de piller. Ils marchèrent durant environ quinze jours, de sorte que leurs dernières troupes n'étaient qu'à 5 ou 6 milles (8 kilomètres environ) de son avant-garde : *Ita dies circiter*

quindecim iterfecerunt uti inter novissimum hostium agmen, et nostrum primum, non amplius quinis aut senis millibus passuum interesset.

Il s'aperçut alors qu'il allait bientôt manquer de vivres; car les Éduens ne s'empressaient pas de lui envoyer ceux qu'ils lui avaient promis, et il ne pouvait compter sur la moisson qui était loin d'être prête (on était donc dans les premiers jours de juillet), ni sur le blé qu'il avait fait conduire par la Saône, puisque l'ennemi, qu'il ne voulait pas perdre de vue, s'en était éloigné : *Eo autem frumento, quod flumine Arari navibus subvexerat, propterea minus uti poterat, quod iter ab Arare Helvetii averterant, a quibus discedere nolebat.*

Ces deux derniers textes peuvent nous instruire de la marche des légions, si l'on se rend compte d'avance que César approchait du lieu où il livrera bataille aux Helvétiens et que ce lieu, comme la science moderne l'a prouvé, existe sur les territoires d'Ivry et de Cussy-la-Colonne, villages situés à 7 lieues au nord-est d'Autun.

Pour y arriver, les Helvétiens avaient donc suivi les bords de la Saône jusqu'à Châlons, d'où, tournant à gauche, ils s'étaient engagés sur la route d'Arnay-le-Duc; ce fut, par conséquent, à Châlons que les Romains abandonnèrent leurs navires, ce qui les priva de blés à mesure qu'ils s'en éloignèrent.

Il y a 7 lieues de Cussy-la-Colonne à Châlons, 12 lieues 1/2 de Châlons à Mâcon, par conséquent 19 lieues 1/2 de Cussy à cette dernière ville. Si l'on suppose, avec M. de Saulcy, que les Helvétiens aient passé la Saône à 2 lieues au-dessus de Mâcon et que César les ait trouvés réunis à 4 lieues plus loin, il faudra adopter Tournus pour lieu de leur concentration. Or, Tournus n'étant qu'à 13 lieues de Cussy, ils auraient donc, chose inadmissible, employé quinze jours pour franchir une distance si courte, tandis que s'ils sont partis de Belleville, comme nous l'avons établi, ils auront fait 27 à 28

lieues pendant ces quinze jours, nombre satisfaisant pour une pareille foule.

César, allant bientôt manquer de blés, rassembla les chefs éduens qui étaient près de lui. Nous citerons Liscus, vergobret ou souverain magistrat de la cité, et Divitiacus, un des principaux du pays. Divitiacus était druide, preuve que ces prêtres, qui décidaient presque toujours de la paix et de la guerre, étaient partisans de l'alliance romaine.

Il se plaignit à eux de n'être pas secondé pour une guerre entreprise dans leur propre intérêt et dans le seul but de les délivrer. Liscus le tira en particulier et lui apprit qu'il y avait deux partis à Bibracte, que Dumnorix, frère de Divitiacus, homme hardi et entreprenant, tenait toutes les fermes du pays à vil prix, ce qui lui permettait d'être en grand crédit près du peuple par ses libéralités : *Complures annos portoria reliquaque omnia Æduorum vectigalia parvo pretio redempta habere : propterea quod ille licente contra liceri audeat nemo.* Ce texte prouve que les revenus publics étaient affermés dans la Gaule et qu'il y en avait de diverses natures.

Liscus ajouta que ce factieux, qui entretenait un corps de cavalerie toujours à sa suite, avait plus de pouvoir que le souverain magistrat et persuadait au peuple par ses discours séditieux que si les Éduens ne pouvaient être maîtres, il valait encore mieux se soumettre à des Gaulois qu'aux Romains, enfin que, étant allié des Helvètes, il avait été cause, par sa fuite, de la dernière défaite de la cavalerie.

César, avant de passer outre, fait venir Divitiacus, qu'il savait attaché au peuple romain, et sans autre interprète que Valérius Procillus, l'homme le plus distingué de la Province gauloise, l'instruit de ce qu'on vient de lui dire de son frère. Divitiacus ne put nier les menées de Dumnorix, son ambition et son désir de se faire roi à la faveur des Helvétiens, mais il pria César de lui pardonner, parce que s'il le punissait personne, à cause de la bienveillance dont

il l'honorait, ne pourrait croire que ce fût contre sa volonté et qu'il serait odieux à toute la Gaule.

Touché de ses raisons et de ses larmes, César lui prend la main et le rassure, puis fait venir Dumnorix, et, en présence de son frère, lui déclare les sujets de plainte qu'il a donnés tant aux Romains qu'à ses propres concitoyens. Il lui pardonne en considération de Divitiacus, le renvoie, mais fait pourtant épier ses discours et ses actes.

Il apprend, le même jour, par ses éclaireurs que les Helvétiens s'étaient postés au pied d'une montagne située à 8 milles (3 lieues) de son camp. L'ayant fait reconnaître, il sut qu'on pouvait la gravir aisément, et envoya Labiénus, vers minuit, avec deux légions guidées par les mêmes éclaireurs, avec ordre de s'établir au sommet de la montagne ; lui-même part trois heures après, précédé de toute sa cavalerie. Cosidius, qui passait pour un général expérimenté, avait la conduite des éclaireurs.

Labiénus occupait le poste qui lui avait été assigné, et César n'était qu'à 5/4 de lieue de l'ennemi lorsque Cosidius accourut à toute bride pour lui dire que les Helvétiens étaient maîtres de la montagne. Il n'avait pas reconnu les troupes de Labiénus. Le plan d'attaque se trouvant dérangé par ce faux avis, l'armée romaine fut mise en bataille sur une éminence voisine. Pendant ce temps-là les Helvètes décampaient et s'éloignaient des légions. César marcha derrière eux à la distance accoutumée et s'établit à 5/4 de lieue de leur camp.

Le lendemain, jour de la distribution des blés aux soldats, voyant qu'il allait bientôt en manquer et qu'il n'était pas à plus de 7 lieues de Bibracte, il résolut d'abandonner la poursuite de l'ennemi et de se diriger sur cette ville pour en faire provision : *Iter ab Helvetiis avertit, ac Bibracte ire contendit.*

Nous devons interrompre notre récit pour rechercher où était Bibracte, *oppidum* des Éduens dont la position a été

souvent contestée. Les uns l'ont placée à Autun, devenue *Augustodunum* sous l'empire, les autres sur les monts de Beuvray, situés à 3 lieues à l'ouest de la même ville. Ils ajoutent que ce lieu, muni de boulevards fort élevés et riche de souvenirs druidiques, a porté le nom de *Briffactum* et de *Bibractensis* dans les plus anciennes chartres.

Nous croyons que cette montagne pouvait être l'*oppidum*, refuge des habitants d'Autun s'ils venaient à être forcés dans leur ville principale, et que ce motif seul lui a fait donner un nom similaire à celui de Bibracte. Nous pensons que ces deux localités se complétaient mutuellement, et que s'il existe un camp romain dans un coin de l'enceinte de *Briffactum*, c'est que César l'aura fait occuper comme position stratégique et pour empêcher les Éduens de s'en servir.

Autun était donc, selon nous, leur ville principale :

1° Parce que toutes les voies gauloises, devenues romaines, rayonnent autour d'elle et qu'il en existe à peine une seule du côté de Beuvray ;

2° Parce que le nom gaulois de *Bibracte* rappelant le souvenir d'un pont (*bibra*), il passe justement une rivière à Autun et il n'en existe pas à Beuvray ;

3° Parce que César, partant de Cussy-la-Colonne et disant qu'il n'est qu'à 7 lieues de Bibracte, ce qui était vrai pour Autun, en aurait été à 9 s'il eût été question de Beuvray. Cette déduction vaut mieux que toutes celles qu'on cherche à tirer d'un texte d'Eumènes si peu clair qu'il ne prouve rien.

Les Helvètes, ayant appris le mouvement de César sur Bibracte par quelques déserteurs d'Émilius, officier de la cavalerie gauloise, crurent qu'il agissait par crainte, d'autant mieux que la veille il ne les avait pas attaqués sur leurs hauteurs. Ils tournent court sur son arrière-garde, soit pour la harceler, soit pour couper les vivres à l'armée. César se porte immédiatement sur une éminence, place quatre vieilles

légions sur trois lignes vers le milieu de la colline, et envoie sur le haut les deux qu'il avait nouvellement levées dans la Province citérieure, lesquelles s'occupèrent de faire un retranchement pour garder les bagages. Les Helvétiens, après avoir pareillement réuni leur attirail de voyage et leurs chariots, montent à l'attaque de la première ligne des légions.

Celles-ci fondent sur eux l'épée à la main et leur font lâcher pied. Ils reculent vers une montagne située à 1/4 de lieue de là. Les Romains les suivent, et, pendant qu'ils montent après eux, un corps de Boïens et de Stulingiens formant environ quinze mille hommes vient les envelopper et les attaquer de flanc. Les Helvètes, placés sur le haut de la montagne, reviennent à la charge. Les Romains sont obligés de faire face de deux côtés.

Ainsi, le combat fut longtemps opiniâtre et douteux. Enfin, les ennemis fatigués se retirent, les uns sur la montagne, les autres sur leurs chariots dont ils se font un rempart. Après une longue résistance, tout leur bagage est pris et leur camp forcé. La fille d'Orgetorix et l'un de ses fils sont faits prisonniers. Ceux qui se sauvent, au nombre de cent trente mille environ, marchent jour et nuit sans s'arrêter et, le quatrième jour, arrivent sur les terres des Lingons : *in fines Lingonum die quarto pervenerunt.*

César ne les suit pas immédiatement, croyant devoir rester trois jours en ce lieu, tant à cause des blessés qu'à cause des morts qu'il fallait inhumer : *quum et propter vulnera militum et propter sepulturam occisorum, nostri triduum morati eos sequi non potuisset.* C'est la seule fois qu'il sera question de ce pieux devoir dans les *Commentaires.*

Le lieu où se donna cette mémorable bataille, ce vaste cimetière de toute une nation, a été longtemps cherché. On a fini par le découvrir dans les plaines de Cussy-la-Colonne, de Santosse, d'Ivry et d'Auvenay, sur un espace de plus de

2 kilomètres où existent de nombreux *tumuli* contenant des restes humains, des bracelets en bronze, des couteaux en silex et des débris de poteries. A Cussy se voit une haute colonne due à l'art romain. Le souvenir qu'elle rappelle restait inconnu lorsque la découverte des *tumuli* a fait songer à la défaite des Helvétiens. On croit qu'elle a remplacé un monument plus ancien dont on montre les débris, lequel dut être élevé, sous Auguste, par les Éduens à la mémoire de César qui les avait délivrés de l'invasion étrangère.

Les malheureux émigrants qui s'étaient enfuis après la bataille arrivèrent, dit l'historien, le quatrième jour chez les Lingons. Leur retraite sur ce pays était toute naturelle, puisque les légions leur coupaient le chemin de la Séquanie; il leur fallut d'abord gagner Langres pour atteindre ensuite les terres que les Germains occupaient entre les Vosges et le Rhin.

En partant de Cussy, sans chariots et sans bagages, pour suivre la route que nous indiquons, ils durent prendre la vallée d'Ouche qui menait à *Dibio* (Dijon) par Bligny et Pont-de-Pany. De Cussy à Dijon il y a 12 lieues, ils n'en avaient donc pas fait plus de trois par étape.

Bien que César se fût arrêté trois jours sur le champ de bataille, il n'en avait pas pour cela oublié les débris de l'armée vaincue. Il fit défendre aux Lingons de leur fournir des vivres s'ils ne voulaient pas être traités en ennemis. C'était jeter le désespoir parmi les fugitifs. Le cinquième jour il se mit à leur poursuite avec toutes ses forces : *ipse, triduo intermisso, cum omnibus copiis eos sequi cœpit.* C'est-à-dire qu'il se mit en route trois jours écoulés entre celui de la bataille et celui de son départ.

S'il part le matin du cinquième jour, il campa nécessairement, après deux étapes, vers Dijon, alors que les Helvètes venaient d'en sortir. Le lendemain il dut les serrer de plus près, puisque sa marche était le double de la leur.

Engagés sur l'antique voie de *Dibio* à *Andematunum*

(Langres) et se voyant si chaudement poursuivis, ils envoient des messagers à César pour lui faire agréer leur soumission. Ceux-ci le croisent en route, se jettent à ses pieds et lui demandent la paix. Il leur commande de retourner de suite auprès des leurs et de les faire s'arrêter là où ils le rencontreraient : *quo tam essent.*

Il est clair que l'armée romaine dut les joindre entre Dijon et Langres, peut-être vers l'antique *Tile*, appelée maintenant Til-le-Château. Arrivé près d'eux, César leur demanda des otages, leurs armes et les esclaves qui s'étaient enfuis et cachés dans leurs rangs : *servos qui ad eos perfugissent.* Chose curieuse à noter que cette foule de serviteurs, anciens prisonniers de guerre vendus à l'encan quittant les domaines de leurs maîtres pour se cacher parmi les étrangers. Tout porte à croire que César les réclama, à la prière des Éduens dont les campagnes désertes manquaient de bras pour les cultiver. Il ne pouvait d'ailleurs autoriser un pareil état de choses sans s'exposer lui-même à ne plus trouver d'acheteurs quand aurait lieu ce trafic d'hommes, que nous verrons se renouveler plusieurs fois dans le cours des *Commentaires.*

Pendant que ce traité avait lieu, six mille *Urbigeni* (du canton de Berne), craignant qu'on ne les fît mourir après les avoir désarmés, se dérobèrent, au commencement de la nuit, et se dirigèrent du côté du Rhin vers les terres des Germains : *ad Rhenum finesque Germanorum contenderunt.*

Informé de leur fuite, César écrit à toutes les cités chez lesquelles ils pourraient passer : *quorum per fines ierant*, de marcher contre eux et de les ramener au camp sans délai. Ils durent chercher à atteindre les terres des *Leuci* et des *Mediomatrices*, ensuite celles des Germains fixés entre le Rhin et les Vosges. C'était, avons-nous vu, le projet de toute leur armée après sa défaite; s'ils eussent, en effet, pris la route de Besançon, César, au lieu d'écrire à plusieurs peuples, n'aurait envoyé ses ordres qu'aux Séquanes.

Enfin tous ces malheureux furent arrêtés, ramenés au camp romain et traités en ennemis : *reductos in hostium numero habuit;* c'est-à-dire qu'ils furent probablement vendus comme esclaves, car on ne peut supposer que César ait eu la cruauté de les faire mourir. Nous ne cherchons pas à pallier ses actes trop rigoureux que rien n'excuse, mais nous le verrons seulement faire couper les mains aux défenseurs d'*Uxellodunum*, qui devaient être à ses yeux plus coupables que ces pauvres Helvétiens qni s'étaient enfuis dans la crainte d'être égorgés.

Quant aux autres, après qu'ils eurent donné des otages, rendu leurs armes et les transfuges, il les renvoya dans leur pays, ne voulant pas que les Germains s'en emparassent et ne devinssent trop voisins de la Province gauloise et des Allobroges : *et finitimi Provinciæ Galliæ Allobrogibusque essent.* Il leur ordonna de rebâtir leurs villes et leurs bourgades, et comme ils avaient perdu tous les fruits de leurs terres et ne trouveraient rien en arrivant chez eux pour apaiser leur faim, il manda aux Allobroges de leur fournir une certaine provision de blés : *ut his frumenti copiam facerent.*

Ces réquisitions n'ont pu être faites aux Allobroges de la rive droite, complétement dépouillés. D'un autre côté, César ne dut pas faire passer les Helvétiens chez ceux de la rive gauche, qui appartenaient à la Province. On peut donc croire qu'après avoir traversé le pays des Séquanes par Pontoux, Romenai, Bourg, Pont-de-l'Ain et Nantua, ils reçurent les blés des Allobroges provinciaux au moment où ils côtoyaient le Rhône, depuis le Pas-de-la-Cluse jusqu'à Genève. Cette explication satisfait au texte de l'historien, car il ne fut pas ordonné aux Allobroges de leur fournir des blés pour les nourrir en passant, mais pour qu'ils en eussent une certaine provision quand ils rentreraient dans leurs maisons.

Avant le départ de ces malheureux, les Éduens obtinrent de César les Boïens, peuple en grande réputation de valeur,

qu'ils établirent sur leurs terres entre le Cher et l'Allier, vers Bourbon-l'Archambault, lieu convenable pour couvrir leur frontière du côté des Arvernes. On fit le dénombrement de ceux qui s'en retournèrent dans leur pays, il ne s'en trouva que cent dix mille. Il en était sorti trois cent soixante-huit mille, d'après les listes écrites en lettres grecques : *litteris græcis*, qui furent trouvées dans leur camp : on y comptait deux cent soixante-trois mille Helvétiens, trente-six mille Stulingiens, quatorze mille du Brisgau, vingt trois mille du pays de Bâle et trente-deux mille Boïens. Dans cette foule se voyaient quatre-vingt-douze mille combattants, c'est-à-dire le quart de la population émigrante, fait curieux à noter, pouvant faire apprécier cette de toute la Gaule.

En effet, Strabon dit (lib. IV) que la Belgique, telle qu'elle était avant la conquête, contenait trois cent mille hommes en état de porter les armes ; sa population se montait donc à douze cent mille âmes.

Mais la Celtique et l'Aquitaine étaient plus peuplées. Que nous doublions donc ce chiffre pour chacune de ces contrées, nous arriverons à un total de quatre millions huit cent mille, lequel, joint à la population de la Belgique, fournira pour l'ancienne Gaule près de six millions d'âmes. L'exiguité de ce chiffre doit d'autant moins surprendre que sous Louis XIV la France n'était peuplée que de quinze millions d'habitants, et que Paris au XIVe siècle n'en comptait que cinquante mille.

La défaite des Helvétiens paraît énorme, mais si l'on réfléchit que ces peuples avaient eu à peine soixante-neuf mille hommes engagés dans la dernière bataille, puisqu'il en était resté le quart sur la rive gauche de la Saône, que ce nombre, encore exagéré peut-être par l'historien, avait eu à lutter contre l'embarras apporté par la grande masse de gens impropres au combat qui les encombrait, que, d'un autre côté, les six légions de César au complet, renforcées d'auxiliaires gaulois, formaient un effectif de près de qua-

rante mille hommes aguerris, bien armés et disciplinés, on jugera que leur succès, qui semble d'abord prodigieux, peut être réduit à des proportions moins gigantesques.

Cette guerre terminée, les principaux du pays vinrent féliciter César et lui demander permission de tenir leurs états. Il la leur accorda. Ainsi, dès cette première campagne, rien d'important ne se faisait déjà plus dans la Gaule sans l'assentiment du général romain.

Il ne dit pas où il se trouvait alors; tout porte à croire que c'était à Langres, et qu'il y resta peut-être plus d'un mois, puisque, après la tenue des états, les mêmes personnages avec lesquels il avait conféré revinrent le trouver pour en obtenir une nouvelle audience : *Eo concilio demisso, iidem principes civitatum qui ante fuerant ad Cæsarem reverterunt.* Cette assemblée n'a pu être tenue qu'à Bibracte; César n'y était pas, autrement il ne se serait pas servi de l'expression *ad Cæsarem reverterunt*, indiquant un certain espace parcouru pour venir près de lui.

Ils le conjurèrent de les écouter et de leur garder le secret le plus inviolable, car si ce qu'ils avaient à lui communiquer était découvert ils courraient risque d'être perdus. Divitiacus, portant la parole, lui représenta que la Gaule celtique était divisée en deux factions, que les Arvernes se voyaient à la tête de l'une et les Éduens de l'autre; qu'après s'être longtemps disputé la souveraineté, les Arvernes réunis aux Séquanes avaient fait venir les Germains à leur secours; que d'abord il en était passé dans la Gaule environ quinze mille qui, ayant reconnu la bonté du pays, en avaient attiré tant d'autres qu'ils étaient bien à présent cent vingt mille : *nunc esse in Gallia ad* c *et* xx *millium numerum;* que les Éduens et leurs alliés, dans deux batailles contre eux, ayant perdu leur cavalerie, leur noblesse et leur sénat, avaient été obligés de donner les principaux d'entre eux en otages aux Séquanes, mais que l'état de ces derniers était encore plus triste que celui des Éduens, puisque Arioviste

s'était établi dans un des meilleurs cantons formant le tiers de leur pays : *tertiamque partem agri Sequani... occupavisset,* et qu'il en voulait encore avoir un autre tiers pour les *Harudes* (de Constance) qui, depuis peu, étaient venus le joindre, au nombre de vingt-quatre mille; enfin, qu'Arioviste était devenu si fier depuis la bataille qu'il avait gagnée sur les Gaulois à *Amagetobriga* qu'il voulait avoir en otage les enfants des premières maisons et les traitait cruellement quand tout n'allait pas à sa fantaisie : *Ariovistum autem, ut semel Gallorum copias prœlio vicerit, quod prœlium factum sit Amagetobria, superbe et crudeliter imperare, obsides nobilissimi cujusque liberos poscere, et in eos omnia exempla cruciatus edere, si qua res non ad nutum aut ad voluntatem ejus facta sit.*

Divitiacus ajouta qu'ils seraient obligés d'abandonner leur pays si César n'empêchait pas les Germains d'entrer dans la Gaule et ne les défendait eux-mêmes de la violence d'Arioviste. Il promit de faire attention à leurs demandes et les congédia.

Il est évident qu'il existait deux factions en Séquanie, que Casticus, fils de l'ancien roi, se trouvait à la tête du parti favorable aux Germains, puisque c'était lui qui avait accordé passage aux Helvètes.

Nous avons besoin, dans l'intérêt de ce qui va suivre, d'interrompre notre récit pour chercher où devait être *Amagetobriga*, lieu célèbre par la défaite des Éduens et de leurs alliés. Il y a une infinité d'opinions à ce sujet : Sanson l'a vue à Magstad, en Lorraine, puis à Bingen, sur la *Nave,* par suite d'un passage fort obscur d'Ausone (1). Marlien interprète Touan, Charles de Bouelle Mézières, Schœflin Dampierre ou Bavans, enfin d'autres Cernay. D'Anville opte

(1) *Transierem celerem nebuloso flumine Navam,*
Addita miratus veteri nova mœnia vico.
Œquavit Latias ubi quondam Gallia Cannas.

pour Moigte-Broye sur l'Oignon : « parce que, dit-il, la situation de ce lieu paraît convenable, en ce que, les *Ædui* allant au-devant des Germains pour couvrir leur pays, c'est en remontant la Saône et dans son voisinage qu'ils ont dû se rencontrer. »

Ce raisonnement serait juste si les Éduens seuls avaient eu affaire aux Germains; mais on sait que la Gaule était alors divisée en deux factions, à la tête desquelles se voyaient les Éduens et les Arvernes. Or, puisque les Éduens ont été défaits avec leurs *clients : cum his Æduos, eorumque clientes semel, atque etiam armis contendisse,* il est permis de croire que les Lingons faisaient partie de cette clientèle, et qu'Arioviste a pu être arrêté par l'armée des coalisés, sortant aussi bien de la frontière lingone que de la frontière éduenne; cela dépend de la route qu'aura suivie le chef germain pour venir les attaquer.

On prétend, en faveur de Moigte-Broye, qu'il y a été trouvé un fragment de vase sur lequel était écrit : *Magetob.* Malheureusement, personne ne l'a vu. Dans le cas contraire, ce ne serait pas encore une raison pour confondre le nom d'*Amagetobrige* avec celui d'un potier.

Nous préférons, avec M. Walckenaer, Amage, situé entre Luxeuil et Faucogney. Arioviste aura pu prendre la route directe des Vosges, passant par Raon-l'Étape, Rambervillers, Remirecourt, Faucogney, Amage, Luxeuil, et les confédérés, sortant de Langres et marchant à sa rencontre, auront pu l'arrêter vers Amage, avant qu'il ait eu le temps d'entrer chez les Lingons par *Port-Abucin* (Port-sur-Saône) pour aller ensuite chez les Éduens.

Une autre opinion, qui réunit un certain nombre de partisans, voit Amagetobrige à Pontailler, ancienne station romaine placée au confluent de la Saône et de l'Oignon. Ils produisent les mêmes arguments que les amis de Moigte-Broye. Nous venons d'y répondre.

Le nom de Pontailler n'a d'ailleurs aucun rapport avec

celui d'Amagetobrige, tandis que celui d'Amage le reproduit dans sa partie la plus essentielle ; reste la finale *briga*, rappelant le pont qui existe sur la Brenchain, rivière qui passe dans cette localité.

Mais ce qui milite encore en faveur d'Amage, ce sont les marais dont cette commune est entourée; c'est le vaste *tumulus* qui existe sur son territoire, d'où l'on exhumait autrefois tant d'ossements humains que le moyen âge y a placé une chapelle pour arrêter ce qu'il regardait comme une profanation de sépultures. Ne serait-ce pas là le champ de repos où furent inhumés les Éduens et leurs alliés défaits par Arioviste ?

Nous prions nos lecteurs de se rappeler Amagetobrige et la voie gauloise allant de Strasbourg à Autun, que nous venons de signaler.

Nous avons maintenant à dire quel était le tiers de la Séquanie dont le chef germain avait obtenu la concession. Ce territoire devait se composer de la haute Alsace, depuis Bâle jusqu'à Schélestadt; car la basse Alsace, ayant appartenu partie aux Séquanes, partie aux Médiomatrices, avait été cédée, dit Strabon, aux *Tribocci*, peuples germains qui s'y étaient établis : Μετὰ δὲ τοὺς Ἑλουηττίους Σηκοανοὶ και Μεδιοματρικοί κατοικοῦσι τὸν Ῥῆνον, ἐν οἷς ἵδρυται Γερμανικον ἔθνος περαιωθὲν ἐκ τῆς οἰκείας, Τριβοκχοί.

Le même auteur (lib. IV) et César ne citent que cette nation entre le Rhin et les Vosges; car les Rauraci, les Némètes, les Vangions et les Caracates n'étaient pas encore passés sur la rive gauche du fleuve.

Arioviste, roi germain, dut arriver d'abord chez les Tribocci, ses anciens sujets, et s'étendre ensuite sur les terres que lui concédèrent les Séquanes, c'est-à-dire sur celles de la haute Alsace se prolongeant jusqu'aux sources du Doubs. Il serait difficile de lui assigner d'autres cantons.

C'était à Bâle que passaient les Harudes qui, à l'arrivée de César, demandaient un autre tiers de la Séquanie. Leurs

bandes occupaient déjà la partie du territoire située entre le Rhin et Mandeure, d'où elles partaient pour faire des excursions jusque chez les Éduens.

Arioviste était fixé depuis quatorze ans dans ses nouveaux États; c'est donc à tort que l'auteur allemand, M. Auguste de Goëler, le fait résider dans le Wurtemberg. Ce chef, dans ce cas, eût-il dit à César qu'il n'aurait jamais *songé à passer le Rhin* si les Gaulois ne l'en eussent prié; qu'il avait *quitté son pays et ses proches* sur les grandes espérances dont on l'avait flatté; que les *terres qu'il occupait dans la Gaule* lui avaient été données volontairement, et que s'il avait battu les Gaulois (à Amagetobrige), c'est qu'ils l'avaient attaqué : *Transisse Rhenum sese non sua sponte, sed rogatum et accersitum a Gallis, non sine magna spe domum propinquosque reliquisse : sedes habere in Gallia ab ipsis concessas?*

Nous croyons qu'il résidait chez les Tribocci, vers *Argentoratum* (Strasbourg), à l'extrémité de l'antique voie de Langres à cette ville, puisque les messagers de César purent aller deux fois conférer avec lui, mission difficile s'il eût demeuré dans le Wurtemberg. Il ne devait même pas être très-éloigné de Bingen, car on craint que son armée ne soit renforcée de celle des Suèves réunie sur les bords du Rhin, d'où elle menaçait le pays des Trévires. Il était même depuis longtemps dans cette contrée, puisqu'il y avait appris la langue gauloise par suite d'une longue pratique : *qua multa jam Ariovistus longinqua consuetudine utebatur.*

Après les plaintes des députés de la Gaule, il parut honteux à César que les Éduens, amis de la république, fussent réduits en esclavage par les Germains et obligés de leur donner des otages, ainsi qu'aux Séquanes. Rome était, d'ailleurs, intéressée à empêcher les peuples d'outre-Rhin de s'établir dans la Séquanie, qui n'était séparée de la Pro-

vince que par le Rhône : *præsertim quum Sequanos a Provincia nostra Rhodanus divideret.*

Il envoya des députés à Arioviste pour lui demander une entrevue dans un lieu situé à égale distance des positions qu'ils occupaient : *in aliquem locum medium utriusque.* Ils durent suivre, en quittant Langres, la voie de Toul, de Nancy et de Saverne, c'est-à-dire celle que nous prendrions aujourd'hui; car les Gaulois ont eu le mérite de découvrir dans leurs montagnes toutes les issues dont nous avons trouvé bon de nous emparer. Cette voie n'était pas la plus courte, mais elle faisait éviter les difficultés que l'on rencontrait sur celle de Luxeuil, de Remiremont et de Rambervillers.

Le chef germain répondit à ces députés que si César désirait lui parler, c'était à lui de venir le trouver, car il ne jouirait d'aucune sécurité sur les terres des Romains qu'à la tête de ses forces, et ne pouvait les réunir qu'avec beaucoup de peines et de dépenses. Il exagérait les difficultés, puisque nous allons bientôt le voir à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes.

César, à la réception de ce message, renvoya les mêmes députés près d'Arioviste; il resta donc, en attendant leur retour, un certain temps chez les Lingons, pendant lequel il contracta une alliance solide avec eux, et, rapprochement singulier, nous voyons un siècle plus tard le chef lingon Sabinus, si connu par le dévouement de sa femme Éponine, se repaissant, dit Tacite, de la chimère d'une alliance glorieuse, parce que sa bisaïeule avait plu à César du temps de la guerre des Gaules et qu'on avait parlé de leur adultère : *proaviam suam divo Julio, per Gallias bellanti, corpore atque adulterio placuisse.* (*Hist.*, lib. IV.)

Les députés de César avaient mission de dire à Arioviste qu'il n'attirât plus de Germains dans la Gaule, qu'il rendît les otages des Éduens et qu'il ne commît aucune hostilité contre les alliés du peuple romain. Il répondit qu'il avait usé du droit de la victoire, que les Éduens étaient soumis à un

juste tribut, que jamais il ne rendrait leurs otages, et que si les Romains se rangeaient de leur côté ils pourraient apprendre à leurs dépens ce que vaut une nation invincible qui depuis quatorze ans n'a pas couché sous un toit : *qui intra annos quatuordecim tectum non subissent*. Ils n'étaient donc que campés dans le pays qu'ils occupaient, ne s'y livrant à aucun travail d'agriculture et ne vivant que de rapines aux dépens des peuples qui les avaient accueillis.

Dans le temps où cette réponse était transmise à César, des messagers éduens et trévires vinrent lui porter plainte : les Éduens, de ce que les Harudes (peuples de Constance), appelés au nombre de vingt-quatre mille par Arioviste, passaient le Rhin (à Bâle) et portaient la désolation dans leur pays; les Trévires, de ce que les cent cantons des Suèves, réunis sur la rive droite du même fleuve, essayaient de le traverser. La suite prouvera qu'ils étaient sur le territoire des Ubiens, probablement entre Bingen et Coblentz, à la frontière orientale des Trévires. Nous continuerons notre analyse jusqu'à la fin de la campagne, avant d'entrer dans les explications qu'elle comporte.

César, craignant la jonction des Suèves à l'armée germaine, comprit qu'il n'avait pas de temps à perdre pour commencer ses opérations : *Maturandum sibi existimavit ne, si nova manus Suevorum cum veteribus copiis Ariovisti sese conjunxisset, minus facile resisti posset.*

Il quitte ses campements et marche à grandes journées contre Arioviste : *magnis itineribus ad Ariovistum contendit*. Il faisait sa troisième étape : *quum tridui viam processisset*, lorsqu'il apprit que le roi germain était sorti depuis trois jours de ses États : *triduique viam a suis finibus processisse*, et se dirigeait sur *Vesontio* (Besançon), ville principale des Séquanes : *quod est oppidum maximum Sequanorum.*

Jugeant qu'il fallait mettre tout en œuvre pour le prévenir, il marche jour et nuit, entre dans cette place et y met

garnison : *Huc Cæsar magnis diurnis nocturnisque itineribus contendit.*

Pendant le peu de jours : *paucos dies*, qu'il y resta pour régler ce qui concernait les vivres et son armée, la frayeur s'empara de l'esprit des soldats, auprès desquels les Gaulois et les marchands avaient exagéré la valeur et la haute taille des Germains. Les amis que César avait amenés de Rome demandèrent eux-mêmes à se retirer. Ses principaux officiers disaient qu'ils n'appréhendaient pas la bataille, qu'ils craignaient plutôt la difficulté des chemins et la profondeur des forêts qui s'opposeraient au transport des vivres : *Non se hostem vereri, sed angustias itineris et magnitudinem silvarum quæ inter eos atque Ariovistum intercederent, aut rem frumentariam ut satis commode supportari, posset timere dicebant.*

Voyant une consternation si générale, César leur dit, pour les rassurer, que ces peuples avaient toujours été battus par les Romains, même par les Helvétiens, et que, s'ils avaient vaincu les Gaulois à Amagetobrige, c'est qu'ils s'étaient tenus constamment dans leurs marais et n'avaient attaqué leurs adversaires qu'après qu'ils se furent dispersés, ayant désespéré de pouvoir combattre.

Il ajouta qu'il avait pourvu aux vivres, que les Séquanes, les Leuci et les Lingons lui en fourniraient : *hæc sibi esse curæ : frumentum Sequanos, Leucos, Lingones subministrare;* que la moisson était prête, qu'ils jugeraient eux-mêmes que les chemins n'étaient pas si difficiles, et qu'il était résolu de partir dès le lendemain avant le jour, afin de voir de suite si la crainte l'emporterait chez eux sur le devoir; qu'il était toutefois assuré que la dixième légion ne l'abandonnerait pas et qu'il en ferait sa cohorte prétorienne. Cette allocution produisit un changement surprenant sur les esprits, et tous lui dirent qu'ils le suivraient partout.

Après avoir reçu leurs excuses et s'être informé des chemins près de l'Éduen Divitiacus, il résolut, pour mener son

armée par une route découverte, de faire un détour de 40 milles (58 kilomètres) et partit dès le lendemain dès trois heures du matin, comme il l'avait dit : *Et itinere exquisito per Divitiacum..... ut millium quadraginta circuitu locis apertis exercitum duceret, de quarta vigilia uti dixerat profectus est.*

Il marche pendant six jours, et le septième, comme il était en route, ses éclaireurs lui donnent la certitude que l'armée des Germains est à 24,000 pas (35 kilomètres) de lui : *Ab exploratibus certior factus est Ariovisti copias a nostris millibus passuum quatuor et vigenti abesse.*

Arioviste, ayant eu connaissance de son arrivée, lui envoya dire qu'il acceptait une entrevue alors qu'il pouvait le faire sans danger. César y consentit et la fixa à cinq jours plus tard. Arioviste demanda qu'ils ne se fissent accompagner que de cavalerie l'un et l'autre, protestant qu'il ne viendrait qu'à cette condition. César, qui ne se fiait pas trop aux escadrons gaulois, fit monter leurs chevaux par la dixième légion, sur laquelle il comptait le plus pour en être secouru en cas de besoin. Si toute la légion, composée de quatre à cinq mille soldats, était montée, l'escorte se composait donc d'un pareil nombre de cavaliers. Il est surprenant que l'armée romaine n'ait pas eu parmi les siens assez d'escadrons pour faire un pareil service et que tant de gens de pied se soient trouvés aptes à faire l'office de cavaliers, transformation qui fit dire très-plaisamment à un des légionnaires que César leur tenait plus qu'il ne leur avait promis, puisqu'au lieu de les faire prétoriens il les faisait chevaliers.

L'entrevue eut lieu dans une grande plaine, sur un tertre assez élevé, également éloigné des deux camps : *Planities erat magna, et in ea tumulus terreus satis grandis, hic locus æquo fere spatio ab castris utrisque aberat.* Pendant que César exposait ses griefs à Arioviste, la cavalerie germaine se mit à charger celle des Romains. La conférence fut

rompue et César alla rejoindre les siens, qui n'en montrèrent que plus d'ardeur et plus d'envie de combattre.

Deux jours après, Arioviste lui demanda une nouvelle entrevue. Il ne crut pas devoir s'y rendre ni envoyer aucun de ses lieutenants. Il se contenta d'expédier Valérius Procillus, le même qui lui avait servi d'interprète près des Éduens Divitiacus et Dumnorix. Procillus, fils de Caburus, souverain magistrat des *Helvii* (lib. VII), était un jeune Gaulois distingué, parlant également bien la langue des Romains, celle des Celtes et celle des Germains. On lui adjoignit Mettius, qui avait droit d'hospitalité près d'Arioviste. Celui-ci, les voyant arriver, leur demande ce qu'ils viennent faire dans son camp et les fait mettre aux fers, puis il part et vient s'établir au pied d'une montagne, à 9 kilomètres de César. Le lendemain il défile devant l'armée romaine et prend position à 3 kilomètres derrière elle, afin de lui couper les vivres venant du pays des Séquanes et des Éduens : *Uti frumento commeatuque, qui ex Sequanis et Æduis supportaretur, Cæsarem intercluderet.*

César rangea pendant cinq jours de suite ses troupes en bataille devant son camp. Arioviste se contenta d'escarmoucher avec sa cavalerie. Le général romain, voyant qu'il allait manquer de vivres, alla se poser à 600 pas au-dessous de lui et travailla à s'y retrancher.

Cet ouvrage terminé, il y laissa deux légions et ramena les quatre autres au premier camp. Le jour d'après, il sortit avec toute son armée, offrit la bataille à l'ennemi, qui la refusa. Les Romains ne furent pas plus tôt rentrés dans le petit camp que les Germains les attaquèrent sans succès. Le lendemain, César marche avec toutes ses légions contre leur position. Ceux-ci, composés de *Harudes*, de *Marcomans*, de *Vangions*, de *Tribocci*, de *Némètes*, de *Sedusii* et de *Suèves*, se mettent en ligne par ordre de nation et s'entourent de leurs chariots, d'où leurs femmes leur ten-

daient les bras en passant, et, toutes échevelées, les exhortaient à ne pas les livrer aux Romains.

César mit un légat et son questeur à la tête de chaque légion pour les rendre témoins de la valeur de chacun : *Cæsar singulis legionibus singulos legatos et quæstorem præfecit, uti eos testes suæ quisque virtutis haberet.* Ce passage est remarquable, en ce sens qu'il indique une nouvelle création dans la hiérarchie militaire des Romains. Jusqu'à cette époque la légion n'avait pas été mise sous les ordres d'un même chef. Six tribuns placés à sa tête la commandaient à tour de rôle. Désormais le tribun ne sera plus qu'un chef de cohorte.

Ces arrangements pris, César commence l'attaque par l'aile droite, qui lui paraît la plus faible. Il fond sur l'ennemi qui, de son côté, en vient aux mains si rapidement qu'on n'a pas le temps de lancer le javelot. On le jette à terre et l'on met l'épée à la main. Les Germains se serrent en un gros bataillon pour soutenir le choc. Les Romains se lancent sur eux, rompent et mettent en déroute leur aile gauche, mais leur droite presse vivement les légionnaires par son grand nombre. Le jeune Crassus arrive avec la cavalerie pour les dégager.

Le combat se trouvant rétabli, l'ennemi tourna le dos sur tous les points, s'enfuit et ne s'arrêta qu'au Rhin, qui était à 50 milles environ (75 kil.) du champ de bataille : *Omnes hostes terga verterunt, neque prius fugere destiterunt quam ad flumen Rhenum millia passuum ex eo loco circiter quinquaginta pervenerint.*

Quelques-uns se sauvent à la nage ou sur des nacelles. Le roi germain est du nombre de ces derniers. Le reste, poursuivi par la cavalerie romaine, est taillé en pièces : *reliquos omnes equites consecuti nostri interfecerunt.* Deux femmes d'Arioviste y périssent.

César, qui poursuivait la cavalerie germaine, eut la satisfaction de rencontrer son interprète Valérius Procillus qu'on

emmenait lié de trois chaînes et de le délivrer : *In ipsum Cæsarem hostium equitatum persequentem incidit.* Procillus lui apprit qu'on avait tiré trois fois au sort, en sa présence, pour savoir si on le ferait brûler sur-le-champ ou si l'on remettrait son supplice à un autre temps. On trouva aussi Mettius et on le ramena.

Les Suèves abandonnèrent les bords du Rhin aussitôt qu'ils eurent appris la défaite de l'armée germaine. Les Ubiens, dont ils avaient envahi le territoire, profitant de leur terreur, les poursuivirent et en tuèrent une grande partie : *Domum reverti cœperunt, quos Ubii, qui proxime Rhenum incolunt, perterritos insecuti, magnum ex his numerum occiderunt.* Ce n'est donc pas sans raison que nous les avons placés chez les Ubiens et prêts à fondre sur le territoire des Trévires.

Ce grand succès obtenu, César ramena ses légions en quartiers d'hiver chez les Séquanes : *in hiberna in Sequanos deduxit;* c'est-à-dire qu'il quitta les terres concédées aux Germains sur les bords du Rhin (la haute Alsace), rentra chez les Séquanes, où il laissa son armée sous le commandement de Labiénus.

Ce récit est esquissé à grands traits, et César laisse mille choses à deviner depuis son départ de Langres. Pour s'en rendre compte, il convient de rechercher d'abord par quel côté de ses États Arioviste sortit pour aller de Strasbourg à Besançon : il aurait pu en sortir par Belfort ou par les Vosges. Par les Vosges, il suivait la route antique de Rambervillers, de Remiremont, d'Amage, de Luxeuil et d'Autun. La route de Nancy et de Toul aurait peut-être été plus facile, bien que plus longue, s'il eût été dans son plan d'entrer chez les Leuci et chez les Lingons, mais il est à croire qu'il voulut éviter l'armée romaine et atteindre Besançon, d'où il pourrait, selon les événements, entrer chez les Éduens ou se retirer en Germanie.

S'il se fût engagé entre le Rhin et les Vosges, il serait entré

dans l'*oppidum* des Séquanes avant les légions, puisque depuis trois jours il avait dépassé ses propres frontières, que l'on doit placer de ce côté vers Belfort, lorsque César eut connaissance de sa pointe sur Besançon. Pourtant Beatus Rhenanus met le champ de bataille sur le territoire de Saint-Apollinaire, à une lieue du Rhin, et fait traverser le fleuve à l'armée germaine, près de Bâle, sur la foi d'un interprète grec qui a employé le mot *quinque* au lieu de *quinquaginta* avant les mots *millia passuum*.

Cette leçon ne peut convenir; car Plutarque, copiste de César, ne l'a pas suivie, et Orose, qui écrivait quatre siècles plus tard, porte cette distance à 50 milles. Cinq milles ne peuvent être admis par cette autre raison que César parle comme d'une chose surprenante de la fuite non interrompue des Germains jusqu'au fleuve : *neque prius fugere destiterunt... quam ad flumen pervenerunt*, tandis que rien ne serait plus naturel qu'ils eussent fait une lieue 1/2 d'un seul trait. Le mot *pervenerunt* n'indique-t-il pas d'ailleurs un assez long parcours exécuté pour arriver au but? Celse, scoliaste de César, le comprenait ainsi, puisque, après avoir parlé de la déroute des Germains, il dit : *Usque ad ripam Rheni fuga perpetua fuit*. Une fuite continue ne peut s'appliquer à une distance qui n'aurait été que de 7 kilomètres.

D'autres placent la rencontre des deux armées à l'est de Mulhouse, sur le territoire de Cernay. Sur ce point, Arioviste n'aurait pas été à trois jours de marche de ses États, et Cernay est à 5 lieues du Rhin, distance trop longue ou trop courte, soit qu'on admette celle de l'un ou l'autre texte.

M. de Golbéry choisit Arcey, près Montbéliard (1), et fait fuir les Germains sur Vieux-Brissac. Son opinion est-elle mieux fondée que les précédentes ? Elle peut l'être quant à la distance qu'il fait parcourir arbitrairement aux troupes d'Arioviste après leur défaite pour arriver aux 50 milles de

(1) *Supplément aux antiquités d'Alsace.*

l'historien, mais elle ne l'est pas quant à celle d'Arcey au Rhin, vers Bâle, puisqu'il n'y a pas plus de 7 à 8 lieues entre ces deux points, et que le champ de bataille était, d'après le texte, à 75 kilomètres du Rhin.

Nous ajouterons que, la distance de Besançon à Arcey n'étant que de 15 lieues, il n'aurait pas été nécessaire à César, partant avant le jour de l'*oppidum* des Séquanes, de faire sept étapes pour gagner Arcey. A la vérité, M. de Golbéry, voulant obéir aux exigences du détour que dut faire l'armée romaine, la conduit dans la vallée de l'Oignon et la fait passer par Cromary et Montbozon, c'est-à-dire qu'il lui attribue un supplément de 12 kilomètres à peine, au lieu des 60 (40 milles) mentionnés dans les *Commentaires*.

Serait-ce enfin entre Besançon et Montbéliard qu'auraient existé ces grandes forêts, ces chemins étroits dans lesquels les officiers romains craignaient de s'égarer et de manquer de vivres?

La route de Besançon à Montbéliard et Belfort a toujours été ouverte et praticable. Ne sait-on pas que près de Montbéliard existait Mandeure, fort établissement gaulois, et peut-on croire que la nation qui possédait peut-être plus de chariots que toutes les autres nations voisines manquât d'une route commode pour communiquer de cet *oppidum* à sa principale cité?

Saint-Apollinaire et Montbéliard nous paraissent hors de cause, car Arioviste n'aurait pas eu la pensée de s'engager entre le Rhin et les Vosges, ni César celle d'aller l'atteindre au delà de Colmar. S'il en eût été ainsi, comment ce dernier aurait-il pu compter, eu égard à l'obstacle des montagnes, sur les vivres des Lingons et des Leuci?

Que nous jetions maintenant nos regards à l'ouest des Vosges en nous demandant si Arioviste n'est pas sorti par la frontière occidentale de ses États pour prendre la route de Rambervillers, qu'il avait déjà suivie, et sur laquelle existaient ses anciennes positions d'Amagetobrige, nous croyons

à cet itinéraire, et, pour en démontrer l'exactitude, nous avons besoin de jeter un regard en arrière et de suivre César depuis le moment où il quitta le territoire des Lingons pour aller au-devant d'Arioviste et revenir à Besançon.

En quittant *Antumnacum* (Langres), il projetait nécessairement d'aller combattre le chef germain vers Strasbourg, où ses messagers l'avaient laissé. Il dut prendre la route de Toul, qu'ils avaient suivie; car, s'il se fût engagé sur celle de Besançon, ville qui n'est qu'à 20 lieues de Langres, il ne lui aurait pas fallu *faire d'abord trois étapes à grandes journées et marcher ensuite jour et nuit pour s'y rendre.*

Il pouvait donc être à 20 ou 24 lieues de Langres, sur la voie de Toul, passant par *Mosa* (Meuvy), *Noviomagus* (Neuchâteau) et *Solimaraca* (Soulosse), lorsqu'il apprit qu'Arioviste, au lieu de l'attendre dans ses États, en était sorti et marchait sur Besançon. Si le chef germain eût pris, lui aussi, la route de Toul, il aurait rencontré César, et les deux armées en seraient venues aux mains; il y a donc lieu de croire qu'il avait suivi la voie des Vosges conduisant directement à Besançon par Luxeuil, Vesoul, et qu'il pouvait être à Rambervillers lorsque César eut connaissance de sa marche.

Ce dernier ne juge pas à propos de faire une conversion sur sa droite pour l'atteindre dans les montagnes. Il connaît les projets du chef germain sur *Vesontio* et préfère rétrograder pour le devancer dans cette place. Arioviste avait 30 lieues à parcourir sur la route directe de Vesoul; César en avait près de 40, en suivant l'antique voie de Neufchâteau, la Marche, Jussey, Seveux (*Segobodium*), où existait un pont sur la Saône; mais, s'il marche nuit et jour, il pourra devancer l'armée ennemie, qui avait à traverser des montagnes et des bois.

Il paraît qu'Arioviste, renseigné sur la marche de César, s'arrêta en route et reprit son ancienne position d'Amage-

tobrige (1) pour y attendre l'armée romaine. Il en connaissait les marais, les dispositions topographiques; il y avait battu les Éduens et leurs alliés; il devait essayer du prestige que son ancien champ de bataille pouvait exercer sur l'esprit des siens.

César, rendu à Besançon, projeta d'aller joindre Ariovisto, qui ne s'empressait pas de venir le trouver. Il avait de grands bois et de mauvais chemins devant lui; aussi les objections de ses officiers n'ont trait qu'à ces deux difficultés et non aux montagnes, preuve qu'Arioviste en était sorti.

Pour éviter ces bois, César se met en marche sous la conduite de l'Éduen Divitiacus, qui devait être mieux renseigné sur la route allant de son pays à *Argentoratum* que sur celle qui serait passée par Colmar. Le choix de ce guide ferait seul présumer qu'il ne prit pas cette dernière voie. Nous le ferons donc aller de *Vesontio* à Gray, et même un peu plus loin, dans le pays lingon, si c'est nécessaire, pour venir ensuite traverser la Saône au *Port-Abucin* de l'Itinéraire, maintenant Port-sur-Saône, où il pouvait recevoir par bateaux les blés qui lui arrivaient du pays éduen et de la Séquanie. Ce détour lui faisait précisément faire 12 à 15 lieues de plus que s'il fût passé par Vesoul.

De Port-Abucin il suivait la voie de Langres à *Luxovium* (Luxeuil) et marchait sur cette dernière ville, lorsqu'il acquit la certitude : *certior factus est*, par ses éclaireurs qu'Arioviste se trouvait à 35 kilomètres environ de lui. Qu'on

(1) C'est l'opinion de M. Walckenaer. Nous l'avions adoptée sans nous douter que nous marchions d'accord avec lui. Cependant, pour que notre conviction fût parfaite, nous avions eu recours à l'obligeance du savant M. Mand'heux, président de la Société d'émulation d'Épinal, pour avoir des renseignements sur la topographie du territoire de Luxeuil, lorsque la notice de M. Gravier, insérée dans les Mémoires de l'académie de Besançon (1845), nous a épargné toutes recherches ultérieures. C'est-à-dire que nous admettons les deux plus grands faits qu'elle relate : l'existence d'*Amagetobrige* à deux lieues de Luxeuil, et la défaite d'Arioviste dans le même endroit.

remarque bien les mots : *certior factus est :* ils prouvent qu'avant de quitter *Vesontio* on lui avait dit dans quels parages Arioviste s'était arrêté. Sans cela, il n'eût pas fait un détour si considérable pour le joindre, au risque de ne plus le trouver si celui-ci eût continué sa route sur Besançon.

Le camp d'Arioviste, situé à l'est de Luxeuil, à 2 kilomètres d'Amage, sur la montagne où existe le petit village de Langle, était gardé par de vastes marais voisins de la rivière de Brenchin, qui coule dans la plaine.

Cette plaine commence à 5 kilomètres du camp germain et se termine du côté de Baudoncourt.

César, ayant continué d'avancer, se retrancha le septième jour de sa marche sur la colline qui s'étend jusqu'aux bois de Mandron et finit à Provenchères. Son retranchement, portant encore le nom de *Camp-de-César*, existe en face de Villers-lès-Luxeuil, à 4 lieues de celui d'Arioviste. Ce n'était que le *prætorium* de la castramétation qui couvrait toute la colline.

Arioviste quitta sa position (d'Amagetobrige) et vint s'établir au pied d'une montagne située à 9 kilomètres du camp romain.

Le tertre assigné au rendez-vous doit être le plateau qui domine le Brenchin, occupé par un des faubourgs de Luxeuil.

Arioviste, voulant retrancher à César les vivres venant du pays éduen et de la Séquanie, défila dès le lendemain devant l'armée romaine et vint s'établir sur le territoire de Meurecourt. Cette manœuvre contraignit César à gagner son nouveau camp, qui se voit encore dans la plaine, à 500 mètres environ du premier.

Qu'on remarque bien qu'il n'est plus question ici de vivres venant de chez les Lingons et les Leuci. Ils devaient être interceptés depuis plusieurs jours par la cavalerie d'Arioviste ; il n'en aurait pas été de même si les deux armées se fussent rencontrées du côté de Montbéliard, car les blés fournis par ces deux nations seraient aussi bien parvenus au

camp romain que ceux envoyés par les Éduens et les Séquanes.

C'est entre le faubourg de Luxeuil et Meurecourt que se donna la bataille. On y exhume tous les jours des ossements humains, témoignage muet de cette grande et mémorable défaite des Germains.

Les restes de leur armée prirent la fuite et gagnèrent sans s'arrêter le Rhin, qui était à 75 kilomètres environ du champ de bataille.

César les poursuivit avec ses légions. Il était à la tête de la cavalerie lorsqu'il eut le bonheur de délivrer lui-même son envoyé Procillus. S'il ne mentionne aucun obstacle provenant de chemins étroits et de montagnes, c'est que l'ennemi, au lieu de s'en retourner du côté où il était venu, suivit la route antique signalée pour la première fois par M. E. Clerc, de Besançon, laquelle passait par Baudoncourt, Lantenot, Châlons-Villars, Belfort, Altkirch et Saint-Louis.

On comprend, depuis la découverte de cette voie, que sous Julien les Germains aient pu se rendre de *Basilia* (Bâle) à Langres seulement en quatre jours de marche.

César se trouvait alors près du Rhin, sur les terres que les Séquanes avaient concédées à Arioviste; aussi dit-il qu'il ramena son armée en Séquanie.

Ses six légions durent se porter sur Montbéliard, d'où quatre d'entre elles allèrent fonder près du Doubs le camp de Baume-les-Dames et celui d'Orchamps, devenu l'ancienne station de *Crustina.*

Quant au campement des deux autres, et à défaut de données historiques positives, nous suivrons la tradition qui a existé de tout temps à Luxeuil, à savoir qu'après la poursuite des Germains Labiénus vint occuper l'enceinte dans laquelle César s'était retranché avant la bataille, et qu'on lui doit même la découverte des eaux thermales qui ont fait la réputation de la contrée. Nous serions d'autant moins surpris de l'exactitude de cette tradition que *Luxovium* a toujours été

sous le régime impérial un point stratégique fortifié pour arrêter les Germains.

César était allé en Italie pour y tenir les états. C'est à peu près ce qu'il dira à la fin de chaque campagne, sans indiquer la ville où se réunissait cette assemblée. Nous trouvons dans Suétone (1) que c'était à Ravenne, antique cité fondée par les Thessaliens et conquise deux cent trente-quatre ans avant Jésus-Christ par Rome, qui en avait fait la capitale de la Cisalpine.

(1) *In Cæsaris vit.*

LIVRE DEUXIÈME

DEUXIÈME CAMPAGNE

LIVRE DEUXIÈME

DEUXIÈME CAMPAGNE

GUERRE CONTRE LES BELGES. — SOUMISSION DES SUESSIONES, DES BELLOVACES ET DES AMBIANI. — DÉFAITE DES NERVII, RUINE ENTIÈRE DES ATUATES

(Avant J.-C. 57. — An de Rome 697)

Les succès de César firent craindre aux Belges d'être attaqués aussitôt après la soumission des Celtes. Ils se concertèrent pour la défense commune, levèrent des troupes et s'entre-donnèrent des otages.

César, ayant appris cet état de choses par Labiénus, quitta l'Italie avec deux nouvelles légions et vint rejoindre celles que nous avons laissées chez les Séquanes. Il y en eut alors huit dans la Gaule. Il dut prendre la voie qu'il avait déjà suivie pour se rendre chez les Ségusiaves lors de sa première campagne. De *Lugdunum* à *Vesontio*, sa route était tracée par Mâcon, Châlons-sur-Saône, Pontoux (*Fons Dubis*) et Orchamps (*Crucinia*).

Il mande aussitôt aux *Senones* (de Sens) et à ceux de la

frontière des Belges (les *Tricasses*, peuples de Troyes) de lui donner avis de ce qui se passait chez leurs voisins. Tous lui répondirent que les Belges levaient des troupes auxquelles un rendez-vous était assigné. Sur cette nouvelle, il arrête d'aller chez eux dans douze jours : *quin ad eos duodecimo die proficisceretur*. En attendant il amasse des vivres : *re frumentaria provisa,* puis il se met en route et arrive environ quinze jours après sur les terres des Belges, c'est-à-dire chez les *Catalauni* : *diebusque circiter* XV *ad fines Belgarum pervenit*. Il est évident qu'il ne lui fallait pas quinze jours pour aller de Besançon à Châlons-sur-Marne (*Durocatalaunum*), c'est pourquoi nous croyons qu'il passa par Bibracte (Autun), y séjourna quelque temps et en partit avec les auxiliaires éduens, que nous allons bientôt voir avec lui chez les Rhèmes.

Ces derniers, le voyant arriver plus tôt qu'ils ne l'attendaient, lui dépêchent Iccius et Antebrogius, personnages éminents du pays dont les noms se voient sur plusieurs médailles celtiques, pour lui dire que, n'ayant pas pris part au complot des autres nations, ils sont prêts à lui livrer des otages, à le recevoir dans leurs *oppida,* et à lui fournir des blés et les autres choses dont il aurait besoin : *frumento ceterisque rebus juvare*. Ces autres choses étaient, comme nous le verrons bientôt, des auxiliaires qu'ils mirent à la la garde de leurs places.

César apprit, en même temps, que tous les autres Belges étaient sous les armes et avaient attiré dans leur parti les Germains de la rive gauche du Rhin : *Germanosque qui cis Rhenum incolunt,* c'est-à-dire ceux qui s'étaient fixés dans le pays des Trévires; qu'ils étaient tous si animés que les Rhèmes n'avaient pu détacher de cette ligue les *Suessiones* (de Soissons), leurs frères, qui vivaient sous les mêmes lois et ne formaient avec eux qu'un même corps d'état.

Ils ajoutèrent que les Belges descendaient, pour la plupart, de ces Germains qui avaient passé le Rhin, et qu'ils étaient

les seuls que les Cimbres et les Teutons n'avaient osé attaquer; que leurs forces leur étaient d'autant mieux connues qu'ils savaient ce que, dans leur assemblée, chacun s'était engagé à fournir pour cette campagne; que les *Bellovaces* (1), les plus guerriers, les plus nombreux et les plus puissants d'entre eux, pouvant réunir un contingent de cent mille hommes, en avaient offert soixante mille d'élite et demandaient le commandement de toute l'armée; que les *Suessiones* (2), possédant un pays très-fertile où avait régné Divitiacus, prince le plus puissant des Gaules et possédant un royaume chez les Bretons, avaient alors pour roi Galba, auquel était dévolu le commandement de toutes les troupes; qu'ils étaient maîtres de douze villes et promettaient cinquante mille hommes à la confédération; les *Nervii* (3) autant, les *Atrebates* (4) quinze mille, les *Ambiani* (5) dix mille, les *Morini* (6) vingt-cinq mille, les *Menapii* (7) neuf mille, les *Caletes* (8) dix mille, les *Velocasses* et les *Veromandui* (9) autant, les *Atuates* (10) vingt-neuf mille, enfin les *Eburons* (11), les *Condrusi* (12), les *Cæresi* (13) et les *Pæmani* (14), tous peuples d'origine germanique, ensemble quarante mille hommes. L'ennemi pouvait donc en opposer aux légions trois cent mille, si tous étaient réunis.

(1) Peuples du Beauvoisis.
(2) Peuples du Soissonnais.
(3) Peuples du Hainaut.
(4) Peuples de l'Artois.
(5) Peuples d'Amiens.
(6) Peuples du Boulonnais.
(7) Peuples de la Gueldre.
(8) Peuples de Caux.
(9) Peuples de Rouen et de Saint-Quentin.
(10) Peuples de Namur.
(11) Peuples de Liége.
(12) Peuples du Luxembourg.
(13) *Idem.*
(14) *Idem.*

César exhorta les Rhèmes à persévérer dans leur alliance avec les Romains, et voulut qu'ils lui envoyassent pour otages leur sénat et les enfants des principaux du pays. Toutes ces choses furent exécutées le même jour : *quæ omnia ab his diligenter ad diem facta sunt*, preuve qu'il se trouvait près de *Durocortorum* (Reims), leur principal *oppidum*.

Nous entrons dans une phase qui a toujours exercé la sagacité des antiquaires. Il convient d'en donner l'analyse complète avant d'arriver aux déductions qui en découlent.

Devant tant d'ennemis qui s'approchaient, César représenta à Divitiacus, commandant l'armée éduenne probablement enlevée de Bibracte, qu'il était nécessaire, pour faire diversion, qu'il allât avec ses troupes attaquer et ravager le territoire des Bellovaces. On remarque pour la seconde fois le contingent des éduens parmi les légions. Cette voie dans laquelle ils étaient entrés fut le principe de leur alliance constante avec les Romains.

Bientôt César apprend par les Rhèmes et ses éclaireurs que l'armée ennemie vient à sa rencontre, et qu'elle n'est même pas très-éloignée. Il se hâte de traverser la rivière d'Aisne, située, dit-il, à l'extrême frontière des Rhèmes, et y établit son camp : *Flumen Axonam, quod est in extremis Rhemorum finibus, exercitum transducere maturavit, atque ibi castra posuit.*

S'il passe sur la rive droite de l'Aisne, c'est que les Belges s'y trouvaient nécessairement : *ad se venire*. Il dut donc les y attendre dans une bonne position. Celle qu'il choisit était telle que la rivière défendait un des côtés de son camp : *Quæ res, et latus unum castrorum ripis fluminis muniebat*, de sorte que ce camp couvrait tout ce qui était en deçà, et pouvait recevoir en toute sécurité les blés venant de chez les Rhèmes et de chez leurs voisins.

Il y avait un pont sur la rivière. Il y plaça un poste et laissa de l'autre côté T. Sabinus avec six cohortes : *In eo*

flumine pons erat. Ibi præsidium ponit et in altera parte fluminis Q. T. Sabinum legatum cum VI *cohortibus relinquit.* Il fit élever autour de son retranchement un rempart de douze pieds de haut, près duquel courait un fossé de dix-huit pieds de profondeur.

A huit mille pas de ce camp (3 lieues kilométriques) était *Bibrax,* ville des Rhèmes : *Ab ipsis castris oppidum Rhemorum, nomine Bibrax, aberat millia passuum* VIII. Les Belges l'attaquent avec impétuosité après être sortis de leur chemin : *Id ex itinere magno impetu Belgæ oppugnare cœperunt.* Cette place était évidemment en dehors de la voie que suivait l'armée ennemie, car si elle eût été sur la voie même César se serait servi de l'expression *posita in via,* comme il le fait (lib. VII) au sujet de *Noviodunum.* Les assiégés soutiennent leurs efforts avec peine, car les Belges, dit l'historien, attaquent les places à la manière des Celtes qui, après les avoir environnées de troupes, lancent de toutes parts des pierres contre les murs pour en chasser les défenseurs, puis, se couvrant de leurs boucliers, en rompent les portes et en sapent les murailles : *portis succedunt, murumque subruunt.* La nuit seule mit fin à l'assaut.

Iccius, qui commandait la garnison et qui s'était bravement conduit, envoya dire à César qu'il ne pouvait plus tenir s'il n'était secouru. Sur cet avis, le général romain fit partir, vers minuit, sous la conduite des députés de ce même Iccius, un corps d'archers numides et crétois et des frondeurs des îles Baléares. Ce secours releva le courage des assiégés et ôta aux assiégeants l'espérance de prendre la place.

Les Belges conservent encore quelque temps leur position, et, *après avoir ravagé les campagnes des Rhemi,* brûlé aussi loin qu'ils peuvent aller leurs bourgades et leurs maisons, se dirigent tous du côté du camp romain : *Itaque paulisper apud oppidum morati, agrosque Rhemorum depopulati, omnibus vicis ædificiisque quo adire poterant incensis, ad castra Cæsaris cum omnibus copiis contenderunt.*

Ils n'y sont pas plus tôt arrivés qu'ils s'établissent à moins de deux mille pas de distance (3 kilomètres) des légions. On pouvait juger, par la fumée de leurs campements, qu'ils occupaient une étendue de près de trois lieues.

César résolut d'abord de ne point combattre; leur grand nombre et l'opinion qu'on avait de leur valeur l'en détournaient. Tous les jours il se contentait de tenter de nouvelles escarmouches. Lorsqu'il vit que les légionnaires ne leur cédaient en rien, il choisit, pour y ranger son armée en bataille, un lieu convenable qui existait devant le camp. *La colline*, dit-il, *sur laquelle posait ce camp* était un peu élevée au-dessus de la plaine et offrait, en face de l'ennemi, autant de largeur qu'il en fallait pour y déployer les légions. Ses deux flancs étaient escarpés; elle se renflait un peu sur le devant et s'inclinait en pente douce vers la plaine : *Quod is collis, ubi castra posita erant, paululum ex planitie editus, tantum adversus in latitudinem patebat quantum loci acies instructa occupare poterat, atque ex utraque parte lateris dejectus habebat, et in fronte leniter fastigiatus paulatim ad planitiem redibat.*

Le camp, venons-nous de voir, était sur une colline peu élevée qui devait commencer à l'Aisne, puisque l'un de ses côtés s'appuyait contre cette rivière. On ne voyait à la surface ni montagne ni vallée, seulement la partie située en face de l'ennemi s'élevait légèrement avant de s'incliner vers la plaine.

Ayant remarqué que l'espace existant devant le camp pouvait recevoir ses légions en bataille, César fit conduire à droite et à gauche de cette terrasse un fossé d'environ quatre cents pas (600 mètres), à l'extrémité duquel il établit un *castellum* où il plaça des machines de guerre, craignant que l'ennemi n'enveloppât ses deux ailes : *Ab utroque latere ejus collis, transversam fossam obduxit circiter passuum* CD, *et ad extremas fossas castella constituit, ibique tormenta collocavit, ne, quum aciem instruxisset, hostes, quod tantum*

multitudine poterant, a lateribus suos pugnantes circumvenire possent.

Il est évident que ces fossés ne protégeaient que les deux parties latérales de la ligne de bataille, et que si l'on n'exécuta pas le même travail en arrière, c'est que l'un des boulevards de l'enceinte militaire en tenait lieu.

Ces choses achevées, il laissa deux légions composées de jeunes soldats à la garde du camp et fit déployer les six autres sur le devant : *pro castris.* L'ennemi, imitant ces dispositions, se mit en ligne de combat.

Il y avait un petit marais entre les deux armées : *Palus erat non magna inter nostrum atque hostium exercitum.* On attendait, des deux côtés, que l'une ou l'autre le passât pour commencer l'attaque avec plus d'avantage. La cavalerie escarmouchait en attendant. César, après un succès obtenu par la sienne, fit rentrer ses troupes dans le camp.

Cette manœuvre fut cause que l'ennemi changea de tactique. Il s'approcha de l'Aisne et s'efforça de la faire passer à gué par une partie des siens, qui avaient ordre d'attaquer, s'ils le pouvaient, le fort que gardait Sabinus, de détruire le pont, ou au moins de ravager les campagnes des Rhèmes, qui fournissaient des vivres aux Romains : *eo consilio ut, si possent, castellum cui præerat Q. Titurius legatus expugnarent, pontemque interscinderent; sin minus, agros Rhemorum popularentur.*

César, prévenu de ce trait d'audace par Sabinus, traverse le pont avec sa cavalerie, les archers numides, et se dirige du côté de l'ennemi. Il repousse et tue le plus grand nombre de ceux qui sont déjà sur la rive gauche.

Les Belges confondus, voyant que tout allait leur manquer, qu'ils n'avaient pu s'emparer de Bibrax, ni traverser l'Aisne, *ni piller les Rhemi*, et que Divitiacus allait entrer avec les Éduens sur les terres des Bellovaces, prennent la résolution de se retirer chacun chez eux, se promettant de mutuels secours s'ils étaient attaqués.

Ce parti bien arrêté, ils abandonnent leur camp, vers neuf heures du soir : *secunda vigilia*, sans garder aucun ordre et en faisant beaucoup de bruit, de sorte que leur retraite ressemblait plutôt à une fuite qu'à la marche ordinaire de gens de guerre.

César retint ses troupes retranchées, crainte de surprise ; mais, connaissant la vérité, il lança au jour : *prima luce*, toute sa cavalerie contre eux, et ordonna à Labiénus de la suivre avec trois légions. Ces troupes atteignirent l'arrière-garde ennemie et la poursuivirent longtemps. Tandis qu'elle tenait ferme et se défendait vigoureusement, ceux qui la précédaient, se voyant éloignés du péril et n'étant retenus ni par la nécessité ni par aucun ordre, rompirent leurs rangs et cherchèrent leur salut dans la fuite. Les cavaliers et les légionnaires ne firent que tuer tant que le jour dura. Vers le coucher du soleil, ils s'arrêtèrent et revinrent au camp.

César, voyant que les Belges s'enfuyaient, ne songea plus qu'à les attaquer dans leur propre pays ; aussi, dès le lendemain, avant qu'ils fussent revenus de leur étonnement et se fussent ralliés, il se porta chez les Suessions, voisins des Rhèmes, et, après une marche qu'il qualifie de *grande journée*, il arriva devant *Noviodunum* (Soissons), leur ville principale : *et, magno itinere confecto, ad oppidum Noviodunum contendit.*

Tel est le récit de César, que nous allons expliquer pendant qu'il fera le siége de *Noviodunum*. Nous essaierons d'indiquer sa marche depuis *Durocortorum* (Reims) jusqu'à l'Aisne, le lieu où il campa sur le bord de cette rivière et l'emplacement très-contesté de Bibrax. Commençons par rechercher celui du camp romain.

Les villages de la rive droite de l'Aisne ont tous la prétention d'avoir possédé ce camp et n'en montrent aucune trace. M. de Saulcy, dans un article de la *Revue européenne* (juin 1859), prétend l'avoir découvert sur une montagne située à un quart de lieue au nord-est de Pont-Arcy, oubliant

qu'il devait être sur une simple colline ou massif peu élevé, touchant immédiatement à l'Aisne, ne présentant à la surface aucune solution de continuité, s'élevant seulement un tant soit peu avant de s'incliner vers le marais. Il y a loin de ces faits topographiques à ceux qui s'appliquent à la haute montagne dont parle M. de Saulcy, existant à un kilomètre de l'Aisne et à l'extrémité d'une petite plaine.

L'historien, d'ailleurs, ne dit-il pas : *Flumen Axonam, quod est in extremis Rhemorum finibus, exercitum transducere maturavit*, « César passa l'Aisne, qui était à l'extrême frontière des Rhèmes, » sans désigner sur quel point? Ce texte est clair. Qui croirait pourtant que, dans l'intérêt de sa découverte, le même savant le traduise ainsi : « César fit passer l'Aisne à son armée, au point où cette rivière coule à l'extrême frontière du pays des Rhèmes? »

Cette version est peu académique, et César ne dit rien de tout cela. Mais M. de Saulcy a besoin de donner au mot *extremis* une toute autre signification que la plus naturelle, puisqu'il prétendra bientôt que l'Aisne ne coulait pas à l'extrême frontière du pays des Rhèmes, c'est-à-dire ne lui servait pas de limite septentrionale. Il lui faut d'avance préparer ses batteries, torturer le texte cité et trouver de l'emploi au gênant *extremis*, en établissant le camp romain là où cette rivière *entrait* seulement chez les *Rhemi*.

Sanson, d'Anville et Napoléon Ier le placent à Pontavert; nous adoptons *a priori* les mêmes parages, c'est-à-dire le territoire de Chaudardes, qui n'est qu'à 2 kilomètres à l'ouest de Pontavert, et l'on verra que ce n'est pas sans raison. En effet, après avoir parlé de ses conférences avec les Rhèmes, non loin de leur *oppidum*, César arrive sans transition à son passage de l'Aisne. Il devait donc s'être approché d'avance de cette rivière par l'antique voie de Reims à Laon, qui traverse Saint-Thierry, Villers-Franqueux, Cormicy, et s'être établi, nous dirons pourquoi, à 4 à 500 mètres de Pontavert, sur la colline des *Blancs-Monts*, qui domine

la plaine. De ce point ses éclaireurs purent aller reconnaître l'armée des Belges, qui n'en était qu'à 6 ou 7 lieues.

Ayant su que les ennemis venaient à sa rencontre : *ad se venire,* il n'a pas besoin de se porter plus avant; aussi se retranche-t-il dans une bonne position, de l'autre côté de la rivière qui gardait les derrières de son camp : *Quæ res et latus unum castrorum ripis fluminis muniebat.*

Il la franchit, selon nous, à Pontavert. En effet, le mot *ver* signifiant rivière en langue gauloise, et *aver* étant le même nom qu'*Elaver* (l'Allier), on peut présumer que le pont qui existe en ce lieu, et qui a conservé jusqu'à nos jours sa terminaison celtique, a dû succéder à celui que traversa l'armée romaine.

César dit qu'il posa (*ponit*) un poste près du pont et laissa (*relinquit*) sur l'autre partie de la rivière Sabinus avec six cohortes. Qu'on remarque bien la différence de sens qui existe entre ces deux mots latins : *ponit* signifie qu'il établit un poste pour garder le pont après l'avoir traversé; *relinquit,* qu'il laissa Sabinus sur les Blancs-Monts, dans le retranchement qu'on venait de quitter et qui ne touchait à coup sûr pas à la rivière, autrement il eût gardé le pont, et l'on n'aurait pas eu besoin d'y placer un poste.

Le lieu où campa César doit être cherché à l'ouest du pont, sur la colline de Chaudardes. A la vérité, les faits archéologiques n'abondent pas sur ce terrain, l'un des mieux cultivés du pays. Peut-être des fouilles exécutées avec intelligence feraient-elles distinguer les terres qui furent remuées à l'endroit où existèrent les fossés; peut-être aussi un œil exercé pourrait-il s'aider de la végétation, présentant toujours quelque chose d'anormal sur un sol fertile qui a été profondément bouleversé. Il est toutefois certain qu'on ne trouve pas plus de restes de travaux militaires sur ce plateau que sur tout autre point de la rive droite de l'Aisne.

A défaut de ces renseignements, nous aborderons les faits topographiques qui s'adaptent mieux à la colline de Chau-

dardes qu'à celle de Pontavert, eu égard à la description des *Commentaires*. En effet, celle de Chaudardes, qui commence à 200 mètres du Ployon et s'étend jusqu'au pied de Cuiry, est protégée par l'Aisne et par un marais qui la couvre circulairement au nord, depuis Beaurieux jusqu'aux environs de Guignicourt. Le plateau présente assez d'espace pour avoir pu recevoir l'armée romaine, et l'on remarque, du côté du marais, la terrasse un tant soit peu relevée sur laquelle les six légions durent être mises en bataille.

L'endroit voisin du marécage où la cavalerie romaine en vint aux mains avec celle de l'ennemi existe sur le territoire de Presles, en latin *Prœlium*.

Mais ce qui peut faire disparaître tous les doutes, ce sont les Blancs-Monts, sur lesquels se voit une partie du retranchement de Sabinus, et où il a été trouvé des jugulaires de casque en bronze et divers autres objets antiques. La forme circulaire qu'affecte ce retranchement a toujours fait dire, dans le pays, que c'était un cirque romain (1).

Les Belges, déconcertés de leurs revers, se décidèrent à franchir l'Aisne. Ce ne put être à l'ouest du camp romain, entre Maizy et Œuilly, car d'où était Sabinus il n'aurait pu voir ce qui se passait sur ce point. Leur dessein étant d'ailleurs d'aller détruire le pont, il leur aurait fallu côtoyer la rivière, passer sous les yeux des soldats du camp, et César aurait été de suite informé de leur manœuvre. Nous préférons, avec ceux qui connaissent le pays, leur faire traverser l'Aisne à la Pescherie, après avoir exécuté vers l'est, par la Chapelle-aux-Bois, une marche que les accidents de terrain devaient dérober à l'armée romaine. Sabinus pouvait seul les voir des hauteurs où il était; il avertit César, qui traversa le pont, les atteignit sur la rive gauche et les repoussa en leur faisant essuyer de grandes pertes.

(1) Notes de M. Fromage, très-intelligent instituteur à Pontavert.

Il ordonna de les poursuivre le lendemain, et, après une marche forcée : *magno itinere,* il arriva devant *Noviodunum* (Soissons). S'il eût fait plusieurs longues étapes, il aurait dit : *magnis itineribus. Magno itinere* indique qu'il n'en fit qu'une seule d'une dizaine de lieues. Or, comme il n'y a que 6 lieues de Pont-Arcy à Soissons, une marche ordinaire lui aurait suffi pour s'y rendre ; il faut donc qu'il soit parti de Pontavert afin que son étape puisse être qualifiée de *grande journée.* Il est regrettable que M. de Saulcy n'ait pas prévu cette objection.

Si César ne mentionne la rencontre d'aucun ennemi sur sa route, c'est qu'il suivit la rive gauche de l'Aisne, en passant par Maizy, Vieil-Arcy et Braine, pour atteindre *Noviodunum.*

Il nous reste à parler de Bibrax, *oppidum* existant à 8 milles ou 3 lieues kilométriques du camp romain. La découverte de cette place ne nous paraît pas d'une excessive difficulté, si l'on veut bien s'en tenir à la lettre des textes et ne pas les défigurer.

M. de Saulcy prétend l'avoir découverte dans le camp de Saint-Thomas, situé au-dessous de Laon. Il y a une telle incohérence entre le placement de Bibrax à Saint-Thomas et celui du campement romain à Pont-Arcy que l'on comprend à peine qu'elle n'ait pas sauté aux yeux du savant académicien. Quoi ! César aurait su que l'ennemi suivait la route de Laon à Reims, et il serait allé lui barrer le chemin à Pont-Arcy ? Ç'eût été tout bonnement lui livrer le pays des Rhèmes, d'où il recevait ses provisions de blé.

D'autres ont vu Bibrax à Bievre, dans le Laonnais, à Fismes et à Braine (1). Nous ne combattrons pas autrement leur opinion qu'en exposant la nôtre.

César vient de dire qu'il traversa l'Aisne, qui est à

(1) Probablement à cause de l'analogie qui existe entre les noms de Braine et de *Bibraæ*, sans remarquer que Braine ou *Brennacum*, selon Grégoire de Tours, signifie *Villa du Brenn*, c'est-à-dire du chef gaulois, d'où l'on doit conjecturer que les rois francs remplacèrent en ce lieu les chefs des Suessions.

l'extrême frontière des Rhèmes : *flumen Axonam, quod est in extremis Rhemorum finibus*. Or, le Laonnais, situé au delà de cette rivière, n'appartenait pas aux Rhèmes; donc il ne faut pas aller chercher Bibrax, ville rémoise, dans ces parages.

Sanson attribue le Laonnais aux Suessions, sans en dire la cause; l'abbé Belley est d'opinion contraire; mais, lorsqu'il a voulu chercher leurs douze *oppida*, il a été obligé de prolonger arbitrairement leur territoire jusqu'aux abords de la Seine (1). Nous préférons nous ranger du côté de Sanson; car si l'on retranchait la contrée de Laon du Soissonnais, que resterait-il à ce dernier, que César dit si puissant, maître de douze villes et pouvant fournir cinquante mille hommes à la confédération? Il ne serait pas plus grand que l'Amiénais, qui n'en envoya que dix mille.

Si l'on rejette, d'un autre côté, la division politique de Guillaume le Breton (*in vit. Phil. Aug.*) lorsqu'il prolonge le Soissonnais jusqu'à Troyes et Auxerre, on doit admettre avec lui que cette contrée s'étendait, au nord, jusqu'à Noyon et à Laon.

On nous objectera que le Laonnais devait appartenir aux Rhèmes, car (selon Flodoard) il dépendait de leur diocèse métropolitain : *Rhemensis parrochiæ*, lorsque saint Remi l'en détacha pour l'ériger en évêché suffragant. N'avait-on pas déjà distrait de la métropole rémoise la majeure partie du Soissonnais, qui appartenait pourtant aux Suessions du temps de César?

Les évêques de Reims englobèrent d'abord le territoire de plusieurs nations pour former leur diocèse métropolitain. Plus tard ils en détachèrent certaines portions pour y établir des évêques suffragants. Prétendra-t-on que ces parties détachées appartenaient primitivement aux Rhèmes, parce

(1) Dissertation sur l'état ancien des habitants du Soissonnais.

qu'elles provenaient du démembrement de leur circonscription métropolitaine?

A ces arrangements diocésains dont on cherche à tirer parti nous opposerons celui qui eut lieu, cinquante ans plus tard, entre les fils de Clotaire, lors du partage de la monarchie des Francs : Sigebert eut le royaume de Reims, Chilpéric celui de Soissons : *cathedramque Suessonias* (Greg. Tur., lib. IV). Or, le Cointe et Pagi ont prouvé jusqu'à l'évidence que Laon faisait partie du royaume de Soissons.

Que nous arrivions à la bataille de Bouvines, ne voit-on pas dans Guillaume le Breton que l'évêque Robert de Laon se réunit, lui et ses vassaux, aux chevaliers du Soissonnais et non à ceux du pays de Reims?

Le Laonnais n'a-t-il pas fait postérieurement partie du Parisis avec le Soissonnais; ne devra-t-on pas accorder à ces divisions politiques, conformes au texte de César, beaucoup plus d'autorité qu'à celle qui résulte de la création du diocèse de Laon?

Nous demanderons maintenant pourquoi M. de Saulcy place Bibrax à Saint-Thomas dans le Laonnais, à 8 milles de l'Aisne, quand César dit simplement qu'elle était à 8 milles de son camp : *Ab ipsis castris oppidum Rhemorum, nomine Bibrax, aberat millia passuum* VIII? Cette différence d'interprétation est énorme, car, d'après le texte, Bibrax peut avoir aussi bien existé sur le bord de l'Aisne que partout ailleurs.

Ce sera donc sur cette véritable frontière des Rhèmes que nous la placerons, et dans un lieu où elle aura pu être attaquée par les Belges venant de Samarobrive. Son nom n'indique-t-il pas, d'ailleurs, qu'elle existait sur les bords d'une rivière, puisque *briva* ou *bibra* signifie pont en langue celtique, et la finale *ax* ou *arx* que ce pont était sur la rivière *Axona*, ou conduisait à la citadelle : *arx*?

Quelle est maintenant la ville située à 3 lieues de Pontavert dont l'emplacement s'accorde avec le texte de l'historien?

C'est, dirons-nous, Pont-Arcy, devant laquelle M. de Saulcy place si malheureusement le camp romain. En effet, César, conférant avec le Rhème Iccius, venu à sa rencontre, dut s'entendre avec ce chef sur les moyens de défendre son propre pays. Il prend l'Aisne pour base de ses opérations; Iccius devra donc se placer sur la même ligne et occuper la forteresse qui se trouve à l'extrémité du territoire rémois et garde la route d'Amiens à Reims. Ce sera précisément sur cette antique voie que défileront les Belges venant de la contrée des Ambiani. M. Prioux, né à Braine et connaissant parfaitement les antiquités de son pays, l'a étudiée et nous a fait voir, sur une délicieuse carte du Soissonnais rédigée par lui, qu'elle traversait Noyon, Neuville-sur-Marigny, l'Ange-Gardien, le Chemin-des-Dames, la ferme de Fromont et Moussy, d'où elle arrivait à peu de distance de Pont-Arcy.

L'ancienneté de cette place est incontestable. On y voit encore les culées d'un pont antique formées de grosses pierres brutes, et certaines traces de travaux militaires du même temps, à la base de ses murailles.

Pont-Arcy n'est pas sur une colline comme la plupart des *oppida* gaulois; aussi son emplacement convient-il au siége que décrit César. L'ennemi l'entoure immédiatement, tente d'en forcer les portes et d'en saper le mur, genre d'attaque qui n'aurait pu convenir pour une place située en l'air et dans les conditions topographiques où se trouve l'enceinte du vieux Laon. Si les Belges l'assiègent *de leur route* ou en sortant de leur route : *ex itinere*, c'est qu'ils ne veulent rien laisser derrière eux qui puisse les inquiéter, leur projet étant d'aller combattre l'armée romaine.

Il nous reste à déduire quelques arguments finaux qui prouveront, d'une part, que Bibrax était à Pont-Arcy, de l'autre, que la frontière septentrionale des Rhèmes se terminait à la rivière d'Aisne. Si, en effet, Bibrax eût été à Bievre ou au vieux Laon, comment les archers envoyés au secours de la place auraient-ils pu s'y rendre à travers l'armée des

Belges? Cette difficulté disparaît s'ils vont à Pont-Arcy par la rive gauche de la rivière, puisque l'ennemi campe sur la rive droite.

Si le Laonnais eût appartenu aux Rhèmes, les Belges auraient évidemment traversé les terres de ces derniers pour se rendre d'abord à Bievre, ensuite à Pontavert. Pourquoi César ne signale-t-il leurs ravages chez les *Rhemi* que quand ils entourent Bibrax et se portent au loin sur leurs terres : *quo adire poterant*. Cette phrase serait exacte s'ils assiégeaient Pont-Arcy, première place frontière des Rhèmes; elle sera un non-sens relativement à Bievre ou au vieux Laon, puisque l'armée belge aurait pu dévaster le Laonnais ou les terres des Rhèmes, selon nos contradicteurs, aussi bien avant comme après le siége de l'*oppidum*.

Autre argument du même ordre : lorsque l'armée belge, battue devant le camp de Chaudardes, tente de passer l'Aisne, César ne dit-il pas qu'elle projetait, dans le cas où elle ne pourrait ni repousser Sabinus ni détruire le pont, de s'en dédommager en pillant les terres des Rhèmes : *sin minus, agros Rhemorum popularentur*? Elle n'y était donc pas avant d'avoir passé la rivière.

Ainsi se termina, contre les Belges, cette mémorable campagne, objet de tant d'appréciations diverses. Nous les avons toutes consultées, ne cherchant que la vérité, et non des armes pour soutenir avec opiniâtreté des idées nouvelles et préconçues. Aucune ne nous ayant satisfait, nous proposons de placer, pour la première fois, Bibrax à Pont-Arcy, prenant toutefois l'engagement de nous soumettre aux décisions de la science si notre jugement nous a fait défaut.

Revenons à la suite des opérations de la campagne, c'est-à-dire au siége de *Noviodunum*. César, ne pouvant s'emparer d'emblée de cette place, à cause de la hauteur du mur et de la largeur du fossé, s'y retranche, fait ses appproches à la faveur de mantelets, et prépare tout ce qui est nécessaire pour un assaut. Pendant la nuit suivante, une foule de

Suessions, qui avaient abandonné leur armée et pris la fuite, rentrent dans l'*oppidum* : *Interim omnis ex fuga Suessionum multitudo in oppidum proxima nocte convenit.* César attaquait donc la place du côté où il était venu et ne l'avait pas encore investie, puisque les fuyards purent s'y introduire à son insu.

Ceux de la place, bientôt effrayés des travaux romains, envoient des députés pour se rendre. Ils obtiennent leur pardon à la prière des Rhèmes, après avoir livré leurs armes et des otages, parmi lesquels se trouvaient les deux fils du roi Galba.

De *Noviodunum*, César mena son armée chez les Bellovaces : *exercitum in Bellovacos duxit.* C'était le début de l'attaque qu'il méditait contre les confédérés.

Pour atteindre leur *oppidum*, une route existait depuis Soissons jusqu'à Beauvais; c'était celle qui a précédé la voie romaine passant, selon Walckenaer, par Champlieu (1), Verberie et Pont-Sainte-Maxence (*Latanobriga*). César la suit et marche sur *Bratuspantium*, où les Bellovaces s'étaient renfermés avec tout ce qu'ils possédaient : *qui quum se suaque omnia in oppidum Bratuspantium contulissent.* Il est clair que cet *oppidum*, comme tous ceux des Belges, était une espèce de place forte, ou plutôt un refuge établi sur une montagne à contours escarpés, possédant une mince bourgade, mais dont l'enceinte présentait pourtant assez de développement pour recevoir les populations voisines avec leurs approvisionnements et ce qu'elles avaient de plus précieux. Nous parlerons plus en détail des *oppida* gaulois dans le VIIe livre, lorsqu'il sera question d'*Alesia*.

César ne se trouvait plus qu'à 7 kilomètres de *Bratuspantium*, lorsque des vieillards qui en étaient sortis vinrent lui dire que tous se rendaient, ne voulant pas lutter contre le peuple romain. Il s'en approcha tout près, et comme il y

(1) Cette route porte, près de Champlieu, le nom de *Chaussée-de-Brunehaut*.

établissait son camp : *castraque ibi poneret,* des enfants et des femmes se pressèrent sur la muraille, les mains jointes, pour lui demander la paix : *pueri mulieresque ex muro, passis manibus, pacem a Romanis petierunt.* Ils l'obtinrent par l'entremise de l'Éduen Divitiacus, qui représenta à César que les auteurs de la guerre s'étaient enfuis dans l'île des Bretons. Ces derniers s'entendaient donc déjà avec les mécontents de la Gaule pour l'insurger contre le pouvoir qui voulait absorber la nationalité de tous les peuples.

On a agité la question de savoir où était *Bratuspantium* : les uns la placent à Beauvais, d'autres aux environs de Breteuil, dans la vallée de Saint-Denis, où l'on a recueilli des médailles gauloises et des débris romains, près du lieu nommé *le Catelet*, situé sur une montagne fortifiée dans les temps antiques. Il est probable que ce lieu n'a été qu'une station protégée par un simple *catelier*, et qu'il faut chercher la véritable cité des Bellovaces à Beauvais même, devant laquelle César établit le premier camp romain qui ait existé dans le Beauvoisis : camp de passage qu'on ne retrouve plus et qu'il occupa seulement un jour ou deux pendant qu'il traitait avec ceux de la place.

Ces peuples étaient très-puissants, aussi en exigea-t-il six cents otages et toutes les armes renfermées dans l'*oppidum.*

Il marcha ensuite contre les *Ambiani*, qui se soumirent sans délai et livrèrent leurs armes et des otages : *Ab eo loco in fines Ambianorum pervenit, qui se suaque omnia sine mora dediderunt.* Nous traduisons *suaque omnia* par armes et otages; c'est, en effet, ce qu'avaient remis ceux de *Bratuspantium*, autrement on ne saurait trop s'expliquer ce qu'auraient livré les Ambiani.

Il y a aussi nécessité de faire venir César jusqu'à *Samarobrive* (Amiens), car ce n'est pas en chemin et avec le peuple des campagnes qu'il aurait pu traiter. Toute transaction n'a dû avoir lieu que sous les murs du principal *oppidum* et avec les chefs du pays. Il établit, dit-on, son

camp sur l'emplacement de la citadelle d'Amiens, camp qu'il vint réoccuper lorsqu'il passa un quartier d'hiver à Samarobrive.

Nous supposons même qu'il resta plusieurs jours en ce lieu, mûrissant l'expédition qu'il méditait contre les Nerviens (1) (peuples de Bavay et de Cambray), et que ce fut là qu'après s'être enquis de leur naturel et de leurs mœurs : *quorum de natura moribusque quum quæreret*, il sut qu'ils interdisaient l'entrée de leur pays aux marchands, n'usaient pas de vin ni de tout ce qu'ils croyaient propre à énerver et à porter atteinte à leur courage; que, fiers et belliqueux, ils blâmaient les autres Belges de s'être soumis; qu'ils ne lui enverraient pas de députés et n'accepteraient aucune condition de paix : *neque ullam conditionem pacis accepturos*. Or, pour que les traités faits par les autres peuples avec César aient été connus des Nerviens et que la nouvelle de leur désapprobation lui soit parvenue, il faut nécessairement qu'il ait passé plusieurs jours à Samarobrive.

La soumission des Ambiani étant complétement opérée, il résolut d'entrer chez les Nerviens, dont les terres confinaient à celles des Ambiani : *Eorum fines Nervii attingebant*.

Ce texte doit être pris à la lettre. Les Ambiani avaient donc, à l'époque de la conquête, une langue de terre courant entre le pays des *Atrebates* (Arras) et celui des *Veromandui* (Saint-Quentin), c'est-à-dire entre Fins et le Catelet, laquelle touchait au Cambresis vers Englancourt et Vaucelles. Il est utile d'être fixé sur ce point, qui doit bientôt éclairer

(1) Ils étaient bornés, à l'occident, par l'Escaut, ayant pour voisins les Atrébates et les Ménapiens, au nord, par le Rupel et la Dyle, qui les séparait des Ménapiens, à l'est, par une ligne partant des sources de la Dyle et passant par Charleroi et Chimay.

Le grand *pagus* des Nerviens comprenait plusieurs *pagi minores* que César attribue aux Centrons, Grudiens, Levaciens, Pleumosiens et Gordiniens. Il est difficile de préciser leur position, car il n'a pas été longtemps question de ces *pagi*.

les mouvements de l'armée romaine. Continuons notre analyse jusqu'à la fin de la campagne.

César quitte aussitôt Samarobrive, et, après trois jours de marche sur le territoire des Nerviens, il apprend de ses prisonniers que la Sambre n'est qu'à 10,000 pas romains (15 kilomètres) de son camp : *Quum per eorum fines triduo iter fecisset, inveniebat ex captivis Sabim flumen ab castris suis non amplius millia passuum* x *abesse;* que les Nerviens campent de l'autre côté de la rivière avec les Atrébates et les Véromandui, leurs voisins : *trans id flumen omnes Nervios consedisse, adventumque ibi Romanorum exspectare una cum Atrebatibus et Veromanduis, finitimis suis.* Ici M. Walckenaer nous paraît avoir fait un contre-sens, puisqu'il interprète (tome Ier, p. 479) que les Atrébates étaient voisins des Véromandui. Ce voisinage, grammaticalement parlant, se rapporte aux Nerviens. César n'a-t-il pas dit explicitement que les terres de ces derniers touchaient à celles des Ambiani? Donc, elles séparaient les Véromandui des Atrébates.

Il sut en même temps que ces trois peuples réunis sur la Sambre allaient être bientôt rejoints par les *Atuates* (de Namur), et qu'ils avaient entassé leurs femmes et leurs vieillards dans un lieu que des marais rendaient inaccessible à une armée : *Exspectari etiam ab his Aduaticorum copias atque esse in itinere; mulieres, quique per ætatem ad pugnam inutiles viderentur, in eum locum conjecisse, quo propter paludes exercitui aditus non esset.*

Sur cet avis, il détache quelques officiers avec des éclaireurs pour aller choisir un lieu propre à camper sur le bord de la rivière. Quelques Gaulois nouvellement soumis et incorporés dans ses troupes allèrent, de nuit, avertir les Nerviens de l'ordre dans lequel marchait l'armée romaine, et leur conseillèrent d'attaquer la première légion qui arriverait au camp, parce qu'elles marchaient à une grande distance l'une de l'autre, séparées par quantité de bagages : *quum*

prima legio in castra venisset, reliquæque legiones magnum spatium abessent. Ils ajoutèrent que, cette légion battue, les bagages pillés, les autres n'oseraient tenir ferme. Le conseil fut trouvé d'autant meilleur que, de tout temps, la force des Nerviens consistait en infanterie, parce que, voulant empêcher leurs voisins de venir les piller avec leur cavalerie, ils avaient coupé leur pays de ronces et d'arbres entrelacés formant comme un mur qui défendait non-seulement de passer, mais encore de se voir : *ut instar muri hæ sepes munimenta præberent, quo non modo intrari, sed ne perspici quidem, posset.*

César parle ici de tout le pays des Nerviens ; il n'y a donc pas lieu de croire que de son temps la gauche de la Sambre fût plus découverte que la droite, parce qu'il n'en est pas de même aujourd'hui.

Les Romains campèrent sur une montagne qui descendait en pente douce vers la rivière. De l'autre côté, et à 200 pas, en face de leur camp, il y avait une autre montagne d'une pente toute semblable, mais plus basse que la première. Découverte jusqu'au haut, elle était ombragée au sommet d'arbres épais à travers lesquels la vue ne pouvait pas aisément pénétrer. C'était là que les ennemis se tenaient cachés. Il paraissait seulement quelques gardes de cavalerie dans un endroit découvert, le long de la Sambre, qui n'avait en ce lieu qu'environ trois pieds de profondeur : *Fluminis erat altitudo circiter pedum* III.

César s'était fait précéder par sa cavalerie et la suivait avec toutes ses troupes, mais dans un ordre différent que celui dont les Gaulois avaient donné connaissance aux Nerviens. L'ennemi n'étant pas éloigné, il faisait, suivant sa coutume, marcher ensemble six légions. Le bagage de toute l'armée venait après, escorté par les deux autres corps nouvellement levés qui fermaient la marche.

Aussitôt leur arrivée, la cavalerie, les frondeurs et les gens de trait passèrent la Sambre et attaquèrent les cavaliers

ennemis, qui se retiraient, revenaient à la charge sans qu'on osât les poursuivre au delà des lieux découverts.

Alors vinrent les six premières légions, qui se mirent à fortifier leur camp en partageant le travail entre elles : *interim legiones sex, quæ primæ venerant, opere dimenso, castra munire cœperunt*, c'est-à-dire que les soldats furent répartis sur tous les points où devaient passer les remparts du camp.

L'ennemi, embusqué dans les bois, ayant aperçu la tête du bagage romain, signal auquel il devait attaquer, vient tout d'un coup fondre sur la cavalerie des légions et, l'ayant chassée au delà de la rivière sans éprouver de résistance, il la traverse lui-même et fond sur ceux qui étaient occupés à fortifier le camp.

César dut alors pourvoir à tout en même temps, faire sonner la charge, retirer les légionnaires du travail, ranger l'armée en bataille, rappeler ceux qui s'étaient écartés pour aller chercher du bois (devant servir aux palissades). Ces difficultés furent aplanies par l'intelligence des soldats, car ceux qui avaient reçu l'ordre de travailler au camp se trouvèrent avec tous les autres dans les rangs.

César, arrivé à la dixième légion, l'encourage et donne le signal du combat. Il va faire la même exhortation aux autres, qui étaient déjà engagées avec l'ennemi. On avait eu si peu de temps pour se préparer que beaucoup d'officiers combattaient sans leurs insignes, beaucoup de soldats sans leur casque. Aucun ne cherchait sa compagnie ou son drapeau.

Les légions, écartées les unes des autres, ne se voyaient même pas, à cause des broussailles épaisses qui les séparaient. Le général ne pouvait donner d'ordres convenables. Le désordre amena des chances diverses.

La neuvième légion et la dixième, postées à l'aile gauche, se battaient contre les Atrébates, formant par conséquent l'aile droite ennemie. Elles tombèrent sur ce peuple accablé de lassitude et le poussèrent du haut de la montagne jusqu'à

la rivière. Elles le poursuivirent, en firent un grand carnage et passèrent elles-mêmes la Sambre. L'ennemi, revenant à la charge, fut attaqué de nouveau et mis en fuite. Ainsi l'armée romaine se trouva débarrassée des Atrébates.

Au centre, la onzième légion et la huitième, séparées l'une de l'autre, battirent les Véromandui et les précipitèrent jusqu'à la rivière, de sorte que presque tous les ennemis de l'aile gauche et du centre avaient disparu.

Restaient la douzième légion et la septième, tenant l'aile droite et séparées entre elles. Les Nerviens, conduits par Boduognat, leur roi, vinrent les attaquer en masse. Comme elles étaient absolument à découvert (il n'y avait donc ni haies ni arbres de ce côté), l'ennemi les prit en tête et en flanc, tandis qu'une partie de ses troupes allait s'emparer du camp romain situé, par conséquent, à droite de la ligne de bataille.

Le désordre devint alors si grand que la cavalerie des Trévires, qui jouissait pourtant d'une grande réputation de valeur, voyant l'ennemi dans le camp, crut que tout était perdu et prit immédiatement la route de son pays, publiant partout la défaite des Romains, la prise de leur camp et de leurs bagages.

César, après avoir quitté la dixième légion qui avait repoussé et poursuivi les Atrébates, arriva devant la douzième au moment où elle était si chaudement engagée. Tous les drapeaux étaient ensemble, les soldats tellement serrés qu'ils se nuisaient mutuellement. Les centurions de la quatrième cohorte étaient tués, l'enseigne mort, le drapeau pris; les autres cohortes n'étaient pas mieux traitées; Baculus, premier capitaine, avait été percé de tant de coups qu'il ne pouvait se soutenir. Les affaires semblaient désespérées : il n'y avait aucun corps de réserve pour rétablir la bataille.

A cette vue, César, accouru sans bouclier, arrache celui d'un légionnaire des dernières files et se met à la tête des troupes. Il fait desserrer les rangs, afin qu'on puisse s'aider

plus aisément de l'épée. Sa présence ranime l'ardeur du soldat et fait relâcher peu à peu celle de l'ennemi.

Il donne l'ordre à la septième légion de se rapprocher insensiblement de la douzième. Les troupes, ne craignant plus d'être enveloppées, montrent plus de vigueur. Dans le même temps, les deux légions qui escortaient le bagage, ayant appris le combat, doublent le pas et sont aperçues des ennemis qui combattent sur la montagne : *in summo colle ab hostibus conspiciebantur*. (Cette hauteur dominait donc la plaine, puisqu'on put du sommet voir arriver ces deux légions.)

De son côté, Labiénus, maître du camp ennemi situé sur l'autre rive de la Sambre, ayant découvert ce qui se passait à l'aile droite romaine, détache promptement la dixième légion pour secourir les deux qui étaient aux prises, dégager le camp et César lui-même du danger qu'il courait. César ne pouvait avouer en termes plus explicites qu'il devait peut-être le gain de la bataille à Labiénus et la conservation de sa propre vie.

L'arrivée de la dixième légion et des deux autres préposées à la garde du bagage apporta un tel changement que les soldats, même blessés, revinrent au combat appuyés sur leurs boucliers, et que la cavalerie, qui avait fui au commencement de l'action, rivalisa d'ardeur avec les autres corps. L'ennemi, de son côté, faisait des prodiges de valeur, combattait du haut des cadavres amoncelés des siens et renvoyait aux Romains les traits qu'ils lui avaient lancés.

Ce combat ne dura pas plus de deux heures, puisque toute l'armée gauloise arriva à la fois et au pas de course sur les légions, et que César quittait à peine son aile gauche qu'il trouva l'aile droite engagée avec les Nerviens. On se demande comment la dixième légion, placée à l'extrême gauche et ayant traversé la Sambre à la suite des Atrébates, fut précisément celle que Labiénus envoya au secours de la douzième, qui tenait l'extrême droite. La seule explication que

l'on puisse donner, c'est que cette aile droite occupait l'intérieur d'une sinuosité de la rivière, et que les légions qui s'étaient portées dans les camps de l'autre rive contournaient cette sinuosité et se trouvaient toutes à portée de la montagne sur laquelle combattaient la treizième légion et la septième.

On a, selon nous, exagéré l'importance de cette bataille en parlant des suites désastreuses qu'elle aurait pu avoir pour les Romains. Nous ne portons pas le même jugement puisque les Atrébates et les Véromandui furent culbutés dès le premier choc. A la vérité, les corps de l'aile droite eurent à souffrir de l'attaque des Nerviens, qui seuls montrèrent une persistante résolution ; mais César put bientôt les dégager, ayant à sa disposition les quatre légions qui avaient passé la Sambre et les deux arrivées avec les bagages. Sa fortune n'a donc couru nuls dangers. L'aile droite a fait des pertes sensibles, mais elle ne pouvait se heurter impunément contre soixante mille Nerviens. Nous citerons, à cet égard, ce fait qui nous parait concluant : la septième légion avait combattu avec la douzième et partagé les même dangers. Eh bien ! c'est la septième que nous allons voir envoyée par César, après la bataille, pour soumettre les nations voisines de la Loire, preuve qu'elle n'avait pas été si maltraitée qu'on pourrait le croire pendant l'action.

Ce combat fini, où la race et le nom des Nerviens furent presque entièrement éteints : *et prope ad internecionem gente ac nomine Nerviorum redacto*, les femmes et les vieillards placés dans le marais dont nous avons parlé envoyèrent, du consentement de ceux qui avaient échappé au carnage, des messagers à César pour faire leur soumission : *omnium qui supererant consensu, legatos ad Cæsarem miserunt, seque ei dediderunt.*

Ces vieillards et ces femmes avaient dû se grouper en arrière de l'armée gauloise ; car, pour les rejoindre, les fuyards ne se seraient pas hasardés à passer au milieu des

lignes romaines. Quant aux marais, ils devaient être soit du côté de Wattignies, soit entre Maubeuge et Mons; tout cela dépend de la position prise par les Nerviens sur l'une ou l'autre rive de la Sambre, question que nous allons bientôt aborder.

Les députés de l'armée vaincue dirent à César que de six cents sénateurs ils étaient réduits à trois, et que de soixante mille combattants il en restait à peine cinq cents en état de porter les armes. Il y a une exagération manifeste dans ce résultat, puisque nous reverrons bientôt cette nation sur le champ de bataille avec les Éburons. César a écrit sous l'impression de sa victoire; sa relation eût été plus véridique s'il ne l'eût rédigée qu'après la conquête.

Usant de clémence envers ces malheureux qui s'étaient si courageusement battus après avoir traversé une large rivière à bords escarpés : *ausos esse transire latissimum flumen, adscendere altissimas ripas*, il leur rendit leurs terres et leurs *oppida*, défendant aux peuples voisins de les insulter ni de tirer parti de leurs disgrâces.

Il est remarquable qu'il dise (livre VI) que les Nerviens et les Ménapiens n'avaient ni forts ni villes susceptibles d'être défendus : *non præsidium non oppidum quod se armis defenderent*. S'il en était ainsi, quels seraient donc ces *oppida* dans lesquels il permet aux Nerviens de rentrer? C'étaient au moins de misérables villages situés sur des montagnes à bords escarpés et pourvus d'un certain nombre de maisons; autrement, que leur aurait-il rendu?

Il ne parle plus ni des Atrébates ni des Véromandui. Il est probable qu'ils demandèrent à traiter et que ce fut à la suite de leur soumission que Comius fut nommé roi des Atrébates, comme nous le verrons dans les IVe et VIe livres des *Commentaires* : *Atrebatibus regem ibi constituerat*.

Telle est l'analyse exacte du récit de César, récit trop bref, puisqu'il laisse à deviner l'itinéraire de l'armée romaine

depuis son départ de Samarobrive et sur quelle rive de la Sambre elle campa avant d'engager la bataille.

Disons, pour faciliter cette recherche, que de longues couches d'ossements humains trouvés sur la droite de cette rivière, dans les bois de Saint-Remi-Mal-Bâti, que les noms de *Campin* et de *Fosses* que portent plusieurs points de la rive opposée, que des débris de bataille, communs sur tout sol guerrier, indiquent qu'on s'est battu des deux côtés de la Sambre; qu'une armée s'étendait en ligne depuis Bachant jusqu'à Hautmont sur la rive droite, et qu'une autre s'est déployée du côté gauche, sur les terrains du village de Boussières. Cette vérité admise indiquera le point où les légions ont dû tendre après leur départ de Samarobrive.

En s'enquérant des Nerviens, César n'avait pas su qu'ils étaient sous les armes et avaient été rejoints par les Atrébates et les Véromandui. On l'ignorait à Samarobrive, parce que ces trois peuples n'avaient plus de rapports avec les Ambiani depuis que ces derniers avaient traité avec les Romains; parce que, pour aller rejoindre l'armée nervienne sur la Sambre, les Atrébates s'étaient dirigés sur Bavay par Valenciennes, et les Véromandui sur Saint-Remi par Landrecies, de sorte que leur marche s'était opérée loin de la frontière des Ambiani.

En campant sur la droite de la Sambre, entre Bachant et Saint-Remi, les Nerviens se mettaient à portée des Atrébates, des Véromandui, des Atuates, et avaient dans ce lieu l'avantage d'être couverts par la rivière et des bois. Les Véromandui, arrivés par Landrecies, se déployèrent à droite des Nerviens, les Atrébates s'établirent à leur suite, de sorte que ceux-ci formèrent l'aile droite de l'armée, les Véromandui le centre, et les Nerviens l'aile gauche, tous embrassant extérieurement la sinuosité de la Sambre qui étreint le territoire de Boussières.

Nous plaçons donc les Belges sur la droite de la rivière, contrairement à l'opinion de MM. Piérart et Dinaux, qui les

font camper sur la rive gauche, par le seul motif que, dans cette position, ils couvraient leur *oppidum* de Bavay, renfermant leurs richesses, leurs prêtres, les tombeaux de leurs pères et leurs dieux. Ces aperçus ne sont que d'ingénieuses suppositions. En effet, les Nerviens devaient penser que César, venant de Samarobrive, se présenterait sur cette rive. Ils n'avaient, par conséquent, d'autre parti à prendre que de placer cette rivière entre eux et l'armée romaine.

Nous ne comprenons pas non plus que *Bagacum* ait eu dès cette époque l'importance qu'on lui attribue. Du moment où les Nerviens l'ont abandonnée ainsi que tous leurs *oppida* pour placer leurs femmes, leurs enfants et leurs vieillards dans un endroit entouré de marécages, c'était évidemment là que se trouvaient leurs dieux, leurs richesses et leurs affections.

Quant à César, il dut s'avancer du côté où leurs terres étaient contiguës à celles des Ambiani chez lesquels il se trouvait, car ce n'est pas sans motif qu'il a parlé de ce fait géographique. S'il fût passé par Saint-Quentin et Landrecies, sur le territoire des Véromandui, il aurait su de suite que ces derniers étaient allés rejoindre les coalisés ; s'il eût, au contraire, pris la route de Cambray pratiquée chez les Ambiani, il n'aurait pas tardé à connaître la marche des Atrébates sur Bavay.

S'il n'obtint ces renseignements qu'après avoir fait trois étapes chez les Nerviens, et au moment où il se trouvait à 3 lieues 1/2 de la Sambre et du camp des Belges, il faut qu'il soit passé par Péronne et le Catelet, et se soit avancé entre les deux routes suivies par les Atrébates et les Véromandui, c'est-à-dire entre l'Escaut et la Sambre, ayant à sa droite la forêt de Mormal qui lui masquait ce dernier cours d'eau. Il n'apprit donc qu'au dessus du Quesnoy, sur la voie de Soissons à *Bagacum*, que les Belges l'attendaient sur les rives de la Sambre.

Ajoutons que s'il eût atteint cette rivière à Landrecies et en eût suivi le cours jusqu'à Saint-Remi, comme le prétend M. Dinaux, il l'aurait nécessairement reconnue dès son premier jour de marche chez les Nerviens, et n'en aurait pas été à 3 lieues 1/2 lorsqu'on la lui signala pour la première fois.

Pour qu'il s'en trouvât à une telle distance sur la rive droite, il aurait fallu que, partant de chez les Ambiani, il eût fait un détour considérable qui l'aurait conduit à Avesnes, précisément située à 3 lieues 1/2 de la Sambre : marche inexplicable qu'il conviendrait pourtant d'adopter si l'on interprétait dans le même sens que nos contradicteurs le texte que tous ont cité, sans réfléchir aux déductions importantes qui en découlent.

Il n'en sera pas de même si on le fait s'arrêter à 3 lieues 1/2 de cette rivière, sur un point quelconque de la route du Quesnoy à Bavay, d'où il pourra facilement se rendre sur les hauteurs de Boussières. L'agriculture a fait disparaître les traces de son camp, qui ne fut réellement que commencé, mais le souvenir de son existence n'en subsiste pas moins dans les noms de *Campin* et de *Fosses* restés à l'emplacement qu'il occupait.

Après la ruine des confédérés, César devait châtier les Atuates qui s'étaient avancés pour les secourir. Ces peuples, Cimbres ou Teutons d'origine, anciennement laissés au nombre de six mille, à la garde des bagages, sur la rive gauche du Rhin, quand leurs hordes se dirigeaient sur la Province et l'Italie, contraignirent les Éburons, après plusieurs années de guerre, à leur céder une partie de leur territoire que représente assez bien le pays de Namur, et même à devenir leurs tributaires. Ces empiétements continuels empêchent de marquer la ligne de séparation qui existait entre eux et les Éburons. Nous entrevoyons toutefois qu'elle partait de la Meuse, à 2 lieues à l'ouest de Huy, et se dirigeait au nord vers Saint-Tron. Les succès qu'ils

avaient obtenus dans ces contrées les engagèrent à essayer leurs forces contre les Romains.

Mais, dès qu'ils eurent appris la défaite des Nerviens et le désastreux résultat de labataille, ils rebroussèrent chemin pour rentrer chez eux : *hac pugna nuntiata, ex itinere domum reverterunt.* Donc ils étaient sortis du pays de Namur, et, comme ils n'avaient pu suivre de route plus directe pour se joindre aux confédérés que celle de Tongres à Bavay, qui côtoyait la gauche de la Sambre, nous supposons qu'ils arrivaient à la hauteur de Thuin lorsqu'ils apprirent la défaite des Nerviens.

César ajoute que, après avoir résolu de rétrograder, ils abandonnèrent tous leurs *oppida* et leurs forts pour aller se renfermer avec ce qu'ils possédaient dans une seule place merveilleusement fortifiée par la nature : *Cunctis oppidis castellisque desertis, sua omnia in unum oppidum contulerunt.* Il est évident que l'historien ne parle pas ici des seuls Atuates venus au secours des Nerviens, lesquels retournaient chez eux et n'étaient renfermés ni dans des forts ni dans des *oppida.* Il s'agit donc, comme à l'ordinaire, de toute la population du pays, y compris les femmes, les enfants et les vieillards. Or, pour qu'une pareille multitude aille se renfermer dans une place à la suite d'une armée, il faut que cette armée traverse d'abord son propre pays et se dirige sur la frontière opposée à celle d'où elle vient et par laquelle l'ennemi doit entrer.

Nous faisons ces observations, car il y a une infinité de sentiments au sujet de l'*oppidum* dans lequel allèrent se jeter les Atuates. Les uns le placent à Anvers, d'autres à Bois-le-Duc; d'Anville et après lui Napoléon Ier se décident pour Falais, près de la Mehaigne, non loin de Huy. L'opinion la plus généralement accréditée admet la montagne où depuis s'éleva Namur, ou bien la hauteur nommée *Hastedou*, située à une 1/2 lieue de cette ville, à la même distance de la Meuse et de la Sambre.

Si l'on avait reconnu des restes de la contrevallation que César fit exécuter, on serait fixé sur l'emplacement de l'*oppidum*. On ne signale aucun vestige des travaux romains. Comme il faut cependant déterminer cet emplacement et adopter celui qui paraîtra le plus convenable, nous commencerons par mettre hors de cause les localités ci-dessus mentionnées dont la topographie ne s'accorde ni avec les récits du siége ni avec les descriptions de l'historien.

Les deux dernières places se trouvaient d'ailleurs trop au centre du pays, et l'on ne comprendrait pas que les Atuates du nord et ceux de l'est eussent quitté leurs cantons et leurs *oppida* pour venir se réfugier vers Namur, à quelques marches seulement des légions, qui auraient eu le temps d'y arriver avant eux.

M. le général de Goëler a eu le mérite de découvrir, le premier, que l'*oppidum* des Atuates était le mont Falize, mont situé en face de Huy, sur la rive gauche de la Meuse qui le défend du même côté. Cette antique place n'est plus qu'une montagne entourée de roches et de précipices. Sa forme est celle d'un cône renversé, c'est-à-dire qu'elle présente une ligne droite à la base et se rétrécit en s'arrondissant à l'autre extrémité où se trouve la seule avenue fort étroite par laquelle on peut arriver sur le massif.

On remarquera aussi que le nom de Falize rappelle ceux d'Alaise, d'Alise, d'Alais et de Falaise, montagnes alors fortifiées, qui n'étaient autre chose que des *oppida* gaulois.

De son côté, César ne tarda pas à arriver devant la place et à reconnaître les difficultés de l'approche, car elle ne pouvait avoir lieu que par la seule avenue dont nous avons parlé, large d'environ deux cents pas et s'inclinant en pente douce vers la plaine : *una ex parte leniter acclivis aditus.* L'ennemi l'avait fortifiée d'un double mur, soutenu de gros quartiers de pierres et de poutres pointues enfoncées dans le *vallum*.

Les Atuates firent alors plusieurs sorties et livrèrent quelques petits combats; à la fin, ils furent arrêtés par une contrevallation de douze pieds de haut et de quinze mille pieds (quatre mille cinq cents mètres) de longueur, flanquée de forts rapprochés les uns des autres : *postea vallo pedum* XII, *in circuitu* XV *millium crebrisque castellis circummuniti, oppido sese continebant.*

Quand les assiégés virent les approches faites à la faveur de mantelets, la terrasse élevée, et plus loin une tour en construction, ils demandèrent aux Romains, en les raillant du haut de leurs remparts, ce qu'ils voulaient faire d'une si prodigieuse machine, et quelles forces de petits hommes comme eux auraient pour la remuer, car les Gaulois étaient de grande taille et méprisaient les Romains, généralement petits.

Mais, voyant cette tour s'approcher des remparts, ils députèrent vers César pour lui demander la paix. Il la leur accorda en exigeant la remise de leurs armes; il les jetèrent immédiatement dans le fossé et le remplirent jusqu'à la hauteur des murailles. Ils en retinrent cependant plus du tiers, puis, se faisant des boucliers avec de l'osier qu'ils recouvrirent de peaux, ils attaquèrent pendant la nuit les lignes romaines, les croyant moins bien surveillées depuis le traité.

L'alarme ayant été aussitôt donnée par des feux, suivant l'ordre de César, les légionnaires accoururent des forts voisins. Les Atuates se battirent comme des braves qui sont dans le plus grand danger. Leur position était désavantageuse, car on leur lançait des traits des tours et du rempart voisins. On en tua quatre mille. Le lendemain, les portes de l'*oppidum* ayant été forcées sans opposition, César y entra et fit vendre tous ceux qui s'y trouvaient : *sectionem ejus oppidi universam Cæsar vendidit.* Il sut par les marchands qui les achetèrent qu'ils se montaient à cinquante-trois mille, y compris les femmes, les enfants et les vieillards : *Ab*

his qui emerant capitum numerus ad eum relatus est millium LIII. Il ne devait pas y avoir dans ce nombre plus de quinze mille combattants, d'après les supputations que nous avons déjà faites. N'est-on pas surpris de voir tant d'acheteurs d'hommes à la suite des légions, et tant d'hommes se laissant vendre et emmener en captivité comme des troupeaux de bêtes? On les transportait chez des nations éloignées : cause du mélange des races et de l'existence de tant d'idiomes différents dont on retrouve les traces dans certains noms de rivières et de localités. Cependant tous les prisonniers n'étaient pas vendus, puisque Suétone dit (*in Cæs.*) que César en envoyait à des rois, à des peuples dont il voulait conserver l'amitié, et qu'il en donnait même avec des terres à ses soldats.

Ce peuple, si facilement détruit, avait pourtant fait longtemps trembler tous ses voisins. Ambiorix, chef des Éburons (Liégeois), vint faire sa soumission et parla de ses griefs contre les Atuates. César fit cesser le tribut que sa nation leur payait et rendre les otages qu'elle leur avait livrés, parmi lesquels se trouvaient le neveu et le fils de ce roi, retenus dans la servitude et dans les fers : *Ejus opera stipendio liberatus esset quod Aduaticis finitimis suis pendere consuesset; quodque ei et filius et fratris filius ab Cæsare remissi essent, quos Aduatici obsidum numero missos apud se in servitute et catenis tenuissent* (lib. v). La suite prouvera qu'Ambiorix fut peu reconnaissant de tant de bienfaits.

Ainsi se termina la seconde campagne de César. Elle fit tant de bruit dans la Gaule et au loin que les Germains mêmes s'empressèrent de lui offrir des otages.

Maintenant se présente un passage qui a besoin d'explication. César dit qu'après sa victoire il reçut la nouvelle que Crassus, envoyé avec une légion chez les Vénètes, les *Unelli*, les *Osismii*, les *Curiosolites*, les *Sesuvii*, les *Aulerci* et les *Rhedones*, peuples de Vannes, de Coutances, de Tréguier, de Quimper, de Séez, du Mans et de Rennes, tous

appartenant à la rive maritime, les avait soumis à la puissance du peuple romain et en avait reçu des otages. Cette narration est précise; nous devons l'admettre comme certaine.

Or, dans le livre suivant on verra que la légion placée sous les ordres de Crassus était la septième, et comme, avons-nous déjà dit, elle avait très-activement concouru à la défaite des Nerviens, il faut que César l'ait fait partir immédiatement après sa victoire pour les contrées maritimes qui n'avaient pas encore vu les aigles romaines. Il faut aussi, pour que César ait reçu de ses nouvelles aussitôt après la défaite des Atuates et la prise de leur *oppidum*, que Crassus ait eu le temps de faire cent lieues avec sa légion depuis son départ de la Sambre, de recevoir les otages des nations maritimes et d'en transmettre la nouvelle à son général. Tout cela n'est pas impossible et dépend seulement du temps que César aura mis, entre le départ de la septième légion, à faire rafraîchir ses troupes, à se rendre devant l'*oppidum* des Atuates et à faire le siége de cette place.

Crassus dut donc quitter César immédiatement après la défaite des Nerviens et se diriger chez les Andes, par *Samarobriva*, *Bratuspantium*, *Lutetia*, *Autricum* (Chartres) et *Subdinum* (le Mans), pour aller créer le camp dit *de César*, qui se trouve à une lieue et demie au-dessus d'Angers, à peu de distance des Ponts-de-Cé, dans l'angle formé par la Mayenne et la Loire. Le retranchement qui le sépare de la plaine existe depuis le village de Frémur jusqu'auprès de la rive droite du fleuve, sur une étendue de plus de 200 mètres. Nous ne ferons pas comme certains étymologistes dériver le nom de Ponts-de-*Cé* de celui de ponts de César, et nous n'en attribuerons pas la construction à la légion de Crassus, car ils devaient exister avant qu'elle eût campé chez les Andes. *Cé* vient, selon nous, du mot gaulois *scey*, signifiant cours d'eau; aussi avons-nous, près de Grammont, sur l'Oignon, Villers-sur-Scay et Cassay; sur la Saône, *Scày* et *Jussay*; enfin, dans le département de la Manche, deux rivières :

l'une la *Sée*, l'autre la *Scie*. Il ne revient donc rien à César de la dénomination des Ponts-de-*Cé*.

Le général romain envoya les légions qui étaient auprès de lui en quartiers d'hiver chez les *Carnutes*, les *Andes* et les *Turons*, peuples de Chartres, d'Angers et de Tours, voisins des lieux où il avait fait la guerre : *in Carnutes, Andes, Turonesque, quæ civitates propinquæ his locis erant ubi bellum gesserat.*

Elles durent, pour gagner leurs quartiers, se rendre d'abord à Bavay, s'engager de là sur la route qu'avait suivie la septième légion, et arriver ensemble chez les Carnutes. Trois légions y restèrent et établirent deux camps : l'un, de forme circulaire, entouré d'un fossé encore profond de deux à trois mètres, sur les hauteurs de Changé, à 3 lieues de Chartres, où il est connu sous le nom de *Camp-de-César* ; le second, pouvant contenir une légion, se voit à Alluyes-sur-le-Loir, dans le canton de Bonneval. Un passage du livre suivant fait connaître que ces trois légions étaient sous les ordres de T. Sabinus.

Deux autres allèrent hiverner chez les Turons, et durent fonder l'enceinte militaire qui existe près de la ville de Luynes et celle que l'on remarque avec ses *silos*, au confluent de la Loire et de l'Amasse, près du château d'Amboise, laquelle porte aussi le nom de *Camp-de-César*.

Une autre légion alla chez les Andes ou Andegaves, où se trouvait déjà celle de Crassus, la septième, campée près des Ponts-de-Cé ; elle dut fonder l'*hiberna* de Chênehutte, à 2 lieues de Saumur, sur le sommet d'un coteau dont la déclivité s'étend jusqu'à la rive gauche de la Loire. On y a trouvé des médailles du Haut-Empire frappées depuis Auguste jusqu'aux Antonins ; cela n'empêche pas d'attribuer ce camp aux légions de César, car on croit qu'il est devenu la station de *Robrica*, fondée peu de temps après la conquête.

Enfin nous verrons dans le livre suivant qu'une des légions qui avaient combattu chez les Nerviens, la douzième, com-

mandée par Galba, fut envoyée dans les Alpes, pour faire la guerre aux *Seduni*; elle dut se diriger sur Genève en passant par Reims, Troyes, Autun, Châlons-sur-Saône, Mâcon et Bourg, puis de Genève atteindre le pied des Alpes par Évian. Cet itinéraire est forcé, puisqu'elle entra d'abord chez les Nantuates, placés entre Évian et le Rhône supérieur.

César retourna en Italie aussitôt que les légions furent arrivées dans leurs camps : *legionibus in hiberna deductis, in Italiam profectus est*. Peut-être les avait-il accompagnées jusque chez les Carnutes, d'où il se serait engagé sur la voie de *Genabum* (Orléans), d'*Avaricum* (Bourges), de Moulins, de Lyon, de Vienne et de Briançon.

Aussitôt que la relation de cette campagne fut arrivée à Rome, le sénat prescrivit quinze jours de prières publiques, ce qui n'avait jamais eu lieu pour aucun général.

LIVRE TROISIÈME

TROISIÈME CAMPAGNE

LIVRE TROISIÈME

TROISIÈME CAMPAGNE

GUERRE DANS LE VALAIS. — RÉVOLTE DES VÉNÈTES. — DÉFAITE DES UNELLES ET DE LEURS VOISINS. — CONQUÊTE DE LA GASCOGNE. — EXPÉDITION CONTRE LES MORINS ET LES MÉNAPIENS

(Avant J.-C. 56. — An de Rome 698)

César ouvre le récit de sa troisième campagne par une expédition isolée qui appartient naturellement à la fin de la campagne précédente ; nous imiterons son exemple et indiquerons ensuite les causes de cette singularité.

En partant pour l'Italie, il avait envoyé Servius Galba avec la douzième légion et une partie de la cavalerie chez les *Nantuates*, les *Veragri* et les *Seduni*, qui s'étendaient depuis la frontière des Allobroges, le lac Léman et le Rhône, jusqu'au plus haut des Alpes.

On assigne aux Nantuates les terres situées depuis Évian jusqu'au delà de Saint-Maurice, l'ancienne *Agaunum* ; aux Véragres celles qui suivent jusque devant Sion, ayant *Octo-*

durus (Martigny) pour ville principale, et aux Séduni le canton qui s'étendait depuis les confins des Véragres jusqu'à Brig.

Son dessein était de maintenir libre la route qui passait à travers les Alpes, route très-fréquentée par les marchands, qui ne pouvaient la suivre sans danger et sans payer de forts droits : *Causa mittendi fuit quod iter per Alpes, quo magno cum periculo magnisque portoriis mercatores ire consueverant, patefieri volebat.*

Or, si ce chemin, venant des Alpes, passait par Martigny, Saint-Maurice et Évian, on en doit conclure que la route actuelle de Genève au mont Cenis qui côtoie le lac Léman et le Rhône existait déjà, et qu'elle était fréquentée par un grand nombre de voyageurs. On peut en même temps se rendre compte de l'intérêt que César portait aux marchands qui trafiquaient avec la Gaule, y apportaient les produits de l'Italie et lui achetaient probablement ses prisonniers.

Galba avait permission de prendre ses quartiers d'hiver chez les Nantuates s'il le jugeait à propos. Il s'empara de plusieurs forts du pays, le soumit et en reçut des otages. Voyant la paix faite de ce côté, il y établit deux cohortes (près d'*Agaunum*), et alla avec le reste à *Octodurus* (Martigny). Ce bourg était situé dans un vallon et contigu à une petite plaine bordée de hautes montagnes. Comme il était séparé en deux par une rivière (la Dranse), le général romain en laissa une partie aux habitants et garda, pour y passer l'hiver, l'autre partie qu'il fit entourer d'un *vallum* et d'un fossé.

Il y avait séjourné plusieurs jours et fait des vivres, lorsque ses éclaireurs vinrent lui dire que ceux d'Octodurus s'étaient retirés pendant la nuit dans les montagnes voisines, pour rejoindre une multitude de Séduni et de Véragri qui s'y étaient rassemblés.

Galba occupait nécessairement la gauche de la Dranse, et ceux du bourg avaient dû se porter à l'est, pour se rapprocher des Séduni venus du même côté.

Tous avaient le projet de fondre sur le camp romain sachant qu'il ne contenait qu'un petit nombre d'hommes. Galba fit ses dispositions pour le défendre et, se voyant attaqué, combattit avec acharnement pendant six heures. Sa légion était exténuée, l'ennemi commençait à couper le boulevard et à combler le fossé : *vallum scindere et fossas complere cœpissent*, lorsque, d'après le conseil de Baculus, officier expérimenté, Galba fit sortir ses cohortes par deux portes, tomba sur l'ennemi, fort de trente mille hommes, lui en en tua dix mille et mit le reste en fuite. Ce pays étant pacifié, il revint dans celui des Nantuates et le traversa sain et sauf. Il dut enlever les deux cohortes qu'il y avait laissées, et alla finir son quartier d'hiver chez les Allobroges, vers Aost (*Augustum*), où l'on dit qu'il campa après avoir côtoyé le lac de Genève et le Rhône.

Ici devait naturellement se terminer le récit de la seconde campagne. Si l'expédition de Galba se trouve au commencement de la troisième, c'est que chaque livre des *Commentaires* était écrit d'année en année dans la Gaule et clos au moment où César partait pour l'Italie. En effet, l'auteur du VIIIe livre ne dit-il pas dans son prologue à Balbus : « Nous avons sur ceux qui jugent du mérite des *Commentaires* l'avantage de savoir avec quelle promptitude ils ont été rédigés » : *Nos etiam quam facile atque celeriter eos confecerit scimus*. Ils assistaient donc à leur rédaction qui avait lieu de nuit, sous une tente de peaux, si l'on s'en rapporte à Ammien Marcellin, disant (lib. v) que Julien suivit lorsqu'il écrivait l'exemple de César : *quæ dum sub pellibus scribens, obscuræ noctis altitudine ad æmulationem Cæsaris Julii.*

Les lettres que le conquérant adressait au sénat ne devaient relater que les actes de sa campagne. Les *Commentaires* n'indiquent pas autre chose; alors comment croire qu'il ait fait deux rédactions analytiques sur le même sujet? S'il eût voulu faire un livre spécial de la guerre des

Gaules, il lui aurait donné plus d'ampleur ; il aurait écrit lui-même la huitième campagne, tandis que tout son travail ne paraît formé que de la réunion de simples rapports.

Les *Commentaires* ne doivent donc être que la minute des lettres envoyées à Rome. On a pu y ajouter la finale concernant les prières publiques et certains exordes rappelant les discordes civiles dont le sénat n'avait pas besoin d'être informé.

S'il y avait eu deux ouvrages différents, pourquoi n'aurait-on pas publié sous Auguste les fameuses lettres du chef de sa dynastie, puisque, d'après Suétone (*in vit. Cæs.*), elles existaient encore de son temps dans les archives du sénat ? Les *Commentaires* ont suffi à la curiosité publique, donc ces lettres n'en auraient été que la répétition.

Ces ouvrages portaient à la vérité deux titres différents : *Commentarii* et *Litteræ*, mais l'un et l'autre ont le même sens dans la latinité et signifient *journal*, aussi Plutarque donne-t-il aux *Commentaires* le nom d'*Éphémérides*. Peut-être était-ce une locution convenue d'appeler *litteræ* tous les rapports de ce genre adressés à l'illustre compagnie ; mais, lorsqu'ils devaient arriver au public sous la forme de livre, l'auteur était libre de leur donner tel titre qui lui paraissait le plus convenable.

Hirtius compléta la *Guerre des Gaules*, ce qui nous a valu le VIIIe livre des *Commentaires*, et continua non jusqu'à la fin, mais jusqu'à la mort de César, les *Guerres civiles*, que ce dernier avait laissées imparfaites (lib. VIII. *Prolog. à Balbus*).

Le dictateur était évidemment mort quand ce VIIIe livre parut, car Hirtius ne se serait pas permis de l'écrire du vivant de son général. On peut donc supposer qu'il y a eu un intervalle de neuf à dix ans entre son apparition et la guerre des Gaules, et que l'écrivain a dû, vu ce laps de temps, apporter moins d'exactitude dans le récit des faits militaires et topographiques que César, qui écrivait ses *Commentaires* à la fin de chaque campagne.

Nous arrivons à l'analyse du IIIe livre. Le général romain, satisfait des succès de Galba et des résultats obtenus contre les Belges et les Germains, croyait la Gaule pacifiée, mais il ne tarda pas à être détrompé.

Bien que Crassus eût obtenu des otages de tous les peuples voisins de la mer, il ne les avait pas pour cela soumis. Il s'en aperçut à l'occasion d'une grande disette qui, affligeant le pays des Andes, le força d'envoyer des préfets et des tribuns demander des vivres aux nations voisines : *in finitimas civitates.*

Comment pouvait-il disposer de tant d'officiers ayant tous le rang de chef de légion, puisqu'il n'en avait qu'une seule avec lui? C'est évidemment qu'auprès de chacune se trouvaient plusieurs préfets en disponibilité, et qu'un seul en avait le commandement.

Au nombre de ces officiers étaient Terrasidius, Trébius Gallus, Vélanius et Silius. Terrasidius alla chez les *Eusebii*, que l'on croit être les mêmes que les *Unelli* (de Coutances), Gallus chez les Curiosolites (de Courseult et de Saint-Brieuc), Vélanius et Silius chez les Vénètes (de Vannes).

On remarquera que l'expression *finitimas civitates* ne doit pas être prise dans un sens trop absolu, car les Vénètes étaient séparés des Andes par les Namnètes (1) et les Curiosolites par les Rhédons (2).

Il est probable que d'autres officiers allèrent chez ces derniers et chez les Namnètes; mais César ne cite que ceux envoyés chez les peuples où ils rencontrèrent de l'opposition et sur lesquels reposera l'intérêt de la campagne qui va s'ouvrir.

Les Vénètes, ajoute l'historien, sont une des plus considérables et des plus puissantes nations maritimes de la

(1) Peuples de Nantes.

(2) Peuples de Rennes.

Gaule, tant par le grand nombre de navires avec lesquels ils trafiquent dans l'île des Bretons que par l'habileté de leurs matelots et par la possession où ils sont de tous les ports de la côte, peu nombreux dans ces parages, et au moyen desquels ils rendent tributaires tous ceux qui y naviguent. Dans l'intention de recouvrer leurs otages livrés à Crassus, ils retiennent ses envoyés Silius et Vélanius. Les Curiosolites et les Unelles (*Eusebii*) en font autant et gardent Trébius Gallus et Terrasidius.

Ce parti pris, tous les peuples de la rive maritime s'engagent à courir la même fortune et font dire à Crassus qu'ils ne lui rendront ses officiers qu'en échange des otages qu'ils lui ont donnés.

Ces choses se passaient pendant que César allait en Italie et avant que l'armée romaine eût pris ses cantonnements chez les Carnutes, les Turons et les Andes; car les nations de l'Armorique y auraient peut-être regardé à deux fois avant de se mutiner sous les yeux de sept légions.

César, ayant appris ces événements par Crassus, ordonna de construire sur la Loire des navires longs, c'est-à-dire *fins*, selon l'expression moderne : *naves interim longas ædificari in flumine Ligeri..... jubet.* Cet ordre s'adressait évidemment à toutes les légions cantonnées sur les bords du fleuve, et non particulièrement à celles que commandait Crassus; aussi toutes durent-elles établir des chantiers depuis Amboise jusqu'au-dessous d'Angers.

La même missive ordonnait d'appeler des rameurs de la Province, c'est-à-dire de la Méditerranée, puisque la Province était bornée à l'ouest par l'Aquitaine, et de réunir un grand nombre de matelots et de pilotes : *remiges ex Provincia institui, nautas gubernatoresque comparari jubet.* Il est à croire que des légionnaires devaient monter sur ces navires, bien que l'historien ne le dise pas, car des rameurs, des pilotes et des matelots bons pour la manœuvre ne pouvaient suffire seuls aux exigences d'un combat naval.

Ses ordres ayant été promptement exécutés, il revint près de son armée, aussitôt que le temps le lui permit : *His rebus celeriter administratis, ipse, quam primum per anni tempus potuit, ad exercitum contendit*; c'est-à-dire qu'il arriva chez les Turons par *Vienna* (Vienne), *Lugdunum* (Lyon), *Forum* (Feurs), *Pocrinium* (Perrigny-sur-Loire), *Aquæ-Bormonis* (Bourbon-l'Archambault) et *Avaricum* (Bourges). Ayant atteint la Loire, il dut visiter ses navires depuis *Ambacia* (Amboise) jusqu'à Angers, donnant l'ordre de les réunir sur un point qui ne pouvait être que dans le voisinage des Ponts-de-Cé, où se trouvait la dernière des légions. L'établissement de chantiers à Tours et à Angers, le séjour que fit César dans ces deux *oppida* leur ont, sans doute, valu les noms de *Cæsarodunum* et de *Juliomagus*, qu'ils durent porter dès la fin de la conquête (lib. VIII), pour des services rendus aux légions pendant la construction de ces navires.

Les Vénètes et toutes les autres cités voisines : *Veneti reliquæque item civitates*, instruits de son arrivée et des préparatifs qui se faisaient sur la Loire, sentirent la faute qu'ils avaient commise en retenant ses députés; aussi firent-ils des préparatifs proportionnés aux dangers dont ils étaient menacés et se munirent-ils de tout ce qui était nécessaire pour l'armement de leurs navires : *quæ ad usum navium pertinerent providere instituunt*. Comme il ne sera jamais question que de la flotte des Vénètes, nous devrons cependant nous rappeler qu'elle se composait de leurs propres vaisseaux et de tous ceux des nations maritimes qui s'étaient confédérées.

La plus grande confiance de ces peuples était fondée sur l'assiette de leurs places. Ils savaient que les chemins qui y conduisaient étaient souvent inondés : *pedestria esse itinera concisa æstuariis*, c'est-à-dire que leurs *oppida* devenaient des îles à marée haute; ils n'ignoraient pas que les Romains ne pouvaient sans péril se tenir sur une mer qu'ils ne connaissaient pas et qui possédait peu de rades; car il y avait

bien de la différence entre naviguer dans la Méditerranée ou sur le vaste Océan ouvert à tous les vents : *Ac longe aliam esse navigationem in concluso* (1) *mari, atque in vastissimo atque apertissimo Oceano perspiciebant.*

Ces réflexions faites, ils fortifient leurs *oppida* et y transportent les blés des campagnes : *oppida muniunt, frumenta ex agris in oppida comportant.*

Ils mettent ensuite dans leur parti les *Osismii,* les *Lexovii,* les *Namnetes*, les *Ambiliates* (*Ambibarri*), les *Morini,* les *Diablintes* et les *Menapii*, peuples du Finisterre, de Lisieux, de Nantes, d'Avranches (2), de Boulogne, de Jublains et de la Gaule septentrionale; puis ils font venir des renforts de l'île des Bretons, située vis-à-vis d'eux, du côté de la mer.

César, voyant un soulèvement si général et craignant qu'il ne s'étendît sur toute la Gaule, résolut de châtier d'abord les Vénètes et de répandre ses forces sur différents points, pour contenir les autres peuples. Il sépara, dans ce but, ses troupes en quatre divisions. Labiénus fut envoyé avec la cavalerie chez les Trévires, qui touchaient au Rhin, ayant mission de maintenir dans le devoir les Rhèmes et le reste des Belges, probablement les Leuci et les Médiomatrices : *Huic mandat Rhemos reliquosque Belgas adeat.*

Il devait aussi repousser les Germains mandés, disait-on, par les Belges, s'ils tentaient de passer le fleuve sur des navires : *Germanosque, qui auxilio a Belgis accersiti dicebantur, si per vim navibus flumen transire conentur, prohibeat.*

Il est question ici des Suèves, qui franchissaient le Rhin sur les embarcations des Ubiens, et dont la guerre était l'état

(1) Cette expression *in concluso mari* a fait dire à tort au père dom Hyacinthe Morice, dans son *Histoire ecclésiastique et civile des Bretons*, que César avait eu en vue le golfe du Morbihan, opinion qui a obtenu quelques partisans et qui est tout à fait abandonnée.

(2) On trouve dans ce canton le village d'Ambie, dont le nom semble dériver d'*Ambibarri*.

normal : aussi les Trévires les avaient-ils constamment chez eux, tantôt comme auxiliaires, le plus souvent comme ennemis.

L'expression *huic mandat* prouve que Labiénus n'était pas dans les mêmes quartiers que César, autrement nous lirions *mittit*. Ce général dut, en quittant le pays chartrain pour aller d'abord chez les Rhèmes, passer par Lutèce, Chailly, Épernay, puis gagner ensuite *Antumnacum* (Andernach) par *Mozomagus* (Mouzon), *Epusium* (Yvoy), *Andethanna* (Epternach) et l'*oppidum* des Trévires. La suite ne dit pas quand et sur quel point il rejoignit César.

La seconde division de l'armée romaine, forte de douze cohortes et de nombreux escadrons : *magno equitatu*, se dirigea, sous le commandement de Crassus, chez les Aquitains, parce qu'on craignait qu'ils n'envoyassent des secours aux nations qu'on allait avoir à combattre.

Titurius Sabinus partit de son côté avec trois légions pour contenir les *Curiosolites*, les *Unelles* et les *Lexoves* (peuples de Saint-Brieuc, de Coutances et de Lisieux) : *Sabinum legatum cum legionibus* III *in Unellos*, *Curiosolitas*, *Lexoviosque mittit*. Ces trois légions étaient nécessairement celles qui avaient hiverné chez les Carnutes, où elles se trouvaient plus à proximité des Unelles que les corps placés sur la Loire et occupés de la construction des navires.

La quatrième division, devant agir sur terre et sur mer contre les Vénètes, se composait des légions campées chez les Turons et chez les Andes, moins celle qui avait été envoyée en Aquitaine. On n'en pouvait donc réunir plus de trois pour la campagne qui allait s'ouvrir : une devant s'embarquer sur la flotte et les deux autres marcher sous les ordres de César. Nous ne voyons pas que celle de Galba, restée chez les Allobroges, soit venue prendre part à l'expédition.

Le jeune Brutus reçut le commandement des navires faits dans la Loire et de ceux des *Pictons*, des *Santons* et des autres peuples pacifiés dont César avait ordonné la réunion :

D. Brutum adolescentem classi gallicisque navibus, quas ex Pictonibus et Santonis reliquisque pacatis regionibus convenire jusserat, præficit. Ces peuples pacifiés ne pouvaient être que les Aquitains, chez lesquels on avait envoyé Crassus. Les combats que ce général leur livra prouvent qu'ils étaient plutôt attachés au parti national qu'à celui des Romains et qu'ils n'envoyèrent pas de navires à César.

La réunion de la flotte était ordonnée, venons-nous de voir, mais pas encore opérée quand Brutus en reçut le commandement. Il y a donc tout lieu de croire que les navires des nations maritimes situées au midi du fleuve ne le remontèrent pas jusque chez les Andes, qu'ils se contentèrent d'attendre dans un port des Pictons, celui de Paimbœuf par exemple, le passage de la flotte romaine pour se joindre à elle et recevoir les légionnaires qui devaient compléter leurs équipages.

Alors Brutus reçut l'ordre de partir *aussitôt qu'il le pourrait* pour la Vénétie, et César lui-même s'y rendit avec ses légions : *et, quum primum possit, in Venetos proficisci jubet. Ipse eo pedestribus copiis contendit.*

Il résulte de ce texte que la flotte n'était pas encore prête lors du départ du général romain. Nous ne partagerons donc pas le sentiment de M. Alfred Lallemand, président de la Société archéologique du Morbihan, lequel, dans un mémoire (1) touchant la stratégie de cette campagne, fait voyager César sur la rive gauche de la Loire, de concert avec la flotte dont il se serait servi pour faire traverser l'embouchure de ce fleuve et celle de la Vilaine aux légions. Ceci n'a pu avoir lieu, puisque César attendit peut-être plus d'un mois sur les côtes des Vénètes que ses navires sortissent de la Loire. Donc il n'en avait pas usé pour traverser les deux rivières.

(1) *Vénétie armoricaine.* Campagne de César, l'an 56 avant J.-C. Vannes, 1860.

Nous croyons qu'il alla directement chez ces peuples et prit la voie la plus courte, celle qu'avaient déjà suivie les envoyés de Crassus. Elle quittait la Loire à Ancenis pour gagner *Dureria* (Rieux), où l'on franchissait la Vilaine. Ce passage opéré, César entrait immédiatement en Vénétie.

On dira, peut-être, que cette route le contraignait d'emprunter les terres des Namnètes, qui faisaient partie de la confédération. C'est vrai; mais les forces des coalisés s'étant portées sur la rive maritime, deux légions pouvaient fort bien s'engager sur le territoire des Namnètes sans crainte d'être attaquées.

L'erreur que commet M. Lallemand en faisant traverser l'embouchure de la Loire aux légions le jette dans une autre non moins grave. Il prétend que le général romain commença ses opérations contre les premiers promontoires situés au nord du fleuve, c'est-à-dire contre le Bourg-de-Bas et le Croisic. Il oublie que ces positions appartenaient aux Namnètes jusqu'à la Vilaine, et que César a positivement dit qu'il se mit en route pour aller chez les Vénètes : *Ipse eo* [*in Venetos*] *pedestribus copiis contendit*, et que ces peuples assemblèrent le plus de navires qu'ils purent *sur leurs côtes*, persuadés que les Romains y *commenceraient* la guerre : *naves in Venetiam, ubi Cæsarem primum bellum gesturum constabat, quam plurimas possunt, cogunt.*

Les promontoires des Namnètes étant hors de cause, nous croyons que César, après avoir quitté Rieux, tourna les sources de la rivière de Penerf pour atteindre la presqu'île de Rhuis, située entre le Morbihan et l'embouchure de la Vilaine, et d'où il pourrait voir aisément, sur sa droite, la flotte ennemie mouillée dans le golfe, devant Locmariaquer et la sienne propre, sur sa gauche, lorsqu'elle sortirait de la Loire.

C'est autour de cette presqu'île que se trouvaient les *oppida* des Vénètes. Nous citerons ceux de Penvins, de

Saint-Jacques, de Beausec et de Grandmont, qu'il dut successivement attaquer.

Il reconnut bientôt que ces places fortes étaient situées sur des langues de terre qui avançaient dans la mer et qu'on n'en pouvait approcher par terre, quand la mer était haute, ni par eau, à marée basse. Il était difficile de les assiéger, car, lorsque après un pénible travail on avait élevé une terrasse à peu près à la hauteur des murailles en retenant la mer par des digues, si leurs défenseurs se sentaient trop pressés, ils montaient sur leurs navires avec tout ce qu'ils possédaient et se transportaient dans l'*oppidum* voisin.

Ils exécutèrent cette manœuvre pendant la meilleure partie de la campagne : *Hæc eo facilius magnam partem æstatis faciebant*, car la flotte était retenue par des vents contraires. Ici le général romain compare ses navires à ceux des Gaulois et fait ressortir leurs qualités et leurs défauts en marin exercé. Ceux des Vénètes, dit-il, étaient à fond plat et, par conséquent, peu incommodés des bas fonds et des reflux. La proue en était fort haute et la poupe propre à résister aux vagues et aux tempêtes. Leurs ancres tenaient à des *chaînes de fer* au lieu de cordes, et leurs voiles étaient de peaux molles et bien apprêtées, parce qu'ils ne croyaient pas que la toile pût résister aux agitations et aux vents impétueux de l'Océan. Ceux des Romains ne les surpassaient qu'en agilité et en vitesse dans l'action.

Après s'être emparé de plusieurs *oppida*, César, voyant qu'il ne pouvait faire de mal aux ennemis ni empêcher leur retraite, prit la résolution d'attendre ses navires, c'est-à-dire qu'il resta inactif, de même que les Vénètes, qui tenaient leurs embarcations mouillées dans le golfe. Enfin, la flotte romaine parut à l'embouchure de la Loire. Les Gaulois, l'ayant aperçue, firent sortir de leur port deux cent vingt navires bien équipés et bien armés qu'ils rangèrent en bataille devant ceux de Brutus : *atque omni genere armorum ornatissimæ, e portu profectæ*. Ce port dont il est ici

question était la baie du Morbihan. Si maintenant les navires gaulois sortirent de la passe quand ceux des Romains quittaient la Loire, et si les deux flottes marchèrent au-devant l'une de l'autre, elles durent évidemment se rencontrer devant le promontoire de Saint-Jacques.

Brutus et les officiers qui commandaient sur chaque navire étaient fort embarrassés, car la pointe des leurs ne pouvait se heurter contre ceux des Gaulois beaucoup plus solidement construits, ayant des poupes qui surpassaient en hauteur celle des tours dressées sur les vaisseaux romains. On avait bien les navires des Pictavi et des Santons, qui auraient dû présenter les mêmes avantages que ceux des Vénètes; ils ne seront jamais cités, ce qui porte à croire qu'ils étaient très-clair-semés dans la flotte.

Les Romains lançaient des flèches de bas en haut qui produisaient peu d'effet; mais ils étaient pourvus d'un instrument qui leur rendit les plus grands services : c'étaient des espèces de faux emmanchées au bout d'une longue perche avec lesquelles ils coupaient les cordes qui soutenaient les vergues. Les navires, ainsi privés de leurs voiles, ne purent plus gouverner. Alors le succès du combat dépendit de la valeur de chacun. Les Romains reprirent leur supériorité habituelle, surtout en combattant sous les yeux de leur général et de toute l'armée qui couvrait les collines les plus rapprochées de la mer : *omnes enim colles et loca superiora, unde erat propinquus despectus in mare, ab exercitu tenebantur.* Il est aisé de comprendre que l'armée occupait la pointe Saint-Jacques et les hauteurs littorales du territoire de Saint-Gildas.

Après avoir ôté aux vaisseaux ennemis le secours de leurs voiles, deux ou trois navires romains les environnaient, les soldats montaient à l'abordage et s'en rendaient maîtres : *milites summa vi transcendere in hostium naves contendebant.* Le mot *milites* indique évidemment qu'il y avait

sur la flotte de Brutus des légionnaires mêlés aux rameurs, aux pilotes et aux matelots gaulois.

Les Vénètes, voyant une partie de leurs vaisseaux perdus, cherchèrent leur salut dans la fuite. Ils avaient pris le dessus du vent, mais il survint un si grand calme qu'il leur fut impossible de bouger de place. Ce calme acheva l'action, car ils furent attaqués l'un après l'autre et capturés ; très-peu gagnèrent la terre à la faveur de la nuit.

Cette bataille mit fin à la guerre, parce que presque tous, jeunes, vieux et de distinction, y avaient pris part. Ceux qui restaient, n'ayant plus le moyen de défendre leurs *oppida*, se rendirent à discrétion. César crut devoir faire un exemple d'autant plus sévère qu'il voulait apprendre aux autres nations à respecter le droit des *envoyés* : *quo diligentius in reliquum tempus a barbaris jus legatorum conservaretur.* Il fit mourir tout le sénat et vendit le reste à l'encan : *sub corona vendidit.*

On a prétendu que *sub corona* rappelait l'usage existant à Rome de vendre les prisonniers de guerre couronnés de roses. Ces fleurs auraient été singulièrement placées sur les rudes têtes des Vénètes.

Nous avons pensé que les mêmes mots pouvaient aussi bien se rapporter à l'anneau en fer qu'on rivait au poignet des esclaves, peut-être encore à une empreinte circulaire et indélébile placée sur leur front, empreinte que, par une dérision barbare, les Romains auraient appelée couronne.

L'explication la plus simple est peut-être la meilleure. Nous voyons, lors du siége d'*Alesia*, César plaçant sa contre-vallation de manière à ce qu'elle ne soit pas envahie par une couronne de soldats : *nec facile totum opus militum corona cingeretur.* Or, puisqu'il appelle *couronne* des soldats placés en rond, pourquoi les prisonniers n'auraient-ils pas été groupés dans un pareil cercle au moment où on les vendait?

La vengeance ordonnée par César était atroce, puisque les Vénètes n'avaient combattu que pour la conservation de

leur liberté. Ils en souffrirent assurément, mais cela ne les empêcha pas d'envoyer, quatre ans plus tard, un contingent de six mille hommes : *millia sena*, au secours de Vercingétorix, assiégé par l'armée romaine.

Ici vient naturellement la question de savoir si *Dariorigum* (Vannes) existait alors. César ne la nomme pas. Ptolémée, géographe du IIe siècle, est le premier qui l'ait citée, ce qui a fait dire à quelques-uns que son existence était postérieure à la conquête. Ceci n'est pas concluant, car César a parlé de beaucoup de peuples dont il n'a pas mentionné les capitales. S'il a passé *Dariorigum* sous silence, c'est qu'elle n'était probablement pas susceptible d'être défendue, puisque les Vénètes s'étaient retirés dans leurs places maritimes. Il est rare que la capitale d'un peuple sous l'empire ne l'ait pas été dans les temps celtiques. Ajoutons que les Vénètes, gouvernés par un sénat, devaient avoir un lieu principal pour y tenir leurs assemblées, y recevoir les délégués des peuples voisins. Comment les envoyés de Crassus auraient-ils pu remplir leur mission s'ils n'avaient su d'avance là où ils devaient aller pour conférer avec les chefs du pays?

Pendant que cette guerre avait lieu, Sabinus, parti des environs de Chartres pour contenir les Curiosolites, les Unelles et les Lexoves, arrivait chez les Unelles (de Coutances) : *in fines Unellorum pervenit*. Ceux-ci avaient élu Viridovix pour chef, et les nations voisines s'étaient soumises à son autorité. Les Éburovices et les Lexoves mêmes venaient de tuer leurs sénats, parce qu'ils s'opposaient à la guerre et s'étaient réunis à ce chef, qui se vit bientôt à la tête d'une puissante armée.

Sabinus paraît avoir pris la route la plus directe pour arriver à l'endroit où les patriotes gaulois s'étaient réunis. En effet, s'il fût passé chez les Éburovices et les Lexoves (d'Évreux et de Lisieux), ces peuples se seraient immédiatement soumis, et au lieu d'envoyer leurs contingents chez les Unelles, c'eût été Viridovix, au contraire, qui serait venu les

secourir. Sabinus suivit donc l'antique voie de Mortagne, de Séez, d'Argentan, de Falaise, de Vire et de Saint-Lo.

Après avoir dépassé ce dernier lieu, il arrive à peu de distance de l'armée gauloise, sur le territoire du village actuel de Periers, s'y arrête, s'établit dans un lieu propre à recevoir son camp et s'y tient fortement retranché : *Sabinus idoneo omnibus rebus loco castris sese tenebat.* Viridovix vint immédiatement prendre position à 3 kilomètres de lui : *contra eum duorum millium spatio consedisset*, et lui présenta chaque jour la bataille.

Alors Sabinus simule la terreur pour se faire attaquer, ce qui engage les Gaulois à s'approcher de plus en plus de son retranchement. Viridovix, voulant tenter l'assaut, prépare un nombre considérable de fascines pour combler le fossé du camp romain.

La montagne sur laquelle il était assis présentait une pente douce et aisée d'environ 1,000 pas de longueur. Pour ne pas donner aux légions le temps de s'armer, les Gaulois la gravissent au pas de course et arrivent hors d'haleine aux remparts. Sabinus fait promptement sortir les siens par deux portes et surprend tellement les assaillants qu'ils s'enfuient, ne pouvant pas seulement soutenir le premier choc. Les Romains s'élancent tous frais à leur poursuite, en font un grand carnage et la cavalerie met le comble à leur défaite.

Les retranchements, encore très-visibles, du camp de Sabinus existent sur le grand Montcastre, à la limite des cantons de Periers et de la Haye-du-Puits, à la jonction des quatre paroisses : le Plessis, Lastelle, Gerville et Lithaire, situées à 6 kilomètres au sud-est de la Haye-du-Puits. Sa contenance est de quarante hectares, et ses fossés sont larges de vingt-quatre mètres sur quelques points.

On remarque à 3 kilomètres de là, dans la lande de l'Aulne, canton de Lessay, le camp de Viridovix, divisé en trois compartiments portant le nom de *Castillons,* lesquels ont dû servir à chacun des trois peuples coalisés.

Cette curieuse découverte, due à M. de Gerville, fut publiée dans un mémoire dont ce savant fit lecture à l'Institut en 1813.

Il y a quelques années, M. l'abbé Desroches, dans une histoire du mont Saint-Michel, a placé le camp de Sabinus à Champrepus, village situé à l'ouest de Villedieu. Il nous semble que Montcastre était mieux que Champrepus à la portée des Éburovices et des Lexoves, qui durent passer par Bayeux et Saint-Lo pour venir se joindre à Viridovix.

M. l'abbé Desroches paraît, du reste, avoir ignoré que *fines*, chez César, signifie territoire et non confins, et qu'il n'y a pas, en conséquence, nécessité de faire rencontrer les deux armées sur la frontière des Unelles.

Montcastre offre des traces irrécusables de deux camps, tandis qu'ils nous paraissent très-problématiques près de Villedieu. Quelles sont, en effet, les preuves de leur existence produites par M. l'abbé Desroches : l'emplacement *probable* d'un camp romain, d'où serait venu le nom de Champrepus (*Campus prepulsus*) ou *camp de repoussement*, que porte la paroisse où il aurait été établi, déduction qui paraîtra toujours bien futile. Quant aux vestiges de castramétation, on en voit, dit le même auteur, surtout dans la partie du nord, et il oublie de dire en quoi ils consistent. Au midi, c'est autre chose ; on y trouve enfouis dans des prés, sur les bords du ruisseau du Claireau, des pans de murailles. On admirait aussi, auprès de l'église et dans un champ voisin, trois citernes. Deux sont aujourd'hui comblées. Ainsi, la grande preuve archéologique de l'existence d'un camp romain à Champrepus consisterait en maçonneries ne pouvant convenir à une enceinte militaire où Sabinus ne resta que plusieurs jours.

Quant au camp de Viridovix, M. l'abbé Desroches le place à 3 kilomètres de là, sur les terres du fief de Vierville, nom rappelant celui du chef gaulois. Nous aimons mieux croire que Vierville signifie *villa* située près de la voie publique, que de

lui donner une origine si hasardée. Ce fief, ajoute-t-il, était placé sur un coteau qui s'appelait la colline des Bardes, nom resté à la rivière qui passe auprès. « Ce fut là que les poëtes chantèrent : *Nos guerriers ont bu dans la coupe sanglante, et la pierre de Teutatès a reçu leurs serments.* »

Nous ne croyons pas que les découvertes équivoques et les arguments poétiques de M. l'abbé Desroches, qui ont cependant impressionné le pays, soient de force à l'emporter sur la savante dissertation appuyée de preuves matérielles de son illustre devancier.

César et Sabinus reçurent en même temps la nouvelle de leurs victoires. Après la défaite des Unelles, tous les peuples voisins se soumirent aussitôt : *civitatesque omnes se statim Titurio dediderunt.* Nous ne savons rien de plus concernant cette campagne. Il est probable que Sabinus attendit dans l'enceinte de Moncastre les ordres de son général.

Il nous reste à parler de l'expédition de Crassus. Peu de temps après son départ des bords de la Loire, ce chef arrivait en Aquitaine, troisième partie de la Gaule, persuadé qu'il aurait une rude guerre à soutenir contre les habitants qui avaient précédemment défait plusieurs armées romaines.

Il avait dû suivre, après avoir quitté Tours, la voie de Châtellerault, de *Limonum* (Poitiers), d'*Augustoritum* (Limoges), de *Versunna* (Périgueux), de *Diolindum* (la Linde), et d'*Aginum* (Agen); car, s'il eût passé par *Burdigala* (Bordeaux), il aurait été contraint de traverser les terres des *Vocates* (de Bazas), alors soulevés, et de les attaquer chemin faisant, tandis qu'il ne marche contre eux qu'après avoir soumis les *Sotiates.* L'itinéraire que nous lui faisons suivre lui permettait de recevoir à *Aginum* une foule d'auxiliaires et de soldats de la Province, nominativement appelés, qui lui arrivaient de Narbonne, de Carcassonne et de Toulouse : *multis præterea viris fortibus Tolosa, Carcasone et Narbone..... ex his regionibus nominatim evocatis.* Ces derniers mots prouvent qu'on tenait dans la Province un

contrôle des hommes susceptibles de porter les armes, et qu'on les requérait au besoin.

Muni de ces renforts, le général romain entra sur le territoire des Sotiates : *in Sotiatium fines exercitum introduxit.* Le mot *introduxit* démontre qu'il n'eut, pour s'y rendre, que la Garonne à traverser.

Ces peuples, ayant réuni de grandes forces, attaquèrent les légions en chemin. Leur cavalerie fut chargée par celle de Crassus. Ils démasquèrent alors leur infanterie et repoussèrent les escadrons romains.

Le combat fut long et opiniâtre, car ils faisaient dépendre de leur courage le salut de toute l'Aquitaine. Les légionnaires n'étaient pas moins animés, désirant se signaler sous les yeux de leur général. Enfin l'ennemi, couvert de blessures, prit la fuite, et Crassus, après en avoir fait un grand carnage, alla du même pas assiéger leur principale forteresse (Condom) : *Crassus ex itinere oppidum Sotiatium oppugnare cœpit.* La défense étant très-vigoureuse, il fut obligé d'employer des mantelets et des tours, car l'ennemi fatiguait les assiégeants par des conduits souterrains semblables à ceux qu'il pratiquait pour les mines, dont le pays était couvert. Voyant que rien n'arrêtait les Romains, ils demandèrent à se rendre. Crassus y consentit à condition qu'ils remettraient leurs armes.

Pendant ces pourparlers, Adcantuan, qui commandait dans la place, fit une sortie par une autre porte, avec *six cents braves*, nommés *solduriers* et liés à la vie et à la mort à la bonne et à la mauvaise fortune de leur chef. Les Romains se portèrent de leur côté, les repoussèrent dans la ville et accordèrent néanmoins à Adcantuan les mêmes conditions qu'auparavant.

Les armes et les ôtages livrés, Crassus partit pour les terres des Vocates et des Tarusates (de Bazas et d'Aire) : *in fines Vocatium et Tarusatium profectus est.* Cette manière de s'exprimer serait inexacte si elle ne signifiait que Crassus

marcha contre les Vocates réunis aux Tarusates sur le territoire de ces derniers. Ces deux peuples, en effet, s'étaient ligués, s'étaient livré des otages et avaient appelé à leur secours des Cantabres (de la Biscaye), qui leur avaient déjà envoyé d'habiles capitaines, anciens soldats de Sertorius, desquels ils apprirent l'art de se fortifier et de couper les vivres à l'ennemi : *Hi, consuetudine populi romani, loca capere, castra munire, commeatibus nostros intercludere instituunt.* Or, sur le territoire des Tarusates, ils pouvaient plus facilement que sur celui des Vocates recevoir les auxiliaires si nombreux et si expérimentés que leur envoyaient les Cantabres.

Crassus, ayant remarqué qu'il n'avait pas assez de soldats pour tenir la campagne sans trop dégarnir son camp : *et castris satis præsidii relinquere*, et que les forces de l'ennemi pouvaient augmenter tous les jours, pensa qu'il ne fallait pas différer la bataille : *in dies hostium numerum augeri, non cunctandum existimavit quin pugna decertaret.* Ce fut aussi l'avis de son conseil.

Les Romains et les Aquitains étaient en présence et renfermés les uns et les autres dans leurs camps. La découverte de ces travaux militaires nous a occasionné de longues recherches. Nous les placions arbitrairement du côté de Mont-de-Marsan, et ils y existent en effet, car les Vocates et les Tarusates réunis devaient se trouver naturellement près du Midou, l'une des branches de l'Adour, qui les rapprochait de la route des Pyrénées passant par Dax et Orthez. Nous en ignorions néanmoins le véritable emplacement lorsque nous avons eu recours à l'obligeance de M. Tartière, savant archiviste du département des Landes, lequel est parvenu, comme on le verra bientôt, à confirmer nos prévisions de la manière la plus inattendue et la plus heureuse.

Crassus, en quittant Condom, avait pris l'antique voie de Gabaret à Mont-de-Marsan, pour atteindre les confédérés.

Depuis deux jours les deux armées s'observaient. Les

légionnaires attendaient que l'ennemi prît une décision. De leur côté, les Aquitains restaient tranquilles dans leurs lignes, épiant le moment où, faute de vivres, les Romains seraient contraints de partir, car tous les passages étaient gardés. Cette inaction diminua le courage de leurs troupes et enfla l'ardeur des Romains qui demandèrent à attaquer : Crassus les lança sur le camp gaulois.

Tandis que les uns comblaient le fossé, que les autres chassaient du rempart ses défenseurs accablés d'une grêle de traits, tandis que les auxiliaires des Romains étaient employés à porter partout des pierres, des dards et des fascines, les Aquitains se défendaient toujours vaillamment et avec fermeté sur leur rempart, d'où ils ne lançaient pas inutilement leurs traits.

Le sang des légionnaires coulait à flots sur cette terre d'indépendance, et leur aigle s'y serait brisée si les Gaulois n'eussent pas laissé la porte décumane de leur camp presque dégarnie. La cavalerie romaine s'en aperçut et en fit rapport à Crassus.

Il exhorte aussitôt ses officiers et fait sortir quatre cohortes, leur ordonnant de prendre un long détour pour n'être pas découvertes et d'arriver subitement sur les derrières du camp gaulois. Elles en forcent le *vallum* et y pénètrent. Les Aquitains, se voyant enveloppés de tous côtés, se jettent à bas du rempart et cherchent leur salut dans la fuite. La cavalerie romaine les poursuit en rase campagne, les atteint, et de cinquante mille qu'ils étaient, tant de l'Aquitaine que de la Cantabrie, elle en passe plus des trois quarts au fil de l'épée et retourne à son camp, où elle n'arrive que bien tard dans la nuit. Les peuples de l'Adour et de la Garonne luttèrent donc inutilement contre la fortune qui se plaisait à couronner les armes des Romains.

Le bruit de cette victoire s'étant répandu, presque tous les Aquitains se rendirent à Crassus et lui envoyèrent des otages. De ce nombre étaient les *Tarbelli* (peuples de Dax),

les *Bigerriones* (de Bigorre), les *Preciani* (qu'on ne connaît plus), les *Vocates* (de Bazas), les *Tarusates* (de Tursan), les *Elusates* (d'Eause), les *Garites* (de Gaure), les *Ausci* (d'Auch), les *Sibuzates,* les *Garumni,* les *Cocosates* (trois peuples de la Gascogne). Quelques nations plus éloignées s'en dispensèrent, se flattant que la saison rigoureuse qui approchait les mettrait à couvert. Il ne peut être ici question de ceux de Bordeaux, ni de ceux de la Teste (*Boïos*), puisqu'ils n'avaient pas pris part à la guerre.

César ne dit rien de plus au sujet de cette campagne. Nous retrouvons plus tard Crassus avec lui, sans que l'on puisse se rendre compte quand et sur quel point il le rejoignit avec ses troupes.

Avant de poursuivre notre analyse, nous devons dire que le camp de Crassus existait à 1 kilomètre 1/2 au sud-ouest de Mont-de-Marsan, sur un plateau assez élevé attenant au bourg de Saint-Pierre, où se voit encore la trace de fossés très-étendus et fort reconnaissables sur plusieurs points. Il est nommé *Castra Crassus* dans deux chartes de la collection des archives de Mont-de-Marsan (1), et a conservé le nom de *Tuc de Castra,* signifiant *hauteur du camp.*

A peu de distance de là, et plus au nord, on reconnaît les restes du retranchement des Aquitains partout où l'établissement de la gare du chemin de fer et le passage de la voie ferrée n'en ont pas amené l'entière destruction. Entre les deux plateaux se trouve une plaine de cinq à six cents mètres. Il y en a d'autres à l'ouest et au nord qui sont très-vastes, et où la cavalerie romaine eut beau jeu pour se mettre à la poursuite des vaincus. Il ne peut plus maintenant y avoir de doute sur l'origine par trop oubliée de ces deux camps.

César profita du reste de la belle saison pour marcher contre les Morins et les Ménapiens, associés à la ligue des

(1) Première et seconde charte, p. 30 et 47. — Notes de M Tartière.

Vénètes, et les seuls qui n'eussent pas encore désarmé, bien que tout le reste de la Gaule fût en paix : *tamen quod, omni Gallia pacata, Morini Menapiique supererant qui in armis essent..... arbitratus id bellum celeriter confici posse, eo exercitum adduxit.* Telles sont les seules paroles de l'historien, évidemment trop concises s'il avait voulu faire toute autre chose qu'un simple rapport sur ses opérations militaires.

De Vannes, il arrive tout d'un trait chez les Morins, dans un lieu que nous placerons vers Cassel (*Castellum Morinorum*), sans qu'il ait dit un mot des incidents de son voyage. Nous voyons seulement qu'il était accompagné des légions ramenées par lui de la côte maritime et des trois de Sabinus, que nous avons laissées chez les Unelles.

Son rendez-vous avec ce dernier dut être à *Rotomacos* (Rouen), où se voyait le premier pont en bois qui existât sur la basse Seine. Sa route pour y arriver était tracée par *Condate* (Rennes), *Nudionnum* (Jublains), *Sagium* (1) [Séez], *Mediolanum Aulercorum* (Évreux) et *Uggade* (Pont-de-l'Arche), tandis que Sabinus suivait celle d'*Arægenus* (Vieux), de *Noviomagus* (Lisieux) et de *Breviodurum* (Brionne).

De *Rotomacos*, ces légions réunies durent aller passer la Somme à Samarobrive, la rivière d'Authie à *Duriocoregum*, et s'avancer par Montreuil, Étaples et *Gessoriacum*, sur un point que nous placerons à peu de distance d'Ambleteuse, où elles eurent un premier engagement avec les Morins.

César n'en parle pas dans ce livre; mais, dans le suivant, il dit qu'à son retour de l'île des Bretons il attaqua ceux des *Morini* qui étaient au-dessous du port *Itius* (Wissant) : *paulo infra,* et les fit presque tous prisonniers, parce qu'ils avaient trouvé à sec les marais où ils s'étaient réfugiés l'année précédente : *Qui quum, propter siccitates paludum quo se reci-*

(1) Ce nom n'est cité par aucun géographe de l'antiquité. C'est donc à tort que Séez a été appelée *Vagoritum*, nom qui appartient à la ville des *Arvii*, Arve, située à peu de distance de Sablé.

perent, non haberent quo perfugio superiore anno fuerant usi (lib. IV).

Ce texte est précieux pour éclairer la marche qui nous occupe, car il établit que l'armée romaine s'arrêta à 3 ou 4 lieues environ au sud du port *Itius* que César dut aller reconnaître, puisqu'il projetait de s'y embarquer l'année suivante pour l'île des Bretons.

Quant à ses troupes, elles durent aussitôt quitter les bords de la mer pour faire un long détour vers l'est; car les accidents géologiques qui ont donné un nouvel aspect à ce sol, l'un des plus productifs de la Belgique, ne s'étaient pas encore manifestés. Saint-Omer était alors un port maritime sis au bord d'un golfe de 10 lieues d'étendue (1), à plus de 8 lieues de la mer. Il fallait donc contourner cette ville pour entrer chez les Ménapiens.

Ces peuples, ayant vu que les plus puissantes nations avaient été vaincues en bataille rangée, résolurent de ne pas combattre et de s'enfuir, avec tout ce qu'ils possédaient, dans l'épaisseur de leurs forêts : *continentesque silvas ac paludes habebant, eo se suaque omnia contulerunt.* Ces forêts couvraient une partie de leur territoire, et s'avançaient au midi jusqu'au delà de Cassel. On les connaissait entre Ypres et Bruges, sous le nom de *Thigabusca*, où elles formaient une portion de la forêt des Ardennes.

César parvint à l'entrée de ces bois et y établit son camp : *ad quarum initium silvarum quum pervenisset Cæsar, castraque munire instituisset.* Il est évident que de Saint-Omer il s'était dirigé sur Cassel, où il dut se retrancher. On prétend que le *castellum* établi sur ce point dans le second siècle de l'Empire, pour couvrir la partie soumise du pays des Ménapiens, fut élevé sur l'emplacement d'un camp romain que la tradition attribue à César. Là commençaient les grandes forêts dont parle l'historien. Un jour les ennemis

(1) Malbranq. *De moribus et Morinorum rebus* (t. Ier).

en sortent et tombent à l'improviste sur les légionnaires pendant qu'ils travaillaient à se retrancher. Ceux-ci prennent les armes et perdent quelques hommes qui s'étaient avancés à la poursuite des Ménapiens dans des lieux couverts. César fait ouvrir la forêt et jeter les arbres des deux côtés du chemin pour éviter une attaque de flanc. Il parvient ainsi fort avant dans les bois, et s'empare du bagage et du bétail de l'ennemi. Les pluies lui empêchant d'aller plus loin, il ramena ses troupes et les plaça en quartier d'hiver chez les Aulerces, les Lexoves et les autres États où elles avaient dernièrement fait la guerre : *Cæsar exercitum reduxit, et in Aulercis Lexoviisque, reliquis item civitatibus quæ proxime bellum fecerant, in hibernis collocavit.*

Nous avons une remarque à faire touchant les Aulerces. Deux peuples voisins portaient ce nom dans la Gaule : les *Aulerci Cenomani* (du Mans) et les *Aulerci Eburovices* (d'Évreux). Nous n'hésiterons pas à opter pour ces derniers, car, au commencement de la campagne, les Cénomans ne sont pas cités comme ayant pris part à la guerre.

Il est supposable qu'en quittant Cassel les légions se tinrent éloignées du littoral pour suivre la route directe de Némétocenne, de Samarobrive et de Rotomacos, et que ce fut dans cette dernière ville qu'elles se séparèrent pour atteindre leurs différents quartiers.

Celles qui se rendirent chez les Aulerces Éburovices y fondèrent l'enceinte placée sur la côte Saint-Michel qui domine la ville d'Évreux. On ne pourrait autrement expliquer l'existence de cette vaste fortification.

Les légions envoyées chez les Lexoves y élevèrent le camp du Catelier, sur le territoire de Saint-Désir, près de Lisieux. C'est le plus grand que l'on puisse citer dans le département du Calvados. Nous ne serions pas surpris qu'elles eussent aussi fondé celui de Moult, précisément situé à la frontière de l'ancien pays des Lexoves.

Quant aux légions qui allèrent s'établir chez les peuples

soulevés l'année précédente, on ne peut se dispenser de leur faire occuper l'ancien camp de Sabinus chez les Unelles. Nous ne pensons pas qu'il en ait été envoyé chez les Vénètes, qui avaient été ravagés, tués ou vendus. Ainsi échelonnées sur la rive maritime, elles purent la tenir en respect et empêcher toute alliance hostile entre elle et l'île des Bretons.

Les mots *reduxit* et *collocavit* qui se trouvent dans le texte ci-dessus ont peut-être besoin d'être expliqués : *reduxit* signifie que César ramena ses légions du pays des Ménapiens; mais *collocavit in Aulercis Lexoviisque* ne veut pas dire, comme certains commentateurs l'ont cru, qu'il les installa lui-même chez ces différents peuples. Nous avons consulté à ce sujet tous les textes des *Commentaires* et remarqué, à la fin de la septième campagne, que César, s'étant décidé à passer l'hiver à Bibracte : *ipse Bibracte hiemare constituit*, fit camper ses légions sur quatre points différents, et qu'il s'est alternativement servi des expressions : *proficisci jubet, collocat* et *mittit* : *Cabillioni et Matiscone..... collocat*. Pourtant, on ne peut supposer qu'il ait quitté Bibracte pour aller conduire lui-même une légion à Châlons-sur-Saône et une autre à Mâcon. Le mot *collocat* veut donc dire simplement qu'il leur assigna ces quartiers.

Il put cependant aller jusqu'à Rotomacos, en partir pour l'Italie, passant par Lutèce, Agendicum et Bibracte, d'où il suivit la voie que nous lui avons déjà fait prendre.

LIVRE QUATRIÈME

QUATRIÈME CAMPAGNE

LIVRE QUATRIÈME

QUATRIÈME CAMPAGNE

DÉFAITE DES TENCHTÈRES ET DES USIPÈTES. — MŒURS DES SUÈVES. — PASSAGE DU RHIN. — EXPÉDITION DANS L'ILE DES BRETONS

(Avant J.-C. 55. — An de Rome 699)

Pendant que César était en Italie, les Tenchtères et les Usipètes, peuples germains, avaient passé le Rhin au commencement de l'hiver, non loin du lieu où il se jette dans la mer : *flumen Rhenum transierunt non longe a mari quo Rhenus influit*, c'est-à-dire sur un point qui ne peut être que dans le voisinage d'Emmerich. Ils s'étaient établis chez les Ménapiens, qui habitaient les deux rives du fleuve : *quas regiones Menapii incolebant, et ad utramque ripam fluminis agros, ædificia vicosque habebant.*

Le territoire des Ménapiens faisait suite à celui des Morins à la hauteur de la ville actuelle de Calais, et regardait le nord

en côtoyant la mer jusqu'à l'embouchure du Rhin, et ensuite ce fleuve jusqu'aux environs de Dusseldorf.

Il était borné au midi par une ligne qui, partant de cette dernière ville, passait par Ruremonde et se prolongeait presque directement jusqu'au delà de Cassel (*Castellum Morinorum*), situé, d'après la carte de Peutinger, sur la grande voie de Trèves au pays des Morins.

Les Ménapiens étaient, en outre, établis sur la rive droite du Rhin, en face de leurs terres de la rive gauche, depuis Emmerich jusqu'aux environs de Duitsburg. Strabon dit qu'ils confinaient aux Sicambres.

Les Tenchtères et les Usipètes avaient été chassés de leurs possessions d'outre-Rhin par les Suèves, peuples agriculteurs et guerriers, vêtus de peaux, vivant avec sobriété, habitant cent cinquante lieues de terres entourées de forêts, et montant des chevaux propres à la fatigue, moins beaux que ceux des Gaulois qui mettaient un prix excessif à ceux qu'ils faisaient venir de l'étranger : *Quin etiam jumentis, quibus maxime Gallia delectatur, quæque impenso parat prætio, Germani importatis non utuntur.* Le territoire des Suèves était borné, du côté du Rhin, par celui des Ubiens; à l'ouest, par l'immense forêt Noire, qui les séparait comme un mur naturel des Chérusques et les défendait des incursions les uns des autres : *et pro nativo muro objectam* [*silvam*], *Cheruscos a Suevis, Suevosque a Cheruscis injuriis incursionibusque prohibere* (lib. VI). Il faut donc placer les Suèves dans la Westphalie et le comté de Hesse-Cassel, où était leur plus forte agglomération, entre les Ubiens et la forêt Noire.

Les Ubiens doivent être cherchés sur la rive droite du Rhin, depuis Bingen jusqu'à Lintz, contrée que leur assigne Strabon. Ils étaient, d'après César, plus civilisés que les autres Germains, vu leur voisinage de la Gaule et leurs fréquents rapports avec des marchands étrangers : *etiam ceteris humaniores, propterea quod Rhenum attingunt, multique ad eos mercatores ventitant.* Ils avaient sur le fleuve un grand

nombre de navires qu'ils offriront à César pour effectuer son premier passage en Germanie, et beaucoup de radeaux avec lesquels ils formaient des ponts pour entrer dans la Gaule.

Leur principal *oppidum* devait être vers Engers, où fut jeté le premier pont en pierre qui exista sur le Rhin. Or, un pareil travail dénote évidemment deux centres de populations qu'on voulut mettre en rapport, aussi César put-il aisément conférer avec les principaux Ubiens dès son arrivée sur les bords du fleuve.

Autrefois fort puissants, les Ubiens étaient devenus tributaires des Suèves, qui n'avaient pu néanmoins réussir à les chasser au delà du Rhin. Ce fut Agrippa, dit Strabon, qui leur donna des terres sur la rive gauche : Οὓς μετήγαγεν Ἀγρίππας ἑκόντας εἰς τὴν ἐντὸς τοῦ Ῥήνου. Ils y élevèrent un temple à Auguste, nommé l'*Autel des Ubiens*, dans un lieu voisin de Bonn et de la célèbre colonie d'Agrippine (*Colonia Agrippinensis*), devenue Cologne.

Nous avons besoin, pour l'intelligence des campagnes qui vont suivre, de fixer l'emplacement de quelques autres peuples du nord de la Gaule dont le nom sera plusieurs fois cité par César.

Près des Ménapiens, dit Strabon, se voyait la nation germanique des Sicambres, placée entre les Suèves et le Rhin : Τελευταιοι δὲ Μενάπιοι πλησίον τῶν ἐκβολῶν... κατὰ τοῦτους δ' ἵδρυνται Σούγαμβροι Γερμανοί. Elle occupait l'ancien duché de Berg, depuis Duitsburg jusqu'à Lintz, et son territoire fuyait au midi, derrière celui des Ubiens, d'où il atteignait les sources de la Weed, près de Hastembac. Certains textes des *Commentaires* en font explicitement foi. Nous prions de ne pas oublier leur position.

Les Éburons étaient établis sur les deux rives de la Meuse, au-dessous des Ménapiens. La majeure partie de leurs terres existait entre cette rivière et le Rhin : *Eburones quorum pars maxima est inter Mosam et Rhenum* (lib. v),

c'est-à-dire qu'à l'orient ils bornaient les Sicambres, au nord les Ménapiens, à l'ouest les Atuates, et au midi les Trévires.

Quant à ces derniers, ils habitaient l'ancien électorat de Trèves et de Luxembourg, étant limités au midi par les Médiomatrices (de Metz), à l'est par le Rhin, à l'ouest par la Meuse et la partie du territoire des Atuates située sur la droite de cette rivière depuis Dinant jusqu'à Anden; au nord, enfin, par le coude de la Meuse et la frontière méridionale des Éburons, frontière partant de Liége, passant par Vervins, Reiferscheld et se prolongeant presque en ligne droite jusqu'à la rivière d'Aar (*Obringa*), qui se jette dans le Rhin en face de Lintz.

Cette dernière limite n'a pas changé dans le remaniement des provinces de la Gaule qui eut lieu sous Auguste; car la notice de l'empire dit que l'*Obringa* séparait la première Germanie de la seconde. Le pays des Trévires conserva donc ses anciennes frontières septentrionales lorsqu'on opéra cette division. Ajoutons que la vaste forêt des Ardennes en couvrait le territoire depuis le Rhin jusqu'aux limites des Rhèmes : *quæ* [*silva*] *ingenti magnitudine per medios fines Trevirorum a flumine Rheno ad initium Rhemorum pertinet* (lib. v).

Tel était le grand *pagus* des Trévires; mais il contenait des *pagi minores* formés de petits peuples germains admis sur quelques points de son territoire. César cite les Ségni, les Condrusi, les Pémaniens et les Cérésiens.

On place les Ségni aux environs de Spa, où l'on trouve, sur la Vèze, le village de Sougnez qui semble rappeler leur nom. Cette rivière les séparait des Condrusi.

Ces derniers doivent être placés entre les rivières de l'Homme, de la Vèze et de la Meuse, dans le canton de Condroz, renfermant les villes de Huy, de Dinant et de Ciney. En effet, une charte d[illegible] maire, de l'an 879,

appelle ce pays : *pagus Condrusii* (1), et le nom de Condroz est donné à la même contrée dans le partage du royaume de Lothaire fait en 870. Ce canton convient d'ailleurs au texte de César disant que les Ségni et les Condrusi sont entre les Éburons et les Trévires : *qui sunt inter Eburones Trevirosque*. En plaçant, avec Walckenaer, les Ségni à Ciney, ils se seraient, contrairement à ce texte, trouvés entre les Trévires et les Atuates.

Il est plus difficile d'assigner la véritable position des Pémaniens et des Cérésiens ; cependant on ne peut les chercher qu'à l'ouest, à la suite des Ségni et des Condrusi. Nous placerons donc, avec Wastelain (2), les Pémaniens dans la Famène : *pagus Falminiensis*, contrée du Luxembourg dont Marche était le chef-lieu, et les Cérésiens dans le *pagus Caros*, qui s'étendait entre Bouillon et Kerpen.

Il nous reste à parler des *Ambivarites*, l'écueil de tous les géographes de l'ancienne Gaule, à tel point que d'Anville a pris le parti prudent de n'en pas parler.

César seul les cite une fois, en disant que la cavalerie germaine passa la Meuse pour aller chez les Ambivarites.

On les place néanmoins sur la rive gauche de cette rivière, les uns du côté d'Anvers, à une distance qui nous paraît bien difficile à concilier avec les faits généraux de la campagne qui va s'ouvrir ; les autres chez ceux de Namur, prétendant qu'il y a une faute dans les manuscrits et qu'on doit y lire *Atuates* au lieu d'*Ambivarites*.

Enfin, quelques géographes croient les découvrir sur le territoire de Givet, où existe, à 3/4 de lieue au sud-ouest de cette ville, une petite localité qui porte le nom d'*Auberive*, présentant, selon eux, une certaine analogie avec celui d'*Ambivarites*.

(1) *Histoire de la ville et de la province de Namur*, par Guillot, t. V, page 274.

(2) *Description de la Gaule Belgique*.

M. Walckenaer seul les établit sur la rive droite de la Meuse, à la frontière septentrionale du Luxembourg, où existe le village d'Amblet (*Amblava*). Malheureusement, il faudrait leur donner la place des *Condrusii*, qui ont de fort bonnes raisons pour la conserver. Forcé que nous sommes de faire un choix, nous optons pour l'Auberive de Givet, ayant ainsi l'avantage de marcher d'accord avec deux opinions : celle qui les voit chez ceux de Namur et celle des partisans d'Auberive, puisque cette localité se trouve précisément sur le territoire des Atuates.

Si nous revenons maintenant au récit de l'historien, nous dirons que les Tenchtères et les Usipètes, chassés depuis trois ans par les Suèves, étaient d'abord arrivés, au nombre de quatre cent trente mille, sur les bords du Rhin, probablement entre Schenek et Emmerich; que, pressés par cette multitude, les Ménapiens quittèrent leurs maisons et s'enfuirent chez leurs compatriotes de la rive gauche, et y établirent des postes pour s'opposer au passage de l'ennemi : *et cis Rhenum dispositis præsidiis*, *Germanos transire prohibebant*, moyens de défense assez remarquables de la part de ces peuples.

Les Tenchtères et leurs alliés, désespérant de pouvoir passer le fleuve, vu que les Ménapiens, après avoir enlevé leurs bateaux, faisaient bonne garde sur l'autre rive : *propter custodias Menapiorum*, jugent à propos d'agir de ruse, contrairement à leurs habitudes; car les barbares n'attribuaient généralement le succès des Romains qu'à ce moyen, pour lequel ils avaient un souverain mépris.

Ils font alors semblant de retourner chez eux, et reviennent, pendant la nuit, assaillir les Ménapiens qui, les croyant partis, étaient rentrés dans leurs habitations. Ils en tuent un grand nombre, s'emparent de leurs bateaux, et arrivent inopinément sur l'autre rive où on ne les attendait pas, s'installent dans les maisons des habitants et se font nourrir par eux tout le reste de l'hiver

César, instruit de ce qui se passait et craignant que la présence des Germains n'excitât les Gaulois à prendre les armes, résolut de quitter l'Italie et de venir rejoindre son armée plus tôt que de coutume : *ne graviori bello occurreret, maturius quam consueverat ad exercitum proficiscitur*. Il savait que plusieurs nations avaient déjà envoyé des messagers aux Germains pour les attirer, promettant de leur fournir tout ce dont ils auraient besoin : *missas legationes a nonnullis civitatibus ad Germanos, invitatosque eos, uti ab Rheno discederent; omniaque, quæ postulassent, ab se fore parata.*

Ces assurances les avaient déjà portés à divaguer au loin, et ils étaient arrivés sur les terres des Éburons et des Condrusi, clients des Trévires : *qua spe adducti, Germani latius jam vagabantur, et in fines Eburonum et Condrusorum, qui sunt Trevirorum clientes, pervenerunt.*

César, après avoir quitté l'Italie, dut arriver par Bibracte et Lutèce à *Mediolanum Eburovicum*, où se trouvait la première légion campée sur sa route. Ce serait un fait remarquable pour Évreux d'avoir reçu dans ses murs le conquérant et les principaux de la Gaule qu'il avait convoqués : *principibus Galliæ evocatis*. Cet *oppidum*, en effet, convenait mieux pour une pareille réunion que celui de *Noviomagus Lexoviorum* (Lisieux), beaucoup plus éloigné et près duquel campait une autre légion.

Il tut aux chefs gaulois les nouvelles qu'il avait reçues, tâcha de les faire persister dans son alliance, et leur demanda de la cavalerie pour entrer en campagne contre les Germains.

Après avoir donné ordre aux vivres et fait un choix de cavaliers, probablement parmi les escadrons servant d'escorte aux chefs gaulois, il s'achemina sur les lieux où il avait entendu dire qu'étaient les Germains : *iter in ea loca facere cœpit, quibus in locis Germanos esse audiebat.*

Ils faisaient déjà des courses, a-t-il dit, dans les cam-

pagnes des Éburons et des Condrusi. Certes, une population de quatre cent trente mille âmes, qu'il va bientôt trouver agglomérée, ne pouvait être en même temps chez ces deux peuples, c'est-à-dire du côté de Juliers et sur les confins du Luxembourg. Des partis de cavalerie seuls avaient pu s'aventurer jusque chez les Condrusi, et c'est à eux que l'on doit appliquer l'expression *vagabantur*, car le gros de l'armée devait toujours être chez les Éburons.

Deux routes s'offraient à César pour aller les joindre sur la rive droite de la Meuse : l'une traversait les Ardennes par le pays des Trévires, l'autre, plus courte, passait par *Samarobrive* (Amiens), *Camaracum* (Cambray), *Bagacum* (Bavay), *Geminiacum* (Gembloux), *Pons Mosæ* (Maëstricht). Nous croyons qu'après avoir donné rendez-vous à Rotomacos aux différents corps venant d'Évreux, de Lisieux et de chez les Unelles, il prit cette dernière voie déjà suivie par les légions, et d'autant plus sûre qu'il avait exterminé les Nerviens, les Atuates, et délivré les Éburons du joug de ces derniers, service qui lui méritait la reconnaissance d'Ambiorix, leur roi.

Il n'était qu'à peu de jours des Germains lorsqu'il reçut leurs députés : *a quibus quum paucorum dierum iter abesset, legati ab iis venerunt.* Ils lui exposèrent qu'ils n'avaient pas l'intention de faire la guerre au peuple romain, car ils n'étaient pas sortis volontairement de leur pays, et que, s'il voulait se servir d'eux, ils pourraient lui être de quelque utilité. Ils lui demandèrent enfin de leur assigner des terres, s'il ne voulait pas les laisser jouir de celles qu'ils avaient conquises : *vel patiantur eos tenere quos armis possederint*, c'est-à-dire des terres des Ménapiens, situées dans la Gueldre actuelle, et de celles des Éburons, dont ils s'étaient emparés.

Il leur répondit qu'aucun traité ne pourrait être fait avec eux tant qu'ils seraient dans la Gaule ; qu'il n'y avait pas de terres vacantes, et que, s'ils le voulaient, il les placerait sur celles des Ubiens dont les députés, maintenant près de lui,

lui demandaient du secours contre les Suèves : *quorum sint legati apud se, et de Suevorum injuriis querantur, et a se auxilium petant.* Ils dirent qu'ils allaient faire part de sa réponse aux leurs, qu'ils reviendraient le quatrième jour, et le prièrent, en attendant, de ne pas s'avancer plus près d'eux : *post diem tertium ad Cæsarem reversuros, interea ne propius se castra moveret, petierunt.*

Il ne voulut pas leur promettre de s'arrêter ; car il savait qu'ils lui demandaient ce délai afin d'avoir le temps de faire rentrer leur cavalerie, envoyée depuis plusieurs jours au delà de la Meuse, pour butiner et fourrager chez les Ambivarites, que nous avons placés à l'ouest de Givet : *prædandi frumentandique causa ad Ambivaritos trans Mosam missam.*

Après avoir parlé du passage de cette rivière par les escadrons germains, l'historien ajoute qu'elle prend sa source dans les Vosges, sur le territoire des Lingons, et que, après avoir reçu un bras du Rhin nommé Wahal, elle forme l'île des Bataves et va se jeter dans la mer à 30 lieues plus loin : *et parte quadam Rheni recepta, quæ appellatur Walis, insulam efficit Batavorum, neque longius ab eo millibus passuum* LXXX *in Oceanum transit.* On voit qu'il connaissait assez bien le cours de ces deux rivières pour ne pas commettre de méprise en parlant bientôt de leur confluent.

Il n'était plus qu'à 4 lieues 1/2 des Germains : *non amplius passuum* XII *millibus abesset,* lorsqu'il rencontra les mêmes députés venus à l'époque qu'ils avaient fixée, c'est-à-dire le quatrième jour : *ut erat constitutum, ad eum legati revertuntur.*

Puisqu'il se dirigeait par Maëstricht sur le pays des Éburons, où était le gros de l'armée germaine, il suivait donc le chemin gaulois, devenu voie romaine, allant de Bavay à Cologne par Juliers.

De leur côté, les Germains, dont la foule était considérable, n'avaient pu s'engager sur toute autre route que celle

de *Vetera,* près Clèves, et de *Tentunum* (Tudder), pour se rendre soit à Juliers, soit à Maëstricht. Comme elle suffisait à peine à leurs nombreux chariots, ils durent se jeter dans les plaines de Holtorp, de Kurenzie et de Luzerad, situées à 3 lieues au nord de Juliers, s'y arrêter et prendre des dispositions de combat, lorsqu'ils surent que César allait leur barrer le chemin en se portant au point d'intersection des deux routes.

Ceci admis, la seconde entrevue des députés germains fait comprendre à quelle distance ils se trouvaient de leur camp lorsque la première conférence eut lieu. En effet, si César a fait trois étapes, soit 18 lieues, depuis qu'ils eurent pris congé de lui, si, le quatrième jour, il se trouve encore à 4 lieues 1/2 de leurs quartiers, il les avait donc rencontrés d'abord à plus de 22 lieues de ces mêmes quartiers, vers *Perniciacum* (Prenson), au-dessus de Huy, sur la Méhaigne.

Ils ne paraissent pas s'être trop pressés pour venir rendre réponse à César, puisqu'ils n'ont fait que 26 lieues en quatre jours. Ils auront donc hésité, espérant toujours voir rentrer leur cavalerie, et ne se seront décidés à partir qu'en voyant qu'elle n'arrivait pas et que César approchait.

Que dire aussi des députés des Ubiens qui se trouvaient dans le camp romain, à plus de 30 lieues de leur pays? N'est-ce pas la preuve que tous les peuples de la Gaule avaient l'œil ouvert sur les mouvements des légions, et qu'ils en étaient promptement informés?

Enfin, les députés germains conjurèrent César de faire arrêter sa cavalerie et de leur permettre de dépêcher vers les Ubiens, promettant que, si les chefs et le sénat de ce pays voulaient les recevoir, ils en passeraient par tout ce qu'il leur ordonnerait. Ils demandèrent trois jours pour aller traiter de cette affaire avec eux : *ad has res conficiendas sibi triduí spatium daret.*

On ne lit pas : *post diem tertium* dans ce texte comme

dans le précédent ; on doit néanmoins croire qu'il s'agissait de trois jours pleins, puisque du lieu où se tenait cette conférence il y avait au moins 20 lieues pour aller chez les Ubiens. La suite prouvera, du reste, que ce voyage n'eut pas lieu.

Les plaines situées au nord de Juliers conviennent donc parfaitement aux quartiers de l'armée germaine, et l'opinion qui la fait camper aux confins du Luxembourg ne nous paraît pas heureuse, puisque la forêt des Ardennes couvrait le pays des Trévires depuis le Rhin jusqu'à la frontière des Rhèmes, et que deux armées, dont l'une forte de quatre cent trente mille âmes et l'autre de cinquante mille combattants, ne choisissent pas un pareil terrain pour en venir aux mains.

César, pensant encore une fois que les députés germains ne cherchaient qu'à gagner du temps pour voir arriver leur cavalerie, leur dit néanmoins qu'il ne s'avancerait pas à plus de 4 milles (6 kilomètres), où il serait à portée d'avoir de l'eau : *aquationis causa*. Il était, croyons-nous, vers Aldenhoven, désirant entrer dans l'île formée par les deux branches de la Roer, et camper sur l'emplacement qni depuis a porté le nom de *Juliacum* (Juliers).

Il leur ordonna de venir le retrouver le lendemain en grand nombre, afin qu'il examinât leurs demandes, et envoya l'ordre à sa cavalerie, qui avait pris les devants, de ne point commencer l'attaque, de soutenir seulement le choc jusqu'à ce qu'il fût arrivé dans le cas où elle serait elle-même attaquée. Il s'avança de 6 kilomètres, comme il l'avait dit, et ne se trouvait plus qu'à la distance de 3 lieues 1/2 de l'armée germaine.

La cavalerie des barbares, composée seulement de cinq mille chevaux, car le reste ne l'avait pas encore rejointe, s'avisa de charger huit cents cavaliers romains qui marchaient en avant et ne s'attendaient pas à être attaqués. Il y en eut soixante-quatorze de tués, au nombre desquels se

trouva Pison, un des grands de l'Aquitaine, qui tomba percé de coups au moment où il dégageait son frère dont le cheval blessé s'était abattu sur lui. Le reste revint de suite au camp. César, irrité de la perfidie des ennemis, résolut de les attaquer sans délai. Le lendemain, de grand matin, une foule de chefs germains vinrent le trouver, s'excusant du combat de la veille et demandant à prolonger la trève. Il les fit tous arrêter et retenir dans son camp : *quos sibi Cæsar oblatos gavisus retineri jussit.* Il range ses troupes en bataille, place sa cavalerie, si maltraitée la veille, en arrière, et, après 3 lieues de marche, il arrive devant les Germains avant qu'ils sussent ce dont il s'agissait.

Étonnés et manquant de chefs, ils ignorent s'ils doivent fuir ou combattre : les uns courent çà et là, d'autres se défendent parmi les chariots et les bagages; le reste prend la fuite avec les femmes et les enfants. — César lance sa cavalerie à leur poursuite : *ad quos consectandos Cæsar equitatum misit.*

Ceux qui combattaient, entendant derrière eux les cris de ceux qu'on égorgeait, décampent après avoir abandonné leurs armes et leurs drapaux; mais, arrivés au confluent de la Meuse et du Rhin qui arrête leur fuite, ils perdent tout espoir d'aller plus loin. Le plus grand nombre fut tué, le reste, qui s'était précipité dans le fleuve, y trouva la mort : *et quum ad confluentem Mosæ et Rheni pervenissent, reliqua fuga desperata, magno numero interfecto, reliqui se in flumen præcipitaverunt, atque ibi, timore, lassitudine et vi fluminis oppressi, perierunt.*

Les Romains, ajoute César, sortis avantageusement d'une guerre si redoutable (car on comptait quatre cent trente mille âmes parmi les barbares), rentrèrent dans leur camp sans aucune perte et avec fort peu de blessés : *Nostri ad unum omnes incolumes, perpaucis vulneratis, ex tanti belli timore, quum hostium numerus capitum* CDXXX *millium fuisset, se in castra receperunt.*

Ces deux textes ont besoin d'être développés, car ils relatent trop succinctement une opération qui n'a peut-être pas duré moins de douze jours. En effet, nous croyons que César dut laisser dans son camp une légion pour le garder ainsi que les chefs germains retenus prisonniers, et qu'il envoya les autres à la poursuite de l'ennemi, car il eût été imprudent de laisser la cavalerie se porter seule si loin.

Les Germains arrivent au confluent de la Meuse et du Rhin, c'est-à-dire qu'ils font une fugue de plus de 30 lieues. Beaucoup de commentateurs l'ont trouvée excessive, disant que César avait seulement voulu exprimer qu'ils tentèrent de passer le Rhin *du côté* de son confluent avec la Meuse, trouvant peu utile de dire que ce fût un peu plus haut ou un peu plus bas. D'autres ont prétendu qu'il y a une erreur dans le texte et qu'il faut lire, avec Dion Cassius, *Mosella* au lieu de *Mosa*, et placer le champ de bataille dans le Luxembourg, pour le rapprocher du confluent de la Moselle et du Rhin. Ils ne songent pas que la bataille n'a pu être livrée dans les Ardennes, que la cavalerie n'aurait pu s'y déployer pour aller à la poursuite des fuyards, et que César aurait fait mention de ces difficultés.

Nous croyons donc que ces objections sont autant d'erreurs, que l'historien n'a pu commettre une méprise géographique aussi grave, lui qui a si bien dit que la Meuse reçoit une partie des eaux du Rhin par un des bras de ce fleuve qui porte le nom de Wahal : *et parte quadam Rheni recepta quæ appellatur Walis.*

Les Germains se seront donc retirés du côté de la Gueldre, d'où ils étaient venus; mais cette longue file de quatre cent trente mille âmes : *agmine perpetuo*, dit Celse, fuyant sans direction, sans chefs, et ne présentant aucune résistance aux Romains, dut faire des pertes immenses, durant sept à huit jours de marche, avant la grande catastrophe qui la menaçait.

Ces malheureux, épouvantés, allèrent toujours en avant

tant qu'ils eurent de l'espace devant eux; mais, arrivés dans l'angle formé par la Meuse et le Rhin, ils désespèrent d'aller plus loin : *reliqua fuga desperata*, et furent écrasés ou précipités dans le fleuve. Une destruction si complète n'aurait pu avoir lieu, sur les bords du Rhin, partout ailleurs qu'à l'angle formé par le confluent de ces deux grands cours d'eau.

On sera surpris de voir que César se soit montré si sévère envers des populations qui ne demandaient plus qu'à quitter la Gaule, et ne leur ait pas offert les moyens de capituler ni de repasser en Germanie, comme il avait fait avec les Helvétiens. Il voulait, à la vérité, se venger de leur perfidie; ils manquaient de chefs pour prendre leurs intérêts; mais ce n'était pas une raison pour qu'il se montrât si cruel et n'exprimât même pas dans sa froide narration aucune parole de pitié sur cet immense massacre de deux peuples désarmés.

On se rend compte par cette grande émigration et par celle des Helvétiens combien il dut y en avoir d'autres avant cette époque, et l'on ne doit pas être surpris de rencontrer tant de peuples divers et tant d'idiomes différents dans la Gaule.

Cette expédition terminée, les Romains s'empressèrent de regagner leur camp : *Nostri... se in castra receperunt*. César ne cite réellement que sa cavalerie lancée à la poursuite des premiers fuyards qu'elle taille en pièces, mais le mot *nostri*, et non *equites*, doit faire comprendre, comme nous l'avons déjà dit, que toutes les légions, sauf celle restée à la garde du retranchement, faisaient partie de l'expédition et qu'il les commandait lui-même en personne. C'est ainsi que l'a entendu Celse, en disant : *sua in castra reversus Cæsar*.

Il est positif que le camp dans lequel il rentre est celui qu'il avait quitté le matin du jour où il avait engagé la bataille. Nous l'avons placé à *Juliacum*, dont le nom doit provenir de ce campement de César. C'est, du reste, l'opinion de Witekind de Corbie et de l'auteur des *Merveilles opérées par saint*

Bernard, cité par Valois, opinion confirmée par la constante tradition du pays. Ajoutons que le mot *acum* qui termine le nom de cette localité signifie habitation, forteresse ou *camp* dans la langue des anciens Celtes.

César retrouva, à son retour, les chefs germains qu'il avait retenus. Il voulut les rendre à la liberté : *Cæsar iis quibus in castris retinuerat discedendi potestatem fecit.* Tous lui demandèrent à servir dans l'armée romaine, craignant de tomber dans les mains des Gaulois qu'ils avaient pillés.

Pendant que ces choses se passaient, la cavalerie germaine, envoyée de l'autre côté de la Meuse, franchissait le Rhin et se retirait chez les Sicambres : *post fugam suorum, se trans Rhenum in fines Sigambrorum receperat.* Il est probable qu'elle avait été rappelée, et que, ayant appris chemin faisant, chez les Condrusi, la déroute des siens, elle se jeta dans les Ardennes, passa par Ferrière, les marais des Hautes-Vagnes et gagna le Rhin par Blankelheim, sur un point où elle savait pouvoir le traverser.

César, ayant appris sa fuite, se porta à l'endroit du fleuve où elle avait exécuté son passage, et demanda aux Sicambres de la lui renvoyer. Ceux-ci répondirent que les Romains n'avaient pas le droit d'étendre leur domination jusqu'en Germanie, puisque leur empire finissait au Rhin.

Les Ubiens, plus soumis, et les seuls qui eussent envoyé des députés et des otages à César, le prièrent avec instance de les secourir contre les Suèves dont ils étaient fort maltraités, ou, au moins, de faire passer le fleuve aux légions, car la réputation des Romains était telle en Germanie, depuis la défaite d'Ariovisto, que leur seule alliance suffirait pour les protéger. En même temps, ils lui offrirent un grand nombre de navires pour transporter son armée au delà du Rhin. Il refusa, ne croyant pas qu'il fût sûr ni de la dignité de l'empire de faire ce trajet sur des bateaux. Il préféra jeter un pont sur le fleuve.

Il fit à cet effet descendre dans l'eau, avec des machines, un grand nombre de pilotis, retenus par des poutres,

immense travail dont on peut voir le détail dans les *Commentaires*. Ce pont fut confectionné en dix jours, à partir de celui où les bois eurent été coupés et apportés sur les bords du fleuve : *diebus* x *quibus materia cœpta erat comportari*. Il plaça une forte garnison à chacune de ses extrémités et marcha vers le territoire des Sicambres : *Cæsar, ad utramque partem pontis firmo præsidio relicto, in fines Sigambrorum contendit.*

Nous dirons, pour expliquer ces passages :

1° Que le Rhin n'est accessible que depuis Coblentz jusqu'à Andernach, car depuis cette dernière ville jusqu'à Bonn il est bordé de hautes montagnes sur ses deux rives;

2° Qu'Andernach présentait un lieu de passage recherché, étant située en face de larges gorges qui conduisaient dans l'intérieur de la Germanie;

3° Que cette place paraît avoir remplacé la tête de pont construite par César, que les Romains de l'Empire la fortifièrent pour arrêter les barbares et y établirent un poste considérable, placé sous les ordres du commandant de la Germanie supérieure, qui résidait à Mayence ;

4° Que ce lieu était connu de la cavalerie des Germains; qu'elle dut nécessairement s'y rendre, d'autant mieux qu'elle voulait passer chez les Sicambres, dont il était plus rapproché que tous les autres points abordables de la rive du Rhin jusqu'à Coblentz ;

5° Que César, voulant se porter à l'endroit même où cette cavalerie avait exécuté le passage du fleuve, dut aller de Juliacum à Andernach, par la voie gauloise de Hambach, de Leguetuch, de Hermenstein, de Bonn et de Rimagen (*Rigomagus*).

Quelques-uns font venir César devant Engers, parce qu'on y a découvert des restes d'un pont en pierre décrits par le jésuite Reimbert et par M. de Hontheim (1). Cette opinion se

(1) Hontheim, *in prod. Trev.*, page 200.

détruit d'elle-même, puisque le pont de César était tout en bois.

Un antiquaire allemand, M. de Goëler, vient de le placer à Urmitz, par la raison que devant cette localité se trouve une île, au milieu du fleuve. Le texte des *Commentaires*, lu attentivement, ne permet pas de croire que César en ait eu besoin.

On désirera peut-être savoir où existait le deuxième pont que, dans sa sixième campagne, César fit jeter un peu au-dessus du premier : *paulum supra*. Nous répondrons : à Andernach. En effet, quand l'historien a souvent précisé des distances d'un seul mille romain, que doit-on entendre par l'expression *un peu au-dessus*? C'est qu'évidemment il y avait moins d'un *mille* entre les deux ponts, de sorte que les ouvrages militaires élevés sur le territoire d'Andernach ont fort bien pu les garder l'un après l'autre.

Nous demanderons maintenant à ceux qui placent la dernière catastrophe des Germains au confluent du Rhin et de la Moselle, puis le champ de bataille dans le Luxembourg, pourquoi César, étant à Coblentz, serait-il retourné à son camp où il apprit la fugue de la cavalerie germaine, c'est-à-dire aurait fait une marche rétrograde de plus de 20 lieues pour revenir ensuite sur les bords du fleuve, tandis qu'il n'en aurait eu que 5 à parcourir pour aller de Coblentz à Andernach. On voit que cette opinion n'est pas soutenable, et qu'elle est en contradiction flagrante avec le texte que nous avons voulu respecter.

Le pont achevé, César marcha vers le territoire des Sicambres : *in fines Sigambrorum contendit*. Il est évident que le mot *contendit* ne signifie pas qu'il entra de suite sur ce territoire après avoir passé le fleuve, mais qu'il fit quelques lieues d'abord chez les Ubiens, devant les terres desquels il venait d'arriver, lorsqu'ils lui offrirent des navires et lui envoyèrent leurs députés.

Il n'eut pas plutôt touché la rive droite du fleuve qu'il reçut les députations de plusieurs cités qui demandèrent la

paix et offrirent des otages. Quant aux Sicambres, ils s'enfuirent aussitôt qu'ils surent par leurs éclaireurs que le pont était commencé, emportant avec eux tout ce qu'ils possédaient, d'après le conseil de la cavalerie germaine qui les accompagna dans leurs déserts. César dut faire environ 2 lieues sur le territoire des Ubiens avant d'entrer sur celui des Sicambres, vers Nuremburg. Il y marcha plusieurs jours, et, après avoir incendié leurs bourgades et leurs maisons, ravagé leurs champs de blé, il rentra chez les Ubiens : *Omnibus vicis ædificiisque incensis, frumentisque succisis, se in fines Ubiorum recepit.* On remarquera que les Sicambres n'étaient pas nomades, comme on l'a prétendu, puisqu'ils avaient des maisons et s'adonnaient à la culture de leurs terres.

Quant aux Suèves, César apprit des Ubiens que ces peuples, ayant vu qu'il allait passer le fleuve, avaient envoyé partout exhorter leurs compatriotes à quitter leurs *oppida* et à conduire dans les bois leurs femmes, leurs enfants et leurs biens; que ceux qui étaient en état de porter les armes s'étaient rassemblés au centre du pays à dessein de lui livrer bataille.

Croyant sa tâche accomplie après avoir jeté la terreur parmi les Germains, ravagé le pays des Sicambres et délivré les Ubiens de la pression des Suèves, il se décida à rentrer dans la Gaule et à faire détruire le pont qu'il avait jeté sur le fleuve : *se in Galliam recepit pontemque rescidit.* I avait seulement passé dix-huit jours au delà du Rhin.

La vérité est qu'il se montra prudent, n'osa s'enfoncer dans la Germanie, et que le pont fut tellement détruit qu'il n'en put rien utiliser lorsqu'il fit faire le second, deux ans plus tard.

Cette expédition terminée, il résolut de passer dans l'île des Bretons, pour châtier ces peuples qui avaient toujours prêté du secours aux Gaulois : *quod omnibus fere gallicis bellis, hostibus nostris inde subministrata auxilia intelligebat.* C'était là répétition de sa tentative chez les Germains. Bien que l'été tirât à sa fin, il crut néanmoins avoir encore

assez de temps pour reconnaître les ports de cette île et se renseigner sur le compte des nations qui l'habitaient.

Puisqu'il va marcher sur le port des Morins, nous le ferons passer, après avoir quitté les bords du fleuve, par *Andetanna* (Echternach), *Aurelonum* (Arlon) et *Mosomagus* (Mouzon), où il prendra la voie de *Durocortorum* (Reims), de Soissons et de Samarobrive.

Il convoqua de toutes parts des marchands près de lui : *itaque convocatis ad se undique mercatoribus*, afin d'avoir des renseignements sur l'île des Bretons; car ils étaient les seuls de la Gaule qui en eussent fréquenté les côtes. Ils ne purent lui apprendre de quelle manière ces peuples faisaient la guerre, ni quels étaient les ports capables de contenir de grands navires. Il est surprenant que Comius, roi des Atrébates, qui prendra part à l'expédition et jouissait d'un grand crédit parmi les insulaires, n'ait pu donner lui-même ces renseignements.

Avant de s'engager dans une entreprise qui n'était pas sans danger, et pour être informé de ce qu'il désirait savoir, il jugea à propos d'envoyer d'avance Volusénus avec un long navire : *cum navi longa præmittit*, le chargeant de tout explorer et de venir lui rendre compte du résultat de ses observations; il partit aussitôt lui-même pour le pays des Morins, d'où il avait moins loin que de toute autre contrée pour passer dans l'île des Bretons : *Ipse, cum omnibus copiis, in Morinos proficiscitur, quod inde erat brevissimus in Britanniam transjectus.*

S'il ne part pour le pays des Morins qu'après avoir consulté les marchands qui trafiquaient avec les insulaires et envoyé Volusénus pour explorer les côtes opposées à celles de la Gaule, il s'était donc arrêté en chemin, nécessairement à Samarobrive, où il dut faire cette enquête et d'où il expédia son lieutenant pour prendre un navire à l'entrée de la Somme.

Enfin, il arriva dans un port qu'il ne nomme pas. C'était

celui d'*Itius*, placé au fond d'une baie entre deux caps. Le cap du nord, qui porte maintenant le nom de *Blanc-Nez*, se prolongeait assez avant dans la mer. Celui du midi, appelé *Gris-Nez*, était loin d'avoir le même développement que son voisin.

On ne peut douter de l'identité de ce port avec celui actuel de Wissant, d'abord parce qu'il est plus rapproché des côtes d'Angleterre que toutes les rades de ces quartiers, condition exigée par le texte de César, ensuite « parce que les Flamands, dit Walckenaer, le connaissent encore sous le nom d'*Isten* et les marins français sous celui d'*Essen*». Que l'on retranche, d'ailleurs, la première lettre du mot Wissant, le reste ne manquera pas d'une certaine analogie avec le nom latinisé d'*Itius*. Mais ce qui portera la conviction dans tous les esprits, sont les travaux militaires romains qui existent autour de l'anse célèbre qui reçut la flotte du conquérant.

On voit d'abord, à 500 mètres à l'ouest de Wissant, le camp dit de César où furent placées les légions qui gardaient le port, puis des forts s'étendant circulairement depuis ce camp jusqu'à l'extrême gauche de la baie, pour défendre et protéger l'embarquement des troupes et du matériel de l'expédition. Ces forts portent aujourd'hui les noms de *Motte-du-Vent*, de *Motte-du-Bourg* et de *Chatèles* (1).

Mais ces retranchements, qui gardaient seulement le port, ne suffirent pas à César : il crut devoir établir quelques légions en arrière pour surveiller tout mouvement venant du dehors; aussi trouve-t-on leur camp sur le territoire de Sombre-Haute, à plus de 2 kilomètres au nord de Wissant.

Boulogne a voulu revendiquer l'honneur d'avoir été le port *Itius*, prétention insoutenable, car cette ville est de quelques

(1) L'*Histoire du Boulonnais*, par Henry, décrit parfaitement tous ces travaux.

lieues plus éloignée des côtes d'Angleterre que Wissant, parce qu'elle s'appelait alors *Gessoriacum*, nom gaulois que César n'eût pas changé pour lui en donner un que personne n'aurait connu, parce que, enfin, la rade de Boulogne n'offre pas de travaux romains comme on en remarque à Wissant.

Au revers du long promontoire des Morins, c'est-à-dire à 12 kilomètres au nord, d'après l'historien, était le port ultérieur : *portus ulterior*. Nous le placerons au-dessus et en arrière de Sangatte, et non à Calais, avec d'Anville, car la distance de Calais à Itius serait trop longue. Celle de Sangatte au même port est trop courte, il est vrai, mais cela tient, comme nous l'expliquerons dans le livre suivant, aux transformations de cette côte, survenues par suite d'alluvions successives sur lesquelles s'est implanté plus tard le village de Sangatte, dont le nom signifie *rade dans les sables*.

Le port citérieur : *portus citerior*, placé à 8 milles ou 12 kilomètres au sud de Wissant, ne pouvait être que le port actuel d'Ambleteuse.

Le premier soin de César, après être arrivé à Itius, fut d'appeler près de lui tous les navires des pays limitrophes et ceux qu'il avait employés l'été précédent contre les Vénètes : *Huc naves undique ex finitimis regionibus, et quam superiore æstate ad veneticum bellum fecerat classem, jubet convenire*. Il n'y avait donc aucun navire de la flotte romaine dans ce port avant l'arrivée des légions. Où s'étaient-ils tenus pendant l'hiver? Dans la Seine, croyons-nous, où César, d'après Strabon, en fit construire et réparer lorsqu'il passa dans l'île des Bretons : Ἐν ταῦτα δὲ καὶ τὸ ναυπῆγιον συνεστησατο Καισαρ ὁ θεὸς, πλέων εἰς την Βρεττανικὴν (lib. IV).

Strabon ne distingue pas, il est vrai, la première expédition de la seconde; mais, comme il ne pouvait ignorer qu'il y en avait eu deux, son silence à cet égard prouve que César établit deux fois ses arsenaux maritimes dans le même fleuve.

Il est toutefois probable que, avant l'arrivée des légions chez les Morins, la flotte militaire s'était déjà avancée jusqu'à

la Somme, puisque Volusénus, envoyé de Samarobrive pour battre la mer, revint dès le cinquième jour à Itius, espace de temps un peu court s'il eût été obligé d'aller prendre son navire dans la Seine. Il rapporta, à son retour, qu'il s'était approché des côtes des Bretons et ne les avait cependant étudiées qu'en mer, n'ayant osé se confier à la foi des barbares : *Volusenus, perspectis regionibus, quantum ei facultatis dari potuit, qui navi egredi ac se barbaris committere non auderet,* v *die ad Cæsarem revertitur.*

Cependant, les marchands de la Gaule qui avaient été consultés ne tardèrent pas à instruire les Bretons des projets de César. Ceux-ci lui envoyèrent des députés pour lui proposer des otages et de se soumettre à son autorité. Il les exhorta à persister dans leurs sentiments et les fit accompagner par Comius, créé roi des Atrébates, qu'il chargea de visiter le plus grand nombre possible de nations, de leur offrir l'alliance des Romains, et de revenir promptement lui rendre compte de sa mission : *seque celeriter eo venturum nuntiet.* César n'était donc pas alors prêt à prendre la mer; il resta, en effet, encore quelques jours dans le port pour y attendre ses navires et présider à l'embarquement des légions.

Pendant que ces choses se passaient, la majeure partie des Morins lui envoyèrent des députés pour s'excuser de leur hostilité de l'année précédente : *qui se de superioris temporibus consilio excusarent,* lui représentant qu'ils étaient des barbares peu instruits des coutumes romaines, et l'assurant qu'ils feraient tout ce qu'il leur ordonnerait. Cette ambassade ne pouvait venir plus à propos; César en fut très-satisfait, car il ne voulait pas laisser d'ennemis derrière lui, préférant s'occuper de son expédition que de faire la guerre à ces peuples. Il leur demanda un grand nombre d'otages, qu'ils fournirent, et leur accorda sa protection. Ces Morins devaient être ceux de Térouanne, lesquels, ligués l'année précédente avec les Ménapiens, s'étaient fait poursuivre avec eux dans leurs forêts, du côté de Cassel.

Tout étant prêt pour l'embarquement des légions, César en plaça deux sur quatre-vingts navires de charge. Nous verrons, au retour de l'expédition, qu'ils contenaient chacun cent cinquante soldats, formant, par conséquent, un effectif de douze mille hommes pour les deux légions. Il distribua ensuite ce qu'il avait de longs navires à son questeur, aux légats et aux préfets : *quidquid præterea navium longarum habebat, quæstori, legatis præfectisque distribuit.* Il n'emmenait donc avec lui que deux légions : alors pourquoi tant de légats, de préfets et un questeur ? Nous l'avons déjà dit, c'est qu'on tenait un certain nombre de ces officiers en réserve pour les placer au besoin à la tête de chaque corps. On voit aussi que les navires *fins* étaient distingués des navires de charge par le mot *longs*. Cette forme convenait, en effet, pour la marche et ne pouvait être donnée à ceux qui devaient transporter des soldats, des chevaux et des bagages.

Il envoya ensuite sa cavalerie à 8 milles de là (12 kilomètres), au *port ultérieur*, pour s'embarquer sur dix-huit navires de charge qui n'avaient pu venir jusqu'à lui, à cause des vents contraires : *Huc accedebant* XVIII *onerariæ naves, quæ ex loco millibus passuum* VIII *vento tenebantur, quominus in eumdem portum pervenire possent.*

Sulpicius Rufus eut mission de rester dans le port pour le garder avec un nombre de troupes suffisant : *Rufum legatum cum eo præsidio, quod satis esse arbitrabatur, portum tenere jussit.*

Le reste de l'armée fut laissé sous le commandement de Titurius Sabinus et de Cotta, pour marcher contre les Ménapiens et certaines contrées de la Morinie qui n'avaient pas encore envoyé de députés. Le premier avait soumis précédemment les Lexoves, les Éburovices et les Unelles. La fortune qui associe Cotta à la gloire de Sabinus les réunira encore l'année suivante dans le même camp, où ils périront ensemble.

Ils recommencèrent l'expédition de l'année précédente sur les territoires de Cassel et d'Ypres. Elle eut la même

issue que la première : tout le pays fut saccagé en l'absence des Ménapiens, qui s'étaient retirés dans leurs forêts : *quod Menapii omnes in densissimas silvas abdiderant.*

Ces dispositions prises et le vent étant devenu favorable, César fit voile vers minuit, après avoir ordonné à sa cavalerie d'aller s'embarquer au port ultérieur, sur les dix-huit navires de charge qui s'y trouvaient, et de le rallier immédiatement en mer : *equitesque in ulteriorem portum progredi, et naves conscendere, ac se sequi jussit.* Il est clair que ces navires, venant du nord et que nous avons vus s'arrêtant au-dessus du port Itius par suite de vents contraires, ne faisaient pas partie de la flotte romaine de la Seine, mais bien de ceux des nations maritimes qui avaient été requis. Ils appartenaient sans doute aux *Morini* septentrionaux, qui touchaient aux Ménapiens.

César arriva, sur les dix heures du matin, avec ses premiers vaisseaux devant les côtes d'Angleterre, qu'il trouva couvertes de troupes ennemies. Au pied se voyait un lieu propre au débarquement, mais trop rapproché des montagnes d'où les Bretons envoyaient leurs traits sur le rivage. Ne pouvant l'utiliser, il se tint à l'ancre jusqu'à trois ou quatre heures du soir, pour attendre le reste de sa flotte.

Pendant ce temps-là il assemble ses lieutenants et les tribuns des soldats, leur apprend que, d'après les renseignements fournis par Volusénus, il y avait à quelques lieues de là une plage très-propice au débarquement, et leur donne des instructions générales, afin qu'ils se conduisent selon les enseignements de l'art militaire, aussitôt que se présenterait la possibilité de débarquer.

Comment se fait-il qu'il ne se soit pas d'abord dirigé sur ce point indiqué par Volusénus? C'est probablement parce qu'il avait préféré atteindre la rade la plus connue des marchands et des pilotes du continent. La preuve qu'il en doit être ainsi, c'est que, par prévision, les insulaires s'y étaient assemblés pour attendre l'armée romaine.

Après qu'il eut donné le signal de départ et fait lever l'ancre, on alla mouiller à 3 lieues environ plus loin, sur le rivage uni et découvert où, dit-on, s'est élevée plus tard la ville de Hith. Il serait donc parti des environs de Romey.

On touche terre et débarque avec beaucoup de difficultés, ayant à lutter contre l'infanterie et la cavalerie des insulaires. Les légions sautent de leurs vaisseaux, marchent à l'ennemi, le chargent avec impétuosité et le mettent en fuite. Elles ne peuvent cependant le poursuivre bien loin, faute de cavalerie, car elle n'était pas encore arrivée. Ce fut le seul obstacle qui vint s'opposer au bonheur ordinaire de César.

Cependant les Bretons envoyèrent aussitôt demander la paix et offrirent des otages, rejetant leur faute sur les violences de la multitude. Parmi leurs délégués se voyait Comius, qu'ils avaient arrêté et mis aux fers à la descente du vaisseau sur lequel il s'était embarqué pour leur transmettre les ordres de César. Celui-ci leur pardonna, en reçut des otages, et fut bientôt entouré des principaux d'entre eux, qui lui recommandèrent l'intérêt de leurs divers cantons.

La paix semblait assurée, lorsque les dix-huit vaisseaux partis du port ultérieur se présentèrent en mer à la vue du camp et subirent une si furieuse tempête que les uns furent rejetés dans le port d'où ils étaient partis, et les autres emportés vers la partie inférieure de l'île, d'où, après avoir couru de grands dangers, ils purent gagner le continent : *continentem petiverunt*, c'est-à-dire l'embouchure de la Somme ou de la Seine. On était alors à l'époque de la pleine lune, temps où les marées sont les plus hautes dans l'Océan. Les Romains l'ignoraient, de sorte que les navires mis à sec ou laissés en rade sur leurs ancres furent extrêmement maltraités.

Les principaux de l'île, venus dans le camp pour recevoir les ordres de César, témoins de cette désolation, tiennent alors conseil entre eux. Voyant que les Romains

n'avaient ni vivres, ni vaisseaux, ni cavalerie, ils concertent de les attaquer et de les détruire pour leur ôter toute envie de revenir jamais dans leur île. Ils jugeaient, d'ailleurs, de leur petit nombre par le peu d'étendue de leur camp, car ils avaient passé la mer sans bagages : *quæ hoc erant etiam angustiora* [*castra*], *quod sine impedimentis Cæsar legiones transportaverat.*

Ils disparaissent de suite, et, pendant qu'ils rassemblent des troupes, César réunit des provisions, répare ses navires en diligence, de sorte que sa flotte n'en perdit que douze seulement.

Cependant la septième légion, étant allée au fourrage selon la coutume, fut attaquée par les insulaires, qu'on croyait dispersés dans les campagnes. Les sentinelles qui gardaient le camp s'en aperçurent en voyant s'élever une poussière extraordinaire du côté où la légion s'était avancée. César, se doutant de la vérité, s'empare des cohortes qui étaient de garde, marche sur l'endroit d'où venait la poussière et ordonne au reste des troupes de s'armer et de le suivre promptement.

Voici ce qui s'était passé : la moisson étant faite partout, excepté dans un seul canton, les Bretons soupçonnèrent que les Romains y viendraient chercher des blés et se préparèrent à les surprendre. Ils se cachèrent, à cet effet, pendant la nuit dans les bois, tombèrent sur les soldats éparpillés dans les champs, en tuèrent quelques-uns et mirent le reste en désordre, en les enveloppant de leur cavalerie et de leurs chariots.

Leur manière de combattre avec des chariots, se tenant tantôt dessus, tantôt sautant à terre, portait le plus grand désordre parmi les Romains. César arriva fort à propos à leur secours. Sa présence retint l'ennemi ; mais il ne jugea pas à propos d'engager le combat et revint de suite au camp. Alors les insulaires s'assemblent en diligence et marchent

droit aux légions, espérant recouvrer pour toujours leur liberté s'ils parvenaient à les battre.

César, jugeant qu'ils prendraient la fuite s'il allait au-devant d'eux, préféra ranger ses troupes en bataille à la tête de son camp et mettre en ligne trente chevaux que Comius avait amenés de Némétocenne avec lui.

On en vint de suite aux mains; l'ennemi, n'ayant pu soutenir le premier choc, tourna le dos. Les légions le poursuivirent au loin, en tuèrent un grand nombre et mirent toute la contrée à feu et à sang avant de rentrer au camp.

Le lendemain, les insulaires demandèrent à traiter. César en exigea un grand nombre d'otages. Ils en fournirent une partie et s'engagèrent à envoyer le reste sur le continent. Voulant alors éviter les mauvais temps de l'équinoxe, et le vent étant favorable, César mit à la voile vers minuit et arriva heureusement en Gaule, sans avoir perdu aucun de ses navires.

Deux bateaux de charge seulement, n'ayant pu atteindre Itius, furent entraînés un peu au dessous : *paulo infra delatæ sunt*, c'est-à-dire vers le port citérieur (Ambleteuse).

Trois cents soldats qu'ils portaient, ayant pris terre, essayèrent de se diriger sur le camp, bien entendu sur celui d'Itius : *quum essent expositi milites circiter* CCC, *atque in castra contenderent.* Ils marchaient isolés sur l'antique voie d'Ambleteuse à Wissant, qui porte aujourd'hui le nom de Chemin-Vert ou *Ver*, signifiant rivage ou cours d'eau en langue celtique, lorsqu'ils furent suivis d'une foule de Morins que l'espérance du pillage avait attirés et qui crièrent aux soldats de mettre bas les armes s'ils voulaient avoir la vie sauve. Ceux-ci, loin de les écouter, se forment en rond et se défendent : *orbe facto, sese defenderent.* Le nombre des assaillants se montait à six mille. César, instruit de la position des siens, envoya de la cavalerie pour les dégager. A l'arrivée de ces escadrons, les Morins abandonnèrent leurs armes et prirent la fuite. Le lendemain, Labiénus vint les attaquer

avec deux légions et les fit presque tous prisonniers, parce qu'ils avaient trouvés à sec les marais dans lesquels ils s'étaient réfugiés l'année précédente : *quo perfugio superiore anno fuerant usi.* Nous avons déjà cité ce texte pour indiquer que César s'était approché du port Itius, lorsqu'il marcha l'année précédente contre les Ménapiens.

Pour récompenser Comius de sa fidélité et des services qu'il en avait reçus dans cette campagne, César conserva les lois et les franchises de son pays, auquel il annexa celui des Morins, qui, par conséquent, appartint aux Atrebates : *Hujus opera Comii, ita ut antea demonstravimus, fideli atque utili superioribus annis erat usus in Britannia Cæsar, pro quibus meritis civitatem ejus immunem esse jusserat, jura legesque reddiderat, atque ipsi Morinos attribuerat* (lib. VII).

On a prétendu que Comius trahissait César (1), qu'il aurait pu le renseigner sur l'île des Bretons, sur les mœurs des habitants et la topographie du pays, puisqu'il avait de grandes liaisons avec les insulaires. Il est bien difficile, après dix-neuf siècles, d'établir un pareil jugement et surtout de se montrer plus clairvoyant que le général romain. Il est vrai que Comius s'est rattaché au parti national lors du soulèvement général des Gaules; mais il ne fournit alors qu'un faible contingent, et encore par suite des instances de ses voisins. Ajoutons que sa conduite peu énergique devant Alise pourrait bien plutôt le faire soupçonner de menées contraires. C'était, du reste, un chef indécis dont les dernières et patriotiques résolutions doivent faire oublier les hésitations et les faiblesses.

César plaça toutes les légions en quartiers d'hiver chez les Belges : *Cæsar in Belgis omnium legionum hiberna constituit.* Il ne dit rien de plus touchant les points qui leur furent assignés. Nous tâcherons d'éclaircir ce fait important dans

(1) *Revue archéologique.* Janvier 1860. Article de M. de Saulcy.

le livre qui va suivre, où nous lirons qu'il était parti, comme de coutume, pour aller passer l'hiver dans la Cisalpine.

Il n'y eut que deux seuls peuples bretons qui lui envoyèrent des otages.

Le sénat prescrivit vingt jours de prières publiques après avoir reçu la relation de cette campagne.

LIVRE CINQUIÈME

CINQUIÈME CAMPAGNE

LIVRE CINQUIÈME

CINQUIÈME CAMPAGNE

PASSAGE DE CÉSAR EN ITALIE. — EXPÉDITION CONTRE LES TRÉVIRES. — SECONDE CAMPAGNE DANS L'ILE DES BRETONS. — DESCRIPTION DE L'ILE. — GUERRE D'AMBIORIX. — MORT D'INDUCIOMARE

(Avant J.-C. 54. — An de Rome 600)

Nous avons laissé César envoyant ses légions chez les Belges, sans indiquer dans quelles contrées elles devaient se rendre. C'est à ses lecteurs à s'en rendre compte. Le commencement de ce livre nous met sur la voie, puisqu'on y lit qu'à son départ pour l'Italie il ordonna aux lieutenants *qu'il avait placés* à la tête de chaque légion de faire construire, pendant l'hiver, le plus grand nombre de navires possible et de radouber les anciens : *Legatis imperat quos legionibus præfecerat uti, quam plurimas possent, hieme naves ædificandas veteresque reficiendas curarent.* Cette désignation de nouveaux légats nous apprend encore une fois que les légions

n'avaient pas toujours le même chef, et le texte, que toutes furent employées à la création d'une flotte pendant l'hiver.

Il prescrit lui-même la forme et la grandeur de ces navires : *earum modum formamque demonstrat.* Il les veut *longs* et *larges*, afin qu'ils puissent porter plus de bagages et de chevaux que les embarcations ordinaires. Tous devront être à rames et bons voiliers, à quoi leur peu de hauteur devait contribuer. Ces détails prouvent qu'il s'entendait parfaitement aux choses de la navigation.

Il ordonne ensuite qu'on envoie d'Espagne tout ce qui est nécessaire à leur armement : *ea quæ sunt usui ad armandas naves ex Hispania apportari jubet.* Ces choses consistaient évidemment en voiles, cordages, chaînes et ancres.

Il n'y avait donc pas encore d'arsenaux maritimes dans la Gaule. On n'aurait pas hasardé de pareils établissements à l'entrée de la Garonne, ni dans l'Aquitaine, située en dehors de la Province et non entièrement pacifiée, puisque Crassus n'en avait soumis qu'une partie : *sed per P. Crassum quadam ex parte devicisset* (lib. VIII).

Or, puisque l'on doit admettre que les légions restèrent chez les Belges et y construisirent des navires, il y a nécessité d'en laisser une à Itius, chez les Morins, pour réparer ceux de l'ancienne flotte.

De toutes les nations où il y en eut d'envoyées, César n'en cite qu'une seule : celle des *Meldes*, dont l'emplacement est fort contesté. Nous y reviendrons après avoir fixé le séjour des autres corps à l'aide des divers retranchements qu'ils ont laissés sur le sol.

Deux légions s'établirent, croyons-nous, aux bords de la Somme, et une autre dans quelques vallées, telles que celles de Veulettes et de Fécamp, qui aboutissent à la Manche et qui ont conservé les restes de leurs camps.

Mais les vents impétueux de la mer et les bas fonds de cette partie du littoral, qui rendaient les mouillages difficiles, durent engager les quatre dernières à se porter dans la Seine,

dont les rives couvertes de bois convenaient d'autant mieux que les navires de charge, n'étant qu'à fonds plats, pouvaient aisément naviguer dans les rivières. Ceci résulte évidemment du passage de Strabon déjà cité, indiquant que la flotte romaine fut construite dans ce fleuve. Nous placerons donc trois légions depuis *Caracotinum* (Harfleur) jusqu'à Rouen, et la quatrième au delà de cette dernière ville. Au lieu de s'y renfermer dans des camps selon l'usage romain, elles tracèrent des enceintes et le plus souvent des barrages semi-circulaires en terre, à l'entrée des grands vallons, pour couvrir leurs arsenaux. La plage située entre Harfleur et Orcher s'appelle *le Vieux-Port*, probablement parce qu'il y fut établi des chantiers de construction.

Le premier barrage des vallées se voit à Tancarville, en arrière du château; le second à Lillebonne, où existait une petite bourgade belge dont le nom restera toujours inconnu, et qui reçut, après la conquête, celui de *Juliobona*, en récompense, sans doute, de quelques services rendus aux légions dans le temps où elles y établirent leurs arsenaux.

A Aizier et au Vieux-Port, villages situés près de la forêt de Brotonne qui pouvait fournir en abondance des bois de construction, il est aisé de reconnaître, sur la déclivité de la côte, les campements des soldats romains.

Caudebec, l'ancienne capitale des Calètes, alors nommée *Caledunum*, et dont l'antique *oppidum* situé sur le mont voisin a conservé le nom de *Caledu* (1), paraît avoir beaucoup souffert du passage des conquérants sur son territoire. Orderic Vital, auteur normand du XIIIe siècle, rapporte la tradition suivante, très-répandue de son temps, à savoir que la ville principale des Calètes avait été renversée par suite de sa résistance à César. Or, comme ses légions ne sont jamais

(1) Les médailles gauloises sur lesquelles se voit le nom de *Caledu* appartiennent à l'antique *oppidum* des Calètes. (Voir notre mémoire inséré dans la *Revue archéologique*, 14e année.)

venues sur les bords de la Seine que pour y construire des navires, il est tout naturel de leur attribuer le sac de l'ancienne cité, bientôt remplacée par l'établissement gallo-romain de *Juliobona*, qui reçut le titre de capitale des Calètes.

Les cohortes envoyées en ce lieu durent camper dans l'île de *Lotum*, située devant Caudebec, y fonder un établissement qui devint par la suite assez important pour faire oublier *Caledunum* et prendre sa place, à titre de simple station, dans les itinéraires et chez les géographes romains.

En remontant toujours la Seine, on arrive à Jumiéges, où l'on remarque une enceinte militaire des plus vastes, qui serait à jamais inexplicable si on ne l'attribuait aux travailleurs romains. Elle existe dans la presqu'île que forme une sinuosité de la Seine, et comme elle est accessible sur tous les points adhérant à la rivière, ceux qui l'occupaient ne craignaient donc pas d'être attaqués du côté de l'eau. On ne peut la considérer ni comme un *oppidum* gaulois, ni surtout comme un retranchement ordinaire des légions, car elle est en dehors de toutes leurs règles de castramétation.

La presqu'île tient à la plaine par un isthme d'une certaine étendue que barre un boulevard haut de quinze à dix-huit pieds, près duquel court un large fossé. Ceux qui s'y étaient renfermés ne s'étaient donc préoccupés que de se garder du côté de la plaine.

A la pointe méridionale, et près du fleuve, on remarque quelques levées de terre que l'on a attribuées aux Normands, mais qui indiquent plutôt, selon nous, le lieu où existèrent les chantiers romains. L'intérieur de l'enceinte possède une forêt dans laquelle nous avons trouvé une hache antique en fer très-oxydé, dont le taillant présente la forme d'un croissant. Nous l'avons déposée au musée de Rouen, persuadé qu'elle avait appartenu aux charpentiers de la flotte.

La vallée de Duclair dut posséder quelques cohortes, car

il existait à l'entrée une petite enceinte nommée *le Catelier*, que nous avons vu détruire lorsqu'on y a transféré l'ancien cimetière de la ville.

Au delà de Duclair, les bords de la Seine montrent des traces du séjour des Romains tant à Rouen que plus en amont du fleuve.

Ainsi durent se trouver réparties les sept premières légions. La huitième campa chez les Meldes, le seul peuple de la Belgique que César ait nommé au sujet de cette répartition. Nous n'y en enverrons qu'une, car on n'y construisit que quarante navires, c'est-à-dire le huitième environ des six cents qui furent faits par les huit légions : XL *naves quæ in Meldis factæ erant.*

La position des Meldes est très-contestée : d'Anville leur assigne les environs de Bruges, parce qu'il y a un village nommé *Maldefelt* à 15 kilomètres à l'ouest de cette ville. Bien que la ressemblance entre le nom de *Meldæ* et celui de Maldefelt paraisse chimérique, M. de Saulcy s'y est pourtant arrêté en y ajoutant le nom de *Melde-Ghelt*, que porte un village situé dans les mêmes parages, et celui de *Midelkerke*, appartenant à une localité des environs d'Ostende, au sud de ce port.

Nous ne croyons pas que ces noms rappellent celui des *Meldæ*, car *Malde* et *Meld*, dérivant de *Mulde* ou de *Mild*, signifient marécages en langue germanique, et le mot *Ghelt* indique évidemment qu'ils étaient couverts de roseaux.

Quant au nom de *Midelkerke*, les enseignements philologiques et les usages existant chez les peuples germains prouvent qu'il signifie *église du milieu*, soit qu'on la place entre deux localités ou au centre de terrains marécageux. *Midel* se voit dans *Middelbourg*, où M. de Saulcy ne s'avisera jamais de placer les Meldes.

Nous pensons d'ailleurs que César n'aurait pas agi prudemment s'il eût envoyé une seule légion construire des

navires à 15 lieues au nord d'Itius, si près des Ménapiens toujours insoumis.

Pourquoi ensuite placer les Meldes entre les Morins et les Ménapiens, quand l'historien dit positivement que ces deux derniers peuples sont voisins du côté de la mer : *Menapiis contermini sunt ad mare Morini* (lib. IV)? Aussi ne voit-on pas, lorsque les légions firent la guerre aux Morins et aux Ménapiens méridionaux, qu'elles soient passées sur les terres des Meldes, ce qu'elles auraient dû faire avant d'entrer sur celles des Ménapiens.

Nous terminerons par une objection qui sera difficile à réfuter : on a déjà vu que Saint-Omer était une ville maritime au moyen âge (1). Nous ajouterons que Térouanne est citée dans un diplôme de Louis VII, roi de France, comme existant assez près de la mer : *Ternacensis civitas secus mare fundata*; qu'Ypres, d'après la chronique de Saint-Bertin, n'offrait partout que des bois et des marécages : *Ypram densis silvis et paludibus septam* (2); que Bruges, enfin, entourée de bancs de vase, fut un port jusqu'au XIIe siècle : *portus famosissimus miræ amplitudinis* (3); qu'il en était de même d'Axel (4) et de Dam (5), où la flotte de Philippe-Auguste fut détruite par les Anglais.

Il y avait donc, du temps de César, une large et profonde baie qui commençait au nord du promontoire des Morins et se prolongeait circulairement jusqu'à Dam, en passant devant les villes de Saint-Omer, Cassel, Ypres et Bruges; d'où l'on

(1) Le nom d'*Andomaropolis*, ou *cité près de la mer*, que cette ville a porté ferait croire qu'elle prit un certain accroissement du temps de Gratien, temps où *Acusio* changea son nom gaulois en celui de *Gratianopolis* (Grenoble). Cette terminaison grecque fut alors admise dans le nom de beaucoup de villes impériales.

(2) Sanderi. *Flandre illustrée*, t. Ier, page 167.

(3) *Chron. Castel.*, *in Rob. Frisi.*

(4) Rigord, *in vit. Philippe le Bel.*

(5) Guillaume le Breton. *Philippide.*

doit conclure que celle d'Ostende et les terres où M. de Saulcy place les Meldes étaient précisément sous les flots. L'existence des villages qu'il se plaît à citer ne peut donc être antérieure au XIIIe siècle.

Que nous recherchions maintenant où réellement existaient les Meldes, nous les trouverons sur les bords de la Marne, ayant pour *oppidum* principal *Iatinum Meldæ* (Meaux). A la vérité, Strabon commet une erreur en les plaçant entre les Parisii et les Lexoves; mais elle est peu grave, puisqu'elle consiste seulement à les mettre sur la gauche de Lutèce au lieu de les placer sur la droite. Toujours est-il qu'il ne les considère pas comme voisins de la mer ni des Ménapiens.

La légion envoyée en quartiers d'hiver chez les Meldes se répandit, selon nous, depuis Meaux jusqu'au bois de Vincennes, et occupa la presqu'île de Saint-Maur-les-Fossés, dont l'isthme a été clos par un boulevard semblable à celui qui défend le territoire de Jumiéges. Cette analogie suffirait seule pour faire adopter ce sentiment, quand même le nom de *Fossés* ne rappellerait pas l'enceinte antique.

Dira-t-on que la Marne était trop éloignée de la mer pour qu'on y installât des chantiers de construction? Nous répondrons qu'Amboise ne l'était pas moins lorsque l'on construisit sur la Loire les navires qui devaient opérer contre les Vénètes.

Revenons maintenant aux faits de la campagne qui va s'ouvrir. Au printemps, César quitta son gouvernement d'Italie et entra dans la Gaule pour aller rejoindre son armée : *atque inde ad exercitum proficiscitur*. Il dut nécessairement suivre la voie gauloise, devenue plus tard voie romaine, qui passait par *Lugdunum*, *Matisco* (Mâcon), *Bibracte* (Autun), Auxerre et Sens, pour arriver sur les bords de la Marne où étaient ses premiers chantiers. Il visite tous ses camps d'hiver : *circuitis omnibus hibernis*. Qu'on remarque bien ce mot *circuitis*, indiquant la courbe qu'il

lui faut décrire pour suivre les bords de la Seine, de la mer et de la Somme.

Il trouve, sur sa route, plus de six cents navires faits tels qu'il les avait commandés, et vingt-huit navires *longs*, prêts à prendre la mer. Il loue ses soldats de leur travail, ainsi que les chefs qui l'ont dirigé, et donne l'ordre de les réunir au port d'Itius, éloigné de 12 lieues environ de la côte des Bretons et l'endroit le plus commode pour exécuter sa traversée : *atque omnes ad portum Itium convenire jubet, quo ex portu commodissimum in Britanniam transjectum esse cognoverat, circiter millium passuum* XXX *a continenti.* Cette mesure s'accorde parfaitement avec la distance qu'il y a des côtes d'Angleterre à Wissant.

Après avoir laissé assez d'hommes pour conduire sa flotte, il partit avec quatre légions sans bagages et huit cents cavaliers contre ceux de Trèves, qui, n'ayant pas envoyé de députés aux états, refusaient d'obéir et sollicitaient les Germains de passer le Rhin : *Huic rei, quod satis esse visum est militum, relinquit, ipse cum legionibus expeditis* IV *et equitibus* DCCC *in fines Trevirorum proficiscitur.*

Ces textes peuvent se résumer ainsi : César visite ses quartiers le long de la Seine, de la mer et de la Somme, laisse des hommes pour monter sur ses navires et les conduire à Itius où, sans doute, sous l'escorte d'une légion, il fait, en même temps, transporter tous ses bagages, puisqu'il va voyager à la légère.

Il est évident qu'il n'alla pas jusqu'au port des Morins, puisqu'il n'inspecte pas les navires qu'on y a réparés pendant l'hiver; du moins il n'en parle pas. Comment admettre alors qu'il ait visité des chantiers que l'on place beaucoup plus haut, chez de prétendus Meldes occupant le territoire d'Ostende? Il aurait pourtant dû s'y rendre, puisqu'il dit d'une manière absolue qu'il visita *tous ses chantiers.* Les Meldes n'étaient donc pas au delà d'Itius, sur le territoire des Ménapiens.

Nous croyons qu'il ne dépassa pas Samarobrive, lieu convenable pour la concentration des légions venant des bords de la Seine, et point de départ commode pour se rendre dans le pays des Trévires. Il dut, en quittant cette ville, suivre la voie passant par Noyon, Pont-Arcy, Reims, Mouzon, Yvoy et Arlon, puis s'approcher à quelques lieues de Trèves pour établir son camp sur un coteau de la commune actuelle d'Altrier, près d'Echternach, où l'on en voit de superbes restes.

Deux factions existaient alors chez les Trévires. Induciomare, placé à la tête de l'une, représentait le parti national ; Cingétorix, son gendre, gouvernait le parti romain. Celui-ci vint au-devant de César avec ses partisans, et lui apprit qu'Induciomare levait une armée et faisait cacher ceux qui n'étaient pas propres au combat dans les Ardennes, immense forêt qui, partant du Rhin, traversait les terres des Trévires et s'étendait jusqu'aux frontières de Rhèmes : *quæ ingenti magnitudine per medios fines Trevirorum a flumine Rheno ad initium Rhemorum pertinet.* Il est bon de se rappeler ce texte, fort important pour la topographie de la contrée.

La démarche de Cingétorix inquiéta Induciomare, qui, craignant de se voir abandonné, envoya faire sa soumission, ajoutant que s'il n'était pas venu lui-même, c'était pour empêcher tout soulèvement de ses compatriotes, mais que si César l'ordonnait, il se rendrait dans son camp : *seque si Cæsar permitteret ad eum in castra venturum.* César lui commanda de venir le trouver. Il vint, en effet, avec deux cents otages qui lui avaient été demandés, et parmi lesquels se trouvaient son propre fils et tous ses parents spécialement désignés. César tâcha de le consoler, mais voulant favoriser Cingétorix, vu son attachement aux Romains, il manda les principaux des Trévires et leur recommanda de ne pas abandonner ce chef ni son parti : *Nihilo tamen secius principibus Trevirorum ad se convocatis, eos sigillatim Cingetorigi conciliavit.* Induciomare fut très-affecté de cette préférence et n'en eut que plus d'aversion pour les Romains.

Ce n'est donc pas sans raison que nous avons fait avancer César jusqu'à Echternach; car s'il eût été plus éloigné de l'*oppidum* des Trévires, comment auraient pu avoir lieu des conférences si fréquentes, l'arrivée d'Induciomare au camp, la remise des deux cents otages et la convocation des principaux Trévires auxquels il prescrivit d'obéir à Cingétorix?

Ces choses terminées, il se rendit au port *Itius* avec ses légions : *Cæsar ad portum Itium cum legionibus pervenit.* Qu'on remarque bien qu'il ne se sert pas de l'expression *rediit*, nouvelle preuve qu'il n'en était pas sorti pour entreprendre son expédition. Nous supposons qu'il arriva d'abord à Samarobrive, par la voie qu'il avait suivie pour aller chez les Trévires, voie qui se prolongeait jusqu'au port des Morins.

Il trouva ses navires assemblés, munis de toutes les choses nécessaires et disposés à prendre la mer : *paratas ad navigandum atque omnibus rebus instructas invenit.* Il n'y manquait que les quarante construits chez les Meldes, lesquels, battus par une violente tempête, avaient été rejetés dans le lieu d'où ils étaient partis : *Ibi cognoscit* XL *naves, quæ in Meldis factæ erant, tempestate rejectas, tenere cursum non potuisse, atque eodem unde erant profectæ revertisse.* Qu'on remarque bien qu'ils ne sont pas rejetés dans le lieu où ils ont été construits, mais bien dans celui d'où ils sont partis, probablement dans un port de relâche, voisin de la Seine ou de la Somme; car il serait absurde de les faire rentrer dans la Marne. Si l'on plaçait les Meldes vers Ostende, ne paraîtrait-il pas surprenant que les navires faits dans la localité la plus rapprochée d'Itius fussent précisément ceux qui y arrivassent les derniers?

Nous ne savons si c'est pour tourner cette difficulté que, dans certains manuscrits des *Commentaires*, on lit : *in Belgis* au lieu de *in Meldis*. Cette correction n'est pas heureuse, puisque tous les navires avaient été construits chez

les Belges. Il n'y avait donc pas nécessité que César rappelât ce fait au sujet de ceux attardés par la tempête.

Quatre mille cavaliers gaulois s'étaient rendus au port avec les principaux de chaque nation que César avait mandés, ne voulant laisser derrière lui que ceux dont la fidélité lui était connue. C'était, en un mot, transporter les otages de la Gaule chez les Bretons.

Dumnorix, de Bibracte, était un de ceux que César désirait surtout emmener, sachant qu'il était ambitieux, avide de nouveautés et qu'il avait dit, dans une assemblée, que les Romains voulaient lui donner la souveraineté de sa nation. Il pria César de le laisser dans la Gaule, prétextant qu'il n'avait aucune habitude de la mer et qu'il était retenu par des scrupules de religion.

Ne pouvant l'obtenir, il s'adressa aux chefs gaulois qui étaient avec lui, les engagea à ne pas suivre les légions, car le général romain les ferait tous égorger aussitôt qu'ils seraient passés dans l'île des Bretons.

César employa tous les moyens possibles pour réprimer ce fougueux caractère et fit éclairer ses démarches pendant les vingt-cinq jours qu'il resta dans le port, retenu par des vents contraires. Dumnorix, le voyant occupé du côté des navires à faire embarquer les légions et la cavalerie, sortit du camp avec ses escadrons et prit la route de son pays: *Dumnorix cum equitibus Æduorum a castris, insciente Cæsare, domum discedere cœpit.*

Le camp dont il est ici question doit être celui de Sombre-Haute, placé à plus de 2 kilomètres du port. L'autre, qui n'en était qu'à 500 mètres, aurait été trop rapproché pour que Dumnorix eût osé prendre un parti si dangereux sous les yeux des légions.

César, instruit de sa fuite, le fait poursuivre par sa cavalerie, qui avait ordre de le ramener mort ou vif. Bientôt rejoint et voyant qu'on voulait l'arrêter, il met l'épée à la main, conjure les siens de le défendre, en criant qu'il est

libre et d'une nation libre. Les escadrons romains le cernent, le tuent, et ramènent au camp la cavalerie éduenne.

Le général romain, ne trouvant plus d'obstacles à son départ, laisse Labiénus avec trois légions et deux mille chevaux pour garder le port et pourvoir aux vivres : *ut portus tueretur et rei frumentariæ provideret*. Cette mission obligeait Labiénus à se tenir lui-même dans le camp voisin du port, afin de pouvoir communiquer promptement avec les envoyés de César. Il dut néanmoins placer deux légions et sa cavalerie dans le quartier de Sombre-Haute pour surveiller l'extérieur et faire battre le pays par ses escadrons, depuis Ambleteuse jusqu'à Sangatte.

Ces dispositions prises, cinq légions étant embarquées et autant de cavalerie qu'on en avait laissé à Labiénus, c'est-à-dire deux mille chevaux, César met à la voile au coucher du soleil et, malgré les courants contraires, débarque le lendemain, vers midi, sur les côtes des Bretons, à Hith, croyons-nous, dont la plage lui avait procuré un débarquement si commode lors de sa première expédition : *qua optimum esse egressum superiore æstate cognoverat*. Sa flotte se composait de près de huit cents voiles.

Il apprit bientôt par ses prisonniers que les barbares, effrayés à la vue de tant de vaisseaux, avaient abandonné les bords de la mer pour aller se cacher dans les montagnes.

Après son débarquement, il choisit un lieu propre à camper, y laissa pour garder la flotte dix cohortes et trois cents chevaux, sous les ordres d'Atrius, et marcha, vers minuit, contre les barbares. Il n'avait pas fait plus de 18 kilomètres qu'il les découvrit près d'une rivière où ils s'étaient avancés avec leurs chariots. Cette rivière doit être la Stowr, coulant à un peu plus de 4 lieues de Hith. Repoussés par la cavalerie, ils vont s'établir au milieu des bois, dans un lieu qu'ils avaient fortifié à l'occasion de quelque guerre civile. Les légionnaires avaient donc franchi, pour les

joindre, la rivière à l'ouest d'Ashford, d'où ils s'étaient portés jusqu'au retranchement des Bretons.

On combattit bientôt de part et d'autre. L'ennemi fut débusqué de sa position et de la forêt. César devait le poursuivre le lendemain, lorsque des cavaliers d'Atrius vinrent lui apprendre que, la nuit précédente, une furieuse tempête avait jeté tous ses navires à la côte, où beaucoup s'étaient brisés. Il retourna vers sa flotte, trouva, en effet, quarante navires fracassés et d'autres qui pouvaient être remis en état à force de travail. Il mit à l'ouvrage les charpentiers des légions, en manda d'autres du continent : *itaque ex legionibus fabros delegit, et ex continenti alios accersiri jubet;* puis il écrivit à Labiénus de faire construire le plus grand nombre de navires possible par les légions placées sous ses ordres : *Labieno scribit, ut, quam plurimas posset, iis legionibus, quæ sunt apud eum, naves instituat.* Or, si ce général emploie les ouvriers de ses légions à construire des navires, ceux qu'il enverra du continent seront donc des charpentiers gaulois. Toujours est-il remarquable de voir qu'après chaque campagne les camps se transforment en chantiers et en arsenaux maritimes; chaque légionnaire était donc un homme de métier et les officiers, d'habiles constructeurs.

Ces choses faites et son camp bien fortifié, César retourna au même endroit d'où il était parti. Il y trouva les forces des Bretons augmentées de celles du roi Cassivellaunus, que tous avaient choisi pour chef et dont les États, séparés des nations maritimes par la Tamise, étaient à 30 lieues environ de la mer : *cujus fines a maritimis civitatibus flumen dividit, quod appellatur Tamesis, a mari circiter millia passuum* LXXX. Ces États devaient donc se trouver à gauche du fleuve sur les territoires de Windsor, d'Oxford et de Buckingham.

Ici César interrompt le récit de ses travaux pour nous parler de l'île et des mœurs des Bretons. L'intérieur du pays était, dit-il, habité par des peuples qui passaient pour y être

nés; la côte l'était par des Belges que l'amour de la guerre et du pillage avait fait partir de chez eux. Ils avaient presque tous conservé le nom des nations d'où ils étaient sortis pour venir s'établir dans cette île. On ne doit donc pas être surpris de voir les rois des Suessions et des Atrébates avoir des relations suivies avec leurs anciens sujets devenus insulaires. Leurs maisons étaient bâties à la manière de celles des Gaulois. Ils avaient quantité de bétail, et pour monnaies ils se servaient de cuivre ou d'anneaux en fer d'un certain poids. Ils possédaient des mines d'étain dans le cœur du pays et des mines de fer sur la côte. Le cuivre y venait du dehors. Ils ne croyaient pas qu'il leur fût permis de manger des lièvres, des poules, ni des oies. Ils en nourrissaient cependant par récréation.

Les plus civilisés de tous ces peuples, ajoute César, sont ceux de Kent, dont tout le pays est maritime. Leurs coutumes diffèrent peu de celles des Gaulois. Ceux de l'intérieur n'ensemencent point leurs terres, vivent du lait et de la chair de leurs troupeaux. Ils se teignent le corps avec du pastel qui forme un vert de mer et leur rend dans la mêlée la figure horrible. Ils laissent croître leurs cheveux et se rasent le corps, excepté la tête et la lèvre supérieure. Une femme, chez eux, est commune à dix ou douze, surtout entre frères et parents. S'il en vient des enfants, ils appartiennent à celui qui l'a épousée. Revenons aux opérations de la campagne.

La cavalerie bretonne, soutenue par des chariots, attaqua celle des Romains et fut repoussée. Peu de temps après, ils sortirent de leurs forêts et vinrent fondre sur quelques cohortes de légionnaires qui travaillaient aux retranchements. César envoya à leur secours et les dégagea. Labérius Durus, tribun des soldats, fut tué dans cette expédition.

On comprit alors que la manière ordinaire de combattre ne convenait pas contre de tels ennemis, qui faisaient semblant de fuir, s'élançaient ensuite de leurs chariots et attaquaient à pied la cavalerie avec avantage.

Le lendemain, ils allèrent se porter sur des collines éloignées du camp romain. César, ayant envoyé trois légions et sa cavalerie fourrager de ce côté, ils vinrent subitement fondre sur les fourrageurs et sur les légions. Ces troupes les combattirent et en tuèrent un grand nombre. Alors les Bretons n'attaquèrent plus avec toutes leurs forces. César, qui connut bientôt leur nouvelle tactique, marcha sur les États de Cassivellaunus, qui étaient près de la Tamise : *Cæsar..... ad flumen Tamesim, in fines Cassivellauni, exercitum duxit.* Il trouva les insulaires en bataille sur la rive opposée et devant le seul gué où l'on pût la traverser. S'il fût débarqué à Deal, il aurait dû passer la Stowr près de Cantorbéry, côtoyer la Tamise jusqu'au lieu où il la traversa, et parler aussi bien de ce fleuve que des grands bois et des montagnes qu'il rencontra chemin faisant. Il y a donc lieu de croire qu'il suivit la route de Mardsdone et de Guildford.

Il traversa à son tour le gué, que l'on doit placer du côté de Reading. Les légionnaires avaient de l'eau jusqu'au cou, ce qui ne les empêcha pas de marcher avec tant de promptitude et d'impétuosité que l'ennemi abandonna le rivage et prit la fuite.

Alors, Cassivellaunus congédia ses troupes et ne retint que quatre mille hommes, qui ne s'étudièrent qu'à fondre sur la cavalerie romaine lorsqu'elle s'écartait pour fourrager.

Les peuples d'Essex envoyèrent, dans le même temps, prier César de prendre sous sa protection Mandubracius, fils d'Imanuencius, leur ancien roi, que Cassivellaunus avait fait mourir. Il en obtint des vivres et des otages. D'autres peuples firent également leur soumission. Ainsi se détraquait, peu à peu, la nationalité des Bretons.

César apprit alors que l'*oppidum* de Cassivellaunus n'était pas éloigné : *non longe ex loco oppidum Cassivellauni abesse*, qu'il était défendu par des bois et des marais, et que la plupart de ses sujets s'y étaient retirés avec leurs trou-

peaux. Tout porte à croire que cet *oppidum* ne se trouvait pas sur les bords de la Tamise.

Les Bretons donnent le nom de ville, ajoute l'historien, à un bois épais, fortifié d'un rempart et d'un fossé qui leur sert de retraite lors des invasions ennemies : *Oppidum autem Britanni vocant, quum silvas impeditas vallo atque fossa munierunt, quo incursionis hostium vitandæ causa convenire consueverunt.* Nous recommandons ce texte, dont la science moderne nous semble avoir beaucoup trop abusé en plaçant sur la même ligne que ces *oppida* un grand nombre de villes gauloises qui leur étaient bien supérieures. César n'a fait cette remarque que parce qu'il a été réellement surpris de cette prétentieuse dénomination, et ne dit rien de pareil au sujet de la Gaule. Les Belges eux-mêmes ne possédaient pas des *oppida* si barbares, puisque ceux des Atuates et des Éburons, peuples vivant au milieu de leurs bois et de leurs marais, paraissent avoir été constamment habités.

César s'empare de l'*oppidum* de Cassivellaunus et met en fuite tout ce qui ne tombe pas sous le glaive des légions. D'un autre côté, ceux du pays de Kent qui avaient attaqué la flotte furent défaits, ce qui engagea le chef breton à traiter par l'entremise de l'Atrébate Comius, dont César exploita encore une fois le crédit qu'il avait parmi les insulaires. Cassivellaunus promit de fournir des otages et de payer tous les ans tribut au peuple romain.

Ces affaires terminées, César résolut de rentrer dans la Gaule. L'armée repassa le détroit en deux voyages; car elle avait un grand nombre d'otages à transporter, et il lui restait peu de navires. Beaucoup n'avaient pu être réparés, et il n'était arrivé sur les côtes des Bretons qu'un petit nombre des soixante que Labiénus avait expédiés du port Itius. Tous, ayant été faits à la hâte, n'étaient guère en état de tenir la mer ni de résister aux tempêtes.

Ces navires ayant été mis à sec et la session des états de

la Gaule tenue à Samarobrive (Amiens) étant terminée : *subductis navibus concilioque Gallorum Samarobrivæ peracto,* César songea à mettre ses légions en quartiers d'hiver. Ce texte fait juger qu'il n'assista pas à cette assemblée. Il ne serait pas, d'ailleurs, allé à Samarobrive sans être accompagné au moins d'une seule légion, et ce n'est qu'après la tenue des états que toutes partent pour leurs *hiberna.*

La sécheresse de l'année ayant été suivie d'une disette de grains, il fut obligé de les disperser comme il avait déjà fait trois fois les années précédentes.

Fabius alla avec la sienne hiverner sur les terres des Morins : *ex quibus* [*legionibus*] *unam in Morinos ducendam Fabio legato dedit.* Quelques-uns la placent à Cassel (*Castellum Morinorum*), sans réfléchir qu'il n'eût pas été prudent d'envoyer un seul corps si loin des autres et si près des Ménapiens, qui n'étaient pas soumis.

D'autres la font séjourner à Itius même, pour garder les navires. Nous ne partageons pas ce sentiment, puisque César dit qu'il envoie *conduire* sa légion chez les Morins : *unam ducendam dedit.* Il n'aurait pas été besoin de la conduire à Itius, puisque toutes y étaient. Nous préférons Montreuil, situé à 9 lieues au sud de ce port, et où il existe un vaste camp romain. Cette légion pouvait, de ce lieu même, avoir l'œil sur la flotte, qui, d'ailleurs, était en sûreté depuis que Comius avait réuni l'État des Morins à celui des Atrébates. Qui sait même si César tenait beaucoup à la conservation de ces navires, dont il ne sera plus désormais question ?

Un autre corps fut envoyé, sous le commandement de Cicéron, chez les Nerviens (peuples de Bavay). Il y éleva, à la limite orientale du village de Rouvroy, à peu de distance de Mons, l'enceinte nommée *le Catelet* (1), dont les contours les plus escarpés s'appuient à la rivière de Trouille.

(1) Beaucoup d'auteurs diffèrent sur l'emplacement du camp de Cicéron. Il aurait existé, selon les uns ou les autres, à Velsig, entre Gand et Alost, à

Une légion, composée de troupes levées sur les bords du Pô, et cinq cohortes allèrent, sous les ordres de Sabinus et de Cotta, chez les Éburons (Liégeois) : *Unam legionem quam proxime trans Padum conscripserat, et cohortes* v *in Eburones, quorum pars maxima est inter Mosam et Rhenum, misit.* On lit dans le vi^e livre qu'elles occupèrent *Atuatuca,* devenue Tongres d'après les géographes romains. Elles durent s'y rendre par l'antique voie de Némétocenne, de Cambray et de Bavay, laquelle a porté depuis le nom de *Chaussée-de-Brunehaut.*

Une autre légion fut envoyée chez les Rhèmes, près de la frontière des Trévires, sous le commandement de Labiénus : *in Rhemis cum Titurio Labieno in confinio Trevirorum hiemare jussit.* Nous croyons qu'après être passée par Cambray et Landrecies elle alla fonder le camp situé dans le voisinage de Maquenoise, à 2 lieues d'Hirson et à 8 de la Meuse, qui servait de frontière aux Trévires. La situation de ce camp s'accorde parfaitement avec les faits militaires qui s'y rattachent et la description de l'historien, disant qu'il était fortifié par la nature et de grands travaux militaires : *cum et loci natura et manu munitissimis castris contineret.* Les curieux restes qu'on y voit encore, et qui consistent en épaisses murailles et *silos* profonds, prouvent que Labiénus n'avait rien négligé pour le fortifier dès son arrivée.

Roscius alla avec une légion chez les Essui : *tertiam in Essuos Roscio..... ducendam dedit,* c'est-à-dire aux environs de *Sagium* (Séez). Ce mot *tertiam* a fait commettre une faute grave à Galleron, archéologue normand des plus zélés. En effet, César l'emploie pour indiquer l'ordre dans lequel il répartit ses différents corps; Galleron a cru qu'il se rapportait au numéro de la légion, et comme on lit plus loin

Wandrez, entre Mons et Binche, à Tournay, à Tervueren, à Castres, entre Bruxelles et Enghien, à Mons, dont l'emplacement portait encore au viie siècle le nom de *Castrilocus.* Nous adoptons l'opinion, la plus neuve et la plus probable, de M. Piérart, qui, dans son *Histoire de Maubeuge*, le place au Catelet.

que Roscius commandait la treizième, le même antiquaire a cru que ce général était entré deux fois dans le pays des Essui : la première avec la troisième légion, la seconde avec la treizième. On voit combien il est utile de lire son auteur avec la plus grande attention.

Walckenaer place les Essui dans le duché de Luxembourg; c'est à tort, puisque, dans les attaques qui auront lieu contre plusieurs *hiberna* romains, on ne voit pas figurer celui de Roscius, qui pourtant se serait trouvé autant exposé que ceux de Cicéron, de Labiénus et de Sabinus aux injures des Éburons et des Trévires.

La nation des Essui étant tranquille et pacifiée : *quietissimam et pacatissimam*, Roscius paraît avoir fait hiverner sa légion sur deux points assez rapprochés l'un de l'autre : à Goul, touchant à Séez, et au *Chatelier*, près Montmerrey, localités où se voient ses deux camps.

Trois légions furent enfin placées dans le *Belgium* par César : *in Belgio collocavit*. Comme il ne dit pas ce qu'il entend par le Belgium, nous sommes obligé de le découvrir par l'étude de certains textes. On voit dans le VIIIe livre des *Commentaires* qu'il y envoie quatre légions et vient rejoindre l'une d'elles à *Némétocenne* (Arras) : IV *legiones in Belgio collocavit... ad legiones in Belgium se recepit, hibernavitque Nemetocennæ*. L'Artois faisait donc partie du Belgium.

Samarobrive, dans l'Amiénais, s'y trouvait aussi comprise, puisque César était dans cette ville avec une des trois légions placées dans le Belgium lorsqu'il y appela Crassus, pour le constituer préfet du corps qui devait garder cette place.

Mais Crassus lui-même venait du Belgium, où il avait été envoyé avec sa légion, et nous trouvons cette légion chez les Bellovaces : *nuntium in Bellovacos ad M. Crassum quæstorem mittit* [*Cæsar*]; donc l'Amiénais, le Beauvoisis et l'Artois faisaient partie de cette contrée. Nous y ajouterons le pays des *Silvanectes* (Senlis), appartenant aux Bellovaces.

Les géographes Sanson et le P. Briet ont introduit le Vermandois dans le Belgium ; aucun passage des *Commentaires* ne vient étayer leur opinion. Ce pays possède, à la vérité, la superbe enceinte militaire de Vermand dans laquelle on a trouvé des médailles du temps d'Auguste; nous la regardons comme un camp de l'espèce des *stativa*, occupé par une garnison permanente, chargée de tenir en respect les peuples belliqueux de la rive maritime, après que l'*oppidum* des Véromandui (Saint-Quentin), devenu important, eut pris le nom d'*Augusta Veromanduorum*.

Maintenant que nous sommes fixé sur l'étendue du Belgium, il convient d'y répartir les trois légions qu'on y envoya. Nous placerons la première, commandée par Trébonius, avec lequel se trouvait César, à Samarobrive, sur la hauteur voisine de l'*oppidum* où depuis a été construite la citadelle d'Amiens. Dans ce camp étaient réunis les bagages de l'armée, les otages des cités, les archives militaires et les approvisionnements de blés : *quod ibi impedimenta exercitus, obsides civitatum, litteras publicas, frumentumque omne quod eo tolerandæ hiemis causa devexerat.*

La seconde, celle de Crassus, alla s'établir à 8 lieues de Samarobrive, dans le pays des Bellovaces : *in Bellovacos... cujus hiberna aberant ab eo millia passuum* XXV. Nous croyons qu'elle fonda, près de Roye, le camp nommé *Vieux-Castil*, qui se trouvait en ligne avec celui de Labiénus, placé chez les Rhèmes, près de la frontière des Trévires.

Quant à la troisième, expédiée pour le Belgium sous les ordres de Plancus, on verra qu'elle s'établit aux environs de *Bratuspantium* (Beauvais), près du village de Bresles, où existe un retranchement qui porte le nom de *Camp-de-César*. Il n'y en eut pas d'envoyées chez les peuples d'Arras.

Toutes ces légions ainsi placées, dit l'historien, sauf celle de Roscius, qui était chez les Essui, pouvaient aisément se procurer des vivres, et se trouvaient contenues dans un

espace de cent mille pas (33 lieues environ) : *millibus passuum* C *continebantur*.

Cette distance, exacte à l'égard de plusieurs camps, a été reconnue fausse envers d'autres par tous les commentateurs de César. Nous ne citerons que l'exemple suivant : au lieu de 33 lieues, il y en a presque 66 de Montreuil à Tongres (*Atuatuca*), et 58 d'Amiens (*Samarobrive*) à la même ville. César aura donc voulu dire que les légions les plus éloignées l'une de l'autre ne l'étaient pas à plus de 33 lieues ; c'est ainsi que l'entend M. Schays, dans son savant ouvrage sur la Belgique : « Toute l'armée romaine, dit-il, se trouva concentrée de manière à ne laisser qu'une distance de cent milles (33 lieues) d'un camp à l'autre. »

Ce texte, différemment interprété, a fait naître des doutes, tantôt sur le véritable emplacement de Samarobrive, tantôt sur celui d'Atuatuca. Il faut donc admettre qu'il y a une erreur quelconque, soit dans l'évaluation des distances, soit dans la désignation précise du lieu où se trouvaient ces deux villes. Or, on ne peut croire que César ait commis la dernière faute, lui qui a séjourné à Samarobrive et dit qu'Atuatuca, où il était passé, se trouvait au milieu du pays des Éburons : *Hoc* [*Atuatuca*] *castellum fere est in mediis Eburonum finibus* (lib. VI).

Aussitôt qu'il eut appris le campement des légions, il résolut de passer l'hiver dans la Gaule. Nous le verrons à Samarobrive. Il n'y fut pas plus tôt arrivé qu'il apprit l'assassinat de Tasgétius, auquel il avait conféré la souveraineté des Carnutes. Craignant que la révolte ne se propageât, il fit partir aussitôt la légion campée dans le Belgium sous les ordres de Plancus : *L. Plancum cum legione ex Belgio celeriter in Carnutes proficisci jubet*. Nous n'avons donc pas eu tort de placer cette légion dans le camp de Bresles, près de Bratuspantium. En effet, puisqu'il fallait faire diligence, il importait d'envoyer chez les Carnutes celle du Belgium, qui en était la plus rapprochée. Elle dut passer par Gisors,

Mantes et Rambouillet pour aller occuper le camp de *Changé*, créé, avons-nous dit, par Sabinus, après la seconde campagne de César, à 3 lieues d'*Autricum*, principal *oppidum* des Carnutes.

Ce soulèvement n'eut pas de suites sérieuses, mais il en survint un autre qui donna plus d'inquiétudes au conquérant. A peine Sabinus et Cotta furent-ils établis chez les Éburons qu'Ambiorix et Cativulc, les deux chefs du pays, s'empressèrent de leur envoyer des provisions de blés. Mais bientôt, gagnés par les émissaires des Trévires, ils oublièrent les anciens bienfaits de César et la protection qu'il leur avait accordée contre les Atuates. Ils levèrent des troupes, qui fondirent tout à coup sur les légionnaires sortis pour faire du bois et vinrent attaquer leur camp. Les Romains prirent les armes et bordèrent le rempart. De son côté, la cavalerie espagnole fit une charge heureuse et força l'ennemi d'abandonner l'attaque.

Alors les Éburons demandèrent à conférer, disant qu'ils avaient à faire des propositions susceptibles d'apaiser tous les différends. On leur envoya Arpinius, chevalier romain, et l'Espagnol Junius, auquel César avait déjà donné plusieurs missions près d'Ambiorix. Celui-ci reconnut que les Romains avaient déchargé son pays du tribut qu'ils payaient aux Atuates et délivré d'esclavage son fils et son neveu ; il ajouta qu'il en était reconnaissant; que l'attaque du camp avait été faite malgré lui; que sa nation n'avait pu s'opposer au torrent de toute la Gaule, et que son peu d'importance en était une preuve sensible : *id se facile ex humilitate sua probare posse;* que les Germains passaient le Rhin; que tous les Gaulois, d'un commun accord, avaient pris ce jour-là pour attaquer à la fois les quartiers romains; qu'il conseillait à Sabinus de retirer ses troupes de leur retranchement avant que les peuples voisins ne s'en aperçussent, et de les conduire soit au camp de Cicéron, qui n'était pas à plus de cinquante milles de là, soit à celui de Labiénus, qui n'était guère plus

éloigné : *eductos ex hibernis milites aut ad Ciceronem aut ad Labienum deducere; quorum alter millia passuum circiter* L, *alter paulo amplius ab his absit ;* qu'il jurait enfin de leur livrer passage pour reconnaître les bienfaits de César.

Voici encore de fausses mesures itinéraires, puisqu'il y avait 28 lieues et non 18 du camp de Tongres à celui de Cicéron, et 32 du même camp à celui de Labiénus. Heureusement que César les rectifie lui-même en plaçant le premier chez les Nerviens et le second chez les Rhèmes. Or, des camps placés sur le territoire de ces deux peuples ne pouvaient se trouver à 18 et à 25 lieues seulement d'Atuatuca.

Arpinius et Junius rapportèrent à leurs généraux l'entretien qu'ils venaient d'avoir avec Arioviste. Ce changement subit les embarrassa. Ils ne crurent pas devoir négliger cet avis, pensant qu'il n'était pas probable qu'un État aussi faible que celui des Éburons eût osé seul et de lui-même entreprendre de faire la guerre au peuple romain. Ce passage est bon à noter et prouve que les terres des Éburons, quoique très-étendues, n'étaient pas fort peuplées.

Il y eut de grandes contestations dans le conseil : Cotta et plusieurs tribuns étaient d'avis de ne pas sortir du camp sans l'ordre de César. Ils disaient que, étant bien retranchés, ils pourraient tenir contre les Germains et les Éburons, que les quartiers les plus proches viendraient à leur secours, et qu'on ne pouvait suivre le conseil d'un ennemi en des circonstances si importantes.

Sabinus soutenait, au contraire, qu'il serait bien tard de se retirer lorsque toutes les forces des Éburons auraient été jointes par les Germains, qui éprouvaient une grande douleur de la mort d'Arioviste et de leurs revers précédents : *magno esse Germanis dolori Ariovisti mortem et superiores nostras victorias.* On voit que le roi germain survécut peu d'années à sa défaite, que ses sujets ne lui surent pas mauvais gré, et qu'il mourut peut-être désespéré de ne s'être pas vengé des Romains.

Sabinus ajouta qu'on pouvait alors sans risque se réunir à la légion la plus rapprochée, et que le contraire aurait lieu si l'on attendait l'arrivée des Germains.

Les deux chefs étaient loin de s'entendre lorsque Sabinus s'écria qu'il ne craignait pas la mort, mais que l'avis contraire au sien exposait les troupes à périr par le fer ou par la faim.

Ceux qui étaient présents au conseil les supplièrent de se mettre d'accord, car leur division était capable de tout perdre. Il était minuit. Cotta se rendit enfin à l'avis de Sabinus. On convint de partir sitôt que le jour paraîtrait, et le soldat passa la nuit à se préparer, faute énorme, puisqu'on l'excédait de fatigues et de veilles au moment où il allait se mettre en marche.

On sortit du camp au point du jour; les troupes cheminaient en longue file avec un bagage considérable. Les ennemis, qui avaient entendu du bruit dans le retranchement romain, étaient allés s'embusquer, en deux corps, dans un bois situé à 3 kilomètres de là. Un vallon se trouvait entre les deux embuscades. Quand ils y virent les légions engagées, ils descendirent des deux côtés du vallon et attaquèrent en queue, en même temps qu'ils empêchaient l'avant-garde d'avancer.

Sabinus n'avait pris aucune précaution et ne savait quel ordre donner. Cotta, plus prévoyant, ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer au salut commun. Il remplissait en même temps les devoirs de capitaine et de soldat. On abandonna le bagage et l'on se forma en rond. Cette manœuvre, prise ordinairement dans les cas extrêmes, découragea les Romains et augmenta l'ardeur de l'ennemi. Tout retentissait de cris et de gémissements.

Les légionnaires ne manquaient pas de se maintenir courageusement, bien que leurs chefs et Cotta lui-même fussent blessés dans leurs rangs.

Sabinus, apercevant au loin Ambiorix qui animait ses

troupes, lui envoya son interprète Pompéius, pour le prier d'épargner le sang des soldats. Le chef éburon répondit que Sabinus pouvait venir traiter avec lui. Sabinus fit part de cette réponse à Cotta, en l'engageant à sortir de la mêlée et à l'accompagner près d'Ambiorix dont il espérait obtenir le salut de tous. Cotta proteste qu'il ne se rendra jamais près d'un ennemi armé, et persiste dans ce refus.

Sabinus va seul près du chef éburon avec quelques tribuns. Ils reçoivent l'ordre de mettre bas les armes, et, pendant un simulacre de conférence, ils sont tous enveloppés et massacrés. Alors les Gaulois redoublent d'ardeur, se jettent sur les troupes romaines et les mettent en désordre. Cotta et la plus grande partie de ses soldats périssent les armes à la main. Quelques-uns se sauvent dans le camp, résistent jusqu'à la nuit et finissent par se tuer eux-mêmes de désespoir; d'autres, échappés à la défaite, gagnent les bois, et, par des chemins de traverse, vont porter cette triste nouvelle à Labiénus.

Le vallon où l'on soupçonne que ce combat eut lieu se voit à 3 kilomètres de Tongres, sur l'antique voie conduisant de cette ville à Bavay.

César blâma la résolution de Sabinus et le trop de confiance qu'il avait accordée à des barbares. En effet, s'il fût resté dans son camp, il aurait pu s'y défendre, en sortir à point pour tomber sur l'ennemi et le repousser, manœuvre hardie qui lui avait réussi chez les Unelles et que Galba avait employée contre les peuples des Alpes.

Ambiorix, fier de ce premier succès, part de suite, marche jour et nuit avec sa cavalerie pour le pays des Atuates (Namur), ayant ordonné à son infanterie de le suivre. Il surexcite les aspirations guerrières de ces peuples par le récit de sa victoire, et va le lendemain chez les Nerviens, auxquels il raconte l'anéantissement des troupes de Sabinus et la mort des deux généraux romains, ajoutant que le moment était arrivé de venger leurs anciennes défaites. Les Nerviens, aisé-

ment persuadés, convoquent les *Centrons*, les *Grudii*, les *Levaces*, les *Pleumosii* et les *Gorduni*, peuples que l'on croit être ceux de Courtray, de Louvain, de Bruges, de Tournay et de Gand, qui faisaient partie de leur clientèle. César a donc exagéré la précédente défaite des Nerviens sur la Sambre, puisqu'ils sont maintenant en mesure de fournir des contingents très-respectables à ce soulèvement. Tous réunis partent pour le camp de Cicéron, où l'on ne connaissait pas encore la défaite et la mort de Sabinus. Leur cavalerie surprend en passant quelques légionnaires qui s'étaient éloignés pour aller couper des fascines et du bois devant servir à la défense du retranchement : *qui lignationis munitionisque causa in silvas discessissent.* Les premières occupations des soldats romains, lorsqu'ils avaient fait choix d'un emplacement pour camper, consistaient donc à le fortifier de tours en bois et de palissades.

Enfin, bientôt attaqués, les légionnaires courent aux armes et bordent le rempart. Ils essuient une rude journée. Cicéron tâche d'envoyer des messagers à César; aucun ne peut sortir tant les passages sont bien gardés.

Pendant la nuit, on se sert, avec une promptitude incroyable, du bois qu'on avait apporté, et l'on construit cent vingt tours pour garnir le retranchement : *Noctu ex ea materia, quam munitionis causa comportaverant, turres* CXX *excitantur incredibili celeritate.* Les Gaulois reviennent dès le lendemain à l'assaut et comblent le fossé. On leur résiste comme la veille ; on fait les mêmes efforts les jours suivants. Chaque nuit on façonne des pieux brûlés par le bout, des dards, des claies, des mantelets, et l'on ajoute de nouveaux étages aux tours.

Alors les plus notables des Nerviens demandent à parler à Cicéron. Après lui avoir répété tout ce qu'Ambiorix avait dit à Sabinus touchant l'armement général de la Gaule et l'arrivée des Germains, ils lui permettent de se retirer là où il voudrait. Cicéron se garda bien de prêter l'oreille à leurs

propositions. Alors ils enferment son camp d'un rempart de onze pieds de haut et d'un fossé de quinze pieds de profondeur. On remarqua que, n'ayant pas d'instruments propres à remuer la terre, ils étaient obligés de couper les gazons avec leurs épées et de les transporter dans leurs habits ; on peut juger de leur grand nombre puisqu'en moins de trois heures ils achevèrent leur contrevallation, qui n'avait pas moins de 5 lieues de développement ; les jours suivants ils élevèrent des tours à la hauteur des remparts du camp, travail qui avait été dirigé par des prisonniers romains.

Un grand vent s'étant élevé, le septième jour de l'attaque, ils lancèrent dans l'enceinte du retranchement des boules d'argile garnies de feu et des traits enflammés sur les huttes des soldats couvertes de paille selon l'usage des Gaulois : *ferventes fusili ex argilla glandes, fundis et fervefacta jacula in casas, quæ more gallico stramentis erant tectæ, jacere cœperunt*. Les soldats romains s'abritaient donc, pendant l'hiver, sous des cabanes assez semblables à celles des Gaulois. Certaines dépressions de terrain, de forme circulaire, que l'on remarque au pied du *vallum* des retranchements antiques, pourraient fort bien être les aires de leurs *tuguria*.

L'embrasement eut lieu aussitôt, et le vent l'étendit sur tout le camp. On se battit ce jour-là avec un acharnement sans pareil. Enfin les Gaulois finirent par être repoussés à coups de pierres et essuyèrent de grandes pertes.

Cicéron faisait tous ses efforts pour envoyer des messagers à César ; sitôt qu'il en sortait un il était arrêté et livré au supplice à la vue des assiégés. Un esclave du Nervien Verticon, attaché au parti romain, se dévoua et réussit, vu qu'il était Gaulois et ne causait nulle défiance, à traverser les lignes ennemies et à porter sa missive à César.

Celui-ci dépêcha de suite vers Crassus, campé chez les Bellovaces, à Roye, avons-nous dit, et lui notifia de partir dans le milieu de la nuit pour venir le rejoindre avec sa légion : *statim nuntium in Bellovacos ad M. Crassum quæstorem*

mittit, cujus hiberna aberant ab eo millia passuum XXV. *Jubet media nocte legionem proficisci, celeriterque ad se venire.* Crassus s'empressa d'exécuter l'ordre de son général.

Fabius, campé à Montreuil, chez les Morins, fut mandé dans le pays des Atrébates où César devait le rencontrer : *ut in Atrebatium fines legionem adducat.*

Labiénus, à son tour, eut ordre de se porter sur le territoire des Nerviens, c'est-à-dire de Maquenoise à *Bagacum*, par Avesnes, s'il pouvait quitter sa position sans danger. Il répondit que, depuis la défaite de Sabinus, l'armée des Trévires venait à lui : *quum omnes ad eum Trevirorum copiæ venissent*, et qu'elle était déjà arrivée avec sa cavalerie à cinq quarts de lieue de son camp. César approuva qu'il gardât sa position, et, ne pouvant avoir aucun renfort des légions envoyées au loin, il tira seulement quatre cents chevaux des camps voisins.

Vers neuf heures du matin, l'avant-garde de Crassus arrivait, et César sut par elle que ce général approchait : *Hora circiter* III *ab antecursoribus de Crassi adventu certior est factus.* Il lui laissa une légion et l'investit du commandement de Samarobrive. Il était donc lui-même dans cette ville, puisque Crassus, mandé près de lui : *ut ad se veniat*, vient l'y remplacer. Le même jour, il fit une marche de 7 lieues et opéra sa jonction avec Fabius.

Cette rencontre dut avoir lieu à la frontière des Atrébates, devant Cambray, où Fabius se rendit par Hesdin, Saint-Pol et Arras, et César en suivant la voie de Samarobrive à Bapaume. De Cambray, il y avait une route directe passant par le Quesnoy et Bavay, et touchant, au-dessus de Mons, au camp du Rouvroy, qu'occupait Cicéron. C'est une partie de la voie que nous avons fait suivre à l'armée romaine, lors de sa première expédition contre les Nerviens.

Cet itinéraire contrarie un peu ceux qui placent Samarobrive à Saint-Quentin, car il existait une voie gauloise de cette dernière ville à Mons, et César n'aurait pas eu besoin,

s'il eût été à Saint-Quentin, de passer sur les terres des Atrébates pour atteindre le camp de Cicéron.

Se trouvant seulement à la tête de deux légions après sa jonction avec Fabius, il marche à grandes journées et apprend chez les Nerviens le danger que courait son lieutenant. Il lui envoie une lettre par un cavalier gaulois, en l'exhortant à tenir bon jusqu'à son arrivée. Elle était écrite en caractères grecs : *litteris græcis*, afin que, si elle venait à être interceptée, l'ennemi n'eût pas connaissance de son projet. Ce motif s'explique difficilement, puisque ces mêmes caractères se voyaient sur les médailles celtiques, dans les actes publics des druides et jusque chez les Helvétiens, qui avaient rédigé en lettres grecques les contrôles de leur armée. Les Gaulois ne possédaient donc pas de caractères particuliers, et, puisque ceux des Grecs leur étaient plus familiers que ceux des Romains, pourquoi César s'en sert-il? Tout s'expliquera si l'on admet ici que les mots *litteris græcis* signifient *en langue grecque*, langue que ne parlaient assurément pas les Gaulois.

César s'était assez approché du camp de Cicéron pour que la fumée des embrasements que les légions opéraient donnât la certitude de son arrivée. Les confédérés, au nombre de soixante mille, quittent aussitôt leur siége pour venir au-devant de lui. Cicéron en fait instruire César par un autre esclave de Verticon. César reçoit cet avis à minuit, en fait part à ses troupes, les encourage et décampe au jour : *postero die luce prima movet castra.* Il n'eut pas plus tôt fait une lieue qu'il aperçut les Gaulois au delà d'un grand vallon traversé par un ruisseau. Ne pouvant les attaquer, car il avait à peine sept mille hommes sans bagages, très-mince effectif pour deux légions, il préféra se retrancher dans un lieu peu étendu, voulant d'ailleurs faire croire à l'ennemi qu'il n'était pas à craindre.

Son premier soin fut d'envoyer des éclaireurs chargés de reconnaître l'endroit le plus commode pour traverser le

vallon. Il y eut quelques escarmouches de cavalerie sur les bords du ruisseau; mais chacun se tint renfermé dans son camp. César désirait les attirer de son côté, afin de les combattre à la tête de son retranchement. Le lendemain, au point du jour, la cavalerie ennemie s'avança jusqu'aux portes du camp. César recommanda à la sienne de simuler la retraite et fit en même temps élever des fortifications de tous côtés, feignant beaucoup de crainte et de désordre.

Les ennemis, prenant le change, passent le vallon et viennent s'établir dans un lieu désavantageux; puis, voyant que les légionnaires avaient abandonné leur rempart, ils s'en approchent et lancent des traits dans le camp romain. Leur assurance devient même telle que les uns commencent à escalader le *vallum*, tandis que les autres s'occupent à combler le fossé. Alors César fait sortir brusquement son infanterie et sa cavalerie par toutes les portes, attaque l'ennemi et le met en fuite sans qu'aucun ose résister. On en tue un grand nombre et tous jettent bas leurs armes.

Craignant de les poursuivre, à cause des bois et des marais, César rejoignit le même jour son lieutenant, sans avoir perdu un seul homme : *omnibus suis incolumibus copiis, eodem die ad Ciceronem pervenit*, résultat inexplicable après une attaque exécutée par soixante mille hommes qui s'étaient si bravement conduits devant le camp de Cicéron.

César admira les immenses travaux, les tours, les béliers et les retranchements faits par les barbares; puis, ayant passé la revue de la légion, il trouva qu'il n'y en avait pas la dixième partie sans blessure : *legione producta, cognoscit non decimum quemque esse relictum militem sine vulnere*, d'où il jugea du danger qu'elle avait couru et du courage qu'elle avait montré. Ce résultat donne une idée des guerres de l'époque et du pauvre armement de l'armée gauloise : les Romains tuent à discrétion, les Gaulois font une infinité de blessures qui ne mettent pas même leurs adversaires hors de combat.

Les personnes qui visitent l'enceinte du Rouvroy peuvent facilement reconnaître l'endroit où César livra sa mémorable bataille. Il a été, en effet, découvert à une lieue au sud du camp de Cicéron, sur le territoire de *Vieux-Reng*, dont le nom, venant de *Ring*, signifie lieu de campement, et où l'on trouve depuis longtemps des débris d'armes antiques et des ossements humains.

La nouvelle de cette victoire fut portée à Labiénus par les Rhèmes avec une vitesse incroyable; car, bien qu'il se trouvât à 18 lieues des quartiers de Cicéron : *ut cum ab hibernis Ciceronis millia passuum* L *abesset*, ils étaient aux portes du camp de Labiénus le même jour, à minuit, et, par leurs cris de joie, lui apprenaient le succès des légions. On voit combien les Rhèmes étaient attachés à la fortune de César.

Induciomare ne tarda pas à être instruit de cet événement. Au lieu d'attaquer Labiénus le lendemain, comme il l'avait résolu, il s'enfuit au plus vite pendant la nuit et ramena ses troupes chez les Trévires : *copiasque omnes in Treviros reducit*. Ces deux textes se rapportent parfaitement au camp de Maquenoise, qui était, d'une part, à 18 lieues de celui de Cicéron, et de l'autre chez les Rhèmes, puisque les Trévires *retournèrent* dans leur pays après en avoir abandonné l'attaque.

Ces choses terminées selon ses désirs, César renvoya Fabius dans son camp (de Montreuil) : *Cæsar Fabium cum legione in sua remittit hiberna*, et résolut de passer l'hiver avec trois légions qu'il plaça dans trois quartiers différents, aux environs de Samarobrive : *ipse cum* III *legionibus circum Samarobrivam trinis hibernis hiemare constituit*. Ces trois corps devaient se composer de la légion de Crassus, laissée à Samarobrive, et des légions de Trébonius et de Cicéron. L'une de ces deux dernières dut occuper le camp de Bresles, élevé par Plancus avant son départ pour le pays des Carnutes, et l'autre celui de Roye, d'où partit Crassus lorsqu'il fut appelé au commandement de Samarobrive.

Ces corps, ainsi placés, se trouvaient *à peu de distance* de

l'*oppidum* des Ambiani et non *autour*. C'est ce premier sens que l'historien donne au mot *circum*, en parlant dans sa première campagne des légions qui campaient près d'Aquilée : *circum Aquileiam*. Nous ne voyons pas pourquoi certains antiquaires en envoient une fonder le camp de Vermand, trop éloigné de Samarobrive pour que l'on puisse dire qu'il était aux environs.

César, arrivé lui-même dans cette ville, s'aperçut bientôt que la défaite de Sabinus, colportée dans la Gaule, y avait entretenu un esprit de fermentation et de révolte qu'il devrait bientôt réprimer. D'abord Roscius, envoyé avec la treizième légion chez les Essui : *quem legioni* XIII *præfecerat,* lui manda que de nombreuses forces appartenant aux cités armoricaines (la Normandie et la Bretagne) s'étaient réunies et approchées à 3 lieues environ de ses quartiers, d'où elles étaient reparties en apprenant la délivrance du camp de Cicéron et le châtiment des confédérés. Les Essui composaient donc définitivement la cité de Séez, puisqu'ils avaient pour voisins les peuples de l'Armorique.

Il est probable que Roscius, apprenant ce soulèvement, se porta avec sa légion jusqu'aux frontières occidentales des Essui et campa sur le mont Mirat, en face de l'*oppidum* de *Falesia*, où nous avons découvert les traces d'un camp romain qui interceptait l'antique voie venant de la Bretagne et des autres cités maritimes.

De leur côté, les Sénons, en grande autorité parmi les Gaulois, venaient de chasser Cavarinus, que César leur avait donné pour roi, et lui avaient envoyé des députés pour se justifier. Il leur prescrivit d'amener leur sénat, car la déposition de Cavarinus avait eu lieu par une délibération publique. Ils refusèrent d'obéir, et leur rébellion sera punie à l'ouverture de la prochaine campagne. Enfin, le mécontentement était tel parmi les Gaulois qu'il n'y avait pas de peuple, sauf les Éduens et les Rhèmes, dont César ne dût soupçonner la fidélité.

Les Trévires, suivant l'exemple des autres, étaient toujours partagés en deux factions, à la tête desquelles se voyaient Induciomare et son gendre Cingétorix. Le parti national, qui reconnaissait le premier pour chef, convoqua, selon la coutume, les états sous les armes : *armatum concilium indicit*. Tous ceux qui étaient propres au service devaient s'y rendre, et celui qui arrivait le dernier était massacré en présence de tous les autres : *hoc more Gallorum est initium belli*. Strabon ajoute (lib. IV) que tous ces hommes portaient de longs cheveux, étaient vêtus de saies (nos blouses actuelles), de braies qui les couvraient depuis la ceinture jusqu'aux genoux, enfin de brodequins en cuir qui se rattachaient à leurs braies. Ils avaient de longs boucliers en osier recouverts de cuir, assortis à leur taille. Leurs armes étaient des lances, des frondes et des sabres, auxquels les légionnaires opposaient le javelot, dont ils usaient contre l'ennemi avant d'approcher avec leurs épées.

Induciomare fit déclarer criminel Cingétorix, son gendre, attaché au parti romain ; il instruisit ensuite l'assemblée que, étant appelé par les Sénons, les Carnutes et plusieurs autres peuples de la Gaule, il traverserait les terres des Rhèmes et les ravagerait ; mais qu'il attaquerait auparavant le camp de Labiénus : *ac priusquam id faciat, castra Labieni oppugnaturum*. S'il ne ravage les terres des Rhèmes qu'après avoir attaqué le camp romain, ce camp était donc à l'extrême frontière de ce peuple, position qui convient parfaitement au territoire de Maquenoise.

Labiénus, fortifié comme il l'était, ne craignait rien pour lui ni pour sa légion. Il épia seulement l'heure favorable de faire un coup de main, et fit entrer de nuit dans son camp la cavalerie des cités voisines.

Induciomare ne tarda pas à se présenter et vint plusieurs fois à la tête des siens reconnaître la position. Il y passa même une partie du jour, faisant lancer des traits par ses cavaliers sur les légionnaires et les défiant au combat.

Comme on ne leur répondait rien, ils se retirèrent sur le soir sans garder aucun ordre : *sub vesperum dispersi ac dissipati discedunt*. Labiénus, qui attendait ce moment avec impatience, fit promptement sortir sa cavalerie par deux portes, avec ordre de courir droit à Induciomare et de ne frapper personne avant qu'il n'eût été tué, promettant de grandes récompenses à ceux qui le lui amèneraient mort ou vif. Ce coup de main réussit, car tous avaient la même préoccupation et n'en voulaient qu'à un seul. Ayant été atteint au gué d'une rivière, Induciomare fut tué et l'on apporta sa tête au camp. La cavalerie, en rentrant, fit main-basse sur tout ce qu'elle rencontra.

L'action n'ayant eu lieu que le soir : *sub vesperum*, les légions durent avoir peu de chemin à faire pour atteindre la rivière, aussi adopterons-nous celle qui passe par Rocroy et dont l'une des branches coule entre la Meuse et le camp romain.

Cette victoire ayant été connue, les Éburons, les Nerviens congédièrent leurs troupes, et les légions purent passer l'hiver tranquillement dans la Gaule.

LIVRE SIXIÈME

SIXIÈME CAMPAGNE

LIVRE SIXIÈME

SIXIÈME CAMPAGNE

GUERRE CONTRE LES SÉNONS ET LES CARNUTES. — LABIÉNUS DÉFAIT LES TRÉVIRES. — PASSAGE DU RHIN. — DESCRIPTION DES MŒURS DES GAULOIS ET DES GERMAINS. — CÉSAR MARCHE CONTRE AMBIORIX. — LES SICAMBRES ASSIÉGENT LE CAMP DE CICÉRON

(Avant J.-C. 53. — An de Rome 601)

César passait l'hiver à Samarobrive avec ses trois lieutenants Trébonius, Cicéron, Crassus et une foule d'hommes venus d'Italie pour exploiter sa fortune et la Gaule.

Parmi ces derniers se trouvaient des légistes, race nombreuse, inoccupée à Rome, venue tout exprès d'Italie pour partager, à sa manière, les dépouilles opimes des vaincus.

La conquête des Gaules leur permettait de mettre leur talent en pratique, car les cités n'étaient pas plus tôt soumises qu'on leur imposait les lois romaines. Quelques États seuls, alliés à la république, pouvaient se gouverner d'après leurs anciennes coutumes. C'était l'exception. Les Atrébates durent cette faveur à l'affection que le conquérant portait à Comius,

leur roi : *pro quibus meritis* [*Comii*] *civitatem ejus immunem esse jusserat, jura legesque reddiderat* (lib. VII). Or, si César rend aux Atrébates leurs lois et leurs immunités, c'est qu'il les en avait antérieurement privés.

Il fallait donc aux cités conquises et non alliées des légistes pour répandre et appliquer les lois nouvelles, car celles de l'antique et vénérable code druidique avaient fait leur temps. Au nombre de ces légistes nous placerons Trébatius, ami de l'orateur Cicéron et probablement de son frère, lieutenant de César. Trébatius s'était introduit dans les fonctions judiciaires à Samarobrive et correspondait avec l'orateur romain. Ses lettres n'existent malheureusement plus, car elles auraient probablement fourni quelques curieux détails sur la cité des Ambiani et la manière dont on y rendait la justice; mais on en trouve la substance dans celles que lui renvoya Cicéron : « Je me console de ton départ, dit-il, « pensant que tu es heureux à Samarobrive. S'il en est autre- « ment, reviens près de nous, où il y aura toujours pour toi « quelque avantage, car un seul de nos entretiens sera pré- « férable à tous ceux que tu peux avoir à Samarobrive. »

Trébatius ne se montrait, voyons-nous, que très-médiocrement satisfait; mais bientôt sa position change, puisque Cicéron lui écrit : « J'ai appris par Pansa que tu étais devenu « épicurien. O séjour heureux! Qu'aurais-tu donc fait si « je t'eusse envoyé dans la voluptueuse Tarente? »

Peut-être aussi faut-il un peu pardonner à Trébatius le dégoût qu'il éprouvait pour sa position, puisque l'orateur romain lui dit : « Je crains que tes talents ne te profitent « pas à Samarobrive, où c'est plutôt par le fer que par les « formes de la justice que l'on soutient ses droits. » Il lui reproche ensuite de ne pas répondre à ceux qui le consultent, ajoutant plaisamment : « Cependant tout le monde convient « que tu es le seul jurisconsulte habile qu'il y ait à Samaro- « brive (1). »

(1) Cic., *Litt. famil.*, nº 1, p. 8.

Mais bientôt la fortune sourit à Trébatius, puisqu'il put faire construire une belle *villa* dans son pays natal, après avoir quitté la Gaule.

César, craignant un soulèvement général au printemps, manda trois autres légions, qui lui arrivèrent d'Italie avant la fin de l'hiver, sous le commandement de Silanus, de Sextius et de Réginus : *ante exactam hiemem*. Il doubla ainsi le nombre des cohortes qu'il avait perdues avec Sabinus; ce nombre montait à quinze, il en recevait trente nouvelles. On sait que chaque légion au complet en possédait dix, formées chacune de six cents hommes. Une légion représentait alors deux de nos régiments actuels.

Ces trois nouveaux corps, venus au cœur de l'hiver, durent prendre leurs quartiers sur le bord de la Somme, à l'ouest de Samarobrive, où ils fondèrent le camp de Pecquigny et celui de l'Étoile, nommé le *Catelet*. Les opérations qui vont suivre prouvent qu'ils s'établirent réellement près de César.

Alors les chefs trévires qui dirigeaient le parti national, après la mort d'Induciomare, conférèrent le commandement à plusieurs membres de sa famille. Ceux-ci firent alliance avec les Nerviens, les Éburons, les Ménapiens et même avec les Germains qui habitaient en deçà du Rhin, c'est-à-dire les Cérési, les Pémani, les Ségni et les Condrusi, placés entre ce fleuve et la Meuse. Tous se préparèrent à résister aux Romains.

César, voyant cette ligue, n'attendit pas la fin de l'année pour entrer en campagne. Il réunit les quatre légions les plus proches : *proximis legionibus* IV *coactis*, probablement celles campées sur la Somme, qui étaient les plus voisines de Samarobrive. Il marche sur le territoire des Nerviens (par Cambray, Bavay et Mons), le ravage et force les habitants à lui livrer des otages.

Cette expédition terminée, il ramène ses troupes dans leurs quartiers : *rursus legiones in hiberna reduxit*, et ordonne la réunion des états de la Gaule (à Samarobrive)

pour les premiers jours du printemps. Tous les peuples y délèguèrent, à l'exception des Sénons, des Carnutes et des Trévires.

Regardant cette défection comme un commencement de révolte, et pour faire voir qu'il tenait à s'occuper de cette affaire avant toute autre : *ut omnia postponere videretur*; il transfère les états à Lutèce, ville des Parisii, anciens alliés des Sénons, leurs voisins, mais n'ayant pris aucune part au complot : *confines erant hi Senonibus, civitatemque patrum memoria conjunxerant : sed ab hoc consilio abfuisse existimabantur*. Après avoir prononcé cette translation du haut de son tribunal, il part aussitôt avec ses légions et se porte à grandes journées sur *Agendicum* (Sens) : *eodem die cum legionibus in Senones proficiscitur, magnisque itineribus eo pervenit*. Il est clair que toutes ces légions étaient réunies d'avance au nombre de six, savoir : les trois anciennes et les trois venues d'Italie, puisqu'elles partent ensemble dès le jour même où l'on a prononcé la translation des états. Samarobrive est évacuée. Le bagage de l'armée en est enlevé. La légion de Fabius, campée à Montreuil, paraît être restée seule dans le Belgium.

On ne peut admettre que, voyageant à grandes journées : *magnis itineribus*, César n'ait pas pris la voie la plus courte, évité Lutèce, pour se rendre chez les Sénons; aussi le ferons-nous passer par *Bratuspantium* (Beauvais), l'*oppidum* des Silvanectes (Senlis), *Iatinum Meldæ* (Meaux) et *Riobe* (Orbi).

Acco, sachant que les légions approchaient, fait soulever le peuple et ordonne à ceux des campagnes de se retirer dans leurs *oppida* : *jubet in oppida multitudinem convenire*; renseignement utile prouvant que ceux de Sens possédaient d'autres lieux susceptibles d'être défendus que leur place principale. N'ayant pas eu le temps de s'y jeter avant l'arrivée des Romains, ils renoncent à se défendre et envoient des députés à César pour implorer sa clémence. César

leur pardonne, à la prière des Éduens, leurs alliés, ne voulant pas employer en longues contestations le temps qu'il destinait à de nouvelles entreprises. Il en exige cent otages, qu'il donne en garde aux Éduens. La suite prouvera que le chef Acco fut arrêté et confié aux Rhèmes. A sa place, on nomma Cavarinus prince des Sénons, qui détestaient pourtant son autorité.

Les Rhèmes, alors tout-puissants, firent recevoir en grâce les Carnutes, leurs clients, aux mêmes conditions que ceux de Sens : *usi deprecatoribus Rhemis quorum erant in clientela : eadem ferunt responsa.*

Ces affaires terminées, César partit pour Lutèce, où il conduisit les états jusqu'à la fin : *peragit concilium.* On peut les appeler les *premiers états de Paris*, par analogie avec le combat que Labiénus livrera l'année suivante aux Parisii, et que M. de Saulcy vient de nommer la *première bataille de Paris.* Il dut rester un certain temps à Lutèce, même après la clôture de l'assemblée, puisqu'il y attendit la cavalerie demandée à plusieurs cités pour entrer en campagne : *equitesque imperat civitatibus.* Il n'indique pas les nations qui lui en fournirent ; on voit seulement qu'il avait enlevé celle des Sénons, commandée par Cavarinus, afin que le ressentiment de ce chef contre ses concitoyens et la haine qu'ils lui portaient n'excitassent point quelque sédition dans le pays.

Ici naît la question de savoir où étaient campées les légions devant Lutèce. On les a toujours placées sur la montagne Sainte-Geneviève et sur une partie des terrains du Luxembourg. Nous ne sommes pas de cet avis ; car si l'on y a trouvé des vestiges d'occupation militaire, ils sont évidemment de l'époque où les prétoriens eurent à garder le palais impérial des Césars.

Le conquérant tenait toujours ses légions à une certaine distance de la ville principale des peuples qu'il visitait ; cette remarque nous a fait chercher son campement sur

les hauteurs de Belleville, et nous ne l'avons pas fait sans fruit. En effet, tout près du fort de Romainville, nous avons trouvé un tronçon de boulevard antique qui borde le sommet de la côte, devant la plaine des Vertus, et se voit encore sur une longueur de près de 200 mètres. Il disparaît ensuite par l'effet des éboulements et des travaux nécessités pour la construction du fort actuel.

A l'est, les maisons tendant des glacis du fort à la grande route semblent avoir été construites sur une rampe qui n'était autre chose que l'ancien boulevard.

Le *vallum* qui fermait le camp au midi a dû traverser une longue sablonnière exploitée depuis plus de trente ans. On y a trouvé, à huit pieds de profondeur, une vingtaine de bêches en fer, qui paraissent avoir été oubliées dans le fossé par les travailleurs romains. De ces vingt bêches dix-neuf ont disparu. Nous avons été assez heureux pour recueillir la dernière, qui est très-oxydée, bien qu'ayant été trouvée dans un sable très-sec, et qui aurait été réduite en poudre ferrugineuse si elle eût séjourné dans tout autre terrain.

S'il est enfin difficile de reconnaître, par suite des travaux modernes, les contours exacts de ce retranchement, il en reste néanmoins assez de traces pour indiquer l'existence d'un véritable camp romain (1). Nous l'attribuons aux légions de César et croyons même que le nom de Romainville : *Romana Villa*, consigné dans une charte de l'année 1219 citée par l'abbé Lebeuf, pourrait venir de ce camp et du séjour des légionnaires sur ce curieux plateau.

Cette partie de la Gaule pacifiée, César ne pensa plus qu'à faire la guerre à Ambiorix et à ceux de Trèves. Il n'ignorait pas que le chef éburon avait traité avec les Germains par

(1) Nous avons été accompagné dans une de nos excursions par M. de Landreville, lieutenant-colonel au 5e de ligne, qui a fait une étude spéciale des camps antiques. Il a dessiné le plan de celui de Romainville, et nous pouvons affirmer qu'il partage entièrement notre opinion.

l'entremise des Trévires, et qu'au lieu d'en venir à une bataille rangée il avait résolu de se retirer chez les Ménapiens, peuples limitrophes dont le pays était couvert de bois et de marais. Il fallait donc, avant de l'attaquer directement, lui ôter la possibilité d'être reçu chez ces derniers ou chez les nations d'outre-Rhin.

Ce parti bien arrêté, César envoya, sous l'escorte de deux légions, tout le bagage de l'armée à Labiénus, *campé dans le pays de Trèves : Hoc inito consilio, totius exercitus impedimenta ad Labienum in Treviros mittit, duasque legiones ad eum proficisci jubet.*

Nous avons vu, à la fin de la campagne précédente, que César avait envoyé Labiénus sur le territoire des Rhèmes, près de la frontière des Trévires : *in Rhemis... in confinio Trevirorum* ; nous l'avons même placé dans le camp de Maquenoise, et voici maintenant qu'il se trouve dans le pays des Trévires sans qu'on sache comment et pourquoi. Il faut donc qu'après la défaite d'Induciomare il se soit porté chez ces derniers pour les surveiller et les tenir en respect pendant l'hiver. Ceci admis, il aura passé la Meuse et se sera établi sur la montagne de Tiételberg, située à 2 lieues de Longwy, où existe un vaste camp romain.

Après le départ de ces deux légions, César marcha avec cinq autres, sans bagages, sur le pays des Ménapiens : *ipse cum legionibus expeditis* v *in Menapios proficiscitur.*

Il n'aurait dû lui rester que quatre légions après le départ des deux envoyées à Labiénus, puisqu'il n'en avait eu que six à Agendicum. S'il en a sept à Lutèce, c'est évidemment qu'il y aura été rejoint par Plancus, venu du pays des Carnutes, lequel va prendre part à la nouvelle expédition.

César savait qu'Ambiorix trouverait un refuge chez les Ménapiens, vu leur proximité des Éburons : *cum iis* [*Menapiis*] *esse hospitium Ambiorigi sciebat... et erant Menapii propinqui Eburonum finibus.* Il devait donc se porter sur la frontière commune à ces deux peuples, et quitter Lutèce

pour se rendre à Mons par *Iatinum* (Meaux), *Durocortorum* (Reims) et *Bagacum* (Bavay).

Au-dessus de Mons, il entrait chez les *Levaci* (de Louvain), alliés et clients des Nerviens, et rencontrait bientôt la Dyle, au delà de laquelle étaient les Ménapiens.

Il fit jeter des ponts sur la rivière, car ils étaient rares dans ces contrées, et divisa son armée en trois corps, composés chacun de deux légions. Il est encore à remarquer qu'il n'est parti de Lutèce qu'avec cinq légions : *cum legionibus expeditis* v, et qu'il se trouve maintenant à la tête de six; donc il avait été rejoint, vers le Quesnoy, par Fabius venu de Montreuil pour opérer avec lui.

L'un de ces trois corps était commandé par César en personne, l'autre par Fabius, et le troisième par Crassus. Ils s'avancent dans le pays sur trois lignes, nécessairement du côté d'Anvers, de Bréda et d'Eindoven. Bien que les habitants se fussent retirés dans leurs bois et leurs marais, César, après avoir fait un grand butin d'hommes et de bestiaux, les contraignit à demander la paix. Ils l'obtinrent en fournissant des otages et promettant de ne pas recevoir Ambiorix. Il laissa l'Atrébate Comius avec la cavalerie de son pays chez ce peuple pour le tenir en respect, et marcha avec ses légions contre les Trévires : *ipse in Treviros proficiscitur*.

Il dut, pour s'approcher de Trèves, suivre la voie gauloise passant par *Bagacum* (Bavay), *Quartensis Locus* (Pont-sur-Sambre), Avesnes, où se trouve un camp romain indiquant le séjour des légions, Rocroy, Mézières, *Mosomagus* (Mouzon), *Arelonum* (Arlon) et *Andetanna* (Echternach). Nous n'avons pas dû le faire passer par Maëstricht, puisqu'il ne se proposait de châtier les Éburons qu'après sa campagne en Germanie.

Avant qu'il eût quitté le pays des Ménapiens, les Trévires avaient amassé des forces considérables pour attaquer Labiénus, qui avait passé l'hiver sur leurs terres avec une seule légion : *cum una legione, quæ in eorum finibus hiemaverat*.

Ce texte est précis et confirme ce que nous avons dit touchant la nouvelle position prise par ce général chez les Trévires. Il n'y a donc pas lieu de confondre le camp de Maquenoise avec celui de Tiételberg, comme on l'a fait jusqu'ici.

Ceux de Trèves ayant appris, chemin faisant, que César, avant de quitter Lutèce, avait envoyé deux légions de renfort à Labiénus, s'arrêtèrent à 5 lieues 1/2 de ses quartiers : *millium passuum* xv, en attendant un secours qui leur arrivait de la Germanie. Labiénus, connaissant leur projet, laisse cinq cohortes à la garde de son camp, puis, avec vingt-cinq autres, marche à leur rencontre et s'établit à 1/4 de lieue de leurs avant-postes.

Une rivière, difficile à franchir et à bords escarpés, coulait entre les deux camps : *Erat inter Labienum atque hostem difficili transitu flumen ripisque præruptis.* Il est aisé de voir qu'il est ici question de la Mamers, l'une des nombreuses branches de la Moselle, traversée, vers Scheinfelz, à 5 lieues 1/2 du camp romain, par l'antique voie d'Echternach à Arlon que suivaient les Trévires.

Le général romain, ne se souciant pas de franchir la rivière pour les attaquer, feint la crainte et décampe avec beaucoup de bruit. L'ennemi prend le change, n'hésite pas à la traverser lui-même et engage la bataille dans un lieu désavantageux. Il ne peut seulement pas soutenir le premier choc et s'enfuit dans les forêts voisines, c'est-à-dire dans les Ardennes : *ac primo concursu in fugam conjecti, proximas silvas petiverunt.*

Sur cette nouvelle, les Germains qui avaient été mandés se retirent chez eux. La famille d'Induciomare les suit ; tout le pays se rend à Labiénus. Il en donne la principauté à Cingétorix, qui reçoit enfin le prix de son alliance avec les Romains. Tout porte à croire que Labiénus s'était rapproché de Trèves par *Arelonum* (Arlon) pour organiser le pouvoir dans ces contrées, et qu'il y occupait l'ancien camp de César, situé dans le village d'Altrier, près d'Echternach, ayant

avec lui quatre légions. On doit en effet supposer que celle de Roscius, placée chez les Essui, était venue le rejoindre, puisque nous allons bientôt les voir toutes réunies sur les bords du Rhin.

Le but de César, en s'y rendant, était, après avoir rallié Labiénus, de passer le fleuve pour punir les Germains d'avoir donné des secours aux Trévires, et pour ôter cette retraite à Ambiorix : *Cæsar, postquam ex Menapiis in Treviros venit, duabus de causis Rhenum transire constituit, quarum erat altera, quod auxilia contra se Treviris miserant; altera, ne Ambiorix receptum ad eos haberet.*

Il ne fut pas plus tôt arrivé sur le bord du Rhin qu'il y fit jeter un pont contigu au territoire des Ubiens : *quæ ripas Ubiorum contingebat*, un peu au-dessus de l'endroit où il avait précédemment fait passer ses troupes : *paulum supra eum locum quo antea exercitum transduxerat.*

Nous avons placé ce lieu sur le territoire d'Andernach (lib. IV). On y doit également voir le deuxième pont, puisqu'ils étaient à une distance inappréciable l'un de l'autre : *paulum supra.*

Il fut construit en peu de jours, car les légionnaires se rappelaient la manière dont ils avaient précédemment opéré. Ils entreprirent absolument les mêmes travaux. César y laissa une forte garnison du côté des Trévires pour les empêcher de remuer : *firmo in Treviris præsidio ad pontem relicto, ne quis ab iis subito motus oriretur.*

Les Ubiens, dont il avait déjà reçu les otages et qui s'étaient soumis, lui envoient des députés pour se justifier, l'assurant qu'ils n'ont pas secouru les Trévires ni les autres Germains, et que, s'il veut de nouveaux otages, ils sont prêts à les lui envoyer. Ils avaient déjà réclamé sa protection contre les Suèves, lors de son premier passage en Germanie. Leur nouvelle requête prouve qu'ils étaient demeurés fidèles aux Romains. César, en effet, reconnut

que les Suèves seuls étaient coupables et s'informa des chemins qui menaient sur leurs terres.

Peu de jours après, il sut des Ubiens, chez lesquels il était entré, que les Suèves assemblaient leurs troupes dans un seul endroit, et qu'ils avaient donné l'ordre aux nations de leur clientèle de leur envoyer un secours d'infanterie et de cavalerie. Sur cet avis, César se pourvoit de vivres, se poste dans un lieu favorable, ordonne aux Ubiens de quitter la campagne et de se retirer dans leurs *oppida* avec leurs bestiaux et tout ce qu'ils possédaient, espérant ainsi que la famine et l'incapacité des Suèves les pousseraient à la dure nécessité du combat. Si les Ubiens sont obligés de se retirer dans leurs places, c'est évidemment parce que les Suèves menaçaient leur territoire. On le croyait; mais on envoya des éclaireurs pour s'informer de ce qui se passait chez ces derniers. Ils rapportèrent qu'à l'arrivée de l'armée romaine les Suèves s'étaient retirés jusqu'à l'extrémité de leur pays, dans la forêt Noire, qui les séparait des Chérusques et les défendait des incursions les uns des autres; qu'ils avaient résolu d'attendre les légions à l'entrée de cette immense forêt.

Ici l'historien interrompt son récit pour nous entretenir des mœurs des Gaulois et des Germains. Nous le suivrons et dirons très-succinctement, d'après lui, que tous les peuples, les villes et les familles mêmes de la Gaule se divisaient en plusieurs factions, à la tête desquelles se voyaient les personnages qui avaient le plus de crédit; que ceux-ci exerçaient un pouvoir arbitraire dans les conseils et faisaient tout résoudre suivant leur volonté. Cette constitution politique, qui remontait très-haut, garantissait les petits de l'oppression des grands; car chacun avait soin de protéger ceux de son parti. Il en était de même du gouvernement général de la Gaule, dont tous les peuples étaient divisés en deux factions.

Lorsque César y arriva, les Éduens étaient à la tête de l'une et les Séquanes de l'autre. Ces derniers, se trouvant

être les plus faibles, recherchèrent l'amitié des Germains et d'Arioviste, qu'ils mirent dans leurs intérêts par des présents et de grandes promesses. Cette union les rendit si puissants qu'ils battirent leurs rivaux, détruisirent la noblesse des Éduens, enlevèrent leurs alliés et se rendirent souverains de toute la Gaule. L'Éduen Divitiacus était allé à Rome pour se plaindre du mauvais état de sa nation, et en était revenu sans rien obtenir. L'arrivée de César changea tout. Elle augmenta le crédit des Éduens, qui recouvrèrent leurs alliés, tandis que ceux des Séquanes passèrent aux Rhèmes. Ceux-ci devinrent un État de premier ordre, grâce aux bienfaits de César, et lui restèrent toujours attachés, tenant la première place dans sa faveur après les Éduens.

Il n'y avait dans toute la Gaule que deux conditions qui jouissaient de quelque considération, car le peuple n'y était compté pour rien. En effet, le peuple, pour être protégé, se plaçait sous la servitude des nobles, qui avaient sur lui autant d'autorité que les maîtres sur leurs esclaves : *Sese in servitutem dicant nobilibus; in hos eadem omnia sunt jura quæ dominis in servos.*

Cette servitude des Gaulois nous paraît cependant n'avoir été que relative et assez ressemblante à la constitution féodale des âges suivants; car les nobles devaient avoir des esclaves attachés à leurs domaines autres que leurs propres concitoyens. Nous l'avons déjà vu (lib. I) lorsque ceux des Éduens quittèrent les terres de leurs maîtres pour aller se fondre dans les rangs de l'armée helvétienne.

Le premier ordre était celui des druides. Il avait l'intendance du culte des dieux, de l'instruction de la jeunesse et la direction des affaires tant publiques que particulières : *nam fere de omnibus controversiis publicis privatisque constituunt.* L'autorité que César attribue à ces prêtres est d'autant plus surprenante que, pendant ses neuf campagnes dans la Gaule, on ne les voit intervenir qu'une seule fois,

pour approuver une élection populaire qui avait eu lieu chez les Éduens.

César semble plutôt parler de leur pouvoir en historien des temps passés que de son propre temps. En effet, à son arrivée dans ce pays, les chefs des nations se faisaient entre eux la guerre tous les ans : *quod ante Cæsaris adventum fere quotannis* [*bellum*] *accidere solebat,* état de choses qui dut fortifier l'aristocratie militaire au détriment du pouvoir religieux, qui avait perdu de son prestige et de son autorité.

Les druides avaient un souverain pontife, et leur congrégation jouissait d'un tel crédit que dans chaque famille on cherchait à y introduire soit un fils, soit un parent. Ils croyaient à l'immortalité de l'âme et à la métempsycose. Leur enseignement religieux se faisait de mémoire, mais ils se servaient de caractères grecs pour la rédaction de tous leurs actes, tant publics que privés : *quum in reliquis fere rebus, publicis privatisque rationibus, græcis litteris utantur.*

Leurs réunions avaient lieu tous les ans dans le pays chartrain, où il y avait un lieu consacré pour ces assemblées : *Ii, certo anni tempore, in finibus Carnutum... considunt in loco consecrato.* Des recherches nous ont fait connaître que ce sanctuaire doit être fixé sur le Loir, vers Alluyes, canton de Bonneval, où se voient de nombreux monuments gaulois et druidiques et les restes d'un camp romain, probablement établi pour surveiller leurs actes ou pour empêcher leurs assemblées.

Les Gaulois, lors des grands dangers occasionnés par leurs guerres ou de graves maladies, sacrifiaient des hommes par l'entremise des druides : *administrisque ad ea sacrificia druidibus utuntur.* Qu'on ne soit donc pas surpris de trouver tant de *dolmen* ou autels druidiques sur lesquels ils égorgeaient des victimes humaines. On en a détruit un grand nombre, et ce qu'il en reste dans certaines localités prouve

que ces autels étaient peut-être alors plus tassés sur le sol que n'y sont aujourd'hui nos églises.

Nous croyons que ces monuments appartiennent au druidisme primitif, lorsque son culte s'exerçait encore en plein air et dans les forêts, mais qu'il en fut élevé d'autres moins barbares à mesure que les peuples s'avancèrent dans la civilisation. En effet, les Gaulois, dit César, offraient aux dieux les dépouilles des vaincus, leur sacrifiaient le bétail, et entassaient le reste dans un seul *lieu*. Beaucoup de cités, ajoute-t-il, montrent ces objets réunis dans des endroits consacrés : *Multis in civitatibus harum rerum exstructos tumulos locis consecratis conspicari licet*. Or, ces dépouilles ne pouvaient être placées que dans des enceintes couvertes, et comme ces enceintes étaient consacrées, on pourrait donc les considérer comme des temples dédiés à Mars, auquel on offrait ce précieux butin : ... *habent opinionem; Martem bella regere. Huic, quum prœlio dimicare constituerunt, ea, quæ bello ceperunt plerumque devovent*. On voit que nous sommes déjà loin des simples pierres druidiques, des cercles et des grottes naturelles que l'on remarque sur les pentes mystérieuses des vallées et dans les bois.

Mercure était le dieu principal des Gaulois. Ils le représentaient avec différents attributs : *hujus sunt plurima simulacra*, le considérant comme inventeur des arts, patron des voyageurs et des marchands. Il existe dans nos collections une infinité de statuettes en bronze de ce dieu, appartenant à l'époque purement gauloise. Nous devons au même âge des images de chevaux et d'animaux fantastiques d'une exécution très-barbare.

Le nombre des figurines de Mercure devait être très-considérable, puisqu'elles se trouvaient avec divers attributs dans les mains des artisans, des marchands et des voyageurs, naturellement placés sous son patronage.

Après lui, ceux que les Celtes révéraient le plus étaient Apollon ou *Bel*, d'origine orientale, Mars, qu'ils nommaient

Esus, et Jupiter, *Taranès*; puis Minerve, dont le nom gaulois n'est pas connu. Ils avaient touchant ces dieux les mêmes idées que les autres peuples, et croyaient qu'Apollon avait la vertu de guérir : *Apollinem morbos depellere*. Les noms d'*Apollon* et de *Bel* devraient donc se retrouver souvent près des fontaines dédiées aux divinités topiques : comme il n'en est rien, il y a tout lieu de croire que ce dieu y présidait sous d'autres dénominations : nous citerons, par exemple, celle de *Grannus*, que portèrent les eaux d'Aix-la-Chapelle (*Aquæ Grannenses*). Alors le nom *Gran* ou *Gan* des Gaulois, resté à certaines roches druidiques, comme *Pierre-Gan*, à Tancarville, indiquerait peut-être qu'elles auraient été consacrées à Apollon.

Les druides enseignaient aux Celtes qu'ils descendaient de Pluton : *Dite patre prognatos prædicant*; aussi mesuraient-ils le temps par le nombre des nuits. Cette divinité, chez eux, n'était autre que *Theut* ou *Theutatès*, auquel ils immolaient des victimes humaines.

Les funérailles des Gaulois étaient magnifiques pour le pays. On brûlait avec le corps du défunt tout ce qui lui avait été cher pendant la vie, et jusqu'aux animaux eux-mêmes : *omnia quæ vivis cordi fuisse arbitrantur in ignem inferunt, etiam animalia*. Ceci ne doit s'entendre que des funérailles des grands, car, généralement, on trouve peu de squelettes de chevaux dans les *tumuli* gaulois. On vient cependant d'en rencontrer quelques-uns dans certaines tombelles du plateau d'Amancey, près Salins, avec des corps humains qui n'avaient pas subi l'action du feu.

Quant aux Germains, César dit que leur vie était plus nomade que celle des Gaulois, que la guerre et la chasse employaient tout leur temps; qu'ils n'avaient ni prêtres ni sacrifices, et ne connaissaient d'autres divinités que les choses qui frappaient leur imagination dans la nature, comme le soleil, la lune et le feu. On reconnaît la trace des religions de l'Orient dans ces croyances.

César, instruit par les espions des Ubiens que les Suèves s'étaient retirés dans leurs forêts, résolut de ne pas avancer plus loin de peur de manquer de vivres; car les Germains cultivaient peu leurs terres. Il se rapprocha des bords du Rhin et conserva le pont qu'il y avait jeté. On en rompit cependant deux cents pieds romains (environ cent quatre-vingt des nôtres), du côté des Ubiens : *partem ultimam pontis, quæ ripas Ubiorum contingebat, in longitudinem pedum* CC *rescindit*. Au bout opposé, qui touchait à la Gaule, il fit élever une tour en bois à quatre étages, y laissa douze cohortes en garnison, fortifia ce poste et en donna le commandement au jeune Tullus : *atque in extremo ponte turrim tabulatorum* IV *constituit, præsidiumque cohortium* XII *pontis tuendi causa ponit.*

Il est évident qu'il faut y mettre un peu de bonne volonté, comme l'a fait l'auteur allemand, M. de Goëler, pour découvrir, vers le milieu de ce pont, une île dans laquelle César aurait élevé sa tour et se serait fortifié. Cette tour fut placée au bout du pont, du côté de la Gaule, et se trouva renfermée dans le camp, que gardèrent les douze cohortes. Des vestiges de ces travaux se seraient probablement retrouvés, s'ils n'avaient été détruits par d'autres plus considérables dont les Romains de l'Empire couvrirent eux-mêmes la colline et le plateau d'Andernach.

César se voyait alors à la tête de dix légions, preuve que toutes étaient avec lui. Voulant entrer en campagne et trouvant que les blés commençaient à mûrir (on était donc vers le milieu de juillet), il s'occupa de l'expédition qu'il méditait contre Ambiorix. Il avait dompté les Ménapiens, les Trévires, et intimidé les Germains; il procéda incontinent au massacre des malheureux Éburons. Minutius Basilus, envoyé d'avance avec toute la cavalerie, marcha rapidement à travers la forêt des Ardennes, la plus grande de toute la Gaule, s'étendant depuis les rives du Rhin et les terres des Trévires jusque chez les Nerviens, c'est-à-dire jusqu'à Bavay et

aux bouches de l'Escaut : *per Arduennam silvam, quæ est totius Galliæ maxima, atque ab ripis Rheni finibusque Trevirorum ad Nervios pertinet.*

Il est évident que Basilus partit d'Andernach, puisqu'il fut obligé de traverser les Ardennes, qui couvraient presque entièrement les terres des Trévires, et qu'il dut se diriger sur Maëstricht, par les contrées où se voient maintenant les villes d'Ariviller, Munster-Eyffel, Herimboc, Cornelis-Munster et Aix-la-Chapelle.

Il avait ordre de faire diligence et de ne pas allumer de feux dans ses campements afin que l'ennemi ignorât complètement son arrivée. C'était un coup de main que César avait ordonné contre Ambiorix. Basilus était naturellement instruit de la contrée où résidait le chef éburon; il s'y porta, mais, pour arriver à sa maison même, il avait besoin de guides. Quelques prisonniers qu'il ramassa dans les champs lui en servirent, et l'informèrent qu'Ambiorix n'avait près de lui qu'une simple escorte de cavalerie : *multos in agris inopinantes deprehendit. Eorum indicio ad ipsum Ambiorigem contendit, quo in loco cum paucis equitibus esse dicebatur.*

Basilus approchait de la maison de ce chef ; mais comme elle était sitnée au milieu d'un bois, selon l'usage des Celtes qui, pour éviter les ardeurs de l'été, les plaçaient toujours ainsi, et près des rivières, quelques cavaliers de la suite d'Ambiorix arrêtèrent un moment les escadrons romains au passage d'un défilé : *Sed hoc eo factum est, quod, ædificio circumdato silva* (*ut sunt fere domicilia Gallorum qui, vitandi æstus causa, plerumque silvarum ac fluminum petunt propinquitates*), *comites familiaresque ejus angusto in loco equitum nostrorum vim paulisper sustinuerunt.*

Ambriorix, prévenu à temps par ses cavaliers, monte à cheval et s'enfuit dans les forêts. Ses chariots et ses chevaux devinrent la proie des Romains : *rhedis equisque comprehensis.*

Il est difficile d'indiquer d'une manière précise où se trou-

vait cette habitation. Elle était nécessairement sur la gauche de la Meuse, puisqu'Ambiorix n'était pas sans inquiétude, et faisait garder les chemins étroits qui s'y rendaient. Sur la rive droite, elle eût été trop exposée aux surprises de la cavalerie romaine. Elle devait être même à quelque distance de Maëstricht, puisque Basilus ne fut instruit du lieu où elle se trouvait que par des prisonniers ramassés dans les champs : *in agris*. Or, des champs n'ont pu exister que de l'autre côté de la Meuse, puisque les Ardennes étaient en deçà. Nous la placerons donc sur la Demer, au nord de Bilsen, et au centre du pays des Éburons.

Cette tentative ayant échoué, Basilus dut gagner *Atuatuca* (Tongres), où il attendit César qui lui avait promis de le suivre de près.

Ambiorix, ne voulant pas assembler de troupes, envoya des messagers dans les campagnes pour les prévenir de la venue des Romains. Les uns, d'après son ordre, se retirèrent dans les Ardennes, les autres dans les marais.

Ceux qui étaient près de l'Océan allèrent se cacher, comme César l'avait prévu, dans les îles formées pendant l'été entre les bouches de l'Escaut et celles de la Meuse, c'est-à-dire chez les Ménapiens, car les Éburons ne possédaient pas les îles situées à l'embouchure de ces deux fleuves.

Cativulc, roi de la moitié du pays des Éburons, qui s'était uni aux projets de son collègue, se sentant accablé de vieillesse et hors d'état de supporter les fatigues de la guerre ou de la fuite, maudit mille fois Ambiorix qui l'avait embarqué dans cette entreprise et s'empoisonna avec de l'if, arbre très-commun en Gaule et en Germanie.

Avant de quitter les bords du Rhin pour aller rejoindre son lieutenant, César reçut les députations de deux peuples germains, les Ségni et les Condrusi, placés entre les Trévires et les Éburons : *inter Eburones Trevirosque*. Ignorant probablement le départ de Basilus et la route que tiendrait l'ar-

mée romaine, ils le prièrent de ne pas les traiter en ennemis, n'ayant jamais fourni d'auxiliaires à Ambiorix comme les autres Germains établis en deçà du Rhin : *nulla Ambiorigi auxilia misisse.*

Ces derniers étaient les Cérésiens et les Pémaniens, qui habitaient les territoires de Bouillon, de Marche, et avaient sans doute concouru à l'attaque des camps de Sabinus et de Cicéron. Ils se gardèrent bien d'envoyer des messagers à César, se trouvant éloignés des légions et n'ayant aucune excuse à faire valoir.

Le général romain, ayant appris des captifs que ces députés disaient vrai, leur ordonna de lui renvoyer les Éburons qui s'enfuiraient sur leurs terres : *Cæsar, explorata re quæstione captivorum, si qui ad eos Eburones ex fuga convenissent, ad se ut reducerentur imperavit.* Il est évident qu'il n'est question ici que des Éburons qui traverseraient la Meuse entre Liége et Namur, et non du côté de Maëstricht, où allait passer l'armée romaine. Les Condrusi et les Ségni occupaient donc définitivement les terres situées sur la rive droite de cette rivière, au sud de Liége et de Namur.

César ajouta que s'ils se conformaient à cette prescription il ne violerait pas leurs terres, c'est-à-dire qu'il n'entrerait pas chez eux : *Si ita fecissent, fines eorum se violaturum negavit.* Cette réponse était toute de circonstance, puisque, ayant le projet de s'engager sur la route suivie par Basilus, il laissait sur sa gauche les territoires de Spa et de Condroz.

Alors il divisa son armée en trois parties et porta tous ses bagages à Atuatuca : *Tum copiis in tres partes distributis impedimenta omnium legionum Atuatucam contulit.* Tel était le nom de ce fort, situé presque au milieu du pays des Éburons : *id castelli nomen est. Hoc fere est in mediis Eburonum finibus.* Sabinus et Cotta y avaient campé l'hiver précédent, et son parfait état de conservation devait épargner beaucoup de travail aux soldats.

La position d'Atuatuca n'a pas manqué d'être contestée à cause de diverses leçons qui existent dans certains manuscrits des *Commentaires*. Les éditions de Robert Estienne portent : *ad Varutam*, maintenant Varroux, situé à une lieue de Liége. Dans d'autres textes on lit *Vatuca*, ce qui a fait jeter les yeux sur Wittem, bourgade existant entre Maëstricht et Aix-la-Chapelle, à 2 lieues 1/2 de cette dernière ville.

Nous croyons qu'il faut lire *Atuatuca*, nom changé dans la carte de Peutinger en celui d'*Atuca*, et dans l'itinéraire d'Antonin en ceux d'*Atuatuca Tungrorum*, qui indiquent précisément qu'*Atuatuca* était Tongres.

On s'est demandé comment un fort situé au centre du pays des Éburons pouvait porter le nom des Atuates? Quelques-uns ont prétendu qu'il lui avait été donné en souvenir de la victoire remportée par les légions sur ces derniers, opinion qui n'est pas discutable. On doit plutôt croire que les Atuates, après avoir rendu les Éburons tributaires, élevèrent ce fort dans le cœur de leur pays et y placèrent un poste pour les maintenir dans la soumission.

Si ce château n'eût été que le retranchement de Sabinus et de Cotta, César l'aurait appelé *castra* et non *castellum*. C'était donc réellement un ancien fort que ces deux généraux englobèrent dans leur camp.

Arrivé à Atuatuca, César prit les dispositions suivantes : il laissa la quatorzième légion récemment levée en Italie à la garde de ce retranchement et de tous les bagages de l'armée : *Præsidio impedimentis legionem decimam quartam reliquit*. Ce mot *reliquit* indique à coup sûr qu'il y était lui-même, à la tête de ses troupes, autrement il aurait dit *mittit*.

Il ordonna à Labiénus de se porter avec trois autres légions vers la partie de l'Océan qui touchait aux Ménapiens : *ad Oceanum versus, in eas partes quæ Menapios attingunt, proficisci jubet*. On ne peut guère l'envoyer

ailleurs qu'entre Bréda et Berg-op-Zoom, vers les îles et les bas-fonds de l'Océan, qui appartenaient aux Ménapiens. Les environs de Gand ne peuvent convenir, étant trop éloignés du pays des Éburons; puis il aurait fallu traverser, pour s'y rendre, celui des Nerviens, qui sera visité par un autre corps.

Il envoya Trébonius, avec le même nombre de légions, sur les terres qui touchaient à celles des Atuates, c'est-à-dire chez les Nerviens des environs de Mons et de Bavay, et ordonna de les ravager : *quæ Atuatucis adjacet depopulandam mittit.* S'il ne prescrit rien contre les Atuates, c'est qu'ils avaient été tellement détruits qu'il n'en restait plus à châtier.

Quant à lui, avec les trois autres légions disponibles, il gagna l'Escaut et l'extrémité de la forêt des Ardennes, où il avait entendu dire qu'Ambiorix s'était retiré avec un petit nombre de cavaliers : *ipse cum reliquis tribus ad flumen Scaldim, quod influit in Mosam, extremasque Arduennæ partes ire constituit, quo cum paucis equitibus profectum Ambiorigem audiebat.* Donc, cette grande forêt se prolongeait jusqu'à l'Escaut, du côté d'Anvers. Il dit, en partant, qu'il serait revenu dans sept jours, époque à laquelle il faudrait distribuer du blé à la légion laissée à la garde du camp.

Il recommande à Labiénus et à Trébonius de rentrer s'ils le peuvent en même temps que lui, afin de délibérer sur ce qu'il y aurait à faire après avoir reconnu les projets de l'ennemi.

Il est évident que l'armée romaine se composait de dix légions : neuf prennent part à l'expédition et la dixième reste au camp. Quant aux douze cohortes qui gardaient le pont du Rhin, elles durent être fondues peu après dans les anciens corps, car il n'en sera bientôt plus question.

Les légions ainsi disséminées n'allaient pas avoir d'armée à combattre. Les Éburons et leurs alliés ne possédaient aucun fort, aucun *oppidum* susceptible d'être défendu : *non*

præsidium, non oppidum quod se armis defenderet. Ils se dispersèrent dans les bois et les marais. Leurs retraites étaient connues, mais il ne fallait pas moins prendre de précautions en y arrivant. L'avidité des soldats pour le pillage les entraînait au loin, et devenait pour eux d'autant plus dangereuse qu'ils ne pouvaient marcher réunis; car dans ces forêts les routes étaient peu frayées et fort couvertes : *et silvæ incertis occultisque itineribus confertos adire prohibebant.*

On s'est longtemps demandé comment César avait pu faire parcourir en tous sens les Ardennes à ses légions. La solution de ce problème est dans le texte même que nous venons de citer : il y avait dans cette forêt de misérables chemins de communication dans lesquels toute autre armée qu'une armée romaine aurait craint de s'engager.

César dévasta tout sur son passage, et, pour que le désastre fût plus grand, il appela les peuples voisins au pillage des Éburons, préférant plutôt les exposer dans les bois que ses propres soldats : *Cæsar ad finitimas civitates nuntios dimittit. Omnes evocat spe prædæ ad diripiendos Eburones, ut potius, in silvis, Gallorum vita quam legionariorum periclitetur.* Ces nations se rendirent à son appel, puis il revint au camp le jour qu'il avait fixé.

Son absence, quoique de courte durée, pensa néanmoins être funeste au camp de *Mauvais-Augure*, que commandait Cicéron. Le pillage exercé sur les Éburons ayant été connu des peuples d'outre-Rhin, deux mille cavaliers sicambres, voisins du fleuve : *qui sunt proximi Rheno*, le traversèrent sur des navires et des radeaux, à 30 milles (45 kilomètres) au-dessous du pont que César avait fait couper et laissé à la garde de douze cohortes : XXX *millibus passuum infra eum locum ubi pons erat imperfectus præsidiumque ab Cæsare relictum.* Leur passage dut s'opérer vers Bonn, qui se trouve précisément à 11 lieues au-dessous d'Andernach. Ils entrent sur les premières terres des Éburons : *primos Eburonum*

fines adeunt; donc ces terres touchaient au Rhin jusqu'à l'Aar (*Obringa*), rivière, avons-nous dit, qui les séparait des Trévires.

Après avoir fait prisonniers quelques gens de la contrée qui s'étaient enfuis à leur approche, ils s'emparent de leurs troupeaux dont ils étaient très-avides, et s'avancent plus loin pour se livrer au pillage, sans être arrêtés ni par les bois ni par les marais. Cette marche enseigne qu'ils traversèrent les territoires de Duren (*Marcodurum*) et d'Aix-la-Chapelle.

Arrivés aux environs de la Meuse, ils s'informent près de leurs captifs du lieu où est César; ceux-ci leur apprennent qu'il est allé au loin avec son armée, et l'un deux ajoute : « A quoi vous sert cette misérable proie que vous traînez après vous, quand vous pouvez devenir tout à fait riches? Vous n'êtes qu'à trois heures d'Atuatuca qui renferme les trésors de l'armée romaine, et où il ne reste pas seulement assez de soldats pour en garnir le rempart. »

Ceci devait se dire vers Maëstricht, qui n'était qu'à 3 lieues 1/2 du camp romain; car nous ne supposons pas que cette manière d'apprécier la distance n'ait été applicable qu'à la bande de cavaliers présents dont la marche pouvait être plus ou moins rapide. Comme ils traînaient d'ailleurs après eux des esclaves et des troupeaux, ils ne devaient guère cheminer plus vite que des gens de pied.

Séduits par l'espérance d'un riche butin, ils cachent celui qu'ils possédent dans un lieu couvert : *in occulto relinquunt*, et partent pour Atuatuca, ayant pour guide celui qui les avait si bien instruits : *usi eodem duce cujus hæc indicio cognoverant.*

Cicéron, qui avait observé jusque là l'ordre de César de ne laisser sortir personne du camp, finit par être touché des plaintes des soldats. Le septième jour, il envoya cinq cohortes pour fourrager dans un lieu qui n'était séparé de sa position que par une colline. Il croyait n'avoir rien à craindre, étant couvert par neuf légions, nous dirons même dix,

puisque celle restée à la garde du pont du Rhin pouvait le protéger contre les courses des Sicambres.

L'ennemi, arrivant sur ces entrefaites à toute bride, attaque d'abord la porte décumane sans être aperçu. La cohorte qui la gardait peut la défendre à peine. La consternation est générale dans le camp, et l'on se rappelle déjà la défaite de Sabinus et de Cotta. Sextus Baculus, bien que malade, sort de sa tente avec quelques officiers et soutient l'attaque. Les légionnaires qui étaient allés au fourrage rentraient alors et furent enveloppés. Surpris d'une pareille attaque, les uns se forment en triangle : *cuneo facto,* les autres se portent sur une colline où ils espèrent tenir bon. Les vieux soldats seuls percent les escadrons ennemis et rentrent au camp. Le reste est taillé en pièces.

Malgré cet avantage, l'ennemi, désespérant de forcer la position, bat en retraite, repasse le Rhin après avoir enlevé le butin qu'il avait caché dans les forêts : *cum ea præda, quam in silvis deposuerant, trans Rhenum sese receperunt.*

Ceux qui prétendent qu'Atuatuca était entre Maëstricht et Aix-la-Chapelle se sont emparés de ce texte et ont dit que, César ne parlant pas du passage de la Meuse par les Sicambres allant assiéger Atuatuca, on doit en conclure que cette place était sur la rive droite.

Cette déduction est trop absolue, car il est dans les habitudes de César d'arriver droit au but, sans se préoccuper des rivières qu'il rencontre en chemin. Il ne parle pas de la Meuse quand Basilus et lui-même la passent; il n'en parle pas davantage dans sa troisième campagne, lorsque les Sicambres, venant de chez les Ambivarites, la traversent pour atteindre le Rhin, parce qu'il n'a voulu exprimer que le fait principal de leur rentrée en Germanie.

César revint à Atuatuca, comme il l'avait promis, le lendemain de cette attaque, ou le septième jour depuis son absence. Ses lieutenants en firent de même. Il blâma Cicéron d'avoir permis à ses soldats de sortir du camp, et fit distri-

buer du blé à sa légion ; chaque homme le broyait lui-même dans des meules portatives en pierre, transportées soit à dos soit parmi les bagages. On en recueille souvent des débris sur tout sol romain. Il y en avait de pareilles à l'usage des familles, car les moulins hydrauliques n'étaient pas encore inventés. Tourner la meule, dans les grandes *villa*, était une punition infligée à l'esclave dont on était mécontent.

César retourna aussitôt chez les Éburons et les fit piller par une infinité d'hommes venus des cités voisines. Il y mit tout à feu et à sang et recueillit un grand butin. La cavalerie, courant de tous côtés, n'épargna rien pour rencontrer Ambiorix, mais toujours inutilement, car il ne passait jamais deux nuits dans le même endroit et n'avait plus que quatre cavaliers à sa suite.

César, n'ayant perdu que deux cohortes dans cette campagne, ramena son armée à Reims : *Durocortorum Rhemorum reducit*. Il se tait, comme à l'ordinaire, sur le chemin qu'il suivit. Deux routes seules pouvaient le conduire dans cette ville : l'une passant par Juliers, Epternach et Mouzon. C'était la plus longue. S'il l'avait prise au commencement de la campagne, c'est qu'il voulait éviter le pays des Éburons, rejoindre Labiénus à Trèves, et franchir le Rhin à Andernach. S'il l'eût prise, au retour, elle l'aurait contraint de traverser les Ardennes, et son récit mentionnerait un châtiment quelconque infligé aux Cérésiens et aux Pémaniens, près desquels il aurait passé. Nous lui ferons donc prendre la voie d'Atuatuca à Bagacum, touchant à *Geminiacum* (Gembloux), et allant de Bavay à Reims par Pont-sur-Sambre et *Verbinum* (Vervins).

Les états de la Gaule avaient été convoqués dans l'*oppidum* des Rhèmes. César était victorieux ; il ne sut pas éviter d'être cruel, en faisant examiner la dernière révolte des Sénons et des Carnutes, et condamner à mort Acco, qui subit sa peine selon les anciennes lois romaines : *more majorum*, c'est-à-dire qu'il fut frappé de verges et décapité.

On interdit l'eau et le feu à ses complices. Nous avons vu qu'il avait été enlevé de Sens et confié à la garde des Rhèmes, qui s'étaient faits les geôliers du conquérant.

Ces affaires terminées, les légions furent envoyées en quartiers d'hiver. Deux se rendirent chez les Trévires par *Noviomagus* (la Neuville), Mouzon et Yvoy. Nous croyons qu'elles y occupèrent trois camps; qu'une entière s'établit dans celui d'Altrier, voisin d'Echternach (1) et de l'*oppidum* des Trévires, pour le tenir en respect; que cinq cohortes de la seconde légion fondèrent le camp de Dalheim, situé entre Luxembourg et Rimich, et que les cinq autres s'établirent dans celui de Tiételberg.

Il a été exécuté dans le camp de Dalheim des fouilles intéressantes, il y a peu d'années, par ordre de l'administration des travaux publics du grand-duché de Luxembourg. Ce retranchement, devenu station romaine, a été détruit par Attila.

Deux autres légions gagnèrent le pays des Lingons, où elles établirent deux camps : le premier, celui de Germaine, situé dans le village de même nom qui se trouve près d'Auberive, à l'ouest de Langres, et le second sur le territoire de Flogny, non loin de la levée qui conduit de Tonnerre à Sens.

Les six dernières légions se portèrent sur le territoire des Sénons : VI *reliquas in Senonum finibus Agendici.* Il est probable qu'elles arrivèrent d'abord à Agendicum et qu'elles se répartirent ensuite sur différents points du pays, où l'on peut se rendre compte de leurs divers campements. Le premier et le plus vaste, qui a pu contenir quatre légions, se voit aux portes de Sens. Nous l'avons attribué à celles qui vinrent chez les Sénons pour y rétablir l'ordre avant la tenue

(1) Echternach porte le nom d'*Andethanane vicus* dans le testament de saint Willebbrord, écrit au VIIe siècle. L'ouvrage du P. Wiltheim, p. 596, offre le dessin d'un camée trouvé à Echternach, et de deux bas-reliefs, dont l'un, représentant des naïades, est incrusté dans l'une des piles du pont qui traverse la Sure.

des états de Lutèce; le second, nommé le *Camp-du-Château*, existe sur la commune de Villeneuve-le-Roi, à 16 kilomètres de Sens, près de la voie romaine allant de cette ville à Auxerre; le troisième, enfin, sur le mont Avrolo, commune d'Avrolles, où passait l'antique route de Sens à Alise-Sainte-Reine. Ces dix légions ainsi placées se trouvèrent presque en ligne, depuis Agendicum jusqu'à Echternach.

Après avoir fait approvisionner de blés tous ces camps, César partit, croyons-nous, d'Agendicum pour l'Italie, où il tint les états.

LIVRE SEPTIÈME

SEPTIÈME CAMPAGNE

LIVRE SEPTIÈME

SEPTIÈME CAMPAGNE

PREMIÈRE PARTIE (1)

RÉVOLTE PRESQUE GÉNÉRALE DES GAULES PAR LE CONSEIL DE VERCINGÉTORIX. — RETOUR DE CÉSAR. — SIÉGE D'AVARICUM (BOURGES). — VERCINGÉTORIX RASSURE SES TROUPES. — DIVISION PARMI LES ÉDUENS. — SIÉGE DE GERGOVIE, OPPIDUM DES ARVERNES. — RÉVOLTE DE LITAVIC. — COMBAT DE LABIÉNUS CONTRE LES PARISII. — SA JONCTION AVEC CÉSAR

(Avant J.-C. 52. — An de Rome 602)

La septième campagne de César sera définitive. Commencée sous de fâcheux auspices, elle se termine par un coup d'éclat et fait comprendre aux Gaulois que, le vice de leurs constitutions et leurs querelles intestines les rendant incapables de soutenir la lutte, ils n'ont d'autre parti à prendre que de subir la loi du vainqueur et de se fondre eux-mêmes dans cette puissante oligarchie qui visait à l'empire du monde sous le nom de sénat et de peuple romain.

(1) Nous divisons ce livre en deux parties pour traiter à part les événements d'*Alesia*.

César ne fut pas plus tôt arrivé dans la Cisalpine pour y tenir les états qu'il apprit le meurtre de Claudius et l'appel de toute la jeunesse d'Italie sous les armes. Il fit faire une levée générale dans la Province. La Gaule transalpine ne tarda pas à savoir ce qui se passait à Rome, et les Gaulois ajoutèrent d'eux-mêmes une circonstance qui paraissait fondée, c'est que César serait retenu en Italie et ne rejoindrait pas ses légions.

Affligés de se voir soumis au joug des Romains, ils parlèrent librement de prendre les armes. Les principaux chefs tinrent des conciliabules dans leurs forêts, se plaignirent de la perte de leur liberté et surtout du supplice d'Acco : *queruntur de Acconis morte,* qui n'avait commis d'autre crime que d'être resté fidèle à la Gaule.

Avant de se déclarer, ils arrêtent d'empêcher le retour de César : *ut Cæsar ab exercitu intercludatur*, pensant que les légions n'oseraient sortir de leurs quartiers en son absence, et que lui-même ne pourrait les rejoindre sans escorte : *neque imperator sine præsidio ad legiones pervenire possit.*

Les Carnutes, offensés du meurtre de leur chef, prennent les armes les premiers, sous la conduite de Cotuatus et de Conetodunus. Ils se jettent sur *Genabum* (Orléans), pleine de citoyens et de marchands romains, les massacrent, ainsi que Furius Cotta, envoyé dans cette ville pour y faire des approvisionnements de blés : *qui rei frumentariæ, jussu Cæsaris, præerat, interficiunt.* La Gaule était donc envahie par des commissaires romains recueillant à titre de réquisitions forcées tout ce qui était nécessaire à la subsistance des légions : les blés de l'Orléanais étaient expédiés à *Agendicum* par les cultivateurs gaulois, qui se voyaient non-seulement contraints de les livrer gratuitement, mais encore d'user leurs chariots et leurs équipages pour les transporter dans les camps. Il en était de même dans tous les pays voisins des lieux où stationnaient les soldats romains.

Le massacre d'Orléans fut bientôt connu jusque chez les

Arvernes; car s'il arrivait quelque chose d'important, les Gaulois s'en prévenaient mutuellement par des cris qui se propageaient dans les campagnes. Les patriotes de l'Arvernie prirent les armes et placèrent à leur tête Vercingétorix, un des principaux du pays.

Il existait alors à Gergovie, *oppidum* des Arvernes, un parti prudent qui craignait de se compromettre avec les Romains. A sa tête se voyait l'oncle de Vercingétorix, appelé Gabarit, qui fit chasser son neveu de la ville, l'accusant de vouloir entraîner le peuple dans la sédition.

Vercingétorix avait le désir de venger la mort de son père Celtillius, qui avait eu le commandement de toute la Gaule et que ses concitoyens avaient assassiné, parce qu'ils le soupçonnaient d'aspirer à la royauté. Sorti de Gergovie, il réunit un grand nombre de partisans, rentra dans la ville et en expulsa à son tour ceux qui l'en avaient chassé.

Il reçut de ses amis le titre de roi, et retint par l'horreur des supplices les esprits flottants, soit en faisant périr les uns par le feu, soit en faisant arracher les yeux et couper les oreilles aux autres, qu'il renvoyait chez eux pour servir de leçon à tous et les effrayer par la grandeur du châtiment.

Il est évident que César commence son système de dénigrement contre le chef arverne qui, à coup sûr, n'aurait pas attaché toute la Gaule à ses intérêts s'il eût été si cruel.

En peu de temps Vercingétorix fit alliance : *sibi adjungit*, avec les *Sénons*, les *Parisii*, les *Pictons*, les *Cadurces* (de Cahors), les *Turons*, les *Aulerces* (d'Évreux, du Perche et du Maine), les *Lemovices* (de Limoges), les *Andes* (d'Angers), et avec tous ceux qui étaient voisins de l'Océan.

Ces peuples se soumirent à son autorité : *omnium consensu ad eum refertur imperium*. Il leur demanda des otages, un certain nombre de troupes et toutes les armes qu'ils auraient en leur possession : *certum numerum militum celeriter ad se adduci jubet, armorum quantum quæque civitas domi.* Il s'attacha ensuite à posséder un bon corps de cavalerie.

Ainsi se recruta l'armée des Arvernes. Elle ne fut pas plutôt formée que Vercingétorix envoya son lieutenant Luctérius, chef audacieux de la nation des Cadurces (Cahors), avec une partie de ses troupes chez les Rutènes (de Rodez); lui-même marcha sur le pays des Bituriges.

Ceux-ci, prévenus de son arrivée, députent vers les Éduens leurs alliés, pour en réclamer des secours. Les Éduens leur envoient de la cavalerie et de l'infanterie, d'après l'avis des généraux que César avait laissés pour commander en son absence : *de concilio legatorum quos Cæsar ad exercitum reliquerat*. Il est surprenant que César n'ait pas désigné un général pour le remplacer, et que les légats laissés chez les Sénons et les Séquanes ne se soient crus autorisés qu'à donner des conseils aux Éduens.

Ce corps alla jusqu'à la Loire, qui *séparait son pays de celui des Bituriges*. Il y resta plusieurs jours et n'osa la franchir. Il en partit même et fit savoir aux lieutenants romains que, les Bituriges ayant fait alliance avec les Arvernes, il avait craint, s'il eût passé le fleuve, de se trouver pris entre les deux armées. On ignora toujours si cette excuse était fondée ou si c'était une perfidie. Quoi qu'il en soit, ils n'eurent pas plus tôt abandonné la Loire que les Bituriges se joignirent aux Arvernes, dont l'armée se trouva grossie des forces de cette puissante nation.

César apprit ces événements pendant qu'il était en Italie. Il partit de suite pour la Gaule, prévoyant qu'il se mettrait difficilement à la tête des légions, car s'il les mandait dans la Province elles courraient risque d'être attaquées en chemin, et s'il tentait de les rejoindre, il ne pourrait le faire sans danger.

Sachant enfin que Luctérius, lieutenant de Vercingétorix, se trouvait chez les *Nitiobriges* et les *Gabali* (peuples d'Agen et de Mende), où il recrutait des forces pour se jeter sur la Province, il alla tout d'un trait à Narbonne, c'est-à-dire qu'il suivit la voie gauloise devenue plus tard *Aurélienne* ou prin-

cipale (*Via solemnis*), laquelle entrait dans la Transalpine un peu avant Nice, passait par Antibes, Napoul (*Horrea*), Fréjus, Cabasse (*Matavo*), Grande-Peigère (*Tegulatum*) et Aix, d'où elle gagnait Narbonne par Nîmes, *Sextantio* (près Montpellier), *Forum Domitii* et *Cessero* (Saint-Thibery). Il était accompagné de recrues levées en Italie : *supplementumque quod ex Italia adduxerat*, recrues qui étaient ordinairement incorporées dans les légions.

Il place des postes autour de Narbonne, de Toulouse, de Rodez, et ordonne aux troupes venues avec lui et aux anciennes garnisons de la contrée de se porter chez les *Helvii*, peuples du Vivarais, dont l'*oppidum* était *Alba Helviorum*, maintenant *Aps*, petit village situé dans l'Ardèche, à 2 lieues au nord-ouest de Viviers.

Luctérius, n'osant s'aventurer au milieu des postes romains, se tint à l'écart. César partit alors pour aller rejoindre ses troupes, concentrées chez les *Helvii*, c'est-à-dire qu'après avoir quitté Narbonne il gagna *Aps* par *Sextantio* et Nîmes. On était dans la plus mauvaise saison de l'année; la route qu'il devait suivre dans les montagnes pour entrer en Arvernie était encombrée de cinq à six pieds de neige. Rien ne l'arrête ; il se fraye un chemin à travers les précipices, et arrive chez les Arvernes qui ne l'attendaient pas dans une pareille saison, se croyant assez défendus par les Cévennes.

Sa marche, après son départ d'*Alba*, est encore un sujet très-controversé, et le sera tant qu'on n'aura pas trouvé de traces du camp qu'il occupa dans l'Arvernie. Cette question, présentée au congrès scientifique tenu au Puy en 1855, a donné lieu à l'opinion suivante émise par M. l'abbé Sauzet : César, en quittant Aps, passa par Saint-Jean-le-Centenier, d'où il se porta dans les plaines d'Aubenas. L'armée se divisa en deux parties près de la montagne du Coiron et ne se réunit que dans le Vélay. Elle dut ensuite passer par le

Puy (*Revessio*), ancien *oppidum* des *Vellavi*, ravageant tout sur son passage ; car les populations lui étaient hostiles.

César, arrivant à *Revessio*, n'était encore que chez les *Vellavi*. Il y a donc nécessité, puisqu'il entra chez les Arvernes, de le conduire vers Brioude (*Brivas*), où il établit ses campements et d'où il envoya de la cavalerie au loin pour semer la terreur.

Vercingétorix était alors aux environs d'*Avaricum*. Des courriers l'ayant informé de ce qui se passait dans son pays, il fut entouré de ses troupes qui le conjurèrent de pourvoir au salut de la patrie, car elle allait bientôt avoir le fort de la guerre à supporter. Touché de leurs plaintes, il quitte le pays des Bituriges et rentre en Arvernie : *castra ex Biturigibus movet in Arvernos versus.*

La ruse de César avait réussi. Il voulait faire rentrer les Arvernes chez eux et les éloigner des légions cantonnées dans le nord, afin de pouvoir les rejoindre et les réunir avec sécurité. Il quitte son corps d'armée, sous prétexte d'aller chercher des renforts, et en laisse le commandement au jeune Brutus, auquel il ordonne de faire battre la campagne par la cavalerie, l'assurant qu'il ne s'éloignera pas à plus de trois journées de lui : *ne longius triduo ab castris absit.*

Sans que personne se soit douté de son départ, il arrive à Vienne à grandes journées, ayant dû suivre la voie de Puy-en-Velay (*Revessio*), d'Yssengeaux (*Icidmagus*), d'Aissumin (*Aquæ Sextiæ*), de Monistrol, de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier. De Vienne, et avec la cavalerie qu'il y avait envoyée, il marche secrètement, de jour et de nuit, sur les terres des Éduens, afin d'éviter toute surprise, et arrive sur celles de Langres où campaient deux légions : *ubi* II *legiones hiemabant.* Cet itinéraire fait connaître l'existence d'une voie gauloise allant de Vienne à Langres et même au delà de Bar-le-Duc où était le camp de Germaine, voie assez bien entretenue pour qu'il ait pu la suivre sans difficulté, de jour et de nuit, avec son escorte de cavalerie.

César, en quittant Brutus, lui avait dit qu'il ne s'éloignerait pas à plus de trois journées, ou, selon quelques traducteurs, qu'il ne serait pas absent plus de trois jours. Cependant il a fait plus de 80 lieues. N'en pourrait-on pas conclure que, usant encore de ruse, il trompa son propre lieutenant et sur ses projets et sur la distance qui devait les séparer?

Arrivé chez les Lingons, près de la légion campant à Germaine, il envoya l'ordre à ses autres corps de se réunir en un *seul lieu* avant que les Arvernes fussent instruits de son arrivée. Nous verrons bientôt que ce lieu était Agendicum : *Eo quum pervenisset, ad reliquas legiones mittit, priusque in unum locum omnes cogit quam de ejus adventu Arvernis nuntiari posset.*

Cet ordre dut s'exécuter ainsi : les légions placées chez les Trévires, dans les camps de Tiételberg, de Dalheim et d'Altrier, allèrent directement à Agendicum, par Metz, Toul, Joinville et Troyes. La légion de Germaine rallia celle qui était à Floigny, d'où elles se portèrent ensemble sur le même *oppidum*. Quant aux corps hivernant en Sénonie, leur marche est indiquée par les antiques voies près desquelles ils étaient campés. La légion de Villeneuve-le-Roi prit la route d'Auxerre à Sens; celle d'Avrolles, la voie d'Alise-Sainte-Reine à la même ville.

Vercingétorix ayant eu connaissance de l'arrivée de César (à Agendicum), s'aperçut qu'il avait été dupe de ses artifices. Il retourna de suite, avec ses troupes, chez les Bituriges, d'où il partit : *atque inde profectus*, pour aller faire le siége de *Gergobina* (Bourbon-l'Archambault), *oppidum* des Boïens, établis dans cette contrée sur les terres des Éduens après la ruine des Helvètes.

Il résulte de ce texte que le chef gaulois était d'abord entré chez ceux de Bourges, du côté de Chantelle, d'où il atteignit ensuite la ville des Boïens, dont les terres étaient enclavées dans celles des Bituriges et occupaient peut-être la moitié de l'espace existant entre le Cher et l'Allier.

Alors César demanda des vivres aux Éduens et fit dire aux Boïens de tenir bon jusqu'à son arrivée. Il laissa deux légions à Agendicum avec tous les bagages, et partit pour secourir la place assiégée : *Duabus Agendici legionibus atque impedimentis totius exercitus relictis ad Boïos proficiscitur.* Ce n'est donc pas sans motif que nous avons placé la concentration de tous les corps romains à Agendicum.

Il marchait à la tête de huit légions et se trouvait le lendemain de son départ en face de *Vellaunodunum* (Château-Landon), l'un des *oppida* des Sénons, duquel il dut s'emparer, car il pouvait intercepter les vivres à son armée. Il est surprenant que la présence de six légions, pendant l'hiver, autour d'Agendicum n'ait pas opéré la soumission complète de la contrée. César fit commencer la contrevallation de la place, et l'on s'en occupait depuis deux jours lorsque, le troisième, les *oppidani* se rendirent et livrèrent leurs armes, leurs chevaux et six cents otages.

Pressé de partir, il laisse Trébonius pour l'exécution du traité, et se dirige sur *Genabum* (Orléans), l'un des *oppida* des Carnutes : *Genabum Carnutum proficiscitur.* Il y arrive en deux jours : *huc biduo Cæsar pervenit*, ayant, par conséquent, fait une douzaine de lieues dans ses deux étapes. C'est peut-être la seule fois que l'historien précise le temps qu'il met à se rendre d'une ville dans une autre, ce qui indique approximativement la distance qui existait entre elles, et met, par conséquent, le lecteur à même de se rendre compte de la longueur de ses marches ordinaires.

Il n'aurait fait que 9 lieues si l'on plaçait, avec d'Anville, *Vellaunodunum* à Beaune, distance insuffisante pour deux étapes.

Genabum résiste, sachant que les Romains ont une vengeance à exercer contre elle. Les légions en brûlent les portes, pénètrent dans l'intérieur et fondent sur les habitants (*Genabenses*), qui se précipitent dans une rue tortueuse et sur le pont fort étroit qu'ils avaient sur la Loire : *quod pontis*

atque itinerum angustiæ multitudini fugam intercluserant. Ils sont atteints et massacrés; la ville est pillée, brûlée et démolie. Remarquons en passant l'existence de ce premier pont d'Orléans, et le mot *Genabenses*, indiquant que cette ville était constamment habitée et défendue par ses propres citoyens; autrement César se serait servi de l'expression *Carnutes*, applicable à ceux de la nation qui seraient venus se réfugier dans leur *oppidum*.

L'armée romaine franchit la Loire et parvint sur les terres des Bituriges : *exercitum Ligerim transducit, atque in Biturigum fines pervenit*, c'est-à-dire qu'après avoir traversé la partie de l'Orléanais située sur la rive gauche du fleuve elle se rendit chez les Bituriges, dont la frontière méridionale devait s'étendre jusqu'à la rivière de Beuvron. César ne se serait pas servi de l'expression *pervenit* s'il fût entré de suite chez les Bituriges après avoir passé la Loire; nous lirions *introduxit*, mot employé lorsque Crassus entra chez les Sotiates immédiatement après qu'il eut franchi la Garonne : *in Sotiatium fines exercitum introduxit* (lib. III).

Dès que Vercingétorix fut instruit de son arrivée, il leva le siége de l'*oppidum* des Boïens et se porta au-devant de lui : *Vercingetorix, ubi de Cæsaris adventu cognovit, oppugnatione desistit, atque obviam Cæsari proficiscitur.*

César rencontra sur sa route : *positum in via*, la place de *Noviodunum* appartenant aux Bituriges. (Elle était donc sur la voie d'Orléans à Bourges.)

Pendant qu'il l'assiégeait, les habitants lui envoyèrent des députés pour demander grâce. Pressé d'aller plus loin, il leur ordonna de remettre sur-le-champ leurs armes et des otages; quelques otages étaient déjà livrés; plusieurs centurions et des soldats s'étaient même introduits dans la ville pour recevoir les armes et les chevaux, lorsque parut tout à coup la cavalerie gauloise, qui précédait l'armée de Vercingétorix. Les *oppidani*, se flattant d'être bientôt secourus, courent aux armes et ferment leurs portes. Les officiers romains

entrés dans la place se font jour avec leurs épées et se retirent tous sans perte.

César lance sa cavalerie contre celle de l'ennemi qui, ne pouvant tenir, prend la fuite après avoir perdu beaucoup des siens, et se replie sur le gros de son armée : *atque in fugam conjecti, multis amissis, sese ad agmen receperunt.*

Ce revers remplit de frayeur les habitants de Noviodunum; ils livrent les auteurs de la révolte et se rendent de nouveau, après quoi César part pour aller assiéger *Avaricum* (Bourges), la plus forte place des Bituriges : *Cæsar ad oppidum Avaricum, quod erat maximum munitissimumque in finibus Biturigum... profectus est,* comptant que la prise de cette ville lui assurerait la soumission de tout le pays.

Vercingétorix, confus de la perte de Vellaunodunum, de Genabum et de Noviodunum, représenta à son conseil qu'il fallait faire la guerre autrement que par le passé, et qu'au lieu d'engager un combat général il valait mieux s'attacher à retrancher les vivres à l'ennemi; que, le fourrage ne pouvant encore être coupé, la cavalerie romaine serait obligée de se répandre au loin et qu'il pourrait l'attaquer avec la sienne; qu'il fallait enfin tout brûler autour de soi pour ne pas laisser de retraite aux lâches ni de vivres à César. Cet avis étant approuvé, on met le feu sur tous les points. Plus de vingt *oppida* des Bituriges sont incendiés. La même chose a lieu dans les États voisins. On ne voit partout qu'embrasements, au grand désespoir des habitants, qui se consolent néanmoins en pensant qu'ils en seront dédommagés par la victoire.

Peu après, Vercingétorix leur demande le sacrifice d'Avaricum. Il trouve une grande résistance de la part des Bituriges. Ils s'écrient que cette ville est une des plus belles des Gaules, qu'ils désirent la défendre, d'autant mieux qu'elle se trouve dans une position forte, entourée d'eau et d'un marais, et qu'elle n'a qu'une avenue fort étroite : *Facile se loci natura defensuros dicunt, quod, prope ex omnibus*

partibus flumine et palude circumdata, unum habeat et perangustum aditum. Cette résolution prise, on fait choix de ceux qui sont réputés les plus braves, et on les envoie pour défendre la place : *defensores idonei oppido deliguntur.*

César, avons-nous dit, marchait sur Avaricum. Vercingétorix le suivit à petites journées et vint camper à 5 lieues de la ville, dans un poste protégé par des bois et des marais : *Vercingetorix minoribus Cæsarem itineribus subsequitur, et locum castris deligit paludibus silvisque munitum, ab Avarico longe millia passuum* XV. La science moderne a reconnu qu'il s'établit au lieu dit d'*Allean*, près Baugy, à 5 lieues à l'est de Bourges. Ce sentiment, que confirme la tradition locale, a été adopté par tous les historiens du Berry, depuis Chaumau, qui écrivait en 1566, jusqu'à M. Raynal dans le travail qu'il a publié sur la même contrée.

Après cette analyse de la marche de César depuis Orléans jusqu'à Bourges, nous jetterons un regard rétrospectif pour en déduire certaines conséquences, mettant en première ligne la question de savoir où était *Noviodunum.*

Trois localités prétendent à ce titre :

1° Nohan, village situé à 3 lieues 1/2 au sud-est de Bourges;

2° Neuvy-sur-Barangeon, à 5 lieues au nord de la même ville;

3° Nouan-le-Fuzelier, entre Orléans et Neuvy-sur-Barangeon.

Le choix de Nohan, sous Bourges, appartient à d'Anville, par la raison que, César entrant chez les Bituriges en même temps que Vercingétorix levait le siége de la ville des Boïens, il y a, dit-il, nécessité de placer Noviodunum sur un point intermédiaire et correspondant à la marche des deux généraux. Il rappelle le texte suivant à l'appui de son opinion : *In fines Biturigum pervenit* [*Cæsar*]. *Vercinge-*

torix, ubi de Cæsaris adventu cognovit, oppugnatione desistit, atque obviam Cæsari proficiscitur.

Ce raisonnement serait juste si l'on interprétait le texte à la manière du savant géographe. Nous ne croyons pas que le mot *arrivée* se rapporte positivement à l'entrée de César chez les Bituriges. S'il en était ainsi, l'historien aurait ajouté, selon sa méthode ordinaire (1), le mot *huc* aux mots : *ubi de Cæsaris adventu cognovit.*

Cette phrase n'est, selon nous, que la répétition de celle qu'il a faite précédemment : disant qu'il alla le plus secrètement qu'il put de Vienne chez les Lingons, afin que les Arvernes n'eussent pas connaissance de son *arrivée,* dont ils furent pourtant informés après la réunion de ses différents corps : *priusquam de ejus adventu Arvernis nuntiari posset. Hac re cognita...*

Or, si Vercingétorix connut bientôt la venue de César chez les Lingons, comment, étant si bien renseigné, n'aurait-il pas appris aussi vite sa marche sur Agendicum et le siége de Vellaunodunum, qui arrêta les légions durant quatre à cinq jours ; pourquoi n'aurait-il pas, dès ce moment, abandonné le siége de *Gergobina* pour aller sur la frontière septentrionale des Bituriges avant que l'armée romaine l'eût franchie ?

César emploie souvent au hasard le mot *adventus* ; il dira, par exemple, dans sa campagne de Lutèce, que le chef gaulois manda les peuples des nations voisines aussitôt qu'il sut l'arrivé de Labiénus sur les terres des Parisii : *cujus de adventu ab hostibus cognito* (libre VII). Les événements prouvent qu'ils y étaient réunis bien auparavant.

L'opinion de d'Anville pourrait encore être renversée de fond en comble par les objections suivantes :

1° Comment supposer que le général romain ait passé

(1) Nous ne citerons que les deux exemples suivants : *Huc* [*Vesontio*]... *contendit* (lib. I). *Huc* [*Genabum*] *biduo Cæsar pervenit* (lib. VII).

devant Avaricum sans s'y arrêter, sans même en parler, pour aller faire le siége d'une petite place située à 3 lieues plus loin, et d'où il serait revenu devant le fameux *oppidum*? Ne dit-il pas, d'ailleurs, qu'il rencontra Noviodunum aussitôt qu'il fut entré chez les Bituriges?

2° Nohan est à une lieue et demie de la voie que les légions auraient suivie pour s'y rendre; Noviodunum devait être sur la même voie : *positum in via.*

3° Comment les renforts envoyés par Vercingétorix pour défendre Avaricum auraient-ils pu y arriver si l'armée romaine se fût trouvée entre cette place et les forces des Arvernes?

4° Si le chef gaulois se fût arrêté devant Nohan, il n'aurait pu donner aux Bituriges l'ordre d'incendier leurs villes, de détruire les biens des campagnes, alors que la majeure partie du pays aurait été envahie par les légions.

5° Nohan est à 3 lieues de Bourges. Si César eût quitté Nohan pour marcher contre Bourges en même temps que Vercingétorix allait camper vers Baugy, leur direction eût été différente dès le point de départ, et le général gaulois n'aurait pu exécuter plusieurs marches derrière les légions qui n'auraient eu, elles, qu'une demi-étape à parcourir pour arriver devant Avaricum.

Nous n'avons que cette dernière objection à faire touchant Neuvy-sur-Barangeon; car ce lieu n'est qu'à 5 lieues 1/2 au nord de Bourges, et Vercingétorix n'aurait pas suivi l'armée romaine pendant deux heures sans être obligé de la quitter pour marcher sur Baugy.

On a découvert, il est vrai, à 3 kilomètres de distance de Neuvy, des restes de murs antiques que l'on a attribués à la forteresse de Noviodunum, erreur grave, car ces restes appartiennent à une *villa* gallo-romaine, comme l'indique le nom de *Villate* que porte le taillis voisin. Il est fâcheux que des antiquaires haut placés aient pris les murs d'une simple habitation pour ceux d'une forteresse gauloise; nous crai-

gnons que d'autres savants, non moins autorisés, ne soient tombés dans le même écueil.

Nous arrivons à Nouan-le-Fuzelier. D'Anville prétend que ce lieu, situé à l'extrémité méridionale du diocèse d'Orléans, n'était pas chez les Bituriges : assertion difficile à prouver, car on sait que la création des évêchés fit subir des changements notables aux limites des anciens peuples. N'avons-nous pas vu d'ailleurs que César ne se sert pas de l'expression *introduxit*, mais qu'il use du mot *pervenit* pour indiquer, après son départ d'Orléans, son arrivée sur les terres des Bituriges?

Nous admettons cette localité, parce qu'elle est plus éloignée de Bourges que Neuvy, parce qu'on doit croire que Vercingétorix s'y était porté pour interdire aux légions l'entrée du pays, parce qu'il existe sur le territoire de cette commune un lieu dit *Vieux-Château-de-Courcimont* qui n'est autre que l'*oppidum* antique. Il était établi sur un massif haut de sept mètres, long d'un kilomètre et large de quinze mètres, protégé d'un côté par une vallée, et de l'autre par la petite rivière de Néan.

Le nom de Nouan est écrit *Novan* dans des chartes du XIIe et du XIIIe siècle conservées aux archives du château de Moléon (1), et l'on ne pourrait se dissimuler que *Novan* et *Néan* ne soient une contraction de *Noviodunum*.

Ce point admis, il nous reste à rechercher quel dut être le dernier itinéraire des deux armées. Si, à la nouvelle de la marche et des premiers succès de César, Vercingétorix abandonna le siége de l'*oppidum* des Boïens pour aller au-devant des légions, il dut suivre la voie antique de Bourbon-l'Archambault à Noviodunum, passant par Limoise, Sancoins, Bourges, Alloguy, Neuvy-sur-Barangeon et Salbris.

A Salbris, il sut que César assiégeait Noviodunum. Ne voulant pas attaquer l'armée romaine, il dut s'établir dans

(1) Renseignement communiqué par le très-judicieux M. Alix, curé de Nouan le-Fuzelier.

une bonne position sur la Saudre, vers Pierrefitte, d'où il envoya sa cavalerie du côté de la place assiégée. Ses escadrons, bientôt chargés par ceux des Romains, rétrogradèrent sur leur camp et ne purent éviter la rencontre sanglante qui eut lieu dans la plaine des *Tombelles*, voisine de Pierrefitte, et où il existe une grande quantité de *tumuli* renfermant des squelettes humains et des ossements de chevaux.

Vercingétorix, contrarié de cette défaite, résolut de ne pas aller à la rencontre des légions, mais de se porter seulement derrière elles pour les suivre à petites journées : *minoribus Cæsarem itineribus subsequitur*.

Il est évident que la distance de Nouan à Bourges, qui est de 15 lieues, put lui permettre de faire ainsi deux ou trois petites étapes, même en abandonnant la voie d'*Avaricum* dès Saint-Éloi, pour gagner, par Fussy, Saint-Germain-du-Puy et Villabon, les bois et les marais de Baugy, situés à 5 lieues à l'est de Bourges.

C'est à Baugy que nous l'avons laissé, en même temps que les légions devant Avaricum. Il pouvait, dans cette position, être fort bien renseigné sur les opérations du siége, y rester, car on ne pouvait pas l'atteindre dans ses marais, ou bien en partir, en cas d'insuccès, pour gagner l'Arvernie, sans crainte d'être coupé par les légions.

César campa devant Avaricum, dans un lieu étroit mais accédant à la place et n'étant fermé ni par la rivière, ni par les terrains marécageux : *quæ intermissa a flumine et palude aditum.... angustum habebat*. Il y établit ses machines, car l'assiette de l'*oppidum* ne permettait pas d'y faire une contrevallation.

Bourges offre encore aujourd'hui dans sa physionomie générale l'aspect qu'elle présentait lorsque César l'assiégea. Elle est sur une hauteur qui s'abaisse vers le nord et l'ouest, entourée d'eau de toutes parts, excepté du côté du sud-ouest, où elle se rattache aux plaines qui s'étendent vers le Bourbonnais. On retrouve les traces du camp de César sur

un exhaussement de terrain voisin de la ville, maintenant garni de maisons et appelé : *faubourg du château de Castra,* nom significatif employé dans les plus anciens titres qui concernent cette portion si intéressante de la cité de Bourges.

Le général gaulois, dans le poste qu'il avait choisi, était informé chaque jour de ce qui se passait parmi les défenseurs de la place, donnait des ordres, et fondait à l'improviste sur les détachements romains forcés d'aller au loin pour se procurer des fourrages.

Les légions furent plusieurs jours sans pain et ne vivant que de bétail. César les encourageait au travail, leur disant qu'il lèverait le siége si elles ne pouvaient en supporter les incommodités. Elles le prièrent d'abandonner cette idée et de ne pas leur faire subir un pareil affront.

Comme les tours étaient déjà près des murs, César sut que Vercingétorix s'était approché de la ville avec de la cavalerie et de l'infanterie, pour dresser une embuscade aux Romains, espérant qu'ils y viendraient fourrager le jour suivant. Le lieu où il campa doit être, d'après les recherches de la science moderne, sur le territoire de Mallebranches, hameau de Moulins-sur-Yèvre, un peu plus au nord que Baugy, où l'on remarque des terrassements qu'on attribue improprement à César. Le général romain, croyant pouvoir les surprendre, part vers minuit, arrive le matin devant leurs quartiers, qu'il trouve établis sur une colline protégée par des marais et une rivière dont ils avaient coupé tous les ponts : *interruptis pontibus.* Ne jugeant pas à propos de les attaquer dans un lieu si fort, il retourna le même jour à son camp et poursuivit le siége comme auparavant. Les Bituriges lui opposèrent toutes sortes d'artifices : ils accrochaient avec des nœuds coulants les faux dont on se servait pour démolir la muraille ; ils ruinaient les batteries en les minant à la base, à la faveur de conduits souterrains ; ils faisaient des sorties et jetaient de la poix bouill[illegible] [illegible]illeurs romains ;

enfin ils étaient parvenus à élever un parapet garni de tours couvertes de cuir.

Malgré les pluies, qui vinrent ajouter à la difficulté du siége, les légionnaires, après vingt-cinq jours de travail, parvinrent à élever une terrasse de trois cent trente pieds de large sur quatre-vingts de hauteur, laquelle touchait presque au mur de la ville. Les assiégés y mirent le feu par leurs conduits souterrains, en y jetant des fagots enflammés et de la poix brûlante. César remarqua que plusieurs furent tués successivement en venant l'un après l'autre à la même place jeter dans le feu des boules de suif et de poix qu'on leur donnait de main en main ; dans le même temps ils firent une sortie pour attaquer les quartiers romains.

Leurs efforts ayant été vains, ils se réunissent et concertent d'abandonner la ville. Leurs femmes, qui en ont connaissance, les conjurent de ne pas les laisser seules avec leurs enfants à la merci des Romains. Ne pouvant changer leur résolution, elles en préviennent les assiégeants ; ceux-ci redoublent de surveillance et contraignent les Gaulois à rester dans leurs murailles.

César, jugeant le moment opportun de tenter une attaque sérieuse, fait entrer le lendemain ses soldats dans la tranchée et les mène à l'assaut. Ils montent de tous côtés et enlèvent la place. Les Bituriges repoussés vont se former en coin sur la place publique et dans les carrefours : *dejecti in foro ac locis patentioribus cuneatim constiterunt.* Mais, bientôt repoussés, ils jettent bas les armes et s'enfuient. Tous sont égorgés aux portes. Les Romains, irrités du massacre d'Orléans, ne pardonnent ni à l'âge ni au sexe. Ceux qui étaient sortis de l'*oppidum* sont poursuivis et tués par la cavalerie, si bien que, sur les quarante mille assiégés, il n'y en eut que huit cents qui purent gagner le camp de Vercingétorix.

Si ce général eût opéré une utile diversion sur les derrières des assiégeants, il aurait pu contrarier leurs entreprises; mais il aima mieux rester inactif et fidèle à son plan de tout

détruire autour de l'armée romaine. Cette tactique pratiquée sans discernement est mauvaise, aussi les Gaulois l'en puniront-ils devant *Alesia*, en le rendant victime du funeste enseignement qu'il leur avait donné. Il se contentait de ramasser, pendant la rigueur du siége, des valets de l'armée dans ses courses, et les contraignait de dire, devant les siens, qu'ils faisaient partie des légions : *milites se esse legionarios*.

Le jour où il s'était approché plus près de la ville que de coutume, il n'avait même pas pourvu l'armée d'un chef en son absence. On le lui reprocha ; il répondit qu'il avait craint que son remplaçant ne cédât à leurs instances et ne livrât bataille aux Romains : *ne is multitudinis studio ad dimicandum impelleretur*.

Les siens l'accusèrent encore de ne pas avoir attaqué les légions lorsqu'elles s'étaient présentées devant lui, et de paraître plutôt désirer tenir l'empire des Gaules de la main de César que du vœu des Gaulois. Orateur habile et sachant dominer les clameurs de la foule, il s'écria que les Romains devaient plutôt leurs victoires à la ruse qu'à leur propre valeur ; qu'en faisant défendre la place il n'avait cédé qu'à l'imprudence de tous ; que le mal serait bientôt réparé par le soulèvement général des nations gauloises ; qu'en attendant on devait se retrancher à la manière des Romains, afin de pouvoir soutenir leurs attaques avec plus de sécurité : *interea æquum esse ab iis, communis salutis causa, impetrari ut castra munire instituerent, quo facilius hostium repentinos impetus sustinere possent*. Sa harangue, reçue avec applaudissement, lui valut un grand renom de prudence pour le conseil qu'il avait donné de brûler Avaricum.

Si les Gaulois ne commencèrent à se retrancher qu'à cette époque : *Primumque eo tempore Galli castra munire instituerunt*, on ne doit donc pas s'attendre à rencontrer beaucoup de traces de leurs camps, puisque le premier ne fut élevé que pendant la septième année de la conquête.

Enfin Vercingétorix fit armer et équiper ceux qui s'étaient enfuis du sac d'Avaricum, et, pour remplir le vide qui existait dans ses troupes, il prescrivit à plusieurs nations de lui envoyer des renforts certain jour marqué : *quem et quam ante diem in castra adduci velit.* Il exigea même tous leurs archers, dont la Gaule était bien pourvue : *sagittariosque omnes, quorum erat permagnus numerus in Gallia, conquiri et ad se mitti jubet.* Il y avait donc beaucoup d'hommes munis d'arcs et de flèches dans les armées gauloises.

Sur ces entrefaites, Teutomat, fils d'Ollovic, roi des *Nitiobriges* (d'Agen), déclaré ami du peuple romain, vint rejoindre Vercingétorix avec plusieurs escadrons levés en Aquitaine.

César fait un grand éloge des défenseurs d'Avaricum, qui se montrèrent braves jusqu'à la témérité. Il parle, au sujet de ce mémorable siége, des murailles militaires des villes de la Gaule : elles étaient composées de rangs de poutres mises à plat et superposées en échiquier, ayant leurs intervalles remplis de terre et de cailloux, ce qui les mettait à couvert du feu et les rendait peu sensibles aux efforts du bélier. Ces poutres ayant ordinairement quarante pieds de long, la muraille avait aussi quarante pieds d'épaisseur et ne pouvait être ni enfoncée ni démolie.

Il resta plusieurs jours à Avaricum, où il trouva des vivres en abondance et fit reposer son armée. L'hiver tirait à sa fin; César désirait attirer l'ennemi en plaine, quand les principaux de Bibracte vinrent lui représenter que leur pays était divisé en deux factions qui venaient d'élire chacune un souverain magistrat : l'un, Convictolitan, jeune homme de grande espérance, l'autre, Cotus, de famille ancienne, dont le frère, nommé Védéliac, avait exercé la même charge l'année précédente.

Bien qu'il lui importât de poursuivre Vercingétorix, il craignit néanmoins que l'une ou l'autre faction n'apportât des troubles dans un État florissant qu'il avait toujours com-

blé de faveurs. Il cita devant lui le sénat et les deux concurrents à Decize, ville éduenne, car les lois de ce pays défendaient au premier magistrat d'en sortir : *Decetiam ad se evocavit*. César s'y rendit avec ses légions et dut passer par Noviodunum (Nevers), puisqu'il dira bientôt qu'il y avait réuni les otages de toute la Gaule, porté ses approvisionnements de blé, la caisse de l'armée, une partie du bagage des légions et des *siens propres* : *Huc Cæsar omnes obsides Galliæ, frumentum, pecuniam publicam, suorum atque exercitus impedimentorum magnam partem contulerat.* Or, pour qu'il ait porté et déposé jusqu'à ses propres bagages à Noviodunum où il n'était jamais entré, il est de toute convenance qu'il y ait passé en se rendant à Decize. Du reste, le bagage des légions ne devait pas être considérable, puisqu'on avait laissé celui de toute l'armée à Agendicum : *impedimentis totius exercitus relictis.*

Si l'armée se débarrassait en route de choses qni l'encombraient, la charge du soldat n'en était pas pour cela moins pesante ; car nous voyons dans Vegèce qu'il portait en tout temps : deux sabres, des javelots, un bouclier, des vivres pour plusieurs jours, une bêche pour faire des terrassements, un panier servant à transporter les gazons, une scie et une cognée, une courroie et des cordes.

Puisque César passe par Nevers et ne va pas attaquer Vercingétorix dans ses marais, il faut nécessairement qu'il laisse l'armée gauloise sur sa droite, et suive l'antique voie d'Avaricum à *Sincerra* (Sancerre), où il traversera la Loire pour gagner Decize par Meuve (*Massala*) et Noviodunum.

Dès que les légions eurent tourné la position de Vercingétorix, ce chef dut se porter sur la rive gauche de l'Allier, vers Apremont ou la Veurdre, pour observer les gués de la rivière et les mouvements ultérieurs de l'armé romaine.

Après avoir entendu à Decize les Éduens des deux partis et pesé leurs griefs, César contraignit Cotus à résigner la souveraine magistrature, parce que, dans ce pays, deux

frères ne pouvaient exercer successivement cette charge du vivant l'un de l'autre. Il ordonna de reconnaître Convictolitan, nommé par les druides suivant l'usage de la cité : *qui per sacerdotes more civitatis... esset creatus, potestatem obtinere jussit.* C'est la première fois que l'on remarque l'intervention des druides dans un pareil acte. Les mots *more civitatis* indiqueraient même que cet usage n'était pas général et n'existait peut-être que chez les Éduens, où ces prêtres auraient eu plus d'autorité que partout ailleurs. N'avons-nous pas déjà vu le druide Divitiacus en mission près de César en compagnie de Liscus, premier magistrat de la cité?

Après ce décret, le général romain engagea la nation à vivre en paix. Il lui demanda dix mille hommes de pied et sa cavalerie pour les répartir dans des postes susceptibles d'assurer la circulation des vivres de l'armée : *quæ in præsidiis rei frumentariæ causa disponeret.* Telle est l'origine des forts et des *castella* romains élevés sous l'Empire, et dont les restes se trouvent encore sur beaucoup de points de notre pays.

César dut enlever dès l'instant même quelques escadrons gaulois commandés par Éporédix et Virdumare, que nous allons bientôt voir avec lui sous les murs de Gergovie, et promit aux Éduens que sitôt la Gaule vaincue : *Gallia devicta*, il les récompenserait des services qu'ils lui auraient rendus. Rien de plus humiliant ne saurait être dit à des hommes qui n'auraient pas perdu tout sentiment de nationalité.

Il divisa ensuite son armée, donna quatre légions et de la cavalerie à Labiénus pour les conduire chez les Sénons et les Parisii : *Quatuor legiones in Senones Parisiosque Labieno ducendas dedit.* Il ne se réserva que six légions et la moitié de sa cavalerie.

Ce passage présente la difficulté suivante : César avait laissé deux légions à la garde du bagage à Agendicum. Il

était parti avec huit. Il en donne maintenant quatre à Labiénus, il ne doit donc lui en rester que pareil nombre ; cependant il en aura six pour le reste de son expédition. Il y a donc lieu de croire, bien qu'il ne le dise pas, que les deux légions restées à Sens étaient venues le rejoindre pendant le siége d'Avaricum, et avaient laissé le bagage à la garde du corps de recrues qui était dans la place et qui remplira le même office pendant la campagne de Labiénus contre les Parisii.

On pourrait encore expliquer de la manière suivante le même texte : Labiénus ne serait parti de Decize qu'avec deux légions pour rallier celles d'Agendicum. Alors les mots *quatuor legiones ducendas dedit* n'exprimeraient pas qu'il en eut quatre à conduire de Decize à Sens, mais qu'on lui en attribua quatre, composées de celles qu'il amenait avec lui et des deux autres restées à Agendicum, pour les conduire ensemble sur les terres des Sénons et des Parisii, où il était question de porter la guerre.

César, de son côté, se mit en marche avec six légions et ce qui lui restait de cavalerie, pour atteindre la *Gergovie* des Arvernes en suivant le cours de l'Allier : *sex ipse legiones in Arvernos ad oppidum Gergoviam secundum flumen Elaver duxit* ; c'est-à-dire qu'il prit la route antique de Decize à Bourbon-l'Archambault, la quitta à l'endroit où elle traversait l'Allier, à quelques lieues au nord de Moulins, et qu'il remonta le cours de cette rivière sur la rive droite.

Vercingétorix, en observation du côté opposé, suivit de flanc la marche de César et fit couper tous les ponts qu'il rencontra : *Vercingetorix, omnibus interruptis pontibus ejus fluminis, ab altera Elaveris parte iterfacere cœpit.*

Les deux armées étaient toujours en présence, campaient en face l'une de l'autre, et le chef gaulois plaçait des postes afin d'empêcher les Romains d'établir un pont sur la rivière. Comme elle n'était pas guéable avant l'automne, ce qui n'a plus lieu aujourd'hui, César dut agir de ruse et camper dans

un lieu couvert, non loin d'un pont que Vercingétorix avait fait détruire. Le lendemain, il laissa deux corps cachés dans les bois et fit continuer la marche des autres, après en avoir retenu quelques cohortes afin que le nombre des légions qui se portaient en avant ne parût pas diminué. Lorsqu'il les crut assez éloignées, il fit refaire le pont sur les piles qui étaient restées debout, et, après l'avoir traversé avec son armée, il campa dans un lieu sûr et rappela les légions qui avaient toujours marché de concert avec les Gaulois. Vercingétorix, ayant appris ce mouvement de l'armée romaine et ne voulant pas être forcé de combattre, s'éloigna à grandes journées. César le suivit et arriva devant Gergovie après cinq jours de marche depuis son départ de la rivière : *ex eo quintis castris Gergoviam pervenit.*

Tel est, à peu près, le récit littéral de César, que de savants interprètes ont trouvé fort obscur bien qu'il paraisse pourtant assez clair : en effet, le plan que le général romain avait conçu pour traverser la rivière dut être dérangé par la manœuvre de Vercingétorix et la destruction de tous les ponts. Le fleuve, qui couvrait Gergovie, se trouvait entre les deux armées. Le chef arverne dut en faire garder les gués et suivre pas à pas les légions. Cette tactique embarrassa César. Il agit de ruse pour rentrer sur la rive gauche. Vercingétorix n'eut pas le discernement de s'en apercevoir. Les légions, une fois passées, se trouvèrent derrière lui et marchèrent à la suite de son armée. Il se vit alors contraint d'aller se renfermer dans Gergovie, où il dut être rejoint par le Cadurce Lucterius, envoyé au commencement de la campagne du côté de Rodez, lequel nous apprendra (lib. VIII) que, fidèle à la fortune de la Gaule, il fit partie de l'armée de Vercingétorix et des assiégés d'*Alesia.*

Des antiquaires du pays pensent que César, après avoir suivi jusqu'à Moulins les bords de la rivière, atteignit Bessey et ne dut rencontrer le pont qu'il traversa qu'en face de Varenne. Cette opinion est confirmée par le travail de

M. E. Tudot qui, dans sa carte des antiques voies du département de l'Allier, fait passer celle d'Autun à Clermont-Ferrand, par Varenne où elle se retrouve de l'autre côté de la rivière, ensuite par Vichy d'où elle atteignait l'*oppidum* des Arvernes.

A Varenne, dont les environs sont encore couverts de bois, César n'était plus qu'à 19 ou 20 lieues de Gergovie. Il dut s'y porter par Saint-Pourçain, Gannat, Riom, et arriver devant la place le cinquième jour : *quintis castris*, c'est-à-dire après quatre jours de marche ordinaire, car une partie du premier dut être consacrée à rappeler et réunir les cohortes qui étaient allées en avant. On ne se mit donc en route que le soir, et l'on arriva le cinquième jour d'assez bonne heure devant la place, puisqu'on eut le temps de la reconnaître et de faire quelques escarmouches.

Gergovie était située sur l'éminence qui porte actuellement le nom de *Gergoie* et se trouve à 6 kilomètres au sud-est de Clermont-Ferrand. Son plateau est de forme quadrilatérale. Les deux plus grands côtés regardent le nord et le midi.

Cette éminence est isolée sur trois faces (est, sud et nord). Au septentrion se voient les monticules de Merdogne et de la Roche-Blanche. La corne sud-ouest est le seul point du massif qui soit accessible; elle est toutefois protégée par une chaîne de montagnes qui l'étreignent et n'en sont séparées que par un col fort étroit. Au sommet de cette chaîne existent les plateaux de Jussat, de Rizerolles et, un peu en arrière, l'éminence de la Croix-Saint-Roch. Ces différentes positions joueront un rôle important pendant les opérations du siége.

On a dernièrement reconnu que la partie accessible du massif avait été barrée par une muraille de un mètre vingt centimètres d'épaisseur, composée de grosses pierres liées avec du ciment. On doute que ce travail remonte au temps de Vercingétorix. Peut-être n'aurait-on pas tort si Gergovie eût été placée dans la Gaule centrale ou dans la Belgique;

mais l'Arvernie, qui touchait à la Province, a bien pu emprunter dès cette époque à l'art romain l'art d'exécuter ses habitations privées et ses murailles militaires.

César, ayant reconnu que les contours de l'*oppidum* présentaient un accès difficile, désespéra de l'emporter d'assaut. Il ne jugea cependant pas à propos d'en former le siége avant d'avoir pourvu aux approvisionnements.

Il s'établit au midi de la place, devant Vercingétorix, qui campait sur les pentes de la montagne, depuis le milieu jusqu'au sommet, et dont les troupes étaient disposées séparément et à peu de distance les unes des autres. Leur aspect était terrible, et le chef gaulois ne laissait passer presque aucun jour sans faire combattre sa cavalerie, qu'il entremêlait d'archers. Au pied de la ville se trouvait une colline bien fortifiée et escarpée de toutes parts; si les assiégeants s'en emparaient, ils ôtaient aux assiégés la commodité de l'eau et du fourrage. César, qui s'en aperçut, sortit secrètement de ses quartiers dans le silence de la nuit, en chassa la garde ennemie et y établit deux légions. Il joignit ce monticule à son camp par un double fossé de douze pieds, afin d'être à couvert des attaques subites des assiégés et de pouvoir circuler librement d'une enceinte à l'autre : *fossamque duplicem duodenum pedum a majoribus castris ad minora perduxit, ut tuto ab repentino hostium incursu etiam singuli commeare possent.* On remarquera que César ne désigne ici qu'une seule mesure; mais on doit naturellement l'appliquer tant à la largeur qu'à la profondeur du fossé.

Il parle pour la première fois de son camp, sans dire s'il était en plaine ou sur une hauteur. Des études locales l'ont fait placer sur le coteau de Chignat, où l'on remarque quelques terrassements antiques, et près duquel ont été trouvés des ossements d'hommes et d'animaux.

Le petit camp a été reconnu sur la *Roche-Blanche.* Ces deux positions, situées en avant de la rivière de l'Auzon,

devaient, en effet, intercepter l'eau et le passage aux assiégés.

Pendant que ces préparatifs avaient lieu, Convictolitan, chef des Éduens, réellement attaché au parti gaulois que représentaient les Arvernes, envoyait, sous le commandement de Litavic, les troupes que César avait demandées, c'est-à-dire dix mille hommes de pied et ce qui restait de cavalerie. Avant le départ de Litavic, Convictolitan lui fit envisager que leur pays seul retardait la liberté des Gaules, et que les Romains seraient contraints de se retirer si les Éduens les abandonnaient. Litavic l'approuva et promit de se mettre à la tête de l'entreprise ; mais, ne pouvant l'exécuter chez ses concitoyens dont les sentiments étaient partagés, il préféra se mettre en route ; puis, arrivant à 11 lieues environ de Gergovie : *millia circiter* xxx *ab Gergovia abesset*, il se présenta devant les siens, les larmes aux yeux, et leur dit que toute la cavalerie éduenne emmenée par César était détruite, et que ses chefs, Virdumare et Eporédix, avaient été massacrés sous prétexte de trahison. Tous, à cette nouvelle, se soulèvent et demandent à Litavic de pourvoir à leur salut. Il répond qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre que d'aller rejoindre Vercingétorix. Ils acceptent, pillent un convoi de vivres envoyé au camp et tuent les soldats romains qui l'escortaient. C'était probablement le premier convoi sorti de Bibracte depuis l'entrevue de Decize.

Litavic envoie aussitôt des messagers pour aller raconter la même imposture aux Éduens et les exciter à se venger comme il avait fait.

César apprit ces choses vers minuit, par Eporédix lui-même, qui le pria d'empêcher que son pays, séduit par les conseils de quelques jeunes extravagants, n'abandonnât l'alliance des Romains.

Ce récit inquiéta César ; aussi, sans balancer, il prend avec lui quatre légions, toute sa cavalerie, et ne perd pas de temps à resserrer son camp : *nec fuit spatium tali*

tempore ad contrahenda castra. Il laisse Fabius et deux légions pour garder tous les retranchements, tâche difficile avec si peu de troupes.

Après avoir fait un peu plus de 9 lieues, il rencontra les troupes rebelles : *progressus millia passuum quinque et viginti, agmen Æduorum conspicatus*; il les fit investir, les harangua, et fit paraître Éporédix et Virdumare dont on leur avait faussement annoncé la mort. Litavic, voyant que les siens reconnaissaient qu'il les avait trompés, s'enfuit avec quelques cavaliers et alla rejoindre Vercingétorix. César envoya de suite donner avis aux Éduens qu'il avait fait grâce à leurs troupes, auxquelles, selon les lois de la guerre, il pouvait ôter la vie.

L'endroit où cette rencontre eut lieu n'est pas facile à préciser; cependant on peut croire que les Éduens, venus par Diou-sur-Loire et par Varenne, ne traversèrent pas le pont de cette dernière ville, que César avait fait réparer; car, en suivant la gauche de l'Allier, ils se seraient heurtés contre l'armée gauloise, maîtresse de la campagne au nord de la place. Nous préférons admettre que de Varenne ils continuèrent à suivre la droite de la rivière jusqu'à Pont-du-Château, en passant par Puy-Guillaume, où César les aurait rencontrés.

Ce pont, existant à 2 lieues à l'est de Gergovie, était couvert par l'armée romaine, dont il assurait les communications avec le pays éduen.

César revenait à son camp et n'en était qu'à 5 lieues, lorsque des cavaliers envoyés par Fabius lui apprirent que ce général venait d'être attaqué par les Gaulois que relevaient sans cesse des troupes fraîches, et que les Romains étaient épuisés à cause de la grande étendue des retranchements sur lesquels ils étaient toujours en action : *propter magnitudinem castrorum, perpetuo esset iisdem in vallo permanendum*; donc le petit camp n'avait pas été abandonné. Ils ajoutèrent que la grande quantité de flèches et de

dards lancés par les Arvernes avait blessé beaucoup de légionnaires; que Fabius, après la retraite des ennemis, avait fait exécuter quelques travaux supplémentaires, et qu'il s'attendait le lendemain à une pareille attaque. César hâta sa marche et rentra dans son camp avant le lever du soleil.

Cependant, à l'arrivée des premières dépêches de Litavic à Bibracte, les Éduens, n'écoutant que leur colère, pillent les citoyens romains, les massacrent ou les traînent en prison. Convictolitan se prêtait à ces violences afin d'engager tellement le peuple dans la sédition qu'il eût honte de se soumettre ensuite. Ils font, sur leur parole, sortir de Châlons-sur-Saône Aristius, tribun des soldats, qui allait rejoindre sa légion : *M. Aristium tribunum militum iter ad legionem facientem, fide data, ex oppido Cabillono educunt*; ils obligent des marchands romains qui se trouvaient dans la même place à suivre cet exemple et les dépouillent tous en chemin.

Mais, dès qu'ils eurent appris la soumission de leurs troupes, ils se repentirent, confisquèrent les biens de Litavic, ceux de tous ses frères, et envoyèrent des messagers pour faire des excuses à César.

Ces événements lui donnèrent de l'inquiétude; le siége traînait en longueur, la Gaule se préparait à un soulèvement général; il chercha, dit-il, un prétexte honorable pour quitter Gergovie, réunir toutes ses légions sans que son départ fût imputé à la crainte d'un revers ou ressemblât à une fuite : *Consilia inibat, quemadmodum a Gergovia discederet, ac rursus omnem exercitum contraheret, ne profectio nata a timore defectionis similis fugæ videretur.*

Pendant qu'il méditait cette pensée et visitait les travaux du petit camp, il aperçut vide une colline que les ennemis avaient toujours gardée (nécessairement celle de Jussat). Il en demanda la raison aux transfuges; ils lui dirent que les Gaulois craignaient pour une autre colline (celle de Rizolles) dont les pentes se liaient aux avenues de l'*oppidum*; car si

les Romains, déjà maîtres de la montagne du Petit-Camp (la Roche-Blanche), s'en emparaient, la place se trouverait entièrement bloquée; que c'était pour fortifier cette position que Vercingétorix avait fait quitter celle qu'on voyait maintenant dégarnie.

César exploita cette crainte des Gaulois. Il projeta de simuler une attaque du côté qu'ils renforçaient afin d'y attirer l'ennemi, qui laisserait dégarni les pentes de l'*oppidum* dont s'empareraient les légions pour entrer dans la place.

A la pointe du jour, il envoie derrière la colline où les Arvernes s'étaient portés une légion, de la cavalerie et des muletiers auxquels il donne des casques, leur recommandant de faire un peu de fracas.

Les Gaulois tombent dans le piége. Ils envoient leurs troupes de ce côté et dégarnissent leurs anciennes positions. César fait défiler peu à peu ses troupes du grand camp dans le petit pour qu'elles ne soient pas aperçues de la ville, et avertit ses lieutenants de modérer l'ardeur du soldat, afin que le désir de combattre ou de piller ne le porte trop en avant; après quoi il donne le signal et ordonne aux Éduens auxiliaires de gravir la montagne par le côté droit.

Du pied de la colline au mur de la ville il y avait douze cents pas (près de dix-huit cents mètres). Le circuit qu'on était obligé de faire pour adoucir la pente augmentait encore cet espace. Vers le milieu du coteau les Gaulois avaient construit un mur de grosses pierres, haut de six pieds, pour affaiblir les attaques; donc on avait l'espace d'un kilomètre à gravir pour arriver au premier mur, et de 2 kilomètres pour atteindre celui de l'*oppidum*.

Les Romains arrivent à la première enceinte, la franchissent et s'emparent de trois quartiers du camp ennemi, ce qui s'exécute si promptement que Theutomat, roi des Nitiobriges, surpris dans sa tente où il reposait, eut beaucoup de peine à se sauver des mains des pillards, nu depuis les épaules jusqu'à la ceinture et sur un cheval blessé : *superiore cor-*

poris parte nudata, vulnerato equo, vix se ex manibus prædantium militum eriperet.

Quoi ! le roi des Nitiobriges, qui devait être entouré des hommes de sa nation, est surpris par une bande de pillards au moment où il faisait la méridienne dans sa tente, sans qu'il se soit trouvé un seul factionnaire pour crier aux armes pendant que les Romains faisaient leur pénible ascension et que tout était en mouvement depuis le matin sur l'autre flanc de la montagne. Il y a évidemment ici quelque chose de torturé dans le récit de l'historien.

César avait alors, dit-il, atteint le but qu'il s'était proposé : *consecutus id quod animo proposuerat.* Quel but? il aurait bien fait de l'expliquer. Avant d'engager l'action, il avait remarqué que les camps de l'ennemi étaient vides: *vacua castra hostium conspicatus.* Était-ce un moyen de rabaisser la fierté gauloise que de s'emparer de positions qui manquaient de défenseurs ?

Satisfait néanmoins de ce succès, il fait sonner la retraite et retient la dixième légion qui était prête à tenter l'escalade. Les quinze mille hommes entrés dans les camps gaulois, n'ayant pas entendu le rappel, continuent le combat et poursuivent l'ennemi jusqu'aux portes de l'*oppidum*. Pourquoi les Gaulois se dirigent-ils vers ces portes ? Elles sont fermées, puisque le centurion Pétréius tâche d'en enfoncer une, et son collègue Fabius est obligé de gravir par escalade le mur d'enceinte avec deux ou trois soldats.

Alors toutes les femmes de la ville, croyant la place prise, arrivent sur le rempart et, tendant les bras aux Romains, leur présentent leurs enfants, les conjurent d'avoir pitié d'elles et de ne pas les traiter comme celles d'Avaricum. C'est le tableau obligé et habituel que font en pareille circonstance tous les historiens de l'antiquité.

Bref, si César, qui était en observation sur les hauteurs du petit camp, eût vu ses trois premières légions entrer dans la place, il aurait lancé les autres après elles. Gergovie était

prise; l'armée de Vercingétorix obligée de se disperser ou de se rendre. Ce plan fut déjoué par le courage des seuls Gaulois restés dans les camps, et même en si petit nombre qu'on croyait ces positions complétement dégarnies. César s'est bien gardé d'en convenir.

On était à cette phase de l'entreprise lorsque les Arvernes, qui s'étaient portés de l'autre côté de l'*oppidum*, le croyant menacé, apprirent que les Romains étaient dans leur camp. Ils envoient de suite leur cavalerie devant eux et arrivent en foule du côté de l'attaque. La partie n'était plus tenable pour les légionnaires, fatigués de leur course et du combat qui avait longtemps duré. Ils ne peuvent résister à tant d'ennemis. Fabius et ceux qui avaient escaladé avec lui la muraille de l'*oppidum* sont massacrés et précipités du haut du rempart.

César, désespérant de l'entreprise, envoie Sextius avec quelques cohortes pour empêcher l'ennemi de poursuivre les siens dans le cas où ils seraient repoussés; lui-même s'avance avec une légion pour attendre l'issue du combat.

Tandis qu'on se battait avec courage des deux côtés, les Éduens, qui avaient reçu l'ordre de prendre part à l'action, parurent sur le flanc des Romains qui en furent très-effrayés, car les Éduens avaient des armes semblables à celles des autres Gaulois; et, bien qu'ils s'avançassent l'épaule droite nue, signe ordinaire de paix, les légionnaires crurent que c'était un stratagème pour les tromper : *quod insigne pacatis esse consueverat, tamen id ipsum sui fallendi causa milites ab hostibus factum existimabant.*

Bref, les Romains, pressés par le nombre et repoussés jusqu'au pied de la colline, perdirent quarante-six centurions et près de sept cents soldats. Vercingétorix, qui était descendu jusqu'aux racines du mont, ramena les siens dans leurs camps : *Vercingetorix ab radicibus collis suos intra munitiones reduxit.*

Il est évident que les Romains n'exécutent pas une

retraite volontaire; qu'ils sont poussés l'épée dans les reins sur un espace de 2 kilomètres, à la vue de César, qui ne fait rien pour les renforcer. Ne fut-ce pas une de ces dures nécessités si communes à la guerre qui le forcèrent d'agir ainsi, et ne craignit-il pas de voir toute son armée se fondre sous ces funestes murailles?

Ce résultat était une véritable défaite. Au lieu d'en convenir, César préfère blâmer ses soldats de leur témérité et de leur imprudence, manière fort adroite de les consoler.

Quelques historiens de l'antiquité se sont permis d'apprécier autrement que lui les conséquences de ce fameux siége. Pollion dit que les *Commentaires* ne sont pas écrits avec toute la bonne foi désirable : *parum integra fide scriptos*; Orose (lib. VI), qu'une partie de l'armée romaine fut détruite et que César fut obligé de s'enfuir ailleurs; enfin Sidoine-Apollinaire ajoute que les légions repoussées de Gergovie eurent peine à se maintenir dans leur camp : *miles castris vix restitit ipsis*. La postérité n'a pas été plus dupe que les contemporains des paroles étudiées du conquérant.

Il offre la bataille le lendemain, après s'être retranché dans une position convenable : *aciemque in idoneo loco constituit*; il rentre dans son camp, voyant qu'on ne vient pas l'attaquer. La même manœuvre ayant eu lieu le lendemain sans plus de succès, il part, pensant avoir assez fait pour diminuer la vanité des Gaulois : *satis ad gallicam ostentationem minuendam*, fausse appréciation tenant à l'amour-propre blessé, car le bruit de sa défaite se répand partout comme l'éclair et arrive jusque sous les murs de Lutèce, dans le propre camp de Labiénus.

La route de la Province lui étant interdite à cause de la difficulté des chemins, il désire ardemment rejoindre Labiénus et ses légions : *quod adjungi Labieno, atque iis legionibus... vehementer cupiebat*, comprenant sans doute la faute qu'il avait faite de se séparer de son lieutenant et d'avoir si mal jugé des forces gauloises.

Il part pour le pays des Éduens : *in Æduos castra movit*, et, le troisième jour, il arrive sur les bords de l'Allier sans être poursuivi : inaction que l'on devra toujours reprocher à Vercingétorix, car l'armée romaine pouvait être détruite si les troupes gauloises, victorieuses, fussent venues ajouter leurs efforts aux difficultés de la retraite. Mais l'Arvernie était délivrée; le chef arverne crut avoir assez fait pour la liberté de son pays et pour sa propre gloire. D'ailleurs, les tergiversations des Éduens paralysaient ses actes; ils ne s'étaient pas encore prononcés; ce fut seulement quelques jours après qu'ils lui envoyèrent ostensiblement des députés : *legatos ad Vercingetorigem de pace et amicitia concilianda publice missos.*

César rétablit le pont de l'Allier le troisième jour après son départ, et le fit passer à son armée : *tertia die ad flumen Elaver pontem refecit atque exercitum transduxit.* Comme il avait offert la bataille avant de partir, il ne dut se mettre qu'assez tard en route le premier jour, et comme il arriva de bonne heure, le troisième jour, devant la rivière, sa marche ne doit donc représenter tout au plus que deux étapes ordinaires ou le parcours de 10 à 11 lieues. Ce motif nous fait placer devant Vichy (*Aquæ Calidæ*) ce pont, qui devait être un de ceux que Vercingétorix avait détruits. Nous n'adopterons donc pas celui de Pont-du-Château comme le font quelques auteurs modernes, car, en partant de Gergovie, le général romain y serait arrivé en moins de trois heures.

D'autres ont confondu le pont de Vichy avec le premier sur lequel passa l'armée romaine, sans réfléchir que celui de Varenne était à cinq jours de marche de Gergovie, tandis que le second n'en était qu'à deux.

César ne dit-il pas, d'ailleurs, qu'il fit rétablir le pont de l'Allier, ce qui n'aurait pas été nécessaire si c'eût été celui qu'il avait fait précédemment réparer ?

Il avait à peine franchi la rivière que Virdumare et Épo-

rédix, jeunes chefs éduens placés à la tête de la cavalerie de leur nation, vinrent lui dire que Litavic, après avoir quitté Vercingétorix, était entré à Bibracte où il cherchait à soulever le pays; qu'il serait utile qu'il les laissât partir pour s'opposer aux entreprises de ce factieux. César y consentit, bien qu'ayant peu de confiance en leur fidélité. Arrivés à *Noviodunum* (Nevers), ils apprirent que le parti de Litavic l'emportait à Bibracte et que toute la nation se soulevait. Étant eux-mêmes entraînés, ils firent main basse sur la garde de l'*oppidum* : *interfectis Noviodunì custodibus*, sur les voyageurs, les marchands, et se partagèrent les deniers publics, les *chevaux d'Espagne*, *ceux d'Italie achetés pour la guerre,* et probablement les propres bagages de César. Après ce pillage, ils mirent le feu à la ville, ne pouvant la défendre, et disposèrent des troupes sur la Loire pour en interdire le passage à l'armée romaine.

Il est surprenant que César n'ait pas mieux pourvu à la sûreté d'une place contenant de si précieux dépôts et qu'elle n'ait été confiée qu'à de simples gardiens : *custodes*. Sa sécurité venait probablement de ce qu'elle appartenait aux Éduens, qui lui avaient toujours montré de la reconnaissance et de la fidélité.

De l'Allier, il poursuivit sa route à grandes journées vers la Loire. Comme il n'est question ni de Decize ni de Nevers récemment détruite et dont les ponts devaient avoir été coupés, nous pensons que ce fut sur la droite de ce dernier *oppidum* qu'il se porta pour traverser le fleuve, *alors grossi par la fonte des neiges* (on était donc aux approches du mois de mai). Croyant qu'il n'était pas possible de le franchir sans perdre pied, il allait y faire jeter un pont, lorsqu'il sut que la cavalerie venait de découvrir un gué. Il en usa avec beaucoup de peine, car les soldats n'avaient pas du tout les bras libres pour soutenir leurs armes. L'ennemi, posté sur la rive opposée, se sauva à leur approche, abandonnant toutes ses provisions. Ainsi dégagé, César se mit en marche pour les terres des Sénons.

Il n'alla pas, verrons-nous, à Agendicum; il laissa donc Bibracte sur sa droite, Sens sur sa gauche, et marcha par Meuves (*Massala*) et Clamecy sur Auxerre (*Antissiodurum*), pour atteindre, de là, d'autres points plus éloignés qu'il ne mentionne pas et qu'il importera néanmoins de découvrir.

Pendant qu'il opérera ce mouvement, nous analyserons un épisode assez curieux de cette mémorable campagne.

EXPÉDITION DE LABIÉNUS CONTRE LES PARISII

On se rappelle que César étant à Decize, après le sac d'Avaricum, avait envoyé Labiénus à Sens pour marcher contre les Sénons et les Parisii.

Ce général, ayant laissé dans Agendicum, pour y garder ses bagages, les recrues nouvellement arrivées d'Italie, s'avança vers Lutèce avec quatre légions : *cum quatuor legionibus Lutetiam proficiscitur.*

Cet *oppidum* était situé dans l'île de la Seine que nous appelons maintenant la Cité : *positum in insula fluminis Sequanæ.* On croit qu'avant la parfaite consolidation de cette île les Parisii avaient leur *oppidum* au sommet de la montagne Sainte-Geneviève, que des médailles nomment : *Collis Lucotitius.* Ceci peut être exact, car le mot *Lutetia* est la forme contracte de *Lucotitia*, et le nom contracté doit toujours être postérieur à celui dont il dérive.

A la nouvelle de l'arrivée de Labiénus, les Parisii appelèrent à leur aide les troupes des nations voisines et en donnèrent le commandement à Camulogène, de la nation des Aulerces, général fort âgé, mais ayant une grande expérience des choses de la guerre : *cujus adventu ab hostibus cognito, magnæ ex finitimis civitatibus copiæ convenerunt. Summa imperii transditur Camulogeno Aulerco, qui, prope*

confectus ætate, tamen propter singularem scientiam rei militaris ad eum est honorem evocatus.

Il est d'abord impossible de prendre ce texte à la lettre et d'admettre que les Parisii aient eu le temps de réunir à Lutèce les nations voisines, à partir du moment où Labiénus entra sur leurs terres. On doit donc faire rapporter le mot *adventu,* souvent mal employé dans les *Commentaires*, à l'arrivée du général romain à Sens, lequel était parti de Decize avec ordre de soumettre les peuples du nord-ouest de la Gaule.

Les préparatifs de Labiénus donnèrent assez d'inquiétude aux Parisii pour qu'ils se tinssent sur leurs gardes et eussent réuni les contingents étrangers à Lutèce avant que les légions se fussent mises en marche pour s'y rendre. Ces contingents pouvaient naturellement se composer des Sénons de Melun, de Véromandui (de Saint-Quentin), de Vélocasses (de Rouen), d'Aulerces (d'Évreux) et de Carnutes (de Chartres). Camulogène devait être Aulerce Éburovice et non de la tribu des Aulerces Cénomans ou Diablintes (du Maine et du Perche), car ces deux derniers peuples étaient relativement trop éloignés des Parisii pour qu'on ait pu les comprendre dans le nombre de leurs voisins.

Le chef gaulois, voulant se mettre à couvert de l'armée romaine, remarqua l'existence d'un long marais aboutissant à la Seine et défendant le *lieu* qu'il occupait. Il s'établit sur les bords de ce marécage pour empêcher les légions de le traverser : *is, quum animadvertisset, perpetuam esse paludem, quæ influeret in Sequanam, atque illum omnem locum magnopere impediret, hic consedit nostrosque transitu prohibere instituit.*

Ce lieu, protégé par un marais, était évidemment le mont *Lucotitius*, et le marais, celui de la Bièvre, s'étendant depuis l'embouchure de cette rivière jusqu'au delà d'Antony, et présentant un obstacle continu devant la montagne Sainte-Geneviève.

Labiénus arriva bientôt contre ce marécage par la route

gauloise qui côtoyait la gauche de l'Yonne et de la Seine. Il avait remarqué, chemin faisant vers *Melodunum* (Melun) où il ne s'arrêta pas, un grand nombre de navires amarrés sous les murs de cette place.

Les chemins pratiqués dans le marais de Lutèce ainsi que les ponts indiqués par le nom de Bièvre (*Briva*) ayant été détruits, le général romain fit jeter immédiatement des claies, des fascines et de la terre afin de pouvoir le traverser avec ses troupes : *Labienus primo vineas aggere, cratibus atque agere paludem explere, atque iter munire conabatur.*

Jugeant bientôt de l'inutilité de ses efforts, il décampa en silence, vers minuit, et partit pour Melodunum, place située dans une île de la Seine comme Lutèce : *silentio e castris* III *vigilia egressus, eodem quo venerat itinere Melodunum pervenit. Id est oppidum Senonum in insula Sequanæ positum, ut paulo ante Lutetiam diximus.*

Des bords de la Bièvre à Melun il y a 10 lieues. Les légions, parties vers minuit avec peu de bagages, purent donc y arriver dès trois heures de l'après-midi du même jour.

Labiénus trouva environ cinquante navires devant l'*oppidum*. Les ayant fait joindre ensemble, il y mit des soldats, à la vue des habitants effrayés de la nouveauté de l'expédient, lesquels se rendirent, car la plus grande partie d'entre eux avait été convoquée pour la guerre : *deprehensis navibus circiter* L *celeriterque conjunctis, atque eo militibus impositis, et rei novitate perterritis oppidanis, quorum magna pars erat ad bellum evocata, sine contentione oppido potitur.*

Il rétablit ensuite le pont que les ennemis avaient coupé quelques jours auparavant, fit passer son armée et marcha sur Lutèce en suivant le cours du fleuve : *Refecto ponte quem superioribus diebus hostes resciderant, exercitum transducit, et secundo flumine ad Lutetiam iter facere cœpit.*

Les cinquante navires trouvés devant la place donnent un aperçu de la navigation qui existait antérieurement à la conquête entre Melun et Paris. Nous verrons, cependant, qu'il y avait dans le nombre une certaine quantité de barques (*lintres*).

Pourquoi Labiénus ne rétablit-il qu'un seul pont, puisqu'il devait y en avoir deux à Melodunum comme à *Lutetia* ? C'est évidemment parce qu'un seul avait été brisé les jours précédents : *superioribus diebus*, par les *oppidani*, au moment où ils allaient rejoindre Camulogène. Ce pont dut être celui qui touchait à la rive gauche de la Seine que suivaient les Romains. Si les mêmes Sénons eussent pareillement détruit celui de l'autre rive, ils auraient emprisonné les habitants qui restaient dans la place, et leur auraient ôté tout moyen d'approvisionnement ou de retraite.

On objectera peut-être que si ce dernier pont eût existé rien n'aurait empêché Labiénus de traverser le fleuve après que les navires furent conjoints sur la rive gauche. C'est vrai, mais nous pensons qu'il entra dans le plan de ce général, qui allait enlever avec lui tous ces navires, de rétablir le pont détruit, afin de pouvoir en user en cas de retraite forcée; qu'il y laissa même un poste pour en défendre la destruction et maintenir les *oppidani*. Sans ce motif de prévoyance, il serait difficile de s'expliquer pourquoi ce chef aurait perdu son temps à faire exécuter ce travail, qui, du reste, avec l'emploi de quelques madriers placés sur les arches, dut être terminé dès le soir de la même journée.

S'il côtoie maintenant le bord de la Seine, sur la rive droite, il marche évidemment de concert avec les navires dont il vient de s'emparer et qui pourront lui servir à passer la Marne au besoin.

Peut-être, en s'approchant de Lutèce, passa-t-il sur le pont de Charenton, et son avant-garde culbuta-t-elle quelque poste gaulois qui gardait le passage de la rivière, si l'on en juge par la découverte récente d'un *tumulus* existant

près de ce pont et renfermant un certain nombre de squelettes près desquels se voyaient des armes gauloises et d'autres qui étaient évidemment romaines.

Les confédérés furent bientôt instruits de ce qui s'était passé à Melun par ceux qui s'en étaient sauvés : *hostes re cognita ab iis qui a Meloduno profugerant*, nécessairement pendant qu'on attachait les bateaux les uns aux autres, car il aurait été trop tard d'attendre, pour sortir de l'*oppidum*, que le pont eût été refait et gardé.

Camulogène n'apprit donc ces événements qu'au moment où Labiénus s'approchait de Lutèce. N'ayant pas assez de temps pour aller se déployer sur la Marne comme il avait fait sur la Bièvre, il ordonna d'incendier l'*oppidum* et d'en couper les ponts; puis, quittant aussitôt le marais, il vint s'établir sur le bord du fleuve, en face de la place et du camp de Labiénus : *hostes... Lutetiam incendi, pontesque ejus oppidi rescindi jubent, ipsi profecti palude, in ripis Sequanæ, e regione Lutetiæ, contra Labieni castra considunt.* Lutèce était alors sacrifiée, ses baraques de bois étaient en feu, et, puisque Camulogène s'établit en face du camp romain, Labiénus l'avait donc précédé devant Paris.

Le centre de l'armée romaine, composée d'environ vingt mille hommes, devait être placé devant le Pont-au-Change, et ses ailes pouvaient s'étendre jusqu'en face des deux pointes de la Cité.

L'armée gauloise, plus nombreuse et composée peut-être de cinquante mille hommes, devait avoir pris position devant les quartiers romains, l'aile droite s'appuyant aux marais de la Bièvre, l'aile gauche s'étendant jusqu'au pont actuel du Louvre. Ses éclaireurs bordaient la Seine depuis ce pont jusqu'au bas Meudon.

Les cinquante navires amenés de Melun durent être amarrés entre l'*oppidum* et le camp romain, car la suite prouvera qu'on put les remplir de soldats et les faire mou-

voir à l'insu des Gaulois. L'île se trouvait donc entre les deux camps.

Les armées étaient en présence, et, la prise de Lutèce n'ayant plus sa raison d'être depuis que la ville était incendiée et abandonnée, Labiénus conçut un nouveau plan dont il exprime ainsi les motifs : « On entendait déjà dire que César avait quitté le siége de Gergovie, que les Éduens s'étaient révoltés et que le soulèvement de la Gaule avait un heureux succès. Les Gaulois, dans leurs entretiens avec les Romains, assuraient que César était enfermé entre l'Allier et la Loire : *interclusum Elavere* (1) *et Ligere*, qu'il manquait de vivres et se retirait sur la Province; enfin que les Bellovaces réunissaient leurs troupes depuis qu'ils avaient entendu parler de la défection des Éduens. »

Frappé d'un si grand changement, Labiénus résolut de ne pas combattre et de ramener ses légions intactes dans Agendicum : *neque jam, ut aliquid acquireret prœlioque hostes lacesseret, sed ut incolumem exercitum Agendicum reduceret, cogitabat.* Ce parti lui semblait d'autant plus sage qu'il allait se trouver pris entre Camulogène et les Bellovaces, renommés par leur valeur, et qu'il était séparé par un grand fleuve de sa place de dépôt. A tant de difficultés, il crut ne devoir *opposer* que de la résolution et du courage : *Tantis subito difficultatibus objectis, ab animi virtute auxilium petendum videbat.*

Tous ces motifs allégués par César sont faux et se contredisent. Si vraiment Labiénus n'eût voulu que retourner à Sens, qui l'empêchait de reprendre le chemin par lequel il en était venu ? Ne pouvait-il pas aisément repasser la Seine à Melun et rentrer, après deux jours de marche, dans Agendicum. Il n'y avait dans ce cas ni *courage* ni *résolution* à opposer à l'ennemi qui ne l'aurait pas dérangé dans sa

(1) Ce mot a été restitué par M. de Saulcy à la place d'*itinere* qui figure dans toutes les éditions des *Commentaires* et rend cette phrase inintelligible.

retraite. Ces phrases ont donc été calculées après l'événement, car il en coûtait à César d'avouer que le succès n'avait pas répondu aux espérances dont lui et son lieutenant s'étaient illusionnés.

Labiénus, ayant pris la détermination dont nous venons de parler, fit assembler, le soir même, ses officiers pour recevoir ses ordres, et leur recommanda de les exécuter promptement et avec adresse.

Il distribua les navires (*naves*) amenés de Melun : *quas a Meloduno deduxerat*, aux chevaliers romains, et leur ordonna de descendre le cours du fleuve, sans bruit, à dix heures du soir : *prima vigilia confecta,* et de s'arrêter à quatre mille pas du camp : IV *millia passuum* (6 kilomètres). Cet endroit doit être cherché devant Auteuil.

On était alors au mois de mai ; car, avant le siége d'Avaricum, les fourrages n'étaient pas encore assez longs pour être coupés : *pabulum secari non posse,* et, après le départ de Gergovie, on craignait que la Loire ne fût grossie par la fonte des neiges : *quod Liger ex nivibus creverat.* Or, au milieu de mai, le coucher du soleil étant à sept heures et demie, la première veille se prolongeait évidemment jusqu'à neuf heures trois quarts, et, comme elle devait être expirée avant le départ des navires, nous avons donc eu raison d'avancer qu'ils durent se mettre en mouvement vers dix heures du soir.

Les ordres suivants furent prescrits dans le même conseil et exécutés vers minuit : on désigna cinq cohortes peu aguerries pour rester à la garde du camp, tandis que les cinq autres de la même légion remonteraient le long du fleuve avec tous les bagages, en faisant beaucoup de bruit. Les barques (*lintres*), citées ici pour la première fois, devaient aller de concert avec ces dernières cohortes en faisant grand fracas d'avirons. On a dit que cette troupe était sacrifiée ; nous ne le pensons pas, puisqu'elle n'avait aucun ennemi

derrière elle, et que le soir même elle pouvait entrer dans Melodunum.

Un peu après le départ de ces cohortes et des barques : *paulo post*, c'est-à-dire vers minuit et demi, Labiénus partit avec trois légions et dut arriver vers deux heures du matin à l'endroit où les grands navires (*naves*) s'étaient arrêtés. Il les trouva convenablement disposés, probablement joints ensemble comme ils l'avaient été devant Melun : *conjunctis navibus*, et formant un pont sur la Seine.

Il jette sur la rive gauche des hommes qui, à la faveur d'un orage, égorgent les sentinelles gauloises, puis fait de suite traverser le fleuve aux légions et à sa cavalerie : *exercitus equitatusque... celeriter transmittitur*. Ce passage dut être opéré vers trois heures et demie du matin, au point du jour : *sub lucem*.

« Presque dans le même temps, c'est-à-dire vers la fin de l'opération, on annonça à Camulogène qu'il se faisait un bruit inaccoutumé dans le camp romain, qu'une forte armée avait remonté le fleuve ; qu'on avait entendu du même côté un grand bruit d'avirons, et vu, un peu au-dessous [du camp], des navires transportant des soldats. »

Le chef gaulois, après avoir entendu ces choses, pensa que Labiénus, instruit de la défection des Éduens, cherchait à s'échapper par trois points différents. Il divisa, lui aussi, ses forces en trois parties : la première fut laissée devant le camp romain ; un petit corps fut envoyé du côté de *Metiosedum* (Meudon), avec ordre de marcher tant que les navires marcheraient. Lui-même se dirigea, avec le reste de ses troupes, contre Labiénus, et arriva, au jour : *prima luce*, en vue de l'armée romaine, qui avait alors traversé le fleuve : *Uno fere tempore sub lucem hostibus nuntiatur, in castris Romanorum præter consuetudinem tumultuari, et magnum ire agmen adverso flumine, sonitumque remorum in eadem parte exaudiri, et paulo infra milites navibus transportari. Quibus rebus auditis, quod existimabant*

tribus locis transire legiones..., suas quoque copias in tres partes distribuerunt : nam et præsidio e regione castrorum relicto, et parva manu Metiosedum versus missa, quæ tantum progrederetur quantum naves processissent, reliquas copias contra Labienum duxerunt. Prima luce (1) *et nostri omnes erant transportati, et hostium acies cernebatur.*

Nous laisserons les deux armées en présence pour expliquer ce qu'il y a d'obscur dans tous ces textes. D'abord les faits sont intervertis, puisque le départ des grands navires chargés de soldats, qui eut lieu à dix heures du soir, aurait dû figurer avant celui des barques et des légions, qui ne s'opéra qu'à minuit.

Que signifie l'expression *paulo infra* ajoutée aux mots : *milites navibus transportari* [*nuntiatur*], si on ne la rattache au mot *castris* qui vient d'être prononcé, et non à la grande armée et aux barques qui remontaient le fleuve? Cette phrase mal construite embarrassera toujours les commentateurs qui ne voudront pas se rendre à l'évidence des faits.

Comment comprendre, d'un autre côté, que si Camulogène n'eût été instruit qu'au point du jour : *sub lucem*, des mouvements de l'armée romaine, il aurait eu assez de temps pour se trouver dès le lever du soleil (*prima luce*) en présence de Labiénus. Il ne lui aurait donc fallu qu'une demi-heure tout au plus pour réunir son armée et la conduire à plus de 3/4 de lieue de ses quartiers. Tout prouve que

(1) On voit que nous avons eu raison de traduire *sub lucem* par au *point du jour*, lorsque Camulogène fut instruit de ce qui se passait du côté de l'armée romaine. *Prima luce*, indiquant l'époque d'une opération postérieure, devra donc signifier au *lever du soleil* ou *au jour* si l'on veut se conformer à l'ordre dans lequel ces deux opérations se sont suivies. M. de Saulcy commet donc une erreur en traduisant *prima luce* tantôt par *point du jour* (1), tantôt par *au jour* (2), car il y a une différence entre ces deux périodes, que César ne manque jamais de rendre par *sub lucem* ou *prima luce*. Il serait à désirer que messieurs les lexicographes se prononçassent.

(1) *Revue archéologique*, 1860, nov., p. 321.
(2) *Ibid.*, sept., p. 176.

César a réuni en faisceau une foule de rapports qui durent être faits à Camulogène depuis dix heures et demie du soir jusqu'à minuit, et que ce chef n'eut plus rien à apprendre au point du jour : *sub lucem*. Notre mission est d'éclaircir ces textes et de mettre chaque fait à la place qu'il doit naturellement occuper.

Puisque la rive gauche de la Seine fut couverte de sentinelles jusqu'à deux heures du matin, époque à laquelle elles furent égorgées, Camulogène dut être instruit : 1° à dix heures et demie du soir, que des navires chargés de soldats venaient de quitter la pointe de la Cité et se portaient en aval du fleuve; 2° vers minuit, que ces navires étaient employés à former un pont sous Auteuil; 3° enfin, une demi-heure plus tard, que des cohortes et des barques remontaient le fleuve, tandis que les légions se dirigeaient du côté des grands bateaux.

Ces choses admises, il sera facile de se rendre compte des dispositions que dut prendre successivement l'armée gauloise. Camulogène, après avoir reçu le premier avis, vers dix heures et demie, envoya immédiatement un petit corps pour joindre les grandes embarcations, les suivre et s'opposer à tout débarquement sur la rive gauche. Vingt-cinq navires suffisaient pour former un pont. Or, s'il y avait seulement quarante légionnaires à bord de chacun, tous n'en transportaient donc que mille environ. Camulogène dut faire ce calcul et n'envoyer après eux que deux mille hommes.

Ce corps n'a pu se mettre en marche avant onze heures du soir, alors que les navires, descendant au fil de l'eau, avaient plus d'une lieue d'avance sur lui. Comme on ignorait à quel usage ils étaient destinés, là où ils s'arrêteraient, on crut que ce serait au bas Meudon; aussi ce corps reçut-il l'ordre de se diriger sur Metiosedum. En prenant la route la plus directe, il évitait une longue sinuosité de la Seine et avait l'espoir de voir passer devant lui ces navires.

M. de Saulcy a prétendu que cette petite troupe était

l'avant-garde des forces gauloises, et qu'elle alla en reconnaissance dans la direction prise par Labiénus (1). Nous ne sommes pas de cet avis, puisque l'armée de Camulogène ne se mit en route qu'après avoir été informée, deux heures plus tard, du départ des légions.

Si, d'un autre côté, ce corps eût suivi les bords de la Seine, ne serait-il pas, en faisant diligence, arrivé vers minuit sous Auteuil, heure à laquelle on construisait le pont? N'aurait-il pas eu un premier engagement avec ceux qui s'occupaient de ce travail, ensuite un second avec la troupe que Labiénus jeta sur la rive gauche pour égorger les sentinelles gauloises? Il n'est plus question, au contraire, de ce petit corps depuis son départ de Lutèce, preuve qu'il resta devant Metiosedum en attendant le passage des navires, même quand on se battait dans la plaine.

Passé minuit viennent des rapports plus graves : on apprend à Camulogène qu'une troupe considérable venait de remonter le bord du fleuve, de concert avec des barques qui faisaient beaucoup de bruit; qu'on établissait un pont de bateaux sous Auteuil, et que les légions marchaient du même côté.

Quelles seront, en pareil cas, les résolutions d'un général expérimenté? Il jugera qu'une attaque réelle ne se fait pas avec tant de fracas, qu'un débarquement ne peut s'opérer qu'au delà ou en deçà de la Bièvre; qu'au delà sa position est protégée par le fameux marais, et que les Romains ne reviendront pas au point d'où ils sont partis pour aller à Melodunum; que, en deçà de la Bièvre, quelques soldats transportés sur des nacelles n'auront jamais la pensée de venir se heurter contre son aile droite.

Plusieurs savants envisagent autrement la position. Ils disent que, du moment où une grande armée remontait le

(1) Citation de M. Charles Lenormant. *Revue archéologique*, octobre 1861, p. 281.

fleuve : *magnum ire agmen,* Camulogène devait envoyer sa petite troupe du même côté. Erreur : cette grande armée n'était qu'une fiction. Pourquoi vouloir que le général gaulois ne l'ait pas deviné ?

Si nous leur objectons que cette troupe a été réellement envoyée du côté de Meudon, ils répondent que les manuscrits des *Commentaires* portent, par erreur, *Metiosedum* au lieu de *Melodunum*, car, d'après les enseignements philologiques, le mot *Meudon* se terminerait en *dun* s'il dérivait de *Metiosedum*. Cette règle est trop absolue, et nos contradicteurs seraient fort embarrassés de nous dire comment trois villes de la Gaule qui ont porté le nom de *Lugdunum* sont devenues Lyon, Leyde et Laon !

Camulogène avait réellement prévu que le danger existait vers le pont de bateaux où se portaient les légions ; aussi, après avoir laissé un poste à la garde de son camp, réunit-il de suite ses troupes et arrive-t-il, au lever du soleil, devant l'armée de Labiénus : *reliquas copias contra Labienum duxerunt* [*inimici*].

Telle est l'explication la plus naturelle que l'on peut donner de tous ces textes, car toute autre conduit à des discussions oiseuses et à des impossibilités.

Labiénus, contraint de livrer la bataille qu'il avait désirée, bien que César dise le contraire, donne le signal de l'attaque après avoir exhorté ses soldats à faire leur devoir. Dès la première charge, la septième légion, tenant l'aile droite, enfonça l'aile gauche des Gaulois et la mit en fuite : *Primo concursu, ab dextero cornu, ubi* VII *legio constiterat, hostes pelluntur atque in fugam conjiciuntur*. A gauche, où était la douzième légion, l'aile droite des Gaulois se défendait vaillamment et ne paraissait pas vouloir prendre la fuite, bien que ses premiers rangs fussent extrêmement éclaircis par les javelots des Romains. Camulogène était au milieu d'eux et les exhortait à tenir bon.

La victoire était incertaine, lorsque la septième légion,

alors disponible, ayant su ce qui se passait à l'aile gauche, vint prendre l'ennemi en queue et le chargea. Les Gaulois n'abandonnèrent pas leur position, mais, bientôt circonvenus, pas un n'échappa au glaive des légionnaires. Camulogène éprouva le même sort. Alors la troupe qui avait été laissée pour observer le camp de Labiénus, avertie que l'action était engagée, accourut au secours des siens et alla se poster sur une colline; mais, ne pouvant soutenir l'effort des soldats romains et mêlée avec les fuyards, tous furent tués par la cavalerie, à la réserve de ceux qui se mirent à couvert dans les bois et dans les montagnes.

La relation de ce combat n'est pas très-claire. Labiénus avait trois légions; il n'y en a que deux qui figurent sur le champ de bataille. Pourquoi n'est-il question que de l'aile droite et de l'aile gauche dans l'une et l'autre armée? Pourquoi faut-il que, du côté des Romains, ce soit une aile qui aille au secours de l'autre, tandis que les deux centres ne donnent aucun signe de vie? Là pourtant devaient être les gros bataillons. Les réticences de César font douter, encore une fois, de l'exactitude de ses récits.

Si l'on veut apprécier la perte des Gaulois, il suffit de se rappeler que leur droite a combattu longtemps avec succès contre une légion composée de cinq mille hommes. Or, pour que cette droite ait obtenu un tel résultat, il fallait qu'elle en possédât elle-même au moins huit mille. Ont-ils été tous tués, comme le dit César? Nous ne le pensons pas, puisqu'il ajoute bientôt que les fuyards allèrent se cacher dans les bois et les montagnes.

Tout porte donc à croire que l'armée gauloise ne perdit pas plus de quatre à cinq mille hommes composant à peine le dixième de son effectif, et que, démoralisés après la mort de Camulogène, les corps qui n'avaient pas donné ou qui s'étaient enfuis allèrent se retrancher sur le mont *Lucotitius* où Labiénus, qui avait fait des pertes sensibles et auquel il

avait fallu deux légions pour battre la seule aile droite des Gaulois, ne se soucia pas d'aller les attaquer.

Les coalisés, au lieu de se soumettre, n'en eurent que plus de haine pour le nom romain et s'empressèrent, trois mois plus tard, d'envoyer leurs contingents au secours d'Alésia. Labiénus n'avait donc remporté qu'une victoire sans fruits. Telle était l'opinion de César; aussi veut-il faire considérer cette bataille comme fortuite, ce que démentent les opérations si bien combinées de Labiénus, son passage de la Seine, qu'il pouvait éviter s'il n'eût voulu que retourner à Sens. Tout prouve, au contraire, qu'il visait à un résultat plus brillant pour les aigles romaines.

On s'est demandé où était la colline que vinrent occuper pendant la bataille les soldats laissés à la garde du camp gaulois. Elle devait nécessairement se trouver sur un point intermédiaire entre ce camp et les montagnes dans lesquelles ils allèrent se réfugier. Quelques savants ont cité Montrouge, position qui se trouve, en effet, à égale distance de la Cité et des bois de Bagneux.

On ne remarque pas que les fuyards aient été poursuivis du côté de la Seine; aussi doit-on admettre avec réserve que les armes trouvées dans le fleuve, il y a près de deux ans, entre les îles situées devant le bas Meudon, leur aient appartenu.

Cette affaire terminée, Labiénus revint dans Agendicum où il avait laissé tous les bagages de l'armée : *Labienus revertitur Agendicum, ubi impedimenta totius exercitus relicta erant.* La route qu'il suivit en quittant le champ de bataille n'est pas indiquée par l'historien, nous ne croyons pas, toutefois, qu'il ait traversé Paris, où il aurait rencontré l'obstacle du marais et les forces toujours inquiétantes de l'armée gauloise. Il dut plutôt repasser le pont de bateaux, enlever les soldats laissés à la garde du camp, partir pour Melun où l'attendaient les cinq cohortes envoyées d'avance

avec les bagages, et se diriger de là sur Agendicum par la rive gauche du fleuve.

Il ne fut pas plus tôt arrivé dans cette ville qu'il en sortit avec toutes ses troupes pour aller rejoindre César : *inde cum omnibus copiis ad Cæsarem pervenit.* Ce dernier n'alla donc pas à Agendicum. Labiénus, au contraire, marcha pour le rencontrer sur un point convenu et conforme à la direction que prenait son général. Le texte fait présumer qu'ils n'opérèrent leur jonction qu'assez loin de Sens, peut-être chez les *Tricassii,* vers Troyes, où passait la voie gauloise allant d'Auxerre à Reims.

LIVRE SEPTIÈME

SEPTIÈME CAMPAGNE

DEUXIÈME PARTIE

CÉSAR COMBAT VERCINGÉTORIX. — SIÉGE D'ALÉSIA. — PRISE DU CHEF GAULOIS. — SOUMISSION DE TOUTE LA GAULE

(Avant J.-C. 52. — An de Rome 602)

Les campements de César, à son retour de Gergovie, sont évidemment le point de départ de la question d'*Alesia*, puisqu'ils devaient exister à portée de la voie romaine conduisant à cette place sans toucher au pays des Éduens. Nous aborderons immédiatement cette difficulté pendant l'instant de trève qui va subsister entre les deux armées, et tâcherons de découvrir successivement où furent Alésia, le pays des Mandubiens et les derniers campements des légions. Nous commencerons par le célèbre *oppidum*.

La position d'Alésia divise aujourd'hui la science en deux camps : quelques-uns, par suite d'une croyance remontant à

plusieurs siècles, la voient à Alise-Sainte-Reine, sur le mont Aulxois, dans la Bourgogne; les autres pensent l'avoir récemment découverte sur le plateau d'Alaise, village de la Franche-Comté, voisin de Salins.

Le nom d'*Alesia* était alors assez commun dans la Gaule et même en Germanie, sauf une légère variante d'orthographe tenant soit à la prononciation, soit aux différents idiomes des peuples chez lesquels on le rencontrait. Nous avons Aisey et Alizay sur la basse Seine. Le même mot se retrouve dans Falaise, Falize, Alaise et Alais. Le cours d'eau passant par Luxembourg s'appelle *Alisontia* dans le poëme d'Ausone sur la Moselle; Essen, en Westphalie, était nommée Alison.

Que nous décomposions le mot Alésia, le moyen âge nous apprendra que *al* était synonyme du mot latin *ille* ou de *le* dans *Almaneir* (1) [le Manoir], et l'époque gauloise que *is* signifiait cours d'eau dans *Isara* (l'Oise), le Lison et la Lys. D'un autre côté, d'anciennes chartes ont rendu les noms d'Aisey et d'Alizay que nous venons de citer par ceux d'*Aisiacum* (2) et d'*Alisiacum* (3). Or, *acos* ou *acum* signifiant habitation, *oppidum* ou *lieu*, il en résulte que le nom *Alesia*, diminutif d'*Alesiacum*, voudra dire : forteresse placée près d'une rivière, et ne dérivera pas des mots *Campi Elysii* comme le pensent quelques savants dont nous partageons d'ailleurs l'opinion touchant Alésia (4).

Ceci posé, on ne devra pas être surpris de trouver Alise-Sainte-Reine en Bourgogne et Alaise en Franche-Comté. Nous n'aurons à nous occuper que de ces deux places rivales, situées chacune sur une haute montagne entourée de vallées profondes dans lesquelles coulent deux rivières.

(1) Charte de Raoul d'Yvri, pour Saint-Ouen de Rouen. 1011.

(2) Cartulaire de Saint-Père de Chartres.

(3) Charte de Mathilde de Boulogne. 1210.

(4) Paul Bial. *La Vérité sur Alise-Sainte-Reine.* — A. Delacroix. *Alaise et Séquanie.*

L'*oppidum* bourguignon se nommait *Alisiia* sur la célèbre inscription trouvée à Alise-Sainte-Reine (1).

Les habitants de la place se nommaient *Alisiens*, diminutif d'*Alisienses*, d'après la légende circulaire d'une médaille en plomb récemment découverte à Alise-Sainte-Reine et achetée par M. Philibert Beaune, maire de Vesvre (2).

L'appellation *Alisienses* a dû s'étendre sur tout le territoire de la cité devenu bientôt, par contraction, *Pagus Alsiensis*, d'où est venu le nom moderne Aulxois.

Ainsi, le nom actuel d'Alise-Sainte-Reine et tous ceux que nous venons de citer dériveront évidemment de celui d'*Alisiia*.

Que nous passions maintenant à sa rivale de la Franche-Comté, nous voyons qu'elle se nommait *Alesia*, d'après l'estampille d'un précieux fond de vase gallo-romain recueilli dans un des nombreux *tumuli* du massif d'Alaise (3); que plusieurs chartes du moyen âge citées par M. Delacroix, de Besançon, l'appellent *Alesia*, enfin qu'elle porte maintenant le nom d'Alaise, dénominations parfaitement identiques.

L'*Alesia* des *Commentaires* devra donc être plutôt l'*Alesia* ou l'Alaise de la Franche-Comté que l'*Alisiia* ou l'Alise de la Bourgogne.

Disons maintenant que trois auteurs latins, postérieurs de quelques siècles à César : Velléius-Paterculus, Florus et Pline, sont venus, sans qu'on sache pourquoi, défigurer le nom d'*Alesia* et le changer en celui d'*Alexia*. Il n'y a pas à se tromper sur l'identité de la ville qu'ils ont voulu citer, puisque les deux premiers historiens rappellent les événements militaires qui ont eu lieu devant la place.

(1) MARTIALIS DANNOTALI... IN ALISIIA.

(2) *Revue archéologique*, p. 69.

(3) *Les tombelles et les ruines du massif et du pourtour d'Alaise*, p. 3, par A. Castan. Besançon, 1861.

Pline dit seulement que ce fut dans Alexia que l'on inventa d'argenter au moyen du feu les ornements des chevaux et le joug des bêtes attelées aux chariots : *deinde ad argentum incoquere simili modo cœpere, equorum maxime ornamentis jumentorumque jugis Alexia oppido* (1). Quoiqu'il ne fasse nulle mention du fameux siége, il n'y a pas lieu de croire que son Alexia diffère de celle de Velléius-Paterculus et de Florus, d'autant mieux que la Séquanie a possédé des mines de plomb et d'étain, et que l'argenture dont parle notre auteur, seulement appliquée à de grossiers objets, peut très-bien n'avoir été qu'un simple étamage plus ou moins allié.

On remarquera d'un autre côté que le nom *Alexia* dérive plutôt du mot *Alesia* que de celui d'*Alisiia*, autrement on aurait écrit *Alixia*.

Alise-Sainte-Reine n'a pas été sans importance sous l'Empire. Il en a été de même d'Alaise, si l'on en juge par les restes de constructions, les *tumuli* et les débris de vases romains trouvés sur son territoire et les coteaux voisins.

Il n'y aurait aucun doute sur l'identité de la véritable Alésia, et la science ne serait pas maintenant aux prises, si un moine ignorant, Herric d'Auxerre (2), n'était venu, après huit siècles, nous jeter dans une confusion dont il serait bientôt temps de sortir. Il savait que le nom d'*Alesia* rappelait un fait d'armes passé entre les Gaulois et les Romains, mais il en connaissait si peu les résultats qu'il s'avisa d'écrire que César y avait été battu par les Gaulois : *Te quoque Cæsaris fatalis Alesia castris*; puis, comme il y avait une ville nommée *Alisiia* non loin de son monastère, ville alors couverte de débris romains, il en fit *Alesia* de son autorité privée. La conséquence de cette erreur fut d'attribuer, ni plus ni moins, à la place bourguignonne tout ce qui concernait celle des *Commentaires*.

(1) Lib. XXXIV, cap. XVII.
(2) *In Vita sancti Germani Antiss.*

Cette fausse appréciation était abandonnée depuis plus de huit siècles lorsque d'Anville s'avisa de la faire revivre en l'appuyant de l'autorité de son savoir. Il confesse néanmoins : « qu'avant lui cette opinion n'avait pas acquis le degré de « certitude que la comparaison plus exacte du local avec les « faits lui a procuré. » Or, comme les éléments topographiques s'opposent à la reconstruction du siége devant Alise-Sainte-Reine, il ne restera donc plus de son travail que le *peu d'évidence et de certitude qui existaient avant lui.*

Passons maintenant au pays des Mandubiens dont Alésia était peut-être le principal *oppidum*. Quelques-uns placent cette contrée dans la Bourgogne, et ils auraient raison si Alise-Sainte-Reine était l'*Alésia* des *Commentaires;* mais pour ceux qui la voient dans la Franche-Comté, le *Pagus Mandubiorum* devra suivre la même fortune et se trouver en Séquanie. Le mot *Mandubii* ne rappelle-t-il pas, en effet, les peuples voisins du Doubs, et ne trouve-t-on pas dans le même canton Mandeure possédant un pont sur cette rivière et ayant porté le nom gaulois d'*Epamanduodurum*? Que l'on décompose ce mot, on trouvera d'abord *Epa* dont nous n'osons indiquer la signification, ensuite *Manduo*, contraction évidente et abréviation de *Mandubio* ou de *Mandubiorum*; enfin, *durum*, apprenant qu'il y avait en ce lieu même soit un pont soit un bac pour traverser la rivière. Donc l'ensemble du nom signifiera : « passage *existant* ou *conduisant* dans le pays des Mandubiens. »

Ne voit-on pas aussi dans les mêmes parages Doulaize, Mandeure et Amondans, noms qui ne manquent pas d'une certaine analogie avec ceux du Doubs et de Mandeure?

On a dit qu'il ne fallait pas attacher d'importance à tous ces noms; car, sur la rive droite de la Saône, existait une station romaine nommée *Vidubia*, tout à fait en dehors du canton que nous assignons aux Mandubiens. Ceci est vrai, mais comme ce lieu était placé à la bifurcation de la voie tendant d'un côté à cette rivière, et de l'autre à 6 kilomètres

de son embouchure, on peut croire que le nom *Vidubia*, évidemment latinisé, signifiait : voie menant au Doubs ou chez les Mandubiens. Cette objection, qui émane de M. de Saulcy, tombant d'elle-même, nous croyons qu'il fera bien d'y renoncer.

Il est remarquable, d'un autre côté, que le canton où existe Alise-Sainte-Reine ne présente aucun nom rappelant celui des Mandubiens. Herric ne les cite pas une seule fois dans son poëme. Le même silence existe dans la chronique de Flavigny, pourtant écrite sur les pentes du mont Aulxois. Les Mandubiens resteront donc Séquanes et ne consentiront jamais à devenir Éduens pour complaire à ceux qui se sont fourvoyés en les plaçant dans la Bourgogne.

Nous ne sommes pas, toutefois, d'accord avec quelques amis d'Alaise qui, après avoir transféré les Mandubiens en Séquanie, les ont remplacés dans l'Aulxois par les *Brannovii*, rattachant ce dernier nom à celui de la Brenne qui coule dans la même contrée. Nous étions d'abord de leur avis, mais nous en avons changé depuis la découverte de la médaille *Alisienses* sur le plateau d'Alise-Sainte-Reine.

Cette peuplade, qui n'est pas citée parmi les clients des Éduens, était, il est vrai, peu considérable et ne paraît même pas s'être étendue dans les âges suivants, puisque Herric semble ne la considérer que comme faisant partie intégrante de l'État éduen dont Alise défendait l'extrême frontière : *Te* [*Alesia*] *fines æduos et limina summa tuentem.*

Nous arrivons maintenant à la question de savoir en quel lieu César dut aller s'établir après avoir fait sa jonction avec Labiénus. Les amis d'Alise-Sainte-Reine ont besoin de le faire camper près d'Auxerre, ceux d'Alaise chez les Rhèmes, chez les Lingons et sur la frontière des Médiomatrices. César n'a pu s'établir du côté d'Auxerre ni de Troyes, car ses dix légions y auraient au moins laissé cinq à six camps qui ne s'y trouvent pas. Les plus rapprochés de ces deux villes sont ceux qui furent élevés l'hiver précédent chez les Sénons, et

personne ne soutiendra que, venant de Gergovie, César se soit arrêté si près de la frontière éduenne où ses troupes, ayant besoin de repos, auraient été constamment inquiétées par celles des confédérés.

Le pays des Rhèmes et celui des Lingons offrent, au contraire, beaucoup de camps dans lesquels les légions purent être réparties. Nous citerons ceux de Maquenoise, du Vieux-Reims, près de Condé, au confluent de l'Aisne et de la Suippe; du Châtelet, près de la route de Rethel à Reims; d'Attila, au-dessus de Châlons-sur-Marne, et de Saint-Mihiel, touchant à la Meuse. Ainsi campés, ces différents corps se donnaient la main et couvraient la grande voie qui traversait le pays des Trévires et permettait de communiquer avec la Germanie.

Pendant que César s'établissait dans ses nouveaux quartiers, les Éduens avaient appelé Vercingétorix pour s'entendre avec lui sur les moyens de continuer la guerre. Ce chef, devenu le héros de la Gaule, vint seul à Bibracte, où les états assemblés lui conférèrent le commandement général de toutes les armées. Quelques chefs éduens furent molestés de ne pas l'avoir obtenu, et le mécontentement de Virdumare et d'Éporédix exercera peut-être une influence funeste sur les événements qui vont suivre : *Inviti summæ spei adolescentes, Eporedix et Virdumarus, Vercingetorigi parent.* Les Rhèmes, les Lingons et les Trévires ne députèrent pas à cette assemblée : les deux premiers peuples, vu leur attachement à César; les Trévires, parce que, se trouvant trop éloignés et ayant à se défendre contre les entreprises des Germains, ils ne voulaient ni s'engager ni fournir des auxiliaires à l'un ou à l'autre parti : *quare toto abessent bello et neutris auxilia mitterent.* L'amitié des Rhèmes et des Lingons ne s'expliquerait-elle pas par la présence de César chez eux; car sa nombreuse armée devait nécessairement peser sur les décisions des pays qu'elle occupait?

Vercingétorix, exerçant la dictature sur la Gaule, demande

à toutes les nations d'envoyer promptement des otages à Bibracte et quinze mille hommes de cavalerie : *Huc omnes equites*, XV *millia numero, celeriter convenire jubet.* Il ne veut pas d'autre infanterie que la sienne : *peditatu quem ante habuerit se fore contentum dicit*; car son projet n'est pas d'attendre les légions en bataille rangée. Il désire seulement leur couper les vivres et faire tout ravager autour d'elles. Son armée ne se composera donc que des troupes qui ont combattu à Gergovie, recrutées d'Arvernes et de contingents méridionaux. Cependant il ordonne à un corps de dix mille Éduens et Ségusiaves, commandé par le frère d'Éporédix, d'aller attaquer la Province, seulement gardée par vingt-deux cohortes levées dans le pays et obligées de faire face partout.

Les Allobroges, fidèles aux Romains, défendirent les passages du Rhône. Les *Helvii*, soutenant la même cause, attaquèrent leurs voisins, probablement les *Vellavi* (de Puy-en-Velai), clients des Arvernes. Les Helvii furent repoussés et perdirent Valérius Donotaurus, fils de leur roi Caburus. Donotaurus devait être frère de V. Procillus, jeune homme très-estimé de César, auquel il avait servi d'interprète lors de sa première campagne contre les Helvétes et Arioviste.

César s'occupait alors de la réorganisation de son armée. Sachant que les Gaulois lui étaient supérieurs en cavalerie, que tous les chemins étaient interceptés et que la Province ne pouvait lui fournir aucun secours, il envoya des messagers aux nations d'outre-Rhin qu'il avait pacifiées les années précédentes : *trans Rhenum in Germaniam mittit*, pour leur demander de la cavalerie et des troupes légères habituées à combattre parmi les escadrons. Ce renfort ne tarda pas à lui arriver ; mais, comme la plupart des cavaliers manquaient de chevaux, il fut obligé de les remonter avec ceux de ses tribuns militaires et des chevaliers romains.

Ceci prouve encore une fois qu'il était chez les Rhèmes et peut-être un peu sur la frontière des Médiomatrices, puisque

ses messagers et la cavalerie germaine purent suivre avec sécurité la route qui reliait les camps romains aux nations germaniques et traversait le pays des Trévires, resté neutre. Ils auraient couru quelques dangers s'il leur eût fallu partir d'Auxerre et y revenir en passant sur le territoire des peuples insoumis.

Alors se réunissaient à Bibracte l'ancienne armée de Vercingétorix et la cavalerie qu'il avait demandée à toute la Gaule : *Interea, dum hæc geruntur, hostium copiæ ex Arvernis equitesque qui toti Galliæ erant imperati conveniunt.*

A peine César a-t-il parlé de leur arrivée chez les Éduens qu'il dit sans aucune transition qu'il se dirigeait sur le pays des Séquanes par l'extrême frontière des Lingons pour aller porter plus facilement du secours à la Province, lorsque Vercingétorix vint camper dans trois positions différentes, à 10 milles (15 kilomètres) de l'armée romaine : *Magno horum coacto numero, quum Cæsar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret, quo facilius subsidium Provinciæ ferri posset, circiter millia passuum* x *ab Romanis, trinis castris Vercingetorix consedit.* Ce texte est interprété de deux manières; nous y reviendrons quand il en sera temps.

Vercingétorix, connaissant la marche des légions, harangua les siens et leur dit que les Romains s'enfuyaient dans leur Province et abandonnaient les Gaules : *fugere in Provinciam Romanos, Galliaque excedere;* qu'il était d'avis de les attaquer et de les détruire dans l'embarras de leur marche; car autrement ils reparaîtraient les années suivantes avec plus de forces. Afin d'inspirer plus de terreur à l'ennemi et plus de courage à ses troupes, il les fait toutes sortir et ranger en bataille devant ses quartiers : *copias se omnes pro castris habiturum.* Tous s'écrient qu'ils combattront vaillamment, et jurent de ne rentrer chez eux qu'après avoir passé deux fois à travers l'armée romaine.

Il n'y eut pas d'affaire le même jour, car on ne dut être

en présence que le soir. Le lendemain, Vercingétorix partage sa cavalerie en trois corps : *postero die in tres partes distributo equitatu.* Deux se présentent sur les ailes de l'armée romaine, tandis que le troisième en attaque le front dont il arrête la marche. César fait aussi trois divisions de sa cavalerie et les lance contre l'ennemi. On se bat partout en même temps : les légions restent immobiles et l'on place le bagage entre elles. Si la cavalerie romaine se trouve trop pressée sur quelques points, César y envoie de l'infanterie pour la soutenir. Enfin, les Germains gagnent le haut d'une colline située sur la droite, en chassent les ennemis et les poursuivent jusqu'à la rivière où Vercingétorix était en bataille avec son infanterie : *fugientes usque ad flumen, ubi Vercingetorix cum pedestribus copiis consederat.*

Ce n'est partout que carnage. Trois principaux chefs éduens : Cotus, préfet de la cavalerie, Cavarillus, chef de l'infanterie, et Éporédix, ancien premier magistrat de Bibracte, sont faits prisonniers et amenés à César; les Éduens avaient donc fourni leur contingent de cavalerie et d'infanterie à l'armée gauloise, bien que le chef arverne eût déclaré qu'il ne voulait pas d'autre infanterie que la sienne.

Après la déroute de sa cavalerie, Vercingétorix fit rentrer ses troupes dans leurs camps et prit aussitôt le chemin d'Alésia, *oppidum* des Mandubiens : *Vercingetorix copias suas, ut pro castris collocaverat, reduxit; protinusque Alesiam, quod est oppidum Mandubiorum, iter facere cœpit.* César le suivit tant que le jour dura et lui tua trois mille hommes environ de son arrière-garde. Le lendemain il campait devant le même *oppidum* : *circiter* III *millibus hostium ex novissimo agmine interfectis, altero die ad Alesiam castra fecit.*

Nous voici donc devant Alésia dont l'emplacement est si contesté. Voyons si la marche de César n'apportera pas

son contingent au faisceau de preuves qui militent en faveur de la place franc-comtoise.

Il est naturel d'admettre que les légions, venant du pays des Rhèmes et se portant sur la Province par les terres des Séquanes, durent se réunir en un seul lieu, qui peut avoir été Bar-sur-Aube, pour aller ensuite à Langres, puis à Gray, où elles passèrent la Saône, située à la limite orientale des Lingons.

Cette direction admise, l'armée romaine, forte de soixante mille hommes, y compris les auxiliaires de ses deux alliés, traversait donc la frontière lingonne et avait même ses têtes de colonnes à 5 ou 6 kilomètres plus loin, dans la Séquanie, lorsque ses éclaireurs annoncèrent la présence de Vercingétorix.

Puisque César se mit en route quand toute l'armée gauloise était réunie : *magno horum coacto numero*, le chef arverne était donc, dès le moment du départ des légions, en mesure de se porter sur tous les points qu'il croirait menacés. Ayant compris d'après leur marche qu'elles se dirigeaient sur le pays des Séquanes, il dut converger sur sa droite, du côté de *Vidubia* et de Pontailler, et aller s'établir sur l'Oignon, pour leur intercepter le chemin de la Province.

Le savant M. Quicherat (1) place la défaite de la cavalerie gauloise près du mont Colombin, où existe un emplacement nommé *Champ-de-Bataille* ou *Camp-des-Avant-Gardes*. On remarquera que tous les amis d'Alaise sont unanimes au sujet de la marche des légions, du lieu où les deux cavaleries se rencontrèrent et de la rivière près de laquelle se déploya l'infanterie arverne, tandis que ceux de l'opinion contraire n'ont encore pu s'entendre sur aucun de tous ces points.

Il est clair que César poursuivit, le *second jour*, qui était

(1) *Conclusion pour Alaise.*

celui de la bataille, l'armée ennemie jusqu'au Doubs; qu'il y eut encombrement au passage de la rivière, et que trois mille hommes de l'arrière-garde gauloise y furent tués. Cette nouvelle défaite aurait eu lieu, d'après M. Quicherat, à Routelle, où il a existé un gué se rattachant à une voie antique qui traversait le bois d'Ambre, dans lequel on a trouvé un grand nombre de fers de chevaux.

Les partisans d'Alise-Sainte-Reine prétendent à leur tour que les légions sont venues des environs d'Auxerre, et que les mots : *quum in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret* ne signifient pas que César franchissait la frontière des Lingons, mais qu'il la côtoyait lorsqu'il fut arrêté du côté de Montbard par l'armée des Arvernes.

Nous leur objecterons que, dans ce cas, César se serait servi du mot *fines* sans y ajouter *extremos*; nous en trouvons la preuve tirée d'un autre texte. En effet, lorsqu'il va de Vienne à Langres, au commencement de la même campagne, il côtoie nécessairement la rive droite de la Saône, placée à l'extrême frontière des Éduens. Cette marche est analogue à celle que nos contradicteurs lui font exécuter chez les Lingons; cependant il dit simplement qu'il alla chez ces derniers par les *terres* des Éduens : *per fines Æduorum in Lingones contendit.* Il n'est pas question ici du mot *extremos*, mais il devait être employé pour la marche qui nous occupe, car, ayant à faire connaître l'apparition de Vercingétorix à quelques lieues de ses colonnes, il fallait que César précisât le point où il se trouvait lui-même, pour que l'on pût se rendre compte approximativement du lieu où il rencontra l'armée gauloise. Rien ne serait aussi vague que son texte s'il se fût seulement servi du mot *fines*, signifiant territoire. La rencontre aurait pu se supposer n'importe où dans le pays lingon : nos adversaires auraient beau jeu; c'est justement cette planche de salut que César leur a ôtée en ajoutant le mot *extremos*.

Comment admettre, d'un autre côté, que le général

romain, quittant Auxerre pour aller porter plus facilement des secours à la Province : *quo facilius subsidium Provinciæ ferri posset*, ait mieux aimé faire le long détour qui le conduisait chez les Séquanes que de reprendre le chemin direct qui l'avait amené de Gergovie? En le suivant, il évitait l'armée arverne cantonnée à Bibracte, et gagnait aisément le pays qu'il voulait défendre.

Si, d'ailleurs, les légions se fussent présentées du côté de Montbard, comment Vercingétorix, haranguant ses troupes, aurait-il pu leur dire que les Romains quittaient la Gaule et s'enfuyaient dans leur Province? Ce résultat ne pouvait être prévu qu'au moment où ces derniers traversaient la Saône. Toutes les opinions contraires à la marche sur Gray ne peuvent donc se soutenir; elles forceraient les légions d'aller combattre dans le pays éduen, qu'elles voulaient éviter, et nous obligeraient, dit M. Em. Desjardins, « d'entendre César autrement que Plutarque, que Dion Cassius et Planude (1), lesquels ont compris qu'il ne côtoyait pas le pays lingon, mais qu'après l'avoir traversé il en franchissait la limite et se trouvait, par conséquent, en Séquanie lorsqu'il rencontra Vercingétorix et lui livra sa première bataille ». D'ailleurs, le titre : *de Bello Sequanico*, cité par M. Delacroix et donné à un poëme perdu qu'on attribue à *Varro Atacinus*, prouve qu'il y a eu une grande guerre chez les Séquanes. Nos adversaires prétendent, il est vrai, que ce titre se rapporte à des faits plus anciens que les campagnes de César, et n'en fournissent aucune preuve.

Avant d'aborder les opérations militaires, il convient de rechercher quelle pouvait être l'importance du célèbre *oppidum* qui va nous occuper. Il y avait dans la Gaule des

(1) On attribue à cet auteur, qui vivait dans le XIIIe siècle, une paraphrase grecque du texte des *Commentaires*, dans laquelle il s'exprime ainsi, touchant le passage qui nous occupe : « Ensuite César marcha sur la Province *à travers le pays des Séquanes*, voulant porter plus facilement du secours à la Province. »

oppida-villes constamment habités, tels que : *Avaricum*, *Genabum*, *Agendicum* et *Lutetia*. Il en existait d'autres qui n'étaient que de hautes montagnes aux pentes abruptes, sur lesquelles se portaient, seulement en temps de guerre, les populations voisines, avec les biens des campagnes et ce qu'elles possédaient de plus précieux. Nous rangerons ceux des Vénètes dans cette classe.

Mais il se voyait, en outre, des *oppida* mixtes, qui avaient quelque chose de la ville et de la place forte, c'est-à-dire dont les habitants occupaient une petite portion du plateau sur lequel ils séjournaient, tenant le reste en réserve pour ceux de la contrée qui venaient s'y réfugier en présence de l'ennemi. Telle devait être l'*Alesia* des Mandubiens, dont les habitants se trouvèrent tellement effacés pendant le blocus par ceux du dehors et par l'armée des Arvernes que César ne les appellera jamais *oppidani*, mais toujours *Mandubii* ou *interiores*. S'il nomme cette place une fois *urbs*, c'est évidemment parce qu'elle possédait une certaine population en temps de paix.

Nous avons laissé le général romain sous les murs de l'*oppidum*. Après l'avoir reconnu : *perspecto urbis situ*, et avoir vu que les Gaulois étaient consternés depuis la perte de leur cavalerie, il exhorta ses troupes au travail et commença ses lignes de contrevallation : *Alesiam circumvallare instituit*.

Cette place était située sur un coteau fort élevé, de sorte qu'elle lui parut ne pouvoir être attaquée qu'après un investissement en forme : *Ipsum erat oppidum in colle summo, admodum edito loco, ut, nisi obsidione, expugnari non posse videretur*. Au pied du coteau coulaient deux rivières. Devant la ville existait une plaine de trois mille pas de longueur (4,500 kilomètres) : *Ante oppidum planities circiter millia passuum* III *in longitudinem patebat*.

Cet espace ne peut convenir à la plaine des Laumes, située devant Alise-Sainte-Reine, puisqu'elle a, dit-on, plus

de 10 lieues de long sur une simple largeur de cinq cents mètres. Nos adversaires, il est vrai, tournent cette difficulté en prenant la longueur sur la largeur, depuis le mont Rhéa jusqu'au mont Druaux. Il serait surprenant que César en eût jugé de même.

Dans toutes les autres parties de l'*oppidum*, une chaîne de montagnes de même hauteur l'étreignait à une distance très-médiocre : *reliquis ex omnibus partibus colles, mediocri interjecto spatio, pari altitudinis fastigio oppidum cingebant.* Cette description convient à Alaise et non à Alise ayant autour de son massif une ceinture de coteaux trop éloignée pour qu'on ait pu dire : *mediocri interjecto spatio.*

Les Gaulois, campés au pied des murs vers le point qui regarde l'orient, occupaient tout le coteau et avaient devant eux un fossé et une muraille sèche haute de six pieds.

La ligne de contrevallation comptait plus de 4 lieues de tour : *circuitus* XI *millia passuum tenebat.* Des camps furent placés dans des lieux convenables : *locis opportunis,* ainsi que des forts, au nombre de vingt-trois, entre lesquels on établit des postes pendant le jour, craignant une attaque subite de la part des assiégés : *ibique castella* XXIII *facta, in quibus interdiu stationes disponebantur, ne qua subito irruptio fieret.* On redoublait de précautions pour la nuit.

Telle était donc la ligne de contrevallation : autour de la place trois ou quatre camps; dans la plaine et dans les lieux élevés, des forts à sept cents mètres l'un de l'autre et des postes entre ces forts. On devait nécessairement relier ces ouvrages entre eux par un *vallum* et un fossé.

On s'est demandé pourquoi César s'est servi de l'expression *locis opportunis*, qui aurait été inutile devant Alise-Sainte-Reine, puisque dans la plaine qui l'entoure il n'y avait pas de lieux plus opportuns à fortifier les uns que les autres. On a ajouté qu'il n'en aurait pas été de même devant Alaise, car la contrevallation aurait bientôt couru sur les

hauteurs, et, par conséquent, posé ses forts devant certaines gorges plus ou moins accessibles aux *oppidani*.

Ces ouvrages terminés : *opere instituto*, il se donna un combat de cavalerie dans la plaine dont nous avons parlé et qui se trouvait entre les collines : *quam intermissam collibus*. César répète qu'elle avait trois mille pas de longueur, donc il ne la réduit pas de l'espace occupé par les travaux de la contrevallation. Les escadrons gaulois avaient dû passer entre les postes et les *castella*.

César, voyant les siens très-pressés, les fit soutenir par les Germains et mit ses légions en bataille devant son camp : *legiones pro castris constituit*, afin d'arrêter l'infanterie de la place dans le cas où elle viendrait à descendre pour appuyer sa propre cavalerie.

La présence des légionnaires ranima l'ardeur des escadrons germains. Ceux-ci mettent en fuite leurs adversaires et les poursuivent jusqu'aux portes du camp gaulois où il y en eut beaucoup d'égorgés : *fit magna cædes*. Ce fait est constaté par les tas d'ossements humains trouvés sur ce point devant Alaise. César fit alors avancer ses légions. Les Arvernes, croyant qu'ils allaient être attaqués, crient aux armes ou cherchent à se jeter dans la forteresse. Vercingétorix ordonne d'en fermer les portes afin que le camp ne soit pas déserté : *Vercingetorix jubet portas claudi, ne castra nudentur*. Cette ville, possédant des portes, était donc autre chose qu'un simple refuge dont les issues n'auraient été protégées que par des quartiers de roches et des palissades. Les Germains se retirent après avoir tué beaucoup de cavaliers ennemis et s'être emparés d'un grand nombre de chevaux.

Ce combat prouve que le camp de César n'était pas éloigné de la petite plaine où l'on se battait, ni des quartiers gaulois, puisque la présence de quelques légions devant le rempart romain suffit pour ranimer l'ardeur des escadrons germains et jeter la terreur parmi les troupes de Vercingétorix placées sur les pentes du massif. Ainsi, petite plaine, camp romain et

camp gaulois étaient donc assez rapprochés l'un de l'autre. Comment alors les amis d'Alise-Sainte-Reine, qui placent l'armée arverne à 4 kilomètres de la plaine des Laumes, vers le mont Plevenel, d'où elle n'aurait pu voir ce qui se passait dans cette plaine, peuvent-ils concilier la nécessité où l'on est de grouper ces trois positions dans certaines limites assez rapprochées?

Avant l'achèvement des fortifications : *priusquam munitiones ab Romanis perficiantur*, c'est-à-dire avant que les camps et les forts fussent reliés entre eux par un *vallum*, ce qui devait bientôt arriver, Vercingétorix, pensant que sa cavalerie allait lui devenir inutile, prit aussitôt le parti de la renvoyer.

Il chargea ceux qui la commandaient de représenter à leurs concitoyens qu'il n'avait que pour trente jours de vivres : *ratione inita, frumentum se exigue dierum trigenta habere*, et qu'ils eussent à venir le plus tôt possible à son secours, s'ils ne voulaient pas voir périr quatre-vingt mille hommes d'élite : *hominum octoginta delecta*, et un chef qui avait tout fait pour délivrer la Gaule du joug odieux des Romains.

Après le départ de cette cavalerie, il ordonna qu'on lui apportât tout le blé qui était dans la ville et décréta la peine de mort contre ceux qui ne se présenteraient pas : *Frumentum omne ad se ferri jubet; capitis pœnam iis qui non paruerint constituit*. Il distribua ensuite, par tête, le bétail que les Mandubiens avaient réuni en grande quantité dans la place : *Pecus, cujus magna erat ab Mandubiis compulsa copia, viritim distribuit*.

On remarquera que cette grande quantité de blés et de bestiaux ne pouvait être le simple approvisionnement d'une petite bourgade celtique, aussi César dit-il qu'on la devait aux Mandubiens, c'est-à-dire aux gens des campagnes réfugiés dans la place, et non aux *oppidani*, qui n'auraient pas eu le temps de ramasser tant de denrées dans l'espace com-

pris entre le passage de la Saône par les légions et leur arrivée devant Alésia. Vercingétorix y avait pourvu en prescrivant d'avance de détruire tous les blés qui se trouveraient autour des Romains : *sua ipsi frumenta corrumpant*, ordre qui impliquait nécessairement celui d'approvisionner les *oppida*, car ce chef ne se serait pas jeté sans hésitation, avec quatre-vingts mille hommes, dans une place qu'il n'aurait pas su abondamment pourvue de vivres.

Si ces dispositions eussent concerné l'Alise bourguignonne, César en aurait été instruit par ses amis les Lingons, voisins de l'*oppidum*, et il n'aurait pas été surpris de rencontrer Vercingétorix à 12 lieues au nord de cette place.

Après avoir mis ordre aux vivres, le général gaulois fit rentrer ses troupes dans la ville, c'est-à-dire celles qui occupaient la pente de la montagne : *copias omnes quas pro oppido collocaverat in oppidum recipit*, et il résolut d'attendre les secours de la Gaule.

César, instruit de ces détails par les transfuges et les prisonniers, dut pourvoir à se retrancher sérieusement et contre ceux de la place et contre les auxiliaires attendus du dehors. Il prescrivit à cet effet les fortifications suivantes, dans lesquelles il ne sera pas plus question des premières que si elles n'eussent jamais existé. Ce silence a embarrassé beaucoup de commentateurs. Il s'explique pourtant aisément.

Jusqu'ici nous n'avons vu que des *castra*, des *castella* et de simples postes; c'est ce que nous appellerions maintenant des forts détachés. Ces ouvrages n'empêchèrent pas César de tracer de grandes et nouvelles lignes dans lesquelles les anciens travaux furent utilisés. On les reconnaîtra par le rôle qu'ils joueront dans les diverses attaques qui vont suivre.

Il fit d'abord creuser un fossé de vingt pieds, à fond de cuve et à bords escarpés : *fossam pedum* XX *directis lateribus duxit*, et alla établir le reste de ses fortifications à quatre cents pieds (cent dix-huit mètres environ) de ce premier fossé : *reliquasque munitiones ab ea fossa pedibus* CD

reduxit, distance qu'il jugea convenable pour qu'on ne pût l'attaquer, s'avancer contre lui en bataille, ni lancer à tout moment des traits sur ses travailleurs : *aut interdiu tela in nostros operi destinatos conjicere possent.*

Ces travaux consistaient en deux fossés de quinze pieds de large sur autant de profondeur : *Hoc intermisso spatio, duas fossas,* XV *pedes latas, eadem altitudine perduxit.* Les mots deux fossés sont synonymes ici de double fossé : *duplex fossa;* en effet, César dit qu'ils étaient à quatre cents pas de son premier travail ; or, pour que cette mesure fût commune à tous les deux, il y avait nécessité qu'ils se trouvassent voisins l'un de l'autre.

On remplit de l'eau de la rivière le fossé intérieur là où il courait dans la plaine et dans les endroits les plus bas : *quarum interiorem fossam campestribus ac demissis locis aqua ex flumine derivata complevit.* Ce fossé intérieur devait être l'un des deux juxtaposés, celui qui se trouvait le plus rapproché de l'*oppidum*. S'il n'est rempli d'eau que dans la *plaine* et dans les *lieux bas*, c'est que partout ailleurs il courait évidemment sur les collines.

On plaça ensuite le long de ces fossés une terrasse et un parapet de douze pieds de haut : *Post eas aggerem et vallum* XII *pedum exstruxit.* On dut y employer les terres provenant de toutes les tranchées, puisqu'il n'est question que de ce seul boulevard.

On le garnit de palissades pour en rendre l'accès plus difficile, et on le flanqua de tours placées à quatre-vingts pieds de distance l'une de l'autre : *et turres toto opere circumdedit, quæ pedes* LXXX *inter se distarent.*

César, voyant que les Gaulois faisaient de fréquentes sorties par plusieurs portes : *pluribus portis*, pour empêcher ses travaux, fit encore ajouter quelque chose à ces ouvrages afin qu'il fallût moins de monde pour les défendre. On remarque d'abord des fossés continus : *perpetuæ fossæ*, de cinq pieds de profondeur, qu'on remplit de troncs fourchus

dont les branches aiguës devaient blesser ceux qui s'y engageraient. Il y en avait cinq rangs liés ensemble, les soldats les nommaient des cippes : *cippos appellabant*, voulant probablement exprimer qu'ils seraient une cause de mort pour les assiégés.

Du moment où César se sert de l'expression de *fossæ* au lieu de *fossa*, il y en avait donc plusieurs. S'il n'en cite pas le nombre, ne peut-on pas croire qu'il consistait en cinq tranchées, nombre égal à celui des rangs de troncs qu'il y fit planter? Quant au mot *perpetuæ*, il indique seulement que ces tranchées n'étaient pas de simples fosses : *scrobes*, placées à la suite l'une de l'autre. S'il se fût servi de l'expression *perpetuæ* dans tout autre but que de faire éviter cette méprise, pourquoi ne l'aurait-il pas employée de même en parlant de ses grands et doubles fossés?

Au-devant de ces travaux on eut soin de creuser des fosses de trois pieds de profondeur, rangées en quinconces : *scrobes trium in altitudinem pedum fodiebantur*. On y planta des pieux ronds, gros comme la cuisse, ne sortant du sol que de quatre doigts, et on les couvrit de broussailles pour cacher le piége. Il y eut huit rangs de ces fosses disposées à trois pieds de distance l'une de l'autre. Les troupes les appelaient des lis, parce qu'ils y ressemblaient : *id, ex similitudine floris, lilium appellabant*.

Pour ajouter encore à la difficulté de l'approche, César fit placer au-devant de ces ouvrages et cacher dans la terre des billes de bois d'un pied de long garnies de pointes en fer. Les soldats leur donnaient le nom d'aiguillons : *Ante hæc, taleæ pedem longæ, ferreis hamis infixis, totæ in terram infodiebantur... quos stimulos nominabant*.

Après ce travail, on fit courir dans les terrains les mieux nivelés (donc on n'était pas dans une plaine entièrement unie), et sur une longueur d'un peu plus de 5 lieues kilométriques, une pareille ligne pour servir de circonvallation, c'est-à-dire ayant son *vallum*, ses tours, ses doubles fossés,

ses abattis, ses pieux pointus et ses aiguillons pour se mettre à couvert des ennemis du dehors : *His rebus perfectis, regiones secutus, quam potuit æquissimas, pro loci natura,* XIV *millia passuum complexus, pares ejusdem generis munitiones diversas, ab his, contra exteriorem hostem perfecit.*

Il est bon de résumer ici tous ces travaux, et de voir quel espace ils occupaient devant le massif.

1° Le premier fossé, à fond de cuve, était positivement à portée des traits des assiégés, puisque César s'en éloigne de quatre cents pieds (cent dix-huit mètres) pour obvier à cet inconvénient. Ce fossé n'était donc pas à plus de cinquante mètres du mont; alors ceux de la contrevallation et le *vallum* ne devaient s'en trouver qu'à cent soixante-huit mètres.

2° Si l'on suppose maintenant qu'il y avait un intervalle de trois cent trente mètres entre la contrevallation et la circonvallation, car il fallait que les soldats pussent y manœuvrer à l'aise, se porter facilement de l'un à l'autre boulevard, et que cet intervalle fût en rapport proportionnel entre le rayon d'une circonférence de 4 lieues et celui d'une autre circonférence de 5 lieues, on trouvera que la circonvallation commençait à quatre cent quatre-vingt-dix-huit ou cinq cents mètres de l'*oppidum*.

3° Si l'on admet ensuite que les obstacles secondaires de tout genre placés devant le *vallum* occupaient moitié de l'espace laissé libre entre cette ligne et le fossé à bords directs, on obtiendra cinquante-neuf à soixante mètres, lesquels, ajoutés aux cinq cents précédents, donneront, pour tous les travaux d'investissement, une épaisseur ou étendue de cinq cent cinquante-neuf à cinq cent soixante mètres.

Il faut s'attacher à ces données, à moins que César ne nous ait trompés. Tout partisan d'Alise-Sainte-Reine qui s'en écartera bâtira sur le sable, et ses raisonnements pécheront depuis le commencement jusqu'à la fin. Nous lui

demanderons, par exemple, s'il eût été nécessaire de faire passer une circonvallation établie à cinq cent soixante mètres de l'*oppidum*, sur le mont Rhéa, qui en est à deux mille deux cents, et de placer le camp de Réginus et de Rébilus dans ce lieu désavantageux dominé par des crêtes, quand on avait encore seize cent quarante mètres de plaines derrière soi.

Quelques-uns ont cru voir sur le plateau de Plevenel des restes de travaux militaires qu'ils ont attribués à César. M. le capitaine Bial, qui les a étudiés, n'admet pas qu'ils aient appartenu à la contrevallation, car tous leurs accessoires de défense sont tournés vers la plaine. « Il ne faut y voir, dit-il, qu'un *castellum* ou *burgus* pareil à ceux du IIIe et du IVe siècle. » C'était donc comme un fort détaché d'*Alisiia*, gardant le passage du col et les routes qui, de ce côté, arrivaient à l'*oppidum*.

Devant Alaise, au contraire, la circonvallation n'aurait emprunté la vallée que dans la petite plaine, et aurait de suite gagné les *prærupta loca* de César.

Cette ligne, de 5 lieues de tour, aurait eu, d'ailleurs, trop d'étendue pour le massif d'Alise-Sainte-Reine n'ayant guère plus de 7 kilomètres de circonférence; et puisqu'elle n'avait été exécutée qu'à cinq cent soixante mètres de l'*oppidum*, elle n'aurait dû avoir que 9 à 10 kilomètres, et non les quatorze mille pas romains (21 kilomètres) que César lui attribue.

En appliquant le même calcul à l'*Alesia* franc-comtoise ayant près de 16 kilomètres de circonférence à la base, on obtiendra une mesure en rapport satisfaisant entre la contrevallation et la ceinture de la montagne.

Au moment où l'on exécutait ces travaux, le nombre des soldats était diminué par l'absence de ceux qui étaient obligés d'aller chercher des vivres et des bois assez loin du camp. Alors pourquoi ceux de l'*oppidum* n'attaquaient-ils pas les travailleurs romains répandus sur une ligne de 4 lieues de circonférence? Il leur eût été facile, devant Alise-Sainte-

Reine, de descendre du massif, à moins qu'ils n'aient préféré se laisser enfermer comme des moutons dans un parc, ce qui donnerait une triste opinion de leur intelligence et de leur valeur.

Autour d'Alaise c'eût été plus difficile, puisque, les travaux se faisant sur les monts voisins; il aurait fallu commencer par les gravir.

Dans le même temps, les états de la Gaule assemblés réglaient entre eux le nombre de soldats que chaque nation fournirait pour secourir la place assiégée. Les Éduens avec leurs clients : Ségusiaves, Ambivarites, Aulerces Brannovices (*Brannovii*), furent taxés à trente-cinq mille hommes : *imperant Æduis, atque eorum clientibus Segusianis, Ambivaretis, Aulercis Brannovicibus* [*Brannoviis*] *millia* XXXV.

Les Arvernes et les cités voisines de leur dépendance en fournirent un pareil nombre; les Sénons, les Séquanes, les Bituriges, les Santons, les Rutènes et les Carnutes, chacun douze mille.

On remarquera que si les Mandubiens ne sont cités ni parmi les clients des Éduens, ni parmi ceux des Séquanes, c'est que toute leur population militaire, montant peut-être à dix mille hommes, était allée se renfermer dans Alésia.

Si l'on admet maintenant, avec les amis d'Alise-Sainte-Reine, que les Mandubiens aient été Éduens, le contingent de ces derniers sera donc de trente-cinq mille hommes d'une part, de dix mille Mandubiens de l'autre, du petit corps montant, selon nous, à cinq mille hommes, que nous avons vu combattre avec Vercingétorix sur l'Oignon, et de dix mille autres envoyés contre la Province au commencement de la campagne. Le tout formera le chiffre énorme de soixante mille soldats, tandis que les Séquanes, presque aussi puissants que les Éduens et voisins d'Alise, n'en auraient envoyé que douze mille, c'est-à-dire pas plus que ceux de Saintes et de Rodez, ayant, pour s'y rendre, à traverser toute la Gaule. On rétablira un tant soit peu l'équi-

libre en attribuant les dix mille Mandubiens aux Séquanes, qui auraient alors fourni vingt-deux mille hommes, nombre encore très-faible, comparé à celui des cinquante mille qui resteront au compte des Éduens et des peuples de leur clientèle.

Les autres nations contribuèrent dans les proportions suivantes : on taxa les Bellovaces à dix mille hommes; les Lémovices à autant; les Pictons, les Turons, les Parisii, les Suessions chacun à huit mille; les Ambiani, les Médiomatrices, les Petrocorii, les Nervii, les Morini, les Nitiobriges, chacun à cinq mille; les Aulerces-Cénomani à autant; les Atrébates à quatre mille; les Vélocasses, les Lexovii, les Aulerces Éburovices, chacun à trois mille, les Rauraci et les Boïens, chacun à deux mille; et toutes les nations des bords de l'Océan ensemble à six mille.

Enfin, de toutes les cités de la Gaule, les Bellovaces seuls refusèrent leur contingent, disant qu'ils étaient assez forts pour faire la guerre à César sans le secours de leurs voisins; cependant, à la prière de Comius, avec lequel ils étaient alliés, ils consentirent à envoyer seulement deux mille hommes : *Rogati tamen a Comio, pro ejus hospitio bina millia miserunt.* L'armée des coalisés se montait à huit mille cavaliers et à deux cent quarante mille fantassins environ : *coactis equitum octonis millibus, et peditum circiter quadragenis et ducenis.*

Ils étaient commandés par Comius, Atrébate, Virdumare et Éporédix, Éduens, et par Vergasillaunus, Arverne. Tous, après avoir été passés en revue sur le territoire éduen, partent pleins d'allégresse pour Alésia, croyant que les Romains ne pourront soutenir l'attaque d'une si prodigieuse armée. Les Gaulois possédaient donc presque autant de voies que nous en avons de nos jours pour aller d'un grand centre de population à un autre, puisque les confédérés, venant des contrées les plus lointaines, purent facilement se rendre à Bibracte avec leurs bagages.

Cependant les assiégés d'Alésia, n'ayant presque plus de vivres et ignorant ce qui se passait chez les Éduens, délibérèrent sur le parti qu'ils devaient prendre : *consumpto omni frumento, inscii quid in Æduis gereretur, concilio coacto de exitu fortunarum suarum consultabant.* Il semble que l'expression : *quid in Æduis gereretur* indique que les assiégés n'étaient pas dans une contrée appartenant aux Éduens, autrement César aurait dit qu'ils ignoraient ce qui se passait à Bibracte.

Après un discours de Critognat, seigneur arverne, discours que l'historien trouve remarquable par son raffinement de cruauté, on décida de renvoyer de la ville les vieillards, les femmes et les enfants. Ainsi les Mandubiens, qui les avaient reçus dans leur *oppidum*, étaient obligés d'en partir avec leurs familles : *Mandubii quos eo oppido receperant cum liberis atque uxoribus exire coguntur.* Les Romains mirent des gardes sur le rempart pour les refouler dans la ville. On voit encore une fois le nom des Mandubiens servant à désigner ceux de l'*oppidum*. César, devant Alise-Sainte-Reine, se serait servi de l'expression *Alisienses.*

Alors les troupes confédérées arrivent devant la place et s'établissent sur une colline, à cinq cents pas (sept cent cinquante mètres) de la circonvallation : *non longius* D *passibus a nostris munitionibus considunt.* Les amis d'Alise-Sainte-Reine, qui ont placé cette colline sur les territoires de Grignon et de Lantilly, se sont-ils rappelés cette distance, en même temps que celle de cinq cent soixante mètres qui devait exister entre l'*oppidum* et les derniers travaux de circonvallation? Il leur sera difficile d'arriver à un résultat certain s'ils ne parviennent pas à coordonner ces deux mesures.

Le lendemain, dit César, toute leur cavalerie couvre entièrement la plaine de trois mille pas dont nous avons parlé : *Omnem eam planitiem quam in longitudinem* III *millia passuum patere demonstravimus complent*, c'est-à-

dire toute la plaine réduite des cinq cents mètres occupés par les travaux d'investissement. César ne se préoccupe pas de cette réduction et donne encore une fois à cette petite plaine la même mesure qu'il lui a donnée lors du précédent combat de cavalerie qui eut lieu après la confection des premiers ouvrages : *opere instituto.*

En se servant de l'expression : *omnem eam planitiem*, il entend que les escadrons de l'armée de secours étaient alors assez nombreux pour couvrir la plaine toute entière, tandis qu'il n'en avait pas été de même lorsque les cavaliers de Vercingétorix engagèrent le premier combat.

L'infanterie gauloise se tint cachée à peu de distance sur les hauteurs : *pedestresque copias, paulum ab eo loco, abditas in locis superioribus constituunt.* Comme du plateau d'Alésia on découvrait la campagne : *erat despectus in campum*, les assiégés, ayant aperçu le secours qui leur était arrivé, sortent avec empressement et s'excitent par de mutuelles félicitations. Ils se rangent en bataille sous leurs murs et, après avoir jeté des fascines dans le premier fossé et l'avoir rempli des terres du boulevard, ils se mettent à le traverser : *proximam fossam cratibus integunt, atque aggere explent.* Ce premier obstacle vaincu, ils se préparent à une sortie et à tout événement.

César, se voyant attaqué, fait border ses deux remparts et envoie sa cavalerie escarmoucher contre celle des Gaulois, qui avait des archers et des troupes légères dans ses rangs.

On voyait alors de tous les camps placés sur les hauteurs : *quæ summum undique jugum tenebant*, ce qui se passait dans la plaine. Ceux qui les occupaient étaient attentifs pour deviner quelle serait l'issue du combat. On pourrait donc reconnaître de la plaine les sommets où ces camps furent établis, saufs ceux qui étaient au revers de l'*oppidum*. Nous pensons aussi que parmi ces hauteurs on doit comprendre celle qu'occupaient les Arvernes, puisque César dit que les assiégés contenus par la contrevallation : *qui munitionibus*

continebantur, et ceux de l'armée de secours poussaient de grands cris pour encourager leurs combattants.

Les Gaulois eurent d'abord quelques avantages, mais la cavalerie germaine, s'étant formée en un gros corps, brisa leurs escadrons, les mit en fuite et massacra les gens de trait qui combattaient dans leurs rangs. Les cavaliers romains, envoyés sur d'autres points, se mirent eux-mêmes à la poursuite des fuyards jusqu'à leur camp et ne leur donnèrent pas le temps de se rallier : *Item ex reliquis partibus nostri, cedentes usque ad castra insecuti, sui colligendi facultatem non dederunt.*

Ceci se passait devant deux cent quarante mille Gaulois postés tout près de là : *paulum ab eo loco.* On ne conçoit pas que ni Comius ni les autres chefs n'aient pas fait avancer un corps quelconque pour soutenir leurs escadrons. Ils restent, au contraire, immobiles et n'assistent les combattants que par leurs cris, comme de simples spectateurs d'un tournoi ou d'un combat singulier.

Ceux qui étaient sortis d'Alésia, affligés de cette défaite et ne comptant presque plus sur la victoire, allèrent tristement se renfermer dans leurs murailles.

Le début n'était pas brillant pour les Gaulois, aussi ne bougent-ils pas le jour suivant. Ceux de l'extérieur préparent pendant ce temps-là quantité de claies, d'échelles, de crocs et sortent en silence de leur camp vers minuit. Ils se glissent jusqu'aux retranchements de la plaine : *ad campestres munitiones accedunt*, puis, poussant de grands cris pour avertir les assiégés de leur présence, ils se mettent à jeter leurs claies et, à coups de frondes, de flèches et de pierres, travaillent à chasser les Romains du rempart. Le bruit qu'ils font avertit Vercingétorix, qui sort lui-même de l'*oppidum*. Les légionnaires, auxquels on avait assigné d'avance les lieux qu'ils devaient occuper, garnissent le *vallum* et, avec des frondes, des fléaux, des leviers et des balles de plomb dont ils s'étaient approvisionnés, ils jettent

la terreur parmi les assaillants que les machines accablent de traits. Comme l'action se passait dans la nuit, il y eut, des deux côtés, beaucoup de blessés.

Antoine et Trébonius, chargés de la défense de ces quartiers, tiraient des soldats des forts éloignés et les envoyaient au secours des légionnaires partout où ils les voyaient pressés. Tant qu'on ne se battit que de loin, les dards que lançaient les Gaulois firent beaucoup de mal aux Romains à cause de leur quantité; mais, en approchant, les confédérés s'enferraient eux-mêmes sur les aiguillons, ou ils tombaient dans les fossés munis de pieux pointus, ou ils périssaient sous la grêle de javelots qu'on lançait contre eux.

Enfin, le jour parut sans que les retranchements eussent été forcés. Les Gaulois se retirèrent, craignant d'être enveloppés ou qu'on ne vînt les assaillir des camps supérieurs : *veriti ne ab latere aperto ex superioribus castris eruptione circumvenirentur, se ad suos receperunt.* On chercherait vainement les traces de ces camps sur les monts qui enceignent Alise-Sainte-Reine.

A leur tour, ceux de la ville, employant tout ce que Vercingétorix avait fait préparer pour l'attaque, comblèrent les premiers fossés, c'est-à-dire ceux qui cachaient des piéges et celui qui avait été rempli d'eau. Cette manœuvre les ayant occupés trop longtemps, ils s'aperçurent, avant d'avoir pu pénétrer dans les retranchements, que leurs auxiliaires s'étaient retirés. Alors, sans rien faire de plus, ils rentrèrent dans l'*oppidum.*

Se voyant repoussés deux fois avec perte, ils délibèrent sur le parti qu'ils doivent prendre et s'informent près de ceux qui connaissent le pays de la situation des camps placés sur les hauteurs et des autres fortifications : *ab his superiorum castrorum situs munitionesque cognoscunt.* La circonvallation se composait donc de plusieurs sortes d'ouvrages militaires.

Il y avait du côté du septentrion une colline qui, à cause

de sa vaste étendue, n'avait pu être renfermée dans les lignes : *propter magnitudinem circuitus opere complecti non potuerant* ; de sorte que les Romains avaient été obligés d'établir leur camp dans un lieu peu convenable et légèrement incliné : *nostri, necessario pene, iniquo loco et leniter declivi castra fecerunt*. Réginus et C. Rébilus le gardaient avec deux légions.

Si cette montagne n'a pu être renfermée dans les lignes, la circonvallation passait donc sur la déclivité du plateau et se trouvait dominée par une élévation qui rendait ce lieu désavantageux.

M. Quicherat place ce quartier sur le mont d'Amancey, où existent de nombreuses sépultures antiques, des vestiges de castramétation, un lieu dit *Camp-Cassar* et deux ruisseaux qui portent encore les noms de Régile et de Rébile (1).

Les partisans d'Alise-Sainte-Reine contestent cette position. Peut-être n'ont-ils pas tort : ce qui ne veut pas dire qu'on ne pourra la trouver sur tout autre point des travaux d'investissement. Les études archéologiques sont loin d'être complètes autour d'Alaise, puisque la haute commission de la carte des Gaules ne s'est encore occupée que de sa rivale.

Les chefs gaulois, ayant fait reconnaître ce camp, y envoyèrent cinquante-cinq mille hommes choisis parmi les nations qui passaient pour les plus braves. Ils étaient commandés par l'Arverne Vergasillaunus, parent de Vercingétorix.

Il partit vers six heures du soir avec les siens, et au point du jour il ne se trouvait plus qu'à peu de distance des retranchements romains : *Ille ex castris prima vigilia egressus, prope confecto sub lucem itinere*. Il resta caché derrière la montagne, ordonnant à ses soldats de se reposer après les longues fatigues de la nuit, car il n'avait pas l'intention d'attaquer avant midi.

(1) Émile Desjardins. *Résumé du débat.*

Ce texte ne manque pas de contrarier les amis d'Alise-Sainte-Reine qui établissent l'armée de secours sur la montagne de Grignon et les deux généraux romains sur celle de *Rhéa*. Ces deux points n'étant pas à plus de 6 à 7 kilomètres l'un de l'autre, on se demande comment une si faible distance, qui pouvait être parcourue en deux heures, aurait nécessité la marche de toute une nuit et tant de fatigues aux troupes du chef gaulois.

A midi, Vergasillaunus s'élance sur le camp romain, et, à la même heure, comme on en était convenu, la cavalerie gauloise s'approche des travaux de la plaine : *ad campestres munitiones accedere... cœpit*. Le reste des troupes confédérées, devant se monter à cent quatre-vingt-dix mille hommes, déduction faite des cinquante-cinq mille de Vergasillaunus, commence à se faire voir en bataille devant le camp gaulois : *et reliquæ copiæ sese pro castris ostendere cœperunt*.

Vercingétorix, ayant aperçu ce mouvement des hauteurs d'Alésia, sort avec tout l'attirail qu'il avait fait préparer pour un assaut. Le combat commence en même temps sur tous les points. On tente tous les moyens, et les légionnaires courent aux endroits qui leur paraissent les plus faibles : *Pugnatur uno tempore omnibus locis, atque omnia tentantur. Quæ minime visa pars firma esse, huc concurritur*.

César s'était porté sur une hauteur d'où il pouvait voir ce qui se passait dans chaque quartier : *Cæsar, idoneum locum nactus, quid quaque in parte geratur cognoscit*. Il envoyait des secours à tous ceux qui en avaient besoin.

Les Gaulois ne négligent rien pour enlever les retranchements. Il y va de leur salut. Le poste contre lequel ils obtenaient le plus de succès était celui que Vergasillaunus attaquait, car il était dominé par la montagne d'où l'on pouvait lancer des traits aux Romains. Beaucoup de Gaulois montaient même à l'assaut couverts de leurs boucliers et se faisaient relever par des troupes fraîches. La terre qu'ils

jettent dans les fossés leur donne la facilité de les franchir et les garantit de tous les piéges (donc il existait des piéges en dehors de la circonvallation) : *et quæ in terram occultaverant Romani contegit.* A cette vue, César envoie Labiénus avec six cohortes, lui recommandant de faire une sortie s'il le juge à propos, mais seulement à la dernière extrémité; puis il va lui-même encourager les autres combattants et les exhorte à tenir bon.

Pendant ce temps-là Vercingétorix, désespérant d'enlever les *retranchements de la plaine*, à cause de la grandeur des travaux, tente de monter pour attaquer ceux des collines : *Interiores, desperatis campestribus locis, propter magnitudinem munitionum, loca prærupta ex adscensu tentant.* Ceux-ci, étant protégés par des pentes plus ou moins abruptes, avaient été moins fortifiés que ceux de la plaine : aussi, après avoir délogé, à force de traits, ceux qui combattaient dans les tours, le général gaulois arrive-t-il d'abord au fossé, et fait-il détruire à coups de faux le *vallum*, sans qu'il soit question de chausse-trapes, de piéges, ni de doubles fossés.

Le même texte est, d'ailleurs, précieux pour les amis d'Alaise : Vercingétorix attaquait nécessairement la contrevallation, premier travail qui se voyait en sortant du massif. Pourquoi, après avoir échoué contre elle dans la plaine, va-t-il la chercher sur les hauteurs? C'est qu'elle y passait évidemment. Or, nous ne cesserons de le dire, autour d'Alise-Sainte-Reine, la contrevallation établie à cent soixante-huit mètres des racines du mont aurait pu courir entièrement dans la vallée, même du côté du mont Plévenel. Nous défions nos adversaires de répondre à cette argumentation.

Le général romain, voyant les progrès de Vergasillaunus, envoie contre lui le jeune Brutus avec six cohortes, ensuite Fabius avec sept autres. Labiénus, de son côté, jugeant la partie mal engagée, tire trente-neuf cohortes des forts voisins (appartenant aux premiers travaux) et en informe César. Celui-ci s'y rend avec quatre cohortes prises dans le poste le

plus rapproché et une partie des escadrons, ordonnant à l'autre de sortir du retranchement et d'exécuter une évolution derrière les Gaulois : *partem circumire exteriores munitiones et ab tergo hostes adoriri jubet.* Il est clair que le camp de Réginus et de Rébilus était compris dans les lignes, autrement tous ces détachements n'auraient pu se rendre à leur destination à travers l'armée ennemie et se seraient vus obligés de combattre dans la plaine. Les piéges mêmes, qui se trouvent devant les remparts du camp et que les Gaulois couvrent de terre, indiquent qu'il était clos d'un côté par la ligne de circonvallation.

César, arrivant à la tête de son escorte, est bientôt reconnu à la couleur des vêtements dont il avait coutume de se parer un jour de bataille. Un grand cri s'élève des deux côtés. Les Romains mettent l'épée à la main aussitôt que leurs escadrons paraissent derrière les Gaulois. Ceux-ci lâchent pied, s'enfuient et rencontrent cette cavalerie qui les taille en pièces. Sédulius, général et prince des Lémovices, est tué. Vergasillaunus est fait prisonnier en fuyant; soixante-quatorze drapeaux sont apportés à César. De ce grand nombre d'ennemis, peu rentrent sains et saufs dans leur camp : *pauci ex tanto numero se incolumes in castra recipiunt.*

Ceux de l'*oppidum*, ayant aperçu la déroute de leurs auxiliaires et désespérant de leur salut, abandonnent l'attaque des ouvrages romains et se retirent dans leurs murs. Quant aux Gaulois du camp, ils prennent la fuite après avoir appris la défaite de leur armée : *Fit protinus, hac re audita, ex castris Gallorum fuga.*

Ces derniers ne peuvent être ceux qui s'étaient échappés, en petit nombre, du champ de bataille pour regagner leurs quartiers; car ils auraient su les événements qui venaient de se passer. Ce texte se rapporte donc seulement à ceux qui appartenaient aux corps d'armée de Comius, d'Éporédix et de Virdumare, qui n'avaient pas donné.

En effet, si on lit attentivement les circonstances de cette bataille, on ne voit rien de sérieux que les attaques de Vercingétorix et de Vergasillaunus. Aucune réserve ne vient appuyer ce dernier. Il est attaqué en arrière par les escadrons romains qui décident de l'action, tandis que la cavalerie gauloise reste immobile près des fortifications de la plaine : *ad campestres munitiones*; il en est de même des cent quatre-vingt-dix mille fantassins déployés en bataille devant leur camp.

Cependant le succès a été un moment douteux. Vergasillaunus et Vercingétorix ont pénétré dans les ouvrages romains, et César est venu à point avec plusieurs cohortes pour les repousser. Que fût-il arrivé si ces chefs eussent reçu des renforts de l'immense réserve dont on pouvait disposer? On l'ignore. Le contraire a été évidemment cause de la fuite des combattants. En un mot, César n'eut réellement affaire qu'à cent trente-cinq mille confédérés divisés en deux fractions, et avec ses soixante mille hommes, auxiliaires compris, protégés par leurs immenses retranchements, sa position était plus belle que celle des Gaulois.

Disons donc que les trois chefs, Comius, Éporédix et Virdumare, montrèrent peu de génie et de résolution pour la défense de la cause nationale, et qu'ils paraissent s'être rappelés dans ce moment suprême leurs anciennes liaisons avec César, le dépit qu'ils avaient éprouvé en voyant Vercingétorix à la tête des armées gauloises. Les bons traitements que reçurent les Éduens après la bataille ne seraient-ils pas dus à la trahison et à la condescendance de leurs chefs?

Le jour de sa victoire, César envoya vers minuit sa cavalerie à la poursuite des fuyards. Elle atteignit leur arrière-garde, en prit et tua un grand nombre; les autres se retirèrent dans leurs cantons. Il ressort de ceci que l'armée de secours fut complétement dispersée et qu'on s'empara seulement de quelques traînards des derniers corps. La cavalerie romaine

ne dut pas dépasser le Doubs. Les monnaies des Santons, trouvées en grand nombre dans cette rivière, prouvent que ceux-ci furent probablement plus maltraités sur ce point que tous les autres peuples.

Le lendemain, Vercingétorix assembla son conseil et lui dit qu'il n'avait pas entrepris cette guerre pour ses propres intérêts, et que, puisqu'il fallait céder au sort, il s'offrait comme victime à César, soit que leur intention fût de le lui livrer vivant ou de l'apaiser par sa mort. Le général romain ordonna qu'on lui remît les chefs, les armes, et se tint pour les recevoir devant son camp, où parut Vercingétorix qui, selon Dion Cassius, fut conduit à Rome et mis à mort sans avoir pu se dérober aux ignominies du triomphe du conquérant.

Ce dernier rendit aux Éduens et aux Arvernes, pour regagner leur affection, vingt mille des leurs faits captifs, et donna un prisonnier à chacun de ses soldats, c'est dire que ces captifs furent aussitôt vendus et qu'on en distribua le prix aux légionnaires.

On a remarqué que les plateaux d'Alaise et des monts voisins sont couverts de plus de dix mille *tumuli*. Ceux qui ont été fouillés contenaient des squelettes d'hommes et d'animaux, des armes et des colliers militaires à l'usage des Gaulois.

« M. Quicherat, qui a d'abord exploré le massif, dit M. Ern. Desjardins, en a fait ensuite le tour, et, partout où les travaux de circonvallation avaient été jugés nécessaires pour suppléer à la nature, il en a trouvé des vestiges encore visibles ou rencontré des dénominations qui en ont conservé la mémoire. Là sont deux fossés parallèles, ici des bourrelets de terre en ligne droite avec trois rédans espacés de vingt-quatre à vingt-six pas ordinaires ou de seize pas de cinq pieds romains, ce qui fait quatre-vingts pieds. Or, César dit que des tours distantes entre elles de quatre-vingts pieds avaient été élevées sur la circonvallation. »

Que nous passions maintenant aux *lieux dits*, ils abondent sur le plateau d'Alaise et aux environs. Nous ne citerons que les principaux : Alaise (*Alesia*), les Mouniots (*Munitiones*), le Murot (fossés et murs), les Rhètes (*Rhedæ*), les Chateleys (*Castella*), le Chataillon (*id.*), et les Vallières (*Vallum*).

La *planities* où se livrèrent les combats de cavalerie se nomme section de *Plan*. Elle contient des pièces de terre portant les noms de *Champ-du-Soldat*, *Ile-de-Bataille* et *Camp-de-la-Cavalerie*.

M. Quicherat ajoute que le plateau de Sainte-Reine, n'ayant pas plus de 2 kilomètres de long sur huit cents mètres de large, n'aurait jamais pu contenir quatre-vingts mille fantassins, dix mille cavaliers, l'immense quantité de chars, de bestiaux, de fourrages et la foule des Mandubiens qui s'y étaient réfugiés.

M. de Saulcy a répondu que quatre-vingts mille soldats ont pu tenir sur le plateau du mont Aulxois, puisque celui de Jérusalem, qui était un peu plus petit, a vu périr pendant le siége au moins six cents mille hommes, en s'arrêtant à l'estimation la moins élevée. Nous ne voyons pas trop l'opportunité de cette citation ; car, si plus de six cents mille hommes ont péri dans Jérusalem, cela ne prouve pas qu'ils y aient été fort à l'aise ; du reste, M. de Saulcy oublie de nous dire s'ils y étaient ensemble ou s'ils n'y sont entrés que successivement.

Que nous arrivions maintenant aux médailles trouvées sur les plateaux d'Alaise et sur la route suivie par les confédérés chez les Mandubiens, nous placerons en première ligne une monnaie d'or anépigraphe présentant, d'après M. de Saulcy lui-même, les types bien connus des statères nominaux de Vercingétorix.

Viendront ensuite une foule d'autres monnaies épigraphes des Santons au type de *Q. Doci-Sant*, ramassées autour de l'*oppidum* franc-comtois et dans le Doubs. On nie, à la vérité, qu'elles soient des Santons. On devine pourquoi, puisque nos

contradicteurs prétendent que les confédérés ne sont pas venus dans ces quartiers. « M. de Barthélemy les avait d'abord attribuées aux Santons, dit M. de Saulcy, mais il a depuis dit très-galamment son *confiteor*, en confessant qu'il a habité assez longtemps la Bourgogne, la Franche-Comté et la Saintonge, que dans cette dernière province il n'a trouvé aucune médaille au nom de *Q. Doci*, qu'en Bourgogne il en a vu quelques-unes, que le Nivernais en fournit certains exemplaires, qu'elles sont enfin très-communes en Franche-Comté, et qu'on en a trouvé énormément dans le Doubs, d'où il conclut que Docirix était un chef de la Séquanie septentrionale. » (*Rev. num.*, t. X.)

Peut-on admettre, de ce que M. de Barthélemy n'a pas trouvé de ces médailles dans la Saintonge, qu'il n'y en existe pas? N'en a-t-on pas déjà recueilli portant les légendes : *Ariovos Santonos* et *Q. Doci-Sant*, à Bonneuil, arrondissement de Montmorillon, et dans le Nivernais, contrées voisines de la Saintonge? On les y rencontre, à la vérité, avec mesure, comme il en est partout des médailles gauloises. Celles ramassées dans le Doubs ne peuvent indiquer qu'une grande catastrophe essuyée par les Santons en Séquanie, car, jamais, dans aucune rivière de France on n'a recueilli tant de médailles au type des peuples qui en habitaient les bords. Il était donc permis de se tromper au temps où M. de Barthélemy écrivait, et si la question d'Alésia eût alors été posée il n'aurait pas dit si galamment son *confiteor*, ni placé M. de Saulcy dans la nécessité de dire bientôt le sien.

Après avoir rappelé tout ce qui est en faveur d'Alaise, à savoir : les textes de César, qui s'accordent mieux avec la topographie de cette localité qu'avec celle d'Alise-Sainte-Reine, les *lieux dits*, les médailles, les *tumuli* et les vestiges de retranchements que l'on rencontre autour de son massif, il est juste que nous produisions ce qui peut être mis dans la balance en faveur de sa rivale. M. de Saulcy, qui, selon M. Ern. Desjardins, penchait pour Alaise, est allé visiter

Alise, et, après y avoir acheté plus de cent médailles gauloises chez un marchand d'antiquités qui en fournit depuis plus de quarante ans à tous ceux qui visitent la place bourguignonne, il est rentré à Paris, bien convaincu que cette place était Alésia et que les médailles qu'il venait d'acquérir appartenaient aux peuples qui avaient défendu l'*oppidum* ou qui étaient venus au secours des assiégés.

En examinant de près la nature de ces médailles, on remarquera qu'aucune n'est contemporaine du fameux siége. Que signifient, en outre, dans cette collection, deux monnaies des Tolosates, une des Allobroges de la Savoie, et une foule d'autres trouvées, prétend M. de Saulcy, sur le *mont Aulxois*, et portant le type de nations qui n'y ont jamais mis le pied?

Mais ce qui devrait embarrasser le savant académicien, c'est que son fournisseur de Sainte-Reine a vendu des médailles gauloises à foison depuis quarante ans, et que les fouilles dirigées par la commission de la carte des Gaules ne sont pas encore parvenues à en exhumer une seule.

Que nous passions à d'autres découvertes, nous dirons que, dans le mois de décembre de l'année dernière, on a recueilli des pointes de javelots, des haches, des anneaux et une épingle, tous objets en bronze, provenant du dragage de la fausse rivière qui traverse la plaine des Laumes.

Bien qu'il paraisse extraordinaire que des haches et quinze pointes de javelots se soient trouvées réunies dans le même lieu, et qu'on ait pu retirer de l'eau des pointes placées à la tête d'une hampe et des sabots qui étaient à l'autre extrémité, nous ne contesterons pas la certitude de ce fait. On a dit, sur les lieux, que ces objets avaient été recueillis enveloppés dans une feuille de plomb : erreur, croyons-nous, qui rendrait la découverte fort piquante; aussi ces messieurs de la commission l'ont-ils rectifiée en disant que « près des piques se trouvaient des fragments de feuilles de bronze provenant probablement d'un bouclier ».

Eh bien! que nous passions ces objets en revue, nous trouverons que ces pointes de javelots appartiennent à un genre d'armement dont les Gaulois ne faisaient plus usage à l'époque de la conquête. Jamais leurs fantassins n'ont combattu les Romains avec le javelot (*pilum*), et César ne met toujours dans leurs mains que le trait (*telum*) lancé par leurs nombreux archers.

Le javelot ne se trouve, en effet, que du côté des légionnaires; il est cité quatre fois dans le cours de la guerre des Gaules : devant les Helvétiens, en face d'Arioviste, contre les Nerviens, et enfin devant Alésia.

Dira-t-on que ce sont des pointes de lances? Nous avouons que Comius perce avec la sienne, de part en part, la cuisse de Volusiénus : *lanceaque infesta femur ejus magnis viribus transjicit* (lib. VIII). Les chefs gaulois à cheval en étaient donc pourvus, mais ce n'est pas une raison pour croire qu'ils soient venus les jeter en paquet dans l'Ozerain, précisément au centre des prétendus travaux d'investissement de l'*oppidum*.

Les haches en bronze sont aussi d'une époque bien antérieure à la conquête; aucun passage de César n'autorise à penser que les Gaulois en aient usé contre ses troupes.

Quant à l'épingle en bronze, elle est évidemment gallo-romaine; on expliquerait si difficilement sa présence au milieu d'armes celtiques qu'on a préféré la passer sous silence dans la planche et la notice intitulées : *des Armes et objets divers provenant des fouilles exécutées à Alise-Sainte-Reine* (1). Ces objets n'ont donc pas plus de valeur à nos yeux que les médailles.

Nous demanderons maintenant si ce n'est pas dans le but de grossir le faisceau de leurs découvertes que ces messieurs de la commission y ont ajouté une épée gauloise en bronze,

(1) *Revue archéologique*. Juillet 1861.

trouvée il y a plus de quatre-vingts ans dans les fouilles du canal de Bourgogne.

Nous arrivons enfin aux travaux que la même commission fait exécuter depuis cinq mois dans la plaine des Laumes. M. le capitaine Bial, professeur à l'école d'artillerie de Besançon, ayant passé plusieurs jours à Alise-Sainte-Reine, a étudié la topographie du pays et les fouilles qui venaient d'y être faites; puis il a consigné le résultat de ses observations dans une remarquable notice portant ce titre : *la Vérité sur Alise-Sainte-Reine.*

« La direction du fossé qui vient d'être découvert, dit-il, tend d'un côté vers l'Ozerain ou le pied des pentes du mont Druaux, et fait un angle de 25 degrés avec la route des Laumes à Semur. Sa section est un trapèze; ses talus, assez apparents dans le sous-sol de gravier seulement, sont inclinés à 45 degrés; sa largeur au fond est d'un mètre; sa pénétration dans la couche de gravier de quatre-vingts centimètres; la distance verticale du fond, à la surface du sol, de *deux mètres dix centimètres.*

« En un point situé à trente pas environ de la route de Semur et à quarante-cinq du chemin d'Alise, il s'arrondit pour prendre une direction nouvelle vers le nord-ouest; mais il est à remarquer qu'ici le fossé se trouve doublé par un second fossé de section triangulaire, plus profond de cinquante centimètres environ. »

Si l'on admet à présent, avec M. le colonel de Coinart (1), « que la plaine des Laumes a maintenant un mètre de plus qu'à l'époque où les chaussées qui la traversent ont été construites, par l'action des eaux qui élèvent d'une manière incessante le fond des vallées et abaissent le sol des points culminants, » le fossé découvert par la commission de la carte des Gaules n'aura donc pas eu, dans l'origine, plus de quatre pieds de profondeur; or, ceux de la contrevallation

(1) *Le Siége d'Alésia.* (*Spectateur militaire*, février 1857, page 325.)

devaient avoir quinze pieds romains de largeur (quatre mètres quarante-deux centimètres) sur autant de profondeur.

Puisque vous n'admettez pas cet exhaussement, nous vous combattrons avec vos propres armes, et ces armes seront l'épée en fer que vous avez recueillie dans une de vos tranchées de la plaine des Laumes. Vous n'avez pas prévu l'argumentation suivante : si cette arme avait été trouvée au fond d'un ancien fossé, nous dirions : elle y est tombée ; si elle eût été recueillie dans un sarcophage, nous dirions : elle y a été renfermée, mais on la rencontre au-dessous du sol, dans un terrain qui n'a jamais été remué. Dites-nous alors comment elle y est venue ? C'est évidemment parce que la plaine des Laumes s'est élevée insensiblement au-dessus de cette arme oubliée soit dans les herbes, soit dans les roseaux. Or, vous devez diminuer dans la même proportion la profondeur actuelle de votre fossé.

Ajoutons que les talus taillés dans le sol de gravier, n'ayant que 45 degrés d'inclinaison, présentaient une grande facilité pour descendre dans la tranchée et la gravir ensuite ; qu'ils ne répondent pas aux moyens de défense que César multiplia pour renforcer sa contrevallation.

Pour être juste envers nos adversaires, nous devons dire qu'ils ne reconnaissent pas que ce fossé ait jamais eu les proportions exigées par le texte de César. M. Maury, l'un des membres influents de la commission, l'avoue lui-même, mais il tourne la difficulté en ces termes : « Nous convenons que la « profondeur des fossés n'est pas conforme au texte, mais tous « les hommes du métier savent que les travaux exécutés à « la hâte répondent rarement aux ordres donnés (1). »

Cet aperçu égarera nécessairement les personnes qui jugeront la question d'une manière superficielle, car il ne s'agit pas ici d'*ordres donnés*, mais de travaux que César institua lui-même : *hæc genera munitiones instituit, duas fossas*,

(1) *Journal général de l'instruction publique*, 28 août 1861.

XV *pedes latas eadem altitudine perduxit.* Or, à la fin de la campagne, il n'a pu décrire que ce qui avait été réellement exécuté sous ses yeux.

M. Maury passe donc condamnation sur la profondeur du fossé ; voyons ce qu'il dira de la largeur : « Il faudrait « d'ailleurs, pour répondre d'une manière définitive, que « les fouilles eussent été assez complètes pour fournir la « largeur des fossés dans tout leur parcours. » Pourquoi la commission n'a-t-elle pas complété ces fouilles avant de nous imposer des idées auxquelles ses membres font eux-mêmes de si sérieuses objections ?

M. A. Bertrand, secrétaire de la commission, jeune savant fort distingué, au lieu de s'exécuter comme le fait M. Maury, préfère changer le sens du texte qui va suivre, pour lui donner toute autre signification que la plus naturelle : *intermisso spatio, duas fossas* XV *pedes latas eadem altitudine perduxit.* Il prétend que ces trois derniers mots forment une phrase de latinité suspecte, car l'historien n'aura pas voulu dire que la hauteur des fossés était égale à celle de la largeur, mais qu'ils avaient l'un et l'autre la même profondeur (1). « Il y a là, ajoute-t-il, une petite difficulté, mais assurément il n'y a pas de quoi arrêter un instant au point de vue de la solution générale. » On doit évidemment avoir toujours raison quand on tourne si facilement les *petites difficultés.*

Enfin, d'après le même savant, nous nions la lumière; mais il n'en est pas de même de la commission de la carte des Gaules : « elle n'affirme rien qu'après mûre réflexion, et ne publiera rien que quand les fouilles seront achevées. » Nous approuvons cette dernière résolution; elle démontre que la commission a encore besoin de s'instruire, d'attendre le résultat des études tant promises de M. le général Creuly, et de faire exécuter des fouilles devant Alaise. Alors pourquoi

(1) *Revue archéologique.* Octobre 1861.

s'est-elle prononcée si tôt en faveur de la place bourguignonne, justement à l'époque où son président a acheté les médailles gauloises du spéculateur de Sainte-Reine?

Enfin, M. de Saulcy, dans une communication faite à l'Institut, persiste à dire que le fossé découvert est un des deux qui furent juxtaposés autour de la place assiégée. Nous nous permettrons de lui demander où est l'autre, car les tranchées ne l'ont pas mis au jour. Cependant nous ne nous contenterons pas d'un seul fossé, il nous en faut deux, tels que les décrit César; il nous faut tous les ouvrages avancés et tous ceux de la circonvallation. Nous serons exigeants, puisque l'on a voulu emporter la question de haute lutte, et puisque tous les efforts de nos adversaires n'ont d'autre but que de faire prévaloir leur opinion.

M. de Saulcy, comme on voit, se contente de peu. Vient-il à parler du fossé à fond de cuve ou à bords directs : *directis lateribus*, qui étreignait la base du massif, il n'en trouve nulle trace, parce que, dit-il, ce fossé avait une *hauteur très-médiocre* et qu'il a dû s'oblitérer (1). Nous ignorons d'où peut naître une pareille affirmation. Le texte ne dit-il pas : *fossam pedum* XX *directis lateribus duxit*? Or, tout esprit non prévenu attribuera ces vingt pieds aux parties directes et latérales du fossé. Ce serait faire un fameux accroc au sens grammatical que de penser autrement.

Voulez-vous un texte prouvant que quand César n'indique qu'une seule mesure pour son fossé il l'applique toujours à la hauteur? Nous le trouvons au sujet du camp qu'il fit élever sur les bords de l'Aisne : *Castra in altitudinem pedum* XII *vallo fossaque duodevigenti pedum munire jubet*. C'est-à-dire qu'il ordonne de munir son camp d'un *vallum* et d'un fossé ayant en hauteur : le *vallum*, douze pieds, le fossé, vingt-deux pieds. Évidemment, le mot *altitudinem* se rapporte tant à la hauteur du *vallum* qu'à celle du fossé.

(1) *Journal général de l'Instruction publique*. 28 août 1861.

Voici un autre passage où les noms de hauteur et de largeur ne sont pas même cités. Lorsque César parle de la contre-vallation établie par les Nerviens autour du camp de Cicéron, il dit simplement : *vallo pedum* XI *et fossa pedum* XV *hiberna cingunt*. Un écolier de cinquième, selon l'expression de M. de Saulcy, qui serait consulté répondrait que les onze pieds évidemment attribués à la hauteur du *vallum* comportent la nécessité d'appliquer les quinze autres à la hauteur de la tranchée.

Un fossé eût-il, en effet, cent pieds de large, serait sans importance sans une profondeur satisfaisante. Celui à fond de cuve d'Alésia devait avoir ses vingt pieds de haut, puisque les assiégés furent obligés de le remplir de fascines et des terres du boulevard, afin de pouvoir arriver jusqu'aux autres travaux d'investissement : *et proximam fossam cratibus integunt atque aggere explent.*

M. de Saulcy penserait comme nous s'il tenait moins à son fossé oblitéré. Pourquoi? Parce qu'il n'en a trouvé aucune trace sur une ligne de quatre lieues de long autour d'Alise-Sainte-Reine, ce qui sera pour tout le monde la preuve qu'il n'y a jamais existé.

Enfin, le même savant ajoute : « Restait à trouver la circonvallation destinée à faire tête à l'armée extérieure ou de secours. A cent quatre-vingt et un mètres des fossés accouplés a été retrouvé ce fossé de circonvallation. Il est plus large et plus profond que les deux autres. On l'explore en ce moment, et il apprendra certainement beaucoup de choses importantes (1). » Nous le désirons ; en attendant, nous nous permettrons les réflexions suivantes :

Qu'entendez-vous par un fossé plus large et plus profond que les deux autres? Toujours des réticences. Aurait-il quelques centimètres de plus, peu nous importerait; il faut qu'il ait quinze pieds romains (quatre mètres quarante-deux

(1) *Journal général de l'Instruction publique*. 28 août 1861.

centimètres) de profondeur. Il ne les a pas ; autrement nos adversaires nous auraient assourdi de leurs sarcasmes et de leurs chants de triomphe. Peut-on croire, d'un autre côté, que le général romain aurait emprisonné son armée dans un boyau de cent quatre-vingt-un mètres de largeur, mesure qui serait d'ailleurs sans rapport proportionnel entre les rayons des deux circonférences?

M. de Saulcy ajoute, en terminant sa communication, qu'après avoir mis au jour les ouvrages romains dans la *planities* d'Alise-Sainte-Reine il se propose d'aller en quête d'ouvrages semblables dans la *planities* de l'Alésia franc-comtoise, et que s'il ne trouve rien de pareil la conséquence sera facile à tirer pour tous les juges non prévenus.

Il n'y a pas de juges prévenus. Il n'y a que des hommes désireux de la vérité, qui veulent la faire connaître au monde savant et au prince auguste qui honore leurs travaux en y prenant part, qui marche à la tête de tout progrès que sa merveilleuse intelligence sait faire éclore et diriger. Il n'y a parmi nous que des hommes consciencieux qui seraient peu flattés de vous voir faire autour d'Alaise des découvertes semblables à celles que vous avez mises au jour devant Alise-Sainte-Reine. Vous y rencontrez, en effet, ce que vous ne cherchez pas ; ce que vous cherchez pourrait donc s'y trouver s'il y eût jamais existé.

Vous nous demanderez peut-être ce que nous pensons de vos fossés, prenant une direction angulaire vers le nord-est quand aucun coude ne devrait exister sur une ligne qui courait circulairement. Nous répondrons volontiers qu'ils peuvent avoir été soit des canaux de desséchement, soit la clôture du parc d'une *villa* dans lequel on tenait des animaux domestiques, soit enfin un petit camp.

S'il y a eu un camp en ce lieu, il datait de l'époque impériale. Nous en trouvons la preuve dans ce fait archéologique qui nous paraît concluant. On a trouvé, dites-vous, dans le remblai du fossé des tessons de poteries antiques et

des fragments de briques grossières (1). Ce résultat ne comporte pas d'autre explication que la suivante : lorsqu'on creusa cette tranchée, on dut jeter les terres qui en étaient extraites sur l'un des bords pour former le *vallum,* puis faire une opération contraire lorsque l'agriculture jugea à propos de la combler. Or, pour qu'il se soit trouvé des débris de poteries antiques dans le remblai du fossé, il faut d'abord qu'ils aient existé sur le sol, et qu'ils aient ensuite pris place dans le *vallum* lorsque l'on exécuta ce premier travail, à l'époque gallo-romaine.

Veuillez maintenant nous dire comment votre fossé de quatre pieds de profondeur aurait pu fournir assez de terres pour former l'énorme *vallum* de la contrevallation? En attendant votre réponse, nous passerons à des découvertes d'un autre ordre.

L'épée en fer trouvée au fond d'une *tranchée ouverte dans la plaine des Laumes*, que l'on présente comme étant romaine, même du temps de César, nous paraît seulement gallo-romaine. C'est à M. Bertrand que nous en devons la description (2). Si ce savant, qui vient de nous entretenir du musée de Namur et qui promet une série d'articles non moins intéressants sur d'autres collections archéologiques, avait d'abord visité le musée de Rouen, il y aurait reconnu son épée parmi plusieurs trouvées en Normandie dans des tombeaux du ve et du vi^e^ siècle. Il y en a même une qui a conservé, comme celle de la plaine des Laumes, une partie de son fourreau. On en voit le dessin dans la *Revue de Rouen*, au mois de février 1848. Il pourrait encore se faire que ces épées à dos droit fussent franques; car nous venons d'en présenter à l'Institut plusieurs récemment retirées de la Seine, devant Épinay, en même temps que des lances de framées gisant dans le même endroit.

(1) *Revue archéologique*. Juin 1861.

(2) *Revue archéologique*. Août 1821.

On nous passera le rappel de toutes ces découvertes, qui n'auraient pas dû nous arrêter si longtemps; mais, patience, nous terminons par la pièce la plus curieuse : « C'est une pointe hameçonnée en fer, dit M. de Saulcy, recueillie dans les tranchées faites en avant du fossé, du côté de la ville, pointe fort curieuse en ce qu'elle représente exactement les *hami ferrei* de César. »

Ne pouvant en offrir le dessin, nous y suppléerons par une description que nous tâcherons de rendre aussi claire que possible. Cette pointe hameçonnée est tout bonnement un clou de huit à neuf pouces de long, coudé vers le milieu, représentant assez bien le profil d'une chaise sans pied de derrière. Sa tête n'est pas acérée et ressemble à un as de pique coupé perpendiculairement et dont l'aile évidée formerait avec la tige un angle de vingt-cinq degrés. Ce crochet ne se voit que sur une des quatre faces latérales du clou.

On prétend que le coude était destiné à recevoir les coups de maillet qui devaient enfoncer la pointe dans une bille de bois.

M. le capitaine de génie Prevost et M. François Lenormant ont aussi présenté leurs *stimuli*, mais ces derniers sont de simples broches. Il eût été à désirer que M. de Saulcy se fût d'abord entendu avec ces messieurs, qui sont dans le même camp que lui, afin de ne pas élever la question des *stimuli* à la hauteur de celle d'Alésia.

Le prétendu *stimulus* de la commission nous semble avoir appartenu à un usage domestique, puisqu'il en a été trouvé trois pareils dans les ruines d'une maison gallo-romaine du plateau d'Alise. A la vérité, M. de Saulcy prétend qu'ils y ont été apportés avec les pieux sur lesquels on les avait enfoncés : « car ils ne pouvaient, dit-il, manquer d'être « recueillis par les habitants du plateau dans un pays où, « comme le constate le récit de César lui-même, on ne « pouvait que difficilement se procurer du bois. »

Cette déduction ne dérive pas du récit de l'historien. Ses soldats vont, à la vérité, chercher au loin l'immense quantité de bois dont ils ont besoin pour leurs fortifications ; cela ne veut pas dire que les habitants du plateau en manquassent pour leurs besoins journaliers.

M. de Saulcy, connaissant l'expression *hami ferrei* du texte de César, trouve en terre un clou à crochet ; de suite il estime que c'est un des *stimuli* que les soldats romains nommaient *aiguillons*, sans se rappeler que le mot *hamus* ne signifie pas seulement hameçon, mais encore tout instrument droit ou crochu qui retient une chose quelconque : le filet est un *hamus*, les fils de fer agencés sur une cotte de mailles sont des *hami*, un *seran* avec lequel on peigne le lin est appelé par Columelle *hamus ferreus*. C'est justement l'expression de César ; donc les instruments qu'il fit exécuter étaient des espèces de peignes armés de broches en fer ou de chausse-trapes qui n'ont jamais eu de pointes hameçonnées.

Nous ne croyons pas, d'ailleurs, que dans le terrain marécageux de la plaine des Laumes un tel objet en fer ait pu se conserver si intact et se présenter, après dix-neuf siècles, autrement que sous l'apparence d'une traînée de poudre ferrugineuse.

Nous sommes obligé de mettre immédiatement sous presse par suite d'engagements contractés sans pouvoir attendre le résultat des fouilles promises devant Alésia, lesquelles produiront l'un ou l'autre des résultats suivants :

1° Si l'on y trouve les ouvrages militaires de César, nous regretterons pour notre travail que la découverte en ait été si tardive. Mais aurait-elle lieu maintenant que nous n'en supprimerions pas pour cela la plus petite partie de notre dissertation, car elle enseignera à ceux qui viendront après nous combien il a fallu de persistance et de labeurs pour lutter contre tant d'infaillibilités académiques et tant d'amours-propres engagés par des publications modernes.

2° Si les fouilles ne produisent rien, devra-t-on adopter la place bourguignonne? Non. Mieux vaudrait, selon nous, confesser que ni Alise ni Alaise ne sont la véritable Alésia (1).

3° Concluons pourtant que s'il venait à être établi d'une manière imprévue que ce titre appartient à Alise-Sainte-Reine, alors, devant les minces résultats obtenus jusqu'à ce jour dans la plaine des Laumes, il faudrait avouer que César, en décrivant le siége et ses ouvrages militaires autour de l'*oppidum*, n'aurait fait qu'une narration fictive à l'usage des ignorants de Rome, ce dont ses contemporains l'ont indirectement accusé en parlant de l'inexactitude de ses récits (2). Revenons maintenant aux choses qui finiront cette mémorable campagne.

César, voyant la guerre terminée, partit pour le pays des Éduens, qui se soumit aussitôt : *in Æduos proficiscitur, civitatem recepit.* Les amis d'Alaise disent que, s'il alla chez les Éduens, c'est qu'il n'y était pas durant le siége; que sa

(1) Dans un intéressant mémoire touchant la géographie ancienne des bords de la Saône, lu par M. Mayssiat à l'Académie des Inscriptions, ce savant place *Alesia* à Izernore, village situé à 7 lieues à l'est de Bourg. Nous pensons *à priori* que cette localité est bien éloignée de la frontière lingonne pour que le texte relatif à la marche de César puisse lui être applicable. Il ressort, toutefois, de l'opinion de M. Mayssiat que ce savant, avec lequel on doit compter, est un nouvel adversaire sérieux d'Alise-Sainte-Reine.

(2) M. J. Quicherat vient d'avoir l'obligeance de nous adresser la note suivante concernant *Alesia* :

« Des fouilles qui s'exécutent devant le massif d'Alaise, depuis deux mois, ont mis à découvert, sur tous les points attaqués, un fond de terre remuée anciennement, mêlée avec de la cendre, des charbons très-menus comme ceux qui proviendraient de fascines brûlées, des débris de poterie romaine et gauloise. Sur un point s'est montré le profil très-nettement accusé du fossé à bords perpendiculaires avec sa largeur d'environ sept mètres; au fond repose une multitude d'objets de fer détruits par l'oxydation, et dont l'empreinte reste marquée dans la marne où ils sont engagés. On a trouvé aussi plusieurs pieux de bois carbonisés. »

On voit que les antiquaires de Besançon, fatigués du parti pris de la commission de la carte des Gaules envers leur *oppidum*, se sont mis à l'œuvre, et que leur première découverte a été celle du fossé que M. de Saulcy regarde comme s'étant oblitéré devant Alise.

phrase est exacte s'il se trouvait en Séquanie, qu'elle présente un non-sens s'il était devant Alise-Sainte-Reine appartenant à l'État éduen dont elle gardait les dernières limites : *summa limina tuentem.*

Il reste dans ce pays jusqu'à ce qu'il ait reçu les otages des Arvernes, puis il assigne des quartiers d'hiver à ses troupes. Deux légions et la cavalerie furent envoyées chez les Séquanes sous le commandement de Labiénus, auquel fut adjoint Sempronius. Elles durent rester réunies et occuper la grande enceinte d'Orchamps, car Sempronius n'est désigné que comme lieutenant de Labiénus et non comme devant hiverner à part avec sa légion.

Deux autres, sous les ordres de Fabius et de Basilus, allèrent chez les *Rhemi*, qui craignaient l'hostilité des Bellovaces. Puisque leur mission était de protéger la cité rémoise contre les attaques du *Belgium*, elles durent être placées sur la gauche de *Durocortorum.*

Comme il n'existe pas de retranchements antiques entre Reims et Braine, on doit envoyer ces deux légions, l'une dans celui que César fit élever à Pontaver, l'autre à trois lieues plus au nord, sur la hauteur de Saint-Thomas, où se voit un camp romain. Nous n'hésiterons pas à faire ce choix, bien que nous ayons attribué le Laonnois aux Suessions, car nous savons par Hirtius que l'État des *Suesseii* fut annexé par le conquérant à celui des Rhèmes : *Rhemis erant attributi* [*Suesseii*] (lib. VIII), probablement pour les punir de s'être alliés aux Belges lors de sa campagne sur l'Aisne ou d'avoir envoyé des troupes au secours d'Alésia. Ces deux légions se trouvaient donc, par le fait, chez les Rhèmes et très-convenablement placées pour tenir en respect les Bellovaces et les Ambiani.

Réginus partit pour le pays des Ambivarètes : *Reginum in Ambivaretos... mittit*, peuples de Nevers, verrons-nous par les faits de la huitième campagne. Comme on ne connaît pas de camp romain sur la Loire, aux environs de cette

ville, Réginus, au lieu de s'avancer jusqu'au fleuve, dut s'arrêter sur la frontière du pays éduen, où il fonda le camp de Bou, près de la route d'Autun à Bourges, laquelle passait par Decize et Sancoins, l'antique *Tinconnium*.

Sextius fut envoyé chez les Bituriges. Les antiquaires du pays ne sont pas d'accord sur le lieu où il établit son camp. Les uns le placent à Sancoins, sur la limite du Berry et du Bourbonnais; d'autres à Saint-Satur, dans le voisinage de Sancerre (*Sincerra*), devenue station importante sous l'Empire. On verra plus tard les motifs qui nous font opter pour Sancoins.

C. Rébilus partit pour la contrée des Rutènes, c'est-à-dire qu'il alla de Bibracte à Rodez par l'antique voie de la rive droite de la Loire qui passait par *Pocrinium* (Perrigny) : *Aquæ Segestæ* (Brienne), Aissumin, *Icidmarus* (Yssengeaux), *Revessio* (le Puy en Velay) et *Anderitum* (Mende), d'où il gagna Laissac pour aller s'établir près de l'Aveyron, sur la hauteur de Montbat, où existe encore le camp dit *de César*, dans lequel il se retrancha.

Cicéron et Sulpicius furent envoyés, l'un à *Cabilloni* (Châlons-sur-Saône), l'autre à *Matiscone* (Mâcon), *oppida* des Éduens, pour assurer le transport des vivres sur la rivière. Il n'existe aucun camp romain dans le voisinage de ces deux villes, sur les bords de la Saône, ce qui fait conjecturer que les légions hivernèrent dans les deux *oppida* et que de simples détachements, échelonnés sur les bords de la rivière, y occupèrent des fortins tels que celui de Marnay, situé à deux lieues au sud de Châlons. Cette opinion s'accorderait avec le passage de Celse, disant que ces deux légions stationnèrent le long du fleuve : *secus Ararim flumen*. Le huitième livre des *Commentaires* nous apprend que Cicéron et Sulpicius avaient sous leurs ordres la sixième et la quatorzième légions. Ainsi, le pays des Séquanes se trouvait comprimé entre les deux corps placés sur la Saône, ceux de Labiénus et la cavalerie romaine; ceci n'indique-t-il pas les

agitations dont il venait d'être le théâtre, et peut-être le besoin de faire rentrer dans l'ordre des bandes errantes, débris de l'armée vaincue, qui n'avaient pas encore déposé les armes?

Il faut, pour retrouver les dix légions que César avait au commencement de la campagne, supposer qu'il en garda une aux environs de Bibracte, laquelle fonda le camp des buttes de Saint-Martin, à une lieue et demie au nord de l'*oppidum*, et que, rassuré sur le compte des Éduens, il n'entra dans leur ville qu'avec ses principaux officiers et une garde de quelques cohortes.

La conquête de la Gaule étant regardée comme définitive, on s'en réjouit à Rome, et le sénat prescrivit quinze jours de prières publiques.

LIVRE HUITIÈME

HUITIÈME ET NEUVIÈME CAMPAGNES

LIVRE HUITIÈME

ÉCRIT PAR HIRTIUS (1)

HUITIÈME ET NEUVIÈME CAMPAGNES

PRÉFACE DE L'AUTEUR. — NOUVELLE RÉVOLTE DE LA GAULE. — GUERRE CONTRE LES BITURIGES, LES CARNUTES ET LES BELLOVACES. — EXPLOITS DE FABIUS ET DE CANINIUS. — SIÉGE D'UXELLODUNUM. — PASSAGE DE CÉSAR CHEZ LES CARNUTES ET SON ARRIVÉE EN AQUITAINE. — DES CAUSES DE LA GUERRE CIVILE

(Avant J.-C. 51-50. — An de Rome 603-604)

La Gaule est soumise, avons-nous dit, c'est l'opinion des Romains, c'est l'opinion de Hirtius qui continue les *Commentaires* et commence son livre en ces termes : *Omni Gallia devicta*, bien qu'il ait à raconter des événements d'autant plus dignes d'être connus qu'ils prouvent combien les aspirations nationales et démocratiques des Gaulois avaient peine à se plier aux exigences du joug étranger.

(1) Les anciens, chose singulière, n'ont pas su s'ils devaient attribuer ce livre à Hirtius ou à Oppius, qui vivait dans l'intimité du conquérant. Suétone,

César apprit à Bibracte, où il passait l'hiver, que les Gaulois, désespérant de le vaincre en bataille rangée, songeaient à se soulever partiellement. Afin de couper le mal dans sa racine, il laissa le commandement de son camp d'hiver à Antoine : *Antonium quæstorem suis præfecit hibernis*, preuve qu'il avait conservé une légion près de Bibracte. Il partit avec sa cavalerie rappelée de chez les Séquanes, pour aller rejoindre la douzième légion hivernant (à Sancoins), sous les ordres de Sextius, sur les terres des Bituriges voisines de la frontière éduenne : *quam non longe a finibus Æduorum collocaverat, in finibus Biturigum.*

Ne pouvant opérer avec ce seul corps dans un pays si étendu, il appela près de lui la onzième légion, voisine de la douzième. Or, la plus rapprochée campait avec Réginus, chez les Ambivarètes (à Bou). Nous avons donc eu raison d'établir ce peuple, que d'Anville et Walckenaër ont passé sous silence, dans le canton de Nevers, touchant au pays de Bourges.

César ne fut pas plus tôt entré en campagne qu'il s'empara d'un grand nombre de Bituriges et obtint la soumission complète du pays, qui lui fournit des otages.

Pour récompenser ses troupes qui avaient parcouru de très-mauvais chemins pendant l'hiver, car on était alors à la fin de décembre, il donna deux cents sesterces à chaque soldat, deux mille aux centurions, et les renvoya dans leurs quartiers. Lui-même rentra à Bibracte après une absence de quarante jours, n'ayant eu que de la mutinerie à réprimer. Les Bituriges, ayant assez souffert l'année précédente pour

dans sa *Vie de César*, fait connaître leur hésitation en ces termes : *Reliquit rerum suarum Commentarios, Gallici civilisque belli Pompeiani, nam Alexandrini, Africæ et Hispaniensis incertus auctor est, alii enim Oppium putant, alii Hirtium qui etiam Gallici belli novissimum imperfectumque librum suppleverit.* Suétone commet une faute grave en disant que César a laissé son dernier livre de la *Guerre des Gaules* imparfait, puisque l'auteur incertain de ce livre se l'attribue tout entier : *Cæsaris nostri Commentarios rerum gestarum Galliæ non comparandos superioribus atque insequentibus ejus scriptis contexui.*

être effrayés de la conséquence d'une reprise d'armes, vinrent, au contraire, prier César de les défendre contre les Carnutes qui commençaient à les attaquer.

César manda immédiatement la quatorzième et la sixième légions cantonnées sur la Saône et partit, n'ayant passé que dix-huit jours à Bibracte, pour aller rétablir l'ordre parmi ces peuples.

Nous lui ferons prendre la route directe d'Autun à Chartres, traversant la Loire à Saint-Satur, et dirons, à ce sujet, que si la légion de Sextius eût hiverné dans ce dernier *oppidum* elle aurait naturellement fait partie de l'expédition. Le contraire prouve donc qu'elle était à Sancoins. César dut suivre l'antique voie de Saint-Satur à Chartres et s'établir chemin faisant sur la montagne située à 2 lieues à l'est de *Noviodunum* (Nouan-le-Fuzelier), au pied de laquelle se voit l'*étang des Césars*.

Les Carnutes, sachant que deux légions marchaient contre eux, quittent leurs bourgades et leurs *oppida,* où ils s'étaient construit des cabanes pour l'hiver, et se répandent de tous côtés : *constitutis repente exiguis ad necessitatem ædificiis incolebant, nuper enim devicti complura oppida demiserant.* Évidemment, les mots *exiguis ædificiis* ne doivent pas ici plus qu'ailleurs signifier des granges.

Pour faire éviter à ses soldats les injures de la mauvaise saison, César alla camper à Génabum, brûlée l'année précédente, et les logea partie dans les maisons des habitants restées debout, partie dans des masures presque détruites qu'il fit couvrir de paille. Sa cavalerie et son infanterie légère, envoyées dans les lieux où l'on disait que l'ennemi s'était retiré, en revinrent chargées de butin. Les Carnutes, ne trouvant aucun abri dans les bois, se sauvèrent de tous côtés et jusque dans les États voisins.

Rien de considérable ne pouvant être fait dans cette campagne, César laissa Trébonius, avec ses deux légions, dans

Génabum et se disposa à marcher au secours de ceux de Soissons. Il en exprime ainsi les motifs :

Des députés que les Rhèmes venaient de lui envoyer lui apprirent que les Bellovaces et leurs voisins levaient des troupes dont Corréus, de Beauvais, et Comius, d'Arras, avaient le commandement ; qu'elles se réunissaient dans un seul lieu : *in unum locum cogere*, pour attaquer ceux de Soissons annexés aux Rhèmes : *qui Rhemis erant attributi.* Il crut qu'il était de la dignité de l'empire et même de son propre intérêt de ne pas souffrir que des alliés qui avaient rendu les plus grands services à la république fussent maltraités en aucune manière : *nullam calamitatem socios optime de republica meritos accipere.* L'aveu de ces services confirme pleinement ce que nous avons dit touchant les secours que l'armée romaine reçut des Rhèmes avant son départ pour Alésia.

Il est à remarquer que les Belges s'assemblent dans un seul lieu que César ne nomme pas, mais, du moment où ils s'étaient confédérés, ils pouvaient aussi bien se réunir dans l'Amiénais que dans le Beauvoisis.

Voulant remédier à cet état de choses, César laisse à Génabum les deux corps qui l'avaient accompagné et reconstitue une armée nouvelle. Il mande la onzième légion, que commandait Réginus chez les Ambivarètes (à Bou), appelle Fabius sur le territoire des Suessions, avec les deux placées sous ses ordres, dans les camps de Pontaver et de Saint-Thomas, pour couvrir les terres des Rhèmes, puis il fait venir une des légions que commandait Labiénus chez les Séquanes.

Nous ne croyons pas que ces quatre légions se soient réunies à Noviodunum, capitale des Suessions. Il est plus probable que César, partant d'Orléans avec la onzième et passant par Melun et Meaux, alla les attendre sur le plateau de Champlieu, où se voit un camp dit *de César* et dont l'appellation actuelle doit dériver de *Castrilocus*, nom que portait

anciennement la ville de Mons, parce qu'il avait existé un retranchement romain sur son territoire.

Le massif de Champlieu, qui pourrait avoir été un des douze *oppida* des Suessions, présente des traces de remparts antiques, et l'on vient d'y découvrir des médailles gauloises des familles *Cornelia-Silanus* et *Porcia*, preuve que l'établissement romain remonte au temps de la conquête ; car on ne trouve guère de médailles consulaires dans les camps postérieurs à cette époque (1).

Les données que César avait recueillies sur le lieu de rassemblement des Belges étaient peu précises; toujours est-il qu'ils ne se réunissaient pas à Bratuspantium (Beauvais), car cette ville aurait été nommée par ceux qui lui avaient donné cet avis. Il dut donc aller les atteindre du côté de la Somme. La suite prouvera qu'il en fut ainsi.

Quand toutes les légions furent réunies, il partit pour le pays des Bellovaces et campa sur leurs terres : *ad Bellovacos proficiscitur; castrisque in eorum finibus positis...* S'il campe immédiatement après avoir passé l'Oise, on doit donc chercher son retranchement près de la rivière. Or, comme il n'existe dans ces parages que celui de Clairoux établi sur une montagne touchant à ce cours d'eau, à 3 kilomètres au nord-est de Compiègne, nous devrons le faire camper sur ce point après avoir traversé d'abord la forêt, ensuite la ville de Compiègne elle-même, où il existait un pont sur la rivière.

La position de Clairoux était une excellente base d'opérations, soit que César se portât en avant, soit qu'il fût obligé

(1) Champlieu dut être une station importante sous l'Empire. On vient d'y mettre au jour les restes d'un théâtre et d'un temple de l'époque gallo-romaine. La grande précinction du theâtre est en pierres de petit appareil allongé, ressemblant à celles des arènes de Bordeaux. Ce monument paraît avoir éprouvé la même fortune que celui de Lillebonne : d'abord renversé par les barbares et dépouillé de ses pierres taillées qu'on fit servir à la construction des édifices du nouveau culte, on en couvrit ensuite de terres les restes ainsi que ceux du temple voisin, pour effacer tout souvenir du paganisme et de l'occupation romaine dans la contrée.

de battre en retraite et de repasser l'Oise sous la protection de son retranchement.

Il envoya aussitôt des escadrons de cavalerie de tous côtés pour faire des prisonniers qui pussent l'instruire des desseins de l'ennemi : *equitum turmas demittit in omnes partes ad aliquos excipiendos, ex quibus hostium consilia cognosceret.*

Ses cavaliers, ayant rempli leur devoir, lui rapportèrent que toutes les maisons étaient désertes, que ceux du pays qu'ils avaient trouvés et ramenés avec eux étaient des espions qui n'étaient point restés pour labourer la terre. Ayant demandé à ces captifs où les ennemis s'étaient rassemblés et quel était leur dessein, il apprit que tous les Bellovaces capables de porter les armes, réunis aux Ambiani, aux Aulerces (1), aux Calètes, aux Vélocasses et aux Atrébates, s'étaient retranchés sur une montagne environnée de marais, après avoir renfermé leurs bagages dans une forêt située derrière eux ; qu'ils étaient commandés par Corréus, Bellovace connu par la haine qu'il portait au nom romain ; que l'Atrébate Comius les avait quittés depuis plusieurs jours pour aller chercher de la cavalerie germaine, qui n'était pas éloignée de leur camp : *ex his castris discessisse... ad auxilia Germanorum adducenda quorum vicinitas propinqua* ; enfin, que tous les chefs avaient résolu de le combattre s'il ne se présentait qu'avec trois légions, autrement de se tenir enfermés dans leur camp pour lui couper les vivres et les fourrages, excessivement rares en cette saison.

Les forces des coalisés devaient se monter à cent cinquante mille hommes au moins, puisque tous les Bellovaces étaient sous les armes et que leurs alliés avaient fourni de forts contingents.

César jugea que, loin de se conduire en imprudents et en

(1) On ne peut douter que ces Aulerces, voisins des Belges, ne soient les Éburovices, l'une des trois tribus de la Gaule qui portaient le nom d'Aulerces. Nous avons déjà fait cette remarque au sujet de la campagne de Paris.

téméraires, selon la coutume des barbares, leurs desseins étaient pleins de sens et de sagesse. Il résolut de mettre tout en œuvre pour leur faire mépriser ses forces, afin de les attirer plus vite au combat. Trois légions seules furent désignées pour les attaquer : la septième, la huitième et la neuvième, composées de vieux soldats. Le bagage devait les suivre sous l'escorte de la onzième légion, formée seulement depuis huit ans, mais composée de jeunes gens choisis et de grande espérance.

Le lieu ou s'étaient concentrés les Belges restera toujours inconnu si l'on ne s'aide de la découverte et de l'étude des camps romains qui existent dans la contrée, car on sait que César, étant en présence de l'ennemi, en fit élever un très-vaste qu'il importe de découvrir.

Deux enceintes militaires ont particulièrement attiré l'attention des érudits: celle de Bresle, située sur la rivière de Thérain, à 2 lieues 1/2 à l'est de Beauvais, et celle de Liercourt, sur la Somme, à 6 lieues à l'ouest d'Amiens. Les uns adoptent le camp de Bresle, parce qu'il est assez rapproché de l'*oppidum* des Bellovaces. Leurs contradicteurs répondent qu'il n'a jamais pu contenir qu'une seule légion, probablement celle de Plancus qui le fit élever à la fin de la cinquième campagne. Ils proposent celui de Liercourt, ayant trente-deux hectares de superficie, pouvant contenir quatre légions, des auxiliaires et une nombreuse cavalerie. Il est probable qu'ils ont raison.

En effet, à Liercourt, les Belges, placés au centre de leurs auxiliaires, pouvaient recevoir la cavalerie germaine que leur amenait Comius d'un lieu qui n'était pas éloigné : *quorum vicinitas propinqua*, c'est-à-dire du pays des Ménapiens. Ajoutons que le pont de Remi, situé dans le voisinage, leur permettait de communiquer facilement d'une rive à l'autre de la Somme.

Ce camp était, il est vrai, chez les Ambiani et non chez les Bellovaces; mais Hirtius, après avoir dit que César entra

chez ces derniers, ne mentionne pas que ce fut sur leur territoire que le conquérant rencontra l'armée des Belges. Elle pouvait être aussi bien partout ailleurs que chez les Bellovaces.

En effet, lorsque César, après avoir passé l'Oise, envoya sa cavalerie sur divers points pour s'enquérir du lieu où étaient les confédérés, il dut l'expédier à 7 ou 8 lieues de ses quartiers, sur des chemins divergents, même du côté de Bratuspantium. Or, si l'armée belge eût été campée à Bresle ou dans un pareil rayon, les éclaireurs romains l'auraient reconnue eux-mêmes et signalée à leur général en rentrant au camp, tandis que ce furent les prisonniers seuls qui purent indiquer le lieu où elle se trouvait. Donc, elle était à plus de 7 ou 8 lieues du camp romain.

Enfin César se présenta devant les Belges avec ses troupes disposées presque en carré, afin qu'il ne parût pas avoir plus de monde qu'ils n'en désiraient : *Hac ratione pene quadrato agmine instructo, in conspectum hostium celerius opinione eorum exercitum adducit.* Une seule légion marchait donc en bataille sur le devant, deux autres en file sur les ailes, tandis que la quatrième, placée derrière le bagage, fermait le carré.

En approchant de l'ennemi, les trois premières légions se mirent subitement en ligne et marchèrent d'un pas ferme vers les Gaulois : *Quum legiones repente instructas velut in acie certo gradu accedere Galli viderent.* Ceux-ci, étonnés de l'arrivée si prompte des troupes romaines, montrent moins de confiance et se rangent en bataille devant leur camp, sans quitter les hauteurs : *sive certaminis periculo, sive subito adventu... copias instruunt pro castris, nec loco superiore decedunt.* César, les voyant si fortement établis, ne se soucia pas de les combattre. Comme il en était séparé par un vallon plus profond que large, il campa vis-à-vis d'eux

[illegible] rt de douze pieds, muni d'un double

[illegible] fond de cuve : *fossam duplicem,*

pedum quinum denum lateribus directis (nécessairement de quinze pieds de profondeur et peut-être d'autant de largeur). Ce retranchement, flanqué de tours à trois étages, jointes par des ponts et des galeries, pouvait être défendu par deux rangs de soldats placés, l'un sur la galerie, l'autre sur le rempart. Ces ouvrages en bois n'ont pu résister à l'action du temps; mais les remparts de douze pieds de haut ont laissé des traces qui forment le camp actuel de Liercourt, le seul du Beauvoisis et de l'Amiénais présentant assez d'étendue pour avoir pu contenir une pareille armée.

Il y avait souvent des escarmouches entre les deux camps. Quelquefois, les Gaulois auxiliaires et les Germains franchissaient le marais pour charger vivement les Belges; ceux-ci le passaient à leur tour pour exécuter la même entreprise. Les soldats romains allant au fourrage étaient fréquemment attaqués dans des chemins étroits, lorsqu'ils s'éloignaient pour aller visiter quelques rares maisons de cultivateurs éloignées et éparses çà et là dans la plaine : *Cum raris disjectisque ex ædificiis pabulum conquireretur.* Le mot *ædificiis* se rapporte assurément à des métairies avec leurs dépendances, et non aux granges seules qui en faisaient partie.

Quelques légers succès obtenus par les Belges augmentèrent leur assurance. Elle n'eut plus de bornes lorsque Comius fut rentré au camp avec cinq cents cavaliers germains. César, voyant que l'ennemi se tenait toujours renfermé, que lui-même n'avait pas assez de troupes pour le forcer, manda Trébonius avec les deux légions laissées à *Genabum* (Orléans), et Sextius avec celle qui campait sur les frontières des Bituriges (à Sancoins).

Le temps qu'il fallait pour aller prévenir ces deux généraux et leur permettre d'arriver avec leurs troupes dut employer au moins quinze jours, pendant lesquels César continuait d'envoyer sa cavalerie au fourrage. L'ennemi, ayant remarqué de quel côté elle allait ordinairement, lui dressa

une embuscade dans les bois. Celle des Rhèmes y tomba et perdit son général. Quelques-uns pensent que le nom du pont de Remi pourrait bien rappeler le souvenir de cette défaite. Quoi qu'il en soit, cet échec fut cause qu'on agit avec plus de prudence dans le camp romain, et que tous les jours se passèrent à escarmoucher du côté des marais.

Les Gaulois y furent un jour battus, ce qui les consterna. La nouvelle de l'arrivée prochaine de Trébonius vint encore ajouter à leur confusion. Ne voulant pas être assiégés ni éprouver le sort de ceux d'Alésia, ils firent sortir de leur camp, pendant la nuit, leurs vieillards, leurs infirmes et leurs bagages.

César s'avança pour les harceler durant leur retraite, et, comme le marais pouvait retarder sa poursuite, il y jeta des ponts et alla s'établir sur une hauteur voisine du camp ennemi et qui n'en était séparée que par un petit vallon. Il y rangea ses légions en bataille, à portée de trait des forces gauloises.

Celles-ci, n'osant défiler devant les légions, se tinrent en bataille, semblant accepter le combat. César laissa vingt cohortes sous les armes, et, après avoir tracé un nouveau camp, le fit munir de remparts et de fossés : *castrisque eo loco metatis muniri jubet castra.* Cet ouvrage terminé, il ordonna de ranger ses légions sur le devant, de brider les chevaux de la cavalerie et de les disposer sur plusieurs points.

Les Gaulois n'osant passer, de crainte d'être surpris, et ne pouvant rester toute une nuit privés de vivres dans leur position, usèrent de stratagème pour en sortir. Ils transportèrent à la tête de leur camp toutes les bottes de paille et les fascines sur lesquelles ils avaient coutume de s'asseoir quand ils étaient en bataille : *fasces ubi consederant*, et, sur le soir, ils y mirent le feu, de sorte que leurs troupes, dérobées à la vue des Romains, s'enfuirent avec la plus grande précipitation.

César fit avancer contre eux sa cavalerie et marcha lentement derrière elle. Les chevaux ne purent pénétrer dans ces tourbillons de flammes et de fumée, ce qui permit aux Belges de se retirer, sans aucune perte, à 3 lieues 1/2 plus loin, où ils campèrent dans un lieu avantageux : *Millia non amplius dena munitissimo loco castra posuerunt.*

Hirtius ne dit pas que César les ait suivis. Tout fait présumer, au contraire, qu'il retourna dans son premier camp pour attendre Trébonius venant avec ses trois légions. Ce camp était, en effet, plus fort que le second seulement muni d'un simple *vallum* fait à la hâte en présence de l'armée ennemie; aussi n'en signale-t-on pas de traces aujourd'hui.

On demandera peut-être où s'étaient retirés les Belges? Nous ne pensons pas que plus de cent mille hommes en fuite, et se croyant bientôt atteints, se soient engagés sur le pont de Remi pour aller s'établir de l'autre côté de la rivière. Il est plus supposable qu'ils gagnèrent le territoire de Mareuil, voisin d'Abbeville, où devaient exister un pont et des gués permettant de communiquer avec les Ambiani.

Bien qu'étant éloignés de 4 lieues de l'armée romaine, ils n'en continuèrent pas moins de tendre des embuscades aux légionnaires qui s'aventuraient à quelque distance de leur propre camp. Un jour César apprit d'un prisonnier que Corréus s'était caché avec six mille fantassins et six mille chevaux dans un lieu abondamment fourni de foins et de blés, où il soupçonnait que viendraient les fourrageurs romains : *quem in locum, propter copiam frumenti ac pabuli, Romanos pabulatum missuros suspicaretur.* César envoya de ce côté plus de forces que de coutume, précédées de la cavalerie qui escortait ordinairement ces sortes d'expéditions. Lui-même marcha en arrière, le plus près que possible, avec le reste des légions.

Les ennemis étaient embusqués dans une plaine de mille pas d'étendue en tous sens, environnée de bois épais et d'une rivière très-profonde : *altissimo flumine.*

La cavalerie romaine d'avant-garde, qui connaissait l'embûche, marchait en bon ordre. Corréus ne l'eut pas plus tôt aperçue qu'il en chargea les premiers escadrons. Ils tinrent bon sans se débander. Le reste de la cavalerie gauloise vint les attaquer à son tour. L'infanterie légère romaine appuya ses escadrons qui firent un grand carnage. Les Belges faiblissaient, Corréus, leur général, était tué, lorsqu'ils apprirent que César approchait. Alors, consternés de la perte des leurs, ils se disséminent de tous côtés : *Hostes concidunt animis, atque itineribus diversis fugam quærunt.* Les uns cherchent à gagner les bois, d'autres, la rivière, où la cavalerie romaine, qui les suit l'épée dans les reins, les atteint et les achève : *partim silvis petitis, partim flumine; qui tamen in fuga a nostris acriter insequentibus conficiuntur.*

César arriva au moment où l'affaire se terminait. Pensant que l'ennemi, campé à 3 lieues de là, quitterait sa position aussitôt qu'il serait informé de la perte des siens, le général romain résolut de l'atteindre de suite, bien que lui-même fût arrêté par la rivière : *tametsi flumine impeditum transitum videbat.* Il la franchit, néanmoins, et se dirigea du côté des Belges.

Ceux-ci, ayant connu tous ces détails par les fuyards et les blessés, s'attendent à voir bientôt arriver l'armée romaine. Ils assemblent un conseil au son des trompettes : *concilio repente cantu tubarum convocato,* et arrêtent d'envoyer des messagers à César. Ces messagers le prient de se tenir pour satisfait du châtiment que les Belges ont reçu, rejetant la cause des maux actuels sur Corréus, qui avait payé de la vie la faute d'avoir pris plus d'autorité sur la foule ignorante que le sénat et les gens sensés du pays.

Il leur pardonna et reçut des otages. Comius seul n'accepta aucun traité, n'ayant pas confiance aux Romains qui avaient tenté de s'en défaire. En effet, Labiénus, ayant su qu'il cherchait à remuer la Gaule pendant que César était en Italie, avait chargé Volusiénus de le faire assassiner.

Volusiénus lui donna rendez-vous, sous prétexte de conférence. Comius s'y rendit et ne fut pas plus tôt arrivé qu'un centurion lui asséna sur la tête un violent coup d'épée. L'escorte de Comius empêcha le centurion de redoubler. On prit les armes de part et d'autre. Les Romains se retirèrent, croyant avoir réussi; les Gaulois en firent de même, craignant de tomber dans une nouvelle embuscade. Ce guet-apens rendit Comius plus soupçonneux que les autres chefs, qui n'avaient pas les mêmes raisons de se défier des Romains.

La conclusion de cette guerre atteste encore le bonheur du conquérant : l'indiscrétion d'un captif cause la défaite de six mille hommes et de nombreux escadrons gaulois, pris dans le piége qu'ils avaient voulu tendre à leurs adversaires; elle amène la soumission immédiate de plusieurs peuples que César n'osait attaquer avant l'arrivée de ses renforts, désirant plutôt voir se renouveler l'affaire d'Alésia que la leçon qu'il avait reçue devant Gergovie.

Le fameux plateau de mille pas en tous sens où se donna la bataille mériterait d'être recherché. La découverte qui en serait faite importe à la mémoire de Corréus, peut-être trop oubliée dans son propre pays; car ce chef, dont le patriotisme était connu, sut rallier plusieurs peuples à sa voix pour défendre l'indépendance nationale et mourir sur le champ de bataille, exemple que Vercingétorix ne lui avait pas donné.

Nous croyons que ce plateau devrait se retrouver dans une des sinuosités de la rive droite de la Somme, seul cours d'eau qui dans ces parages puisse être qualifié de fleuve profond : *flumen altissimum*. Nous le placerons donc à 1 lieue 1/2 à l'ouest du camp de Liercourt, vers le pont de Remi, que durent traverser les Romains pour aller fourrager dans la vallée. Ce plateau d'ailleurs n'était, venons-nous de voir, qu'à trois lieues des Belges; donc César était retourné dans son premier camp, car, s'il fût resté dans le second, il ne se serait pas trouvé à pareille distance de leurs quar-

tiers, après avoir fait peut-être plus de 1 lieue 1/2 pour gagner leur embuscade.

Comme il n'est pas question de l'arrivée de Trébonius avec ses trois légions, il est supposable qu'il reçut contre-ordre en chemin et qu'il opéra sa jonction avec César du côté de Bratuspantium.

La Gaule n'avait plus alors aucun peuple sous les armes. On y voyait seulement une foule d'hommes de cœur et d'indépendance qui abandonnaient leurs *oppida* et leurs campagnes pour se soustraire à l'autorité des conquérants : *sed nonnullos ex oppidis demigrare, ex agris effugere, ad præsens imperium evitandum.* Chose curieuse à noter que cette émigration générale des patriotes de la Gaule, que l'on n'a peut-être pas assez remarquée.

Alors César utilisa ses troupes en les plaçant sur divers points, d'où elles pouvaient maintenir la tranquillité du pays. Il rappela Labiénus de la Séquanie avec la douzième légion qu'il envoya dans la Cisalpine, pour empêcher les colonies romaines d'être attaquées par les barbares comme celle de Trieste l'avait été l'année précédente : *ne quod simile incommodum accideret decursione barbarorum, ac superiore æstate Tergestinis accidisset.* Les Romains s'étaient donc avancés jusqu'au delà de la Vénétie et y avaient placé des garnisons. Il était assez naturel que les Noriques et les autres peuples auxquels ces contrées appartenaient cherchassent à les en chasser, velléité patriotique que Rome ne pouvait pardonner à des barbares.

César expédia Fabius avec vingt-cinq cohortes vers le midi de la Gaule, dont les peuples, toujours remuants, ne pouvaient être contenus par Caninius Rébilus qui ne s'y trouvait qu'avec deux légions : *neque Caninium Rebilum... satis firmas* II *legionibus habere existimabat.* Fabius dut, en conséquence, se porter du côté de Rodez.

On doit remarquer que Caninius n'avait été envoyé chez les Rutènes, après le siége d'Alésia, qu'avec une seule

légion : *Sextius in Bituriges, Caninium Rebilum in Rutenos cum singulis legionibus mittit* (lib. VII). Cependant Hirtius lui en attribue maintenant deux ; il faut donc qu'il ait reçu une de celles que commandait Lucius dans la Province, laquelle aura passé l'hiver, soit dans le camp de Monbat, soit près de l'Aveyron, dans celui d'Abos, où se voit maintenant le hameau de *Césors*, dont le nom rappelle assez bien celui du conquérant.

Deux légions furent confiées à Labiénus pour aller chez les Trévires, que leurs querelles constantes avec les Germains rendaient plus difficiles à contenir que les autres peuples. Elles durent occuper les camps d'Altrier et de Dalheim.

César, resté chez les Bellovaces, comme la suite le prouvera, fut alors repris de la haine qu'il portait à Ambiorix. Ne pouvant s'en emparer, car il fuyait toujours, il parcourut son pays, y mit tout à feu et à sang pour le faire abhorrer de ses sujets. C'est la dernière fois que nous entendrons parler de ce chef, remarquable par sa noble persistance et son adresse à se dérober à toutes les poursuites, de sorte que nous ignorons ce qu'il devint, quelles furent sa fortune et sa fin.

Pendant que cette expédition avait lieu, Duratius, reconnu chef des Pictons par les Romains, mandait à Caninius, qui était encore chez les Rutènes, qu'une foule d'Andes ou Andegaves (Angevins) était entrée sur les terres de sa nation, et qu'une partie des siens se montrait même hostile à son pouvoir : *pars quædam civitatis ejus defecisset.* Il est visible qu'il y avait chez les Pictons des patriotes qui voyaient de mauvais œil l'alliance de Duratius avec les Romains. Caninius quitte de suite ses quartiers et se dirige sur *Limonum* (Poitiers), par les voies antiques d'Aurillac, de Tulle (*Tutela*), de Limoges (*Augustoritum*), de Dorat et de Montmorillon.

Il sut, chemin faisant, que Limonum était assiégée par

les Andes, sous la conduite du chef Dumnacus : *Dumnaco duce Andium*. On voit d'où provient le titre de duc, qui n'a été longtemps qu'une charge militaire équivalente à celle de général.

Caninius, jugeant qu'il n'avait pas assez de forces pour combattre les Andes, se retrancha dans un poste avantageux : *castra munito loco posuit*, c'est-à-dire qu'après avoir fait quelques lieues au delà de Montmorillon et passé la Vienne, il campa à gauche de ce cours d'eau, sur les monts de Bonneuil dominant le village de Saint-Martin-la-Rivière. On a trouvé, il y a quelques années, dans ce camp, situé à 20 kilomètres au sud-est de Poitiers, des monnaies consulaires et des monnaies celtiques, qui attestent le séjour des conquérants et l'exploitation du peuple vaincu.

De son côté, l'Andegave Dumnacus, ayant appris que Caninius approchait, abandonna le siége de Limonum pour venir l'attaquer dans son camp, mais jugeant bientôt qu'il ne réussirait pas, il rétrograda pour reprendre ses opérations contre l'*oppidum* des *Pictavi*.

Alors Fabius, parti de *Bratuspantium* (Beauvais), cheminait avec ses vingt-cinq cohortes, pour gagner le pays des Rutènes où César l'avait envoyé. Il suivait, dirons-nous, la voie de Magny (*Petromantalum*), de Vernon, d'Évreux, de Mortagne, du Mans et de Tours, recevant la soumission et les otages de plusieurs peuples, lorsqu'il sut, par une missive de Caninius, ce qui se passait devant Limonum. Il alla de suite au secours des assiégés. Dumnacus, bientôt informé de la marche de ce général et craignant de se trouver pris entre les légions et les défenseurs de la place, décampa subitement pour aller repasser le pont de la Loire, car le fleuve était trop profond pour qu'il essayât de le franchir à gué.

Nous ne voyons pas que Caninius ait quitté son camp pour aller à la poursuite de Dumnacus. Quant à Fabius, lorsqu'il eut appris la retraite des Andes, il interrogea des gens qui

ays : *tamen doctus ab iis qui locorum*

noverant naturam, et, au lieu d'aller faire sa jonction avec Caninius, il se dirigea du côté du pont vers lequel tendait l'armée ennemie : c'est-à-dire que, étant vers Châtellerault, il convergea sur Mirebeau pour intercepter la route aux Gaulois. Sa cavalerie d'avant-garde, les ayant rencontrés, les chargea, fit un grand butin et le rejoignit le même jour.

Il la renvoya pendant la nuit avec ordre de prendre position pour arrêter autant que possible les fuyards, en attendant son arrivée. Ses instructions furent ponctuellement exécutées, et cette cavalerie escarmoucha pour gagner du temps. Alors Dumnacus fit avancer son infanterie contre les escadrons ennemis. On se battait, lorsque Fabius se présenta avec ses légions. Aussitôt l'armée gauloise se débande. La cavalerie romaine, qui s'étend pour l'envelopper, ne cesse de tuer ni de la poursuivre. Douze mille Andegaves restent sur le champ de bataille. Leur bagage devient la proie du vainqueur.

Après cette victoire due à l'intelligence de Fabius, ce lieutenant marcha d'abord contre les Carnutes, ensuite contre les autres peuples voisins des Andes qui leur avaient fourni des troupes : *Fabius cum reliquo exercitu in Carnutes reliquasque civitates proficiscitur, quarum eo prœlio quod cum Dumnaco fecerat copias esse accitas sciebat.* Les Carnutes se soumettent et livrent des otages. L'auteur de la sédition sera bientôt cruellement puni par César. Les contrées maritimes, qui avaient envoyé leurs contingents à Dumnacus, suivent l'exemple des Carnutes. On voit pour quels motifs nous avons fait passer Fabius, venant de *Bratuspantium*, chez ceux d'Évreux et du Mans, car, s'il fût d'abord entré dans le pays chartrain ou dans les contrées maritimes, il n'aurait pas été obligé de retourner chez les Carnutes après avoir battu les Andes.

Devant une pareille défection, le malheureux Dumnacus, chassé de son pays, fut contraint de s'enfuir seul et d'errer, de cachette en cachette, jusqu'à l'extrémité des Gaules :

Dumnacus suis finibus expulsus, errans latitansque, solus extremas Galliæ regiones petere coactus est. Peut-être se retira-t-il chez les Ménapiens. Puissions-nous faire revivre son nom, maintenant trop peu connu parmi les peuples de l'Anjou !

La Gaule aurait été pacifiée sans une nouvelle et folle entreprise qui en assura définitivement la conquête. Drapès, Sénon d'origine qui, lors de la première révolte des Gaules, avait réuni des troupes composées, dit César, d'un amas d'hommes perdus de débauche, d'esclaves désireux de la liberté, de bannis et de brigands : *receptis latronibus*, avec lesquels il avait souvent enlevé le bagage et les convois des Romains, recueillit cette fois cinq mille fuyards de l'armée des Andes : v *millibus ex fuga collectis*, et marcha sur la Province. Quelques manuscrits ne portent ce chiffre qu'à deux mille, nombre insuffisant eu égard à la lutte qui va s'engager. On remarquera, d'un autre côté, que ce n'est pas une invention moderne que d'appeler voleurs et brigands les hommes de cœur et d'indépendance qui s'exposent à mille dangers pour sauver la patrie du joug odieux de l'étranger.

Drapès avait fait alliance avec le Cadurce Lutérius qui s'était, avons-nous vu, jeté sur la Province au commencement de la campagne précédente. Lutérius dut aller au-devant de Drapès avec ses volontaires pour opérer de concert avec lui.

Le légat Caninius, que nous avons laissé dans son camp de Bonneuil, chez les Pictavi, le quitta bientôt avec deux légions pour se mettre à la poursuite des révoltés, voulant empêcher que l'effroi ou le dégât causé par eux ne déshonorât l'armée romaine.

Se voyant chaudement poursuivis et jugeant qu'ils ne pourraient gagner la Province, ils se retirent chez les Cadurces : *consistunt in agris Cadurcorum.* Lutérius, qui jouissait d'une grande autorité dans ce pays à cause de ses entreprises aventureuses, entra avec ses troupes et celles de

Drapès dans *Uxellodunum*, place très-forte par son assiette naturelle, ayant fait partie de sa clientèle, et s'adjoignit les habitants de l'*oppidum : Ibi cum Luterius apud suos cives quondam, integris rebus, multum potuisset, semperque auctor novorum consiliorum magnam apud barbaros auctoritatem haberet, oppidum Uxellodunum, quod in clientela fuerat ejus, natura loci egregie munitum, occupat suis et Drapetis copiis, oppidanosque sibi conjungit.*

On peut déduire de ce texte :

1° Que Lutérius avait réuni un certain nombre de partisans, mais pas très-considérable, car la nation des Cadurces n'était pas engagée dans la lutte ; que cependant les volontaires de ce chef, joints aux *oppidani*, pouvaient composer une force égale à celle de Drapès : il y aura donc environ dix mille hommes dans la place ;

2° Que le corps de Drapès dut tourner la position de Caninius vers Poitiers pour aller rejoindre Lutérius au nord de Périgueux (*Vesunna*) et marcher avec lui sur la Province par Agen et Auch ;

3° Que vers Périgueux les deux chefs, se voyant poursuivis, changent de projet, entrent chez les Cadurces et se renferment dans Uxellodunum ;

4° Que cet *oppidum* était constamment habité, puisqu'il avait fait partie de la clientèle de Lutérius ; qu'il devait se trouver à la frontière septentrionale des Cadurces ; car le chef gaulois entre dans la place : *occupat Uxellodunum*, en même temps qu'il arrive sur le territoire de ces peuples ; que l'historien se serait servi de l'expression *pervenit* si Lutérius avait eu besoin d'aller chercher l'*oppidum* à quelque distance de la frontière ;

5° Que ce chef, enfin, ne fait aucune recrue sur sa route et n'ordonne pas, comme il arrive toujours en pareille circonstance, aux gens des campagnes d'aller se renfermer dans leurs *oppida* ; preuve qu'il ne pénètre pas dans le cœur du pays.

Ici naît la question, agitée depuis plusieurs siècles, de savoir où était Uxellodunum. Beaucoup de localités ont été proposées. Celles qui ont attiré le plus particulièrement l'attention sont Cahors, Capdenac et Luzech, sur le Lot, et le Puy-d'Issolu, sur la Dordogne, à 5 kilomètres de Martel.

Ce ne peut être Cahors, car les faits physiques ne se prêtent pas aux descriptions de l'historien. Cette ville, étant d'ailleurs la capitale des Cadurces, appelée *Divona*, n'aurait pas en même temps porté le nom d'*Uxellodunum*. Uxellodunum avait fait partie de la clientèle de Lutérius, et la clientèle d'une ville principale n'a jamais appartenu à un simple chef du pays. On ne remarque, d'ailleurs, aucune intervention du sénat pendant le siége, rien qui fasse croire que la nation entière se soit engagée dans cette lutte qui ne dépassera pas ses frontières.

L'opinion de M. Champollion en faveur de Capdenac a été combattue d'une manière si victorieuse que ses partisans mêmes l'ont abandonnée.

Le Puy-d'Issolu réunissait l'assentiment du plus grand nombre et jouissait depuis longtemps de la célébrité qui s'attache au nom d'*Uxellodunum*, lorsque deux membres de la commission de la carte des Gaules (1) sont venus la lui disputer en faveur de Luzech, petite ville située à 2 lieues 1/2 à l'ouest de Cahors, se fondant sur ce texte d'Hirtius : « Une rivière divisait la vallée profonde qui entourait presque de tous côtés la montagne à bords escarpés sur laquelle Uxellodunum était assise » : *Flumen infimam vallem dividebat, quæ pene totum montem cingebat, in quo positum erat præruptum undique oppidum Uxellodunum* ; puis sur cet autre trait : « l'espace laissé libre par le circuit du fleuve avait à peine trois cents pieds romains » : *quæ, fere pedum* ccc *intervallo, fluminis circuitu vacabat.*

(1) *Examen historique et topographique des lieux proposés pour représenter Uxellodunum*, par le général Creuly et Alfred Jacobs. (Paris, Durand, 1860.)

Ces textes sembleraient convenir à la presqu'île de Luzech entourée d'une sinuosité du Lot et close par un isthme ayant la largeur indiquée par l'historien. Malheureusement, il est impossible d'y reconstituer les opérations du siége, eu égard à la rivière de cent mètres de largeur qui existe autour de la ville : fait beaucoup plus grave que la difficulté topographique que nous allons bientôt aborder.

Que nous arrivions au Puy-d'Issolu, nous nous heurtons d'abord à l'objection qui fait l'unique force de nos adversaires : à l'existence de deux petites rivières coulant de deux côtés du massif, au lieu d'une seule qui, d'après Hirtius, l'aurait presque entièrement entouré. Cet auteur, écrivant à Rome le huitième livre des *Commentaires* après la mort de César, neuf a dix ans après la guerre des Gaules, ne dit pas qu'il ait assisté au siége d'Uxellodunum. Que nous y admettions néanmoins sa présence, ne pourra-t-il pas avoir cru, après un pareil laps de temps, que l'eau qu'il avait vue devant le massif provenait d'une seule rivière, tandis qu'elle appartenait à deux petites : la Tourmente et la Sourdoire, qui vont tout près de là se jeter séparément dans la Dordogne? Uxellodunum aurait donc été dans la même position que Alésia entre ses deux cours d'eau.

Hirtius peut avoir failli, faute de mémoire ou faute d'avoir vu. Aussi son texte, arrivé quelques siècles plus tard dans les mains d'Orose, a subi la modification suivante : « Le massif d'Uxellodunum était ceint *de deux côtés* et devant les lieux abruptes d'une rivière de grandeur moyenne » : *duabusque partibus per abrupta latera non parvo flumine cingebatur* (lib. VI). Nous demanderons comment un seul cours d'eau qui ferait presque le tour d'un massif ne le ceindrait que de deux côtés? Orose a donc voulu exprimer que sur deux parties latérales du mont coulait une rivière, ce qui ne veut pas dire que ce soit la même. Ajoutons que les mots *non parvo flumine* ne signifient pas *rivière considérable*, comme ils ont été traduits par les auteurs du mémoire cité, mais

bien cours d'eau qui n'est ni grand ni petit, expression non applicable au Lot, large de plus de cent mètres autour de la presqu'île de Luzech.

La narration de Celse, scoliaste de César, s'éloigne encore plus que celle d'Orose du texte de Hirtius, puisqu'elle exprime simplement qu'une rivière coule près du mont : *ad radicem montis* et non *ad radices*. Il est clair qu'il ne se préoccupe que de la Tourmente, qui seule joue un rôle dans le siége, passe au pied du massif, non de *deux côtés* ni *autour*.

Nous arrivons à la partie des faits militaires qui confirmera de point en point l'utilité de la modification que nous proposons.

Caninius arriva bientôt avec ses deux légions et campa devant la place. Il remarqua qu'elle était sur un roc escarpé que des troupes ne pourraient gravir, quand même il ne serait pas défendu. Croirait-on que si l'*oppidum* eût été entouré du Lot Hirtius n'aurait pas mentionné cette grande rivière comme tenant la meilleure place au nombre des obstacles que les assiégeants devaient surmonter?

Caninius, ayant appris que ceux de l'*oppidum* y avaient enfermé beaucoup de bagage qu'ils ne pouvaient faire sortir assez secrètement pour qu'il ne tombât pas entre les mains de sa cavalerie, partagea ses légions en trois corps, qu'il posta sur une haute montagne : *trina excelsissimo loco castra fecit*. Il fit tirer ensuite petit à petit et d'un camp à l'autre, autant que le nombre de troupes dont il disposait pouvait le lui permettre, une ligne de contrevallation autour de la place : *a quibus paulatim, quantum copiæ patiebantur, vallum in oppidi circuitum ducere instituit*, de sorte que les assiégés n'auraient pu faire sortir assez secrètement leurs bagages sans en être empêchés par la cavalerie et les légions. Pourquoi faire sortir ces bagages? Ou les Gaulois craignaient d'être forcés dans la place, ou ils projetaient de l'abandonner. Il est remarquable encore une fois que Hirtius ne parle que du seul obstacle de la contrevallation, sans mentionner celui

de la rivière, qui n'eût pas été moins grave devant le Lot pour des chariots qui auraient transporté tous ces bagages.

Les trois corps que Caninius avait disposés sur une haute montagne devaient être placés à certaine distance l'un de l'autre, puisqu'ils avaient mission d'exécuter des travaux autour de la place. Nous les établirons donc sur les hauteurs de Saint-Denis et sur celles de Veyrac. Ainsi répartis, les travailleurs de chaque quartier évitaient l'encombrement et pouvaient conduire leurs lignes à la rencontre de celles des quartiers voisins.

Tous ces travaux étaient établis, voyons-nous, sur les hauteurs. Ils l'auraient été devant Luzech sur les bords du Lot, contrevallation naturelle dont César aurait usé comme il l'avait fait devant les Helvètes, près du Rhône.

Voyant qu'ils allaient être bientôt enveloppés, les assiégés se rappelèrent avec effroi le triste sort d'Alésia, et Lutérius, qui s'y était trouvé, remontra qu'il fallait principalement songer aux vivres. Il laissa deux mille hommes dans la place et, la nuit suivante, lui et Drapès sortirent avec le reste, c'est-à-dire avec leurs propres troupes ; car les deux mille hommes laissés à la garde de la ville pouvaient représenter le contingent des *oppidani*.

Ceux-ci ne manquaient pas de vivres pour eux-mêmes, mais il était entré sept à huit mille hommes de supplément dans la place : Uxellodunum était à la frontière des Cadurces, et les populations de l'intérieur ne s'y étaient pas jetées avec leurs bestiaux et leurs blés.

Pour exécuter leur projet, les deux chefs gaulois traversent les lignes des assiégeants, sans difficulté, dirons-nous, puisqu'il n'est question d'aucune rencontre entre eux et les Romains. Ils restent quelques jours sur les terres des Cadurces et ramassent beaucoup de blé que les uns leur donnent volontiers, que les autres leur laissent prendre, voyant qu'ils ne pouvaient s'y opposer : *partim prohibere quominus sumerent, non poterant*. L'existence de ces récalcitrants prouve

que le soulèvement n'avait pas l'approbation unanime du pays.

Leur provision faite, ils viennent plusieurs fois attaquer les *castella* de la contrevallation, ce qui empêche Caninius de l'achever, de peur de n'avoir pas assez de monde pour la défendre. Ils vont ensuite camper à 3 lieues 1/2 de l'*oppidum* pour introduire secrètement leurs charges par petites portions dans la place. L'explication qu'on peut donner de ce passage consiste à dire qu'ils tentèrent d'abord de forcer les lignes romaines, que, n'ayant pu réussir, ils rétrogradèrent pour aller s'établir au bord d'une rivière : *castra eorum... ad ripas fluminis esse demissa*, nécessairement de la Dordogne, à l'ouest de Souillac, sur les territoires de Lanzac et de Terre-Joie, qui se trouvent précisément à 3 ou 4 lieues du Puy-d'Issolu.

C'était une entreprise difficile que de vouloir forcer la contrevallation. Elle l'eût encore été davantage si, une fois ce premier obstacle vaincu, ils se fussent trouvés en face d'une rivière, comme celle du Lot, avec leurs chevaux portant des charges de blé.

Aussitôt établis dans leur camp, Drapès consentit à le garder avec une partie des troupes. Lutérius, ayant mission d'escorter les vivres, mit des postes dans les lieux où il devait passer, et partit vers quatre heures du matin avec son premier convoi en suivant de mauvais sentiers qui existaient dans les bois. Les sentinelles romaines, ayant entendu du bruit, envoyèrent des éclaireurs pour en connaître la cause. Elles en prévinrent Caninius, qui se dirigea promptement de ce côté avec des cohortes prises dans les forts voisins, et tomba avec impétuosité, dès le point du jour, sur le détachement gaulois : *Caninius celeriter cum cohortibus armatis ex proximis castellis in frumentarios sub ipsam lucem impetum fecit*. Ceux-ci, se voyant attaqués, se replièrent sur leurs postes. Ils s'étaient donc arrêtés à une certaine distance de la ligne de contrevallation pour aviser aux moyens de la

franchir, puisque les Romains eurent le temps d'envoyer des éclaireurs à la découverte, de prévenir Caninius, de réunir des cohortes et de marcher contre eux.

Ces cohortes, arrivées dans le poste où les Gaulois s'étaient réfugiés, les attaquent et font main basse sur tout ce qu'elles rencontrent. Les antiquaires du pays prétendent que ceci se passa sur le territoire de Martel, portant un nom qui rappelle le souvenir de ce petit combat.

Lutérius se sauva avec une poignée d'hommes et ne rentra pas dans son camp. Nous verrons qu'il compta peu sur les sympathies de ses concitoyens, puisqu'il se retira sur les terres des Arvernes, qui n'étaient pas à plus de 6 lieues de l'endroit de sa défaite. Ceux qui échappèrent au carnage suivirent son exemple.

Caninius l'apprit avec bonheur et conçut le projet d'aller surprendre Drapès resté à la garde du camp gaulois. Il distribua une légion dans ses trois quartiers, envoya en avant toute sa cavalerie et l'infanterie germaine, qui par sa vitesse pouvait égaler celle de la cavalerie, puis marcha derrière elles avec une légion sans bagages : *ipse legionem unam in trina castra distribuit, alteram secum expeditam ducit.* Les ennemis étaient campés au pied d'une montagne et sur le bord d'une rivière, selon la coutume des barbares : *ut barbarorum fert consuetudo.* Caninius, les trouvant, dès son arrivée, aux prises avec sa cavalerie, s'empara des hauteurs, fondit sur eux avec impétuosité, de sorte qu'ils furent presque tous tués ou faits prisonniers. Drapès se trouva au nombre de ces derniers. On croit que cette rencontre eut lieu sur l'emplacement de Terre-Joie, village tenant à la Dordogne et dont le nom viendrait du plaisir éprouvé par les Romains d'y avoir battu les Gaulois.

Caninius, ayant à peine un seul homme blessé et ne craignant plus les ennemis du dehors, fit continuer sa contrevallation. Le lendemain, Fabius arriva avec ses troupes et

se chargea d'assiéger un côté de l'*oppidum* : *partemque oppidi sumit ad obsidendum.*

Que nous voulions maintenant concilier ces opérations avec les faits topographiques des environs de Luzech, nous n'y voyons que des impossibilités. En effet, puisque la contrevallation courait sur les montagnes qui entouraient la place, comment comprendre que Caninius, campé devant l'isthme, ait pu si facilement aller joindre les cohortes qui gardaient les *castella* des hauteurs et les enlever avec lui, s'il n'avait auparavant établi un pont à chaque extrémité de l'isthme? N'aurait-il pas été absurde de séparer devant l'ennemi par deux larges cours d'eau trois divisions de la même armée sans leur assurer les moyens de communiquer entre elles? Pourtant il n'est pas question de ponts dans le récit du siége.

Pendant que ces choses se passaient devant Uxellodunum, César quittait le pays des Bellovaces et laissait quinze cohortes à Antoine; car il voulait prévenir toute nouvelle entreprise de la part des Belges. Il alla avec deux légions et sa cavalerie visiter les autres nations, dont il exigea un plus grand nombre d'otages : *Ipse reliquas civitates adit, obsides plures imperat.* Nous ne voyons que les Vélocasses et les Éburovices sur sa route, puisqu'il sera bientôt à *Autricum* (Chartres). Il passa donc par Rotomacos et Médiolanum, principaux *oppida* des peuples qu'il dut visiter. Arrivé chez les Carnutes et voyant qu'ils tremblaient tous à son approche, il demanda qu'on lui livrât Guturvacus, chef et principal auteur de la dernière sédition. Quoique ce malheureux se fût caché, car il se défiait de ses propres concitoyens, on le chercha néanmoins avec tant de soin qu'on l'amena bientôt au camp : *tamen celeriter omnium cura quæsitus, in castra perducitur.*

Les soldats, accourus en foule au-devant de lui, demandèrent sa mort à grands cris, l'accusant d'être l'auteur de la dernière guerre et des dangers qu'ils avaient courus. Ce

martyr de la liberté fut battu de verges et achevé à coups de hache devant ce même *oppidum*, sur une colline inconnue et restée muette de ce noble et tragique souvenir. Hirtius prétend qne César, contre ses inclinations naturelles, se vit contraint de céder au vœu des soldats : *Cogitur in ejus supplicium Cæsar contra naturam suam.* Il semblerait qu'ils désirassent ce spectacle et que César ne crût pas devoir le leur refuser.

Ce fut dans ce camp sinistre qu'il apprit les événements qui avaient lieu devant Uxellodunum. Craignant que les autres nations n'entreprissent de recouvrer leur indépendance, car elles savaient que son gouvernement n'avait plus qu'un an à durer, il partit de suite avec sa cavalerie, se faisant suivre par Calénus, qui commandait deux légions, et il arriva devant la place assiégée au moment où l'on venait d'en achever la contrevallation.

N'ayant rien à y ajouter et sachant que les assiégés avaient du blé en abondance, ce qui ne paraîtra pas surprenant, puisqu'ils se trouvaient réduits à deux mille hommes, César conçut le projet de leur intercepter l'eau, seule chose dont il pût les priver. Ici se trouve le fameux texte auquel se cramponnent nos adversaires : « Une rivière divisait la « vallée profonde qui entourait presque de tous côtés le roc « sur lequel était assis l'*oppidum.* » On ne pouvait, vu la position du lieu, détourner cette rivière, car le voisinage des monts ne permettait pas de la faire dériver dans des lieux moins élevés que son cours naturel. Nouvelle défaite pour les partisans de Luzech, puisqu'on a pu conduire un canal à travers l'isthme attenant à cette place, afin d'épargner à la navigation de contourner la presqu'île que forme le massif. Croirait-on ensuite que si César fût arrivé devant une ville entourée d'un fleuve : *flumen*, il n'aurait pas plutôt parlé de ce grand cours d'eau au point de vue de la défense naturelle de l'*oppidum* que comme pouvant servir à étancher la soif des assiégés? Il est même difficile

d'admettre qu'il eût songé à détourner une rivière aussi considérable que le Lot; dix attaques auraient coûté moins de fatigues à ses troupes. Nous sommes donc surpris de la réflexion suivante, que nous trouvons dans le mémoire de MM. les membres de la commission de la carte des Gaules : « L'officier qui assiégerait Issolu ne se préoccuperait pas de ce cours d'eau (la Sourdoire). » Cette réflexion n'est pas fondée, puisque César ne se préoccupe nullement de la rivière comme ajoutant aux difficultés de l'attaque. Il n'en aurait pas été de même devant le Lot.

Ce grand fleuve devenu impossible, nous reviendrons à la Tourmente, petit cours d'eau qui n'avait d'autre importance que de fournir de l'eau aux assiégés du Puy-d'Issolu.

La descente du massif étant escarpée et pénible, les *oppidani* ne pouvaient se rendre à la rivière sans s'exposer à perdre la vie dès qu'on voudrait y mettre obstacle. César fit placer à cet effet des frondeurs et des archers avec des machines de guerre devant les lieux où les pentes étaient plus faciles : *sagittariis funditoribusque dispositis, tormentis etiam quibusdam locis contra facillimos descensus collocatis.* Nécessairement, d'après ce texte, les traits devaient aller atteindre l'ennemi dans la descente du massif : donc les Romains n'avaient pas devant eux le fleuve qui coule autour de Luzech; car, de la rive située du côté des camps, leurs projectiles n'auraient pu arriver jusqu'aux gorges de la montagne.

Il est remarquable que le nom de Tourmente, resté à la rivière du Puy-d'Issolu, rappelle celui des machines de jet : *tormenta*, dont on fit usage pour en éloigner les *oppidani*.

L'ennemi, privé de cette ressource, n'avait plus que celle d'une grande fontaine qui coulait au pied du mur de la place, dans la partie de trois cents pas de large laissée libre par le cours du fleuve. Si l'isthme de la presqu'île de Luzech a trois cents pieds romains de largeur, le plateau du promontoire d'Issolu a la même mesure; l'écartement seul de ses

contre-forts présente plus d'espace pour arriver aux deux cours d'eau.

César, voulant ôter l'usage de cette fontaine aux assiégés et ne pouvant le faire sans courir de grands risques, fit placer dans le même quartier des mantelets pour mettre à couvert ceux qui graviraient la montagne, et construisit une terrasse avec un travail infini, disputant sans cesse le terrain ; car ceux de la ville étaient sur une hauteur d'où ils blessaient beaucoup de soldats romains.

Cependant ces derniers avancèrent à la faveur de leurs mantelets et pratiquèrent un souterrain jusqu'à la source de la fontaine, sans que les Gaulois s'en aperçussent, puis ils élevèrent une terrasse de soixante pieds de haut sur laquelle ils dressèrent une tour à dix étages qui dépassait la hauteur de la fontaine, sans atteindre cependant celle de la ville. On interdit l'eau aux assiégés en lançant des traits du haut de ces ouvrages, de sorte que les bestiaux, les chevaux et les hommes mêmes périssaient de soif.

Alors ceux de la ville font rouler contre les travaux romains des tonneaux remplis de matières combustibles qui mettent en feu les terrasses et les mantelets, puis ils exécutent de vigoureuses sorties. César, pour faire diversion, ordonne aux cohortes d'escalader de toutes parts la hauteur qui portait l'*oppidum*, probablement les seules pentes qui en étaient accessibles, et de pousser en même temps de grands cris comme si son dessein eût été de le prendre d'assaut. Rien encore ici qui ait trait à la rivière. Cependant des troupes qui auraient traversé le Lot avant de s'engager dans les gorges abruptes du massif auraient d'abord exécuté une opération difficile, méritant d'être rapportée comme ayant considérablement augmenté les périls de l'entreprise.

Cette fausse attaque réussit, car les assiégés, ne sachant ce qui se passait derrière eux, rappelèrent à la défense de leurs murs ceux qui s'en prenaient aux ouvrages romains.

Peu à peu les mineurs parvinrent à détourner la fontaine

qui tarit aussitôt. Les Cadurces, privés d'eau, demandèrent à se rendre. Hirtius ajoute que César, dont la clémence était connue, fit couper les mains à tous ceux qui avaient porté les armes afin de terminer la guerre et d'apprendre aux séditieux ce qu'il devaient attendre de sa sévérité : *Itaque omnibus qui arma tulerant manus præcidit.* Il y avait donc parmi les assiégés une population qui n'avait pas pris part à la lutte : c'étaient évidemment les femmes, les vieillards et les enfants de l'*oppidum.*

Drapès, prisonnier de Caninius, exaspéré soit par la douleur que ses fers lui faisaient souffrir : *dolore vinculorum*, soit par la crainte d'un supplice plus rigoureux que sa captivité, se laissa mourir de faim dans son cachot.

Quant à Lutérius, que nous avons vu s'enfuir du combat pour entrer chez les Arvernes, il changeait souvent de résidence ; car il ne pouvait se confier à la foi d'un trop grand nombre de personnes, sachant bien qu'on le cherchait et que César était très-irrité contre lui. Il tomba enfin dans les mains de l'Arverne Épasnactus qui, plein d'affection pour le peuple romain, l'amena chargé de fers au conquérant : *hunc Epasnactus Arvernus, amicissimus populi romani, sine dubitatione ulla vinctum ad Cæsarem duxit.*

Il est croyable que cet *Epasnactus* ou *Epadnactus*, grand ami des Romains, était devenu, grâce à la protection de César, un des principaux chefs de l'Arvernie après la défaite de Vercingétorix. On trouve dans ce pays diverses médailles gauloises sur lesquelles on lit le mot *Epadnac.* Il est tout naturel de les lui attribuer, et l'on aura ainsi leur âge.

Lutérius dut payer de la vie l'honneur de sa patriotique entreprise, puisque nous venons de voir que César était très-irrité contre lui, et que Drapès se suicida pour éviter le supplice plus cruel dont il était menacé.

La cité de Sens a donné à l'une de ses places publiques le nom de Drapès. C'est la seule ville de France qui ait rendu cet honnenr à un patriote gaulois. Pourquoi les grands noms

de Vercingétorix, de Lutérius, de Dumnacus, d'Acco, de Guturvacus, de Comius, de Corréus, d'Ambiorix, d'Induciomare, de Dumnorix, de Galba et de tant d'autres illustres chefs qui ont préféré la mort ou l'exil au joug étranger sont-ils restés dans l'oubli? Les faire revivre serait une réparation digne du temps où nous vivons.

Il résulte enfin des opérations de la campagne :

1° Que Uxellodunum était à la frontière des Cadurces et qu'on ne peut la placer ailleurs qu'au Puy-d'Issolu ;

2° Que la reconstruction du siége rend impossible l'existence d'une grande rivière autour de la place;

3° Que si les volontaires s'étaient jetés dans Luzech ils y auraient été emprisonnés par les accidents topographiques et n'auraient pu en sortir pour aller au loin faire des vivres ni rentrer dans cette place avec leurs provisions de blé ;

4° Que le plateau de Rojoux satisfait aux exigences du texte, puisqu'il possède une langue de terre large de trois cents pas romains, laquelle se prolonge en face de la fontaine jusqu'au pied des murs de l'*oppidum*.

Ajoutons que l'abbé de Veyrac (1), qui a reconnu l'emplacement de la terrasse devant le promontoire, dit que depuis les murailles de la ville le rocher tombe perpendiculairement et descend ensuite en pente très-rapide jusqu'au lieu où était la tour; que ce lieu se nomme *Bel-Castel*; que l'on trouve à l'entrée de l'*oppidum* la porte des Romains; enfin, que le nom d'*Exeledunum* est donné au Puy-d'Issolu dans des titres très-authentiques et fort anciens. Ces témoignages nous dispenseront d'énumérer les autres *lieux dits* et les légendes populaires qui se rapportent au siége d'Uxellodunum. On aurait désiré de la part de MM. les membres de la commission de la carte des Gaules l'examen critique de tous ces faits, dont ils ne semblent même pas s'être préoccupés.

Pendant que César assiégeait Uxellodunum, Labiénus

(1) *Mercure de France*. Août 1735, page 1544.

défaisait ceux de Trèves et leurs auxiliaires germains dans un combat de cavalerie et s'emparait d'un chef éduen nommé *Surus*, le seul de sa nation qui n'eût pas encore déposé les armes.

La fleur de la Gaule ayant péri dans ces défaites successives, César quitta Uxellodunum pour se rendre en Aquitaine, où il n'était jamais entré. Nous ne voyons pas qu'il ait passé par *Divona* (Cahors); cependant, s'il fût parti de Luzech, Divona se serait trouvée sur sa route; il y aurait reçu la soumission du sénat et des principaux du pays. Il dut donc suivre la voie d'Aginum, passer par *Lectoria* (Lectoure), où il requit les otages des peuples de ces contrées, c'est-à-dire des *Nitiobriges*, des *Sotiates* et des *Vasates* (d'Agen, d'Aire et de Bazas), puis il se rendit à *Narbo-Martius* (Narbonne), par la *Tolosa* des Tectosages.

Après avoir donné ordre à l'administration du pays, il fit conduire par ses légats les légions dans leurs quartiers d'hiver : *exercitum per legatos in hiberna deduxit.* Quatre furent placées dans le Belgium, sous les ordres d'Antoine, de Trébonius, de Vatinius et de Tullius. Il est clair qu'il n'a d'autre but que d'indiquer ici les différents quartiers dans lesquels elles devront hiverner, car Antoine ne partit pas de Narbonne, puisqu'il avait été laissé avec quinze cohortes dans le Belgium : *Cæsar interim M. Antonium quæstorem cum cohortibus* XV *in Bellovacis reliquit.*

Cependant Antoine dut alors quitter le Beauvoisis avec son corps d'armée pour entrer chez les Atrébates, où jamais les légions n'avaient séjourné. Il y fonda le retranchement portant encore le nom de *Camp-de-César*, situé à 5 kilomètres d'Arras, dans l'angle que forme la Scarpe à son confluent avec le ruisseau de Gy. Les trois autres légions, envoyées dans le Belgium, durent occuper les camps de Samarobrive, de Roye et de Bresle.

Deux autres allèrent chez les Lémovices (de Limoges), près de la frontière des Arvernes : *in Lemovicum fines non longe ab Arvernis.* On dit que leur camp a donné naissance à la

petite ville d'Ussel, qui se serait élevée sous la protection de ses remparts et dans laquelle on a trouvé un aigle colossal en granit et des restes antiques appartenant à la période gallo-romaine.

Deux autres corps furent envoyés chez les Turons, en un lieu très-rapproché de la frontière des Carnutes, pour contenir la région voisine de l'Océan : *in Turones ad fines Carnutum posuit, quæ omnem regionem conjunctam Oceano continerent.* Ils durent fonder, à 4 lieues à l'ouest de Vendôme, près du Loir, le camp qui existe sur le territoire de la commune de Poncé, d'où ils pouvaient tenir en respect et le pays des Carnutes et la rive maritime depuis la Loire jusqu'à la Seine.

Les deux dernières légions allèrent chez les Éduens. Il s'en trouvait donc encore dix dans la Gaule, même après le départ de celle qui avait été envoyée en Italie après la défaite des Bellovaces. Dans ce nombre doivent être comprises les deux restées chez les Trévires.

Les lieux qu'elles occupèrent dans le pays éduen sont difficiles à préciser, car il y existe au moins neuf camps romains. Nous citerons, d'après M. Buillot, ceux :

De Beuvray, dans l'un des *oppida* de ce peuple;

De Nyon;

De Saint-Martin, près d'Autun ;

Du Deffend, entre Autun et Arnay ;

Du Tronchoy ;

De Montelles;

De Valères, au-dessus de Saulieu;

De Beaubery, près de Charolles.

Si l'on tient à grouper autour d'Autun les deux dernières légions envoyées chez les Éduens, nous leur ferons occuper le camp des Buttes-Saint-Martin que dut fonder la légion restée à Bibracte l'hiver précédent avec César, et élever ceux de Beuvray, du Deffend et de Nyon, rayonnant autour du même *oppidum*.

Nous ne partageons donc pas l'opinion de M. Buillot tou-

chant ces enceintes militaires qu'il prétend avoir été exécutées sur la fin du régime impérial contre les invasions germaniques. Nous trouvons qu'il généralise trop son système et ne tient pas assez compte des légions de César, dont huit ou neuf sont pourtant venues hiverner alternativement dans le pays éduen.

Après être resté plusieurs jours dans la Province, César se hâta d'aller assister aux états des différentes nations de la Gaule : *quum celeriter omnes conventus percucurrisset.* Il s'informa de leurs disputes et récompensa celles qui l'avaient servi pendant la dernière guerre. Le pays était donc réellement pacifié, puisque le conquérant put en visiter tous les peuples sans être accompagné de ses légions.

Ces affaires terminées, il alla passer l'hiver à Némétocenne : *hibernavitque Nemetocennæ.* Il y apprit que Comius était encore à la tête de la cavalerie atrébate et se tenait sur les routes pour intercepter les convois romains. Antoine envoya contre lui Volusiénus. Le chef atrébate fondit sur ce général, qui avait voulu précédemment l'assassiner, l'atteignit et lui perça la cuisse d'outre en outre avec sa lance : *lanceaque infesta femur ejus magnis viribus transjicit.* C'est pour la première fois qu'il est question dans les *Commentaires* de cette arme dans les mains d'un chef gaulois. Comius se sauva ensuite de toute la vitesse de son cheval; mais, soit que l'événement qui venait d'avoir lieu eût éteint son ressentiment, soit qu'il fût affaibli par la perte de la plus grande partie des siens, il résolut de députer vers Antoine pour lui déclarer qu'il irait où il lui commanderait et qu'il s'obligerait, en donnant des otages, à exécuter tous ses ordres. Il le pria seulement de ne pas lui donner la mortification et la honte de paraître jamais devant aucun Romain. Antoine, sachant que la crainte de ce chef était légitime, lui accorda sa demande et reçut ses otages.

On peut dire que Comius fut le dernier Gaulois qui protesta, les armes à la main, contre la conquête. Ainsi

disparut de la scène ce chef qui, d'abord ami de César, en avait obtenu la royauté des Atrébates et des Morins, et qui, bientôt dominé par de patriotiques aspirations, ne cessa d'être contraire aux étrangers et fit paraître contre eux plus de haine qu'il n'avait montré d'habileté devant Alésia.

César, étant toujours à Némétocenne, y reçut les grands de la Gaule, qui se présentèrent pour lui faire la cour et en obtenir des faveurs : *principes maximis prœmiis afficiendo.* Il accorda des titres honorifiques aux cités : *honorifice civitates appellando*, ce qui peut s'entendre de leurs villes principales auxquelles il permit de prendre son nom. Il ne chargea la Province d'aucun nouvel impôt, la laissa à peu près revenir de ses pertes et goûter les avantages de l'obéissance et de la paix.

Il partit au printemps pour la Cisalpine, dont il visita les villes et les colonies. Partout on le reçut avec des témoignages évidents d'estime et d'affection. Les femmes et les enfants se portaient au-devant de lui; des tables étaient dressées dans les temples et sur les places publiques. Tous lui faisaient goûter les prémices de son triomphe.

Il revint peu de temps après rejoindre son armée et arriva à Némétocenne avec une extrême diligence : *Summa celeritate ad exercitum Nemetocennam rediit.*

Ici commencerait sa neuvième campagne s'il eût trouvé des adversaires à combattre; mais le calme existait partout; aussi son continuateur ne fait-il pas un livre à part touchant les simples dispositions militaires qui vont avoir lieu.

Il rappela ses légions de tous leurs quartiers d'hiver, leur donna rendez-vous sur la frontière des Trévires, et partit de Némétocenne pour aller les passer en revue : *ex omnibus hibernis ad fines Trevirorum evocatis, eo profectus est, ibique exercitum lustravit.* Il voulut, sans doute, imposer à la Gaule et à la Germanie par ce grand déploiement de forces qui dut avoir lieu sur la rive droite de la Meuse.

Il confia le gouvernement de la Lombardie à Labiénus,

afin d'être à même de le seconder dans la poursuite que ce général voulait faire du consulat. Quant à lui, il ne changea la résidence de ses troupes que pour les mettre dans des quartiers qu'il jugeait les plus favorables à leur santé; condition qu'il regardait comme le premier élément de ses victoires.

Bien qu'il n'eût aucun projet hostile contre la république, il lui arrivait néanmoins chaque jour des nouvelles qu'on sollicitait Labiénus de se séparer de lui, et qu'on travaillait à le dépouiller d'une partie de son armée. Il ne voulut rien croire au désavantage de son lieutenant (1) et pensa que le sénat lui laisserait ses légions.

Cependant Pompée lui redemanda la sienne pour la guerre des Parthes. Il la rendit et envoya la treizième en Lombardie pour la remplacer.

De nouveaux quartiers d'hiver furent assignés à celles qui restaient dans la Gaule. Trébonius en conduisit quatre dans le Belgium, où elles durent occuper les camps de Gy, de Samarobrive, de Roye et de Bresles.

César en expédia un pareil nombre, sous les ordres de Fabius, chez les Éduens, pensant avec raison que sa conquête serait assurée tant que la présence de grandes forces maintiendrait dans le devoir les Belges, qui étaient les plus belliqueux de la Gaule, et les Éduens, les plus influents.

Ces choses terminées, il partit pour l'Italie : *ipse in Italiam profectus est*, et ne revit jamais sa conquête.

Ainsi finit, après neuf années de péripéties diverses, la guerre des Gaules, guerre fatale à la république, qui succomba sous la grandeur de César, fatale à la Gaule, qui, en échange de la civilisation romaine, perdit sa nationalité, vécut absorbée sous le joug de l'Empire et ne put, à l'époque des invasions germaniques, retrouver sa virilité, ses confédérations patrio-

(1) Labiénus quitta pourtant le parti de César et combattit du côté de Scipion pendant la guerre d'Afrique.

tiques et ses grandes armées, qui avaient eu l'honneur de lutter contre le conquérant.

La Gaule a été asservie par quelques légions recrutées dans la Cisalpine, c'est-à-dire dans le Piémont et dans la Lombardie; et, tant est grand l'oubli des choses de ce monde, les fils de ces mêmes soldats qui ont si brutalement traité nos pères viennent de recouvrer leur indépendance grâce à nos généreux efforts, et de passer à leur tour le Rubicon pour donner l'empire à leur chef. Le temps nous apprendra quels seront les résultats que la Providence réserve à de pareilles entreprises.

CONSIDÉRATIONS

SUR LES CAMPS ROMAINS DE LA GAULE

—

Les travaux militaires antiques de l'époque de la conquête tiennent la meilleure place parmi les camps romains qui existent dans la Gaule.

Tous sont généralement appelés *camps de César*. Il y a cependant une distinction à faire entre eux. Ceux qui remontent à la conquête sont clairement indiqués dans les *Commentaires* par l'envoi de quelques légions chez certains peuples, soit pour y passer l'hiver, soit pour y séjourner seulement quelques mois afin de maintenir la tranquillité du pays.

Cette étude nous a servi pour la rédaction de notre carte; elle nous a convaincu que tout camp d'hiver, tout camp présentant les traces d'une longue occupation, et qui ne se trouve pas dans un pays où des troupes furent envoyées, n'est pas un camp de César.

Nous faisons cette réflexion à propos de l'*hiberna* de Saint-Pierre, qui existe dans la forêt de Compiègne et qui présente des traces d'un séjour assez prolongé des légions.

Quelques antiquaires le regardent comme étant contemporain de la conquête, sans réfléchir qu'il y a eu des camps d'hiver dans la Gaule même après César. Nous ne partageons donc pas leur opinion. En effet, que nous consultions les *Commentaires*, nous verrons que le conquérant n'a fait

que traverser deux fois et rapidement le pays des Suessions pour se rendre chez les Bellovaces : la première fois après sa campagne sur l'Aisne, la seconde après qu'il eut écrit d'Orléans à Fabius de venir le rejoindre dans le Soissonnais avec ses deux légions : *ut in fines Suessionum legiones* II *quas habebat adduceret* (lib. VIII).

On ne peut pas dire que César avait passé l'hiver chez les Suessions, puisqu'il était resté à Bibracte. Il en est de même de Fabius, que le conquérant n'aurait pas appelé chez le même peuple si ce lieutenant eût hiverné dans la forêt de Compiègne. Or, si les légions n'ont jamais passé l'hiver dans le Soissonnais, l'*hiberna* de Saint-Pierre ne peut appartenir à l'époque de la conquête des Gaules.

Ce motif nous a engagé à faire opérer la jonction de César avec Fabius à Champlieu, localité située près de la même forêt, et où il existe une enceinte militaire ayant l'apparence d'un simple camp de passage.

Nous rangeons dans la classe du camp de Saint-Pierre celui de Vermand, voisin de Saint-Quentin, situés l'un et l'autre en dehors du *Belgium*.

Outre les *hiberna*, on remarque en France une foule de camps de passage, surtout dans les lieux où les légions en marche durent s'arrêter pour prendre un jour de repos. Ces retranchements ont généralement disparu, car ils n'étaient entourés que de fossés peu profonds maintenant détruits, et qui n'ont l'apparence que d'une simple clôture de propriété privée. Les personnes qui en rencontreraient pourront consulter notre itinéraire et voir si ces vestiges ne se trouvent pas à la portée des grandes lignes que durent suivre les légions; s'il en est ainsi, on aura le moyen de leur assigner une date précise.

Il y a évidemment une autre catégorie de camps antiques dans notre pays : ce sont ceux qui furent élevés trois ou quatre siècles après la conquête, dans le nord-est de la Gaule, contre les invasions germaniques; et ceux

que l'on remarque sur les rives maritimes de la Manche alors qu'elles étaient attaquées par les pirates saxons. Mais ces camps offrent toujours deux ou trois enceintes, c'est-à-dire qu'ils possèdent plusieurs boulevards qui les divisent en deux ou trois compartiments. Ils ne peuvent être confondus avec ceux de César, qui n'ont jamais eu qu'une seule enceinte entourée d'un *vallum* et souvent de doubles fossés.

TABLE BIOGRAPHIQUE

DES CHEFS ET DES SOLDATS ROMAINS, GAULOIS, GERMAINS ET BRETONS CITÉS DANS LES COMMENTAIRES

—

Acco, chef gaulois. Fit révolter les Sénons contre Cavarinus que César leur avait donné pour roi. César marcha contre ces peuples qui se soumirent. Acco dut lui être livré; car, à la fin de la même campagne, il fut condamné à mort par les états tenus à Reims et décapité dans cette ville.

Adcantuan, l'un des chefs gaulois qui commandaient l'armée des Aquitains. Ses troupes montrèrent beaucoup de bravoure à l'attaque du camp de Crassus, aux environs de Mont-de-Marsan. Elles y furent néanmoins battues.

Ambiorix et Cativulc se partageaient la royauté des Éburons. Ambiorix était devenu l'allié des Romains après la défaite des Atuates qui opprimaient les Éburons. Il fut peu reconnaissant de ce bienfait, car il attaqua bientôt après le camp romain d'*Atuatuca* (Tongres) et détruisit les légions de Sabinus et de Cotta, qui venaient d'en sortir. Enflé de cette victoire, il se porta chez les Nerviens pour surprendre le camp de Cicéron. Il ne réussit pas dans son entreprise et fut défait par César, venu au secours de son lieutenant. César, pour se venger de la déloyauté d'Ambiorix, ravagea son pays, sans pouvoir, toutefois, réussir à s'emparer de lui. L'histoire se tait sur le sort de ce persévérant ennemi du nom romain.

Antébrogius. (V. *Iccius*.)

Antoine (M.), questeur et l'un des premiers lieutenants de César. Prit part à toutes ses expéditions. César le recommanda pour le sacerdoce après la soumission de la Gaule; mais la faction contraire leur

fit essuyer un refus. Il était néanmoins consul lorsqu'eut lieu l'assassinat du dictateur, et ce fut lui, dit Suétone, qui empêcha de traîner son corps dans le Tibre. On connaît la part qu'il prit aux guerres civiles, ses liaisons avec Cléopâtre et sa défaite à la bataille d'Actium, après laquelle il se donna la mort.

Arioviste, roi des Marcomans. Passa dans la Gaule avec plusieurs peuplades germaniques et s'établit sur les terres des Séquanes qui l'avaient mandé comme auxiliaire. Il fit peser sur eux et leurs voisins la plus rude des servitudes. Ceux d'Autun et leurs alliés se soulevèrent contre lui et furent défaits à *Amagetobrige* (Amage). César, croyant qu'il était de son devoir de délivrer la Gaule de la tyrannie de ce roi, détruisit son armée dans une grande bataille et le poursuivit jusqu'au Rhin. Arioviste fut assez heureux pour traverser ce fleuve dans un bateau et rentrer en Germanie, où il mourut peu d'années après sa défaite.

Aristius, tribun militaire. Passait par Châlons-sur-Saône, allant rejoindre sa légion pendant le siége de Gergovie. Les Éduens, s'étant soulevés en apprenant la défection de leurs troupes, engagèrent Aristius à sortir de Châlons et le dépouillèrent en chemin.

Arpinius, chevalier romain. Était avec Sabinus et Cotta, lorsqu'il fut envoyé avec l'Espagnol Junius pour conférer avec Ambiorix, au moment où le chef éburon attaquait le camp de ces deux généraux.

Atius Varus. (V. *Rébilus Caninius.*)

Atrius, l'un des lieutenants de César. Commandait le camp romain, dans l'île des Bretons, lors de la seconde campagne chez les insulaires. Il envoya prévenir son général, qui était à la poursuite de l'ennemi, qu'une furieuse tempête venait de détruire une partie des navires de la flotte et de faire échouer les autres sur le rivage.

Baculus. Servait en qualité de premier centurion. Il se distingua dans la bataille contre les Nerviens et fut blessé de tant de coups qu'il pouvait à peine se soutenir. Plus tard il défendit, bien que malade, une des portes du camp de Cicéron attaquée par les Sicambres, et s'évanouit après avoir reçu de graves blessures. L'effort qu'il avait fait rassura les soldats et les fit tenir ferme sur le rempart.

Balventius, brave officier romain. Faisait partie des légions enfermées dans le camp de Sabinus et de Cotta, lesquelles, après en être imprudemment sorties, furent égorgées en chemin. Il combattit avec courage et eut les deux cuisses percées d'un dard. Lucanius, qui avait le grade de premier centurion, fut tué dans la même affaire, allant secourir son fils, que l'ennemi avait enveloppé.

Basilus (M.), chef de légion. Fut envoyé des bords du Rhin, avec toute la cavalerie romaine, pour surprendre Ambiorix dans son habitation, placée au milieu des bois, au centre du pays des Éburons. Il ne réussit pas dans son entreprise. Son nom se trouve cité dans presque toutes les campagnes de César.

Brutus (D.), jeune chef de légion. Il eut le commandement de la flotte construite dans la Loire pour agir contre les Vénètes et descendit le fleuve pour la conduire devant le Morbihan, où il gagna la bataille navale qui assura la soumission des cités armoricaines. On le voit ensuite au siége d'Alésia.

Décimus Brutus, que le conquérant avait beaucoup aimé, se trouva au nombre de ses assassins. On ne doit pas le confondre avec Marcus-Junius Brutus, chef de la conspiration, auquel César adressa ces paroles : *Et toi aussi, mon fils !*

D. Brutus assiégea Marseille du temps de la guerre civile et s'en empara. Poursuivi peu d'années après dans la Gaule par ceux qui voulaient tirer vengeanee de l'assassinat du dictateur, il fut abandonné par ses soldats et livré à Antoine, qui lui fit trancher la tête.

Buduognat, roi des Nerviens. Fit des prodiges de valeur à la tête de son armée qui fut détruite sur la Sambre. César se tait sur le sort de ce roi.

Caburus. (V. *Donaturus.*)

Calénus, chef de légion. Assistait au siége d'Uxellodunum.

Camulogène, chef gaulois très-expérimenté, de la nation des Aulerces (Éburovices). Il reçut, bien qu'étant fort âgé, le commandement des troupes chargées de défendre Lutèce, et fut tué dans la bataille que lui livra Labiénus sous les murs de cette ville.

Carvilius. (V. *Cingétorix*, roi breton.)

Cassius, consul romain. Commandait l'armée que les Helvètes détruisirent, et fut tué dans cette bataille quelques années avant les campagnes de César.

Cassivellaunus, roi breton. Chef d'un État séparé des villes maritimes par la Tamise, et situé à 20 lieues de la mer. Les Bretons lui conférèrent le commandement général de leurs armées pendant la seconde campagne des Romains en Angleterre. César franchit la Tamise, entra dans les États de Cassivellaunus et s'empara de son *oppidum*. Celui-ci renvoya ses troupes, se soumit et traita par l'entremise de Comius, roi des Atrébates.

Casticus. Etait fils de Catamantalède, ancien roi des Séquanes. Il tenta sans succès, et à l'instigation de l'Helvête Orgétorix, d'arriver à la haute position que son père avait occupée en Séquanie.

Catamantalède, dernier roi des Séquanes. Avait été honoré du titre d'*ami du peuple romain.*

Cativulc, roi des Éburons en même temps qu'Ambiorix. Voyant que l'hostilité de ce dernier serait funeste à son pays, et qu'il était trop âgé pour s'enfuir ou combattre, il s'empoisonna avec de l'if, arbre très-commun dans son pays. (V. *Sabinus* et *Ambiorix.*)

Cavarillus, chef éduen. Commandait l'infanterie de sa nation à la première rencontre de César avec Vercingétorix, avant le siége d'Alésia. Il y fut fait prisonnier.

Cavarinus, chef sénon. César le fit roi de ce pays sur lequel ses ancêtres avaient régné, en remplacement du patriote *Mostargus* qui le gouvernait alors. Les Sénons, à la tête desquels se voyait *Acco,* ne voulant pas de Cavarinus, parce qu'il s'était allié aux Romains, complotèrent de l'assassiner et le poursuivirent, sans pouvoir l'atteindre, jusqu'aux frontières de son pays. César vint lui-même comprimer ce soulèvement et rétablit Cavarinus, qui l'accompagna avec la cavalerie des Sénons dans la campagne qui s'ouvrit aussitôt.

Celtillius, roi des Arvernes. (V. *Vercingétorix.*)

César. Nous ne rappelons son nom que pour mémoire. On ne dit pas qu'il se soit distingué en qualité de tribun. La guerre des Gaules fait sa gloire. Ses actes ultérieurs sont du ressort de l'histoire.

Cicéron, un des premiers lieutenants de César et frère de l'orateur romain. Prit part à la seconde expédition dans l'île des Bretons et alla hiverner, au retour, chez les Nerviens. Il y fut attaqué par Ambiorix, auquel il résista courageusement en attendant l'arrivée de César. Il occupa, lors de la sixième campagne, l'ancien camp de Sabinus et de Cotta, et fut sur le point d'y être surpris par les Sicambres. Il prit part à toutes les autres campagnes dans la Gaule.

Cimbérius et Nasua, chefs suèves venus sur les bords du Rhin, en face des Trévires, pour se joindre à l'armée d'Arioviste. Les Ubiens, après la défaite de ce dernier, se soulevèrent et chassèrent les troupes de ces deux chefs, dont ils firent un grand carnage.

Cingétorix, chef trévire allié des Romains, rival et gendre d'Induciomare attaché au parti national. César, dans un voyage qu'il fit dans ce pays, lui conféra l'autorité, qui ne lui fut jamais contestée tant que dura la conquête. (V. *Induciomare.*)

CINGÉTORIX, roi de l'un des États placés sur les côtes du pays de Kent, dans l'île des Bretons. Il avait pour voisins *Carvilius*, *Taximagulus* et *Ségonax*. Cassivellaunus leur ordonna de réunir leurs troupes et d'aller subitement attaquer le camp romain qui gardait la flotte de César. Ils s'y rendirent; mais les légionnaires, ayant fait une sortie contre eux, en tuèrent un grand nombre, firent prisonnier *Lugotorix*, un des chefs bretons, et rentrèrent au camp sans aucune perte.

CLAUDIUS, consul romain. (V. *Domitius.*)

COMIUS, chef des Atrébates. César le créa roi de ces peuples, après la défaite des Nerviens sur la Sambre, et il en obtint de grands services lors de ses deux campagnes chez les Bretons. Dans la première, Comius fut arrêté en descendant de son navire, mis aux fers, et n'obtint sa liberté que pour servir d'intermédiaire aux chefs du pays, lorsqu'ils désirèrent traiter avec César.

Les Bretons venant bientôt après, malgré la foi jurée, attaquer le camp romain, on vit Comius, à la tête de trente cavaliers atrébates qui l'avaient suivi, tenir bon et aider les légionnaires à repousser les assaillants. Ce fut à cette époque que, pour le récompenser de ses services, César dut joindre à la royauté des Atrébates celle des Morins, chez lesquels il allait laisser sa flotte pendant l'hiver.

Oubliant, un peu plus tard, ses anciennes liaisons avec le général romain, Comius fournit cinq mille hommes à la confédération qui devait aller au secours d'Alésia, et fit des instances auprès des Bellovaces, qui voulaient combattre seuls, afin qu'ils envoyassent au moins deux mille hommes. Il eut même un commandement dans l'armée de secours avec les Éduens Virdumare et Éporédix, et avec l'Arverne Vergasillaunus, parent de Vercingétorix.

Il revint dans son pays après le mémorable siége, et intrigua pour faire de nouveau soulever les Gaules. Sa conduite porta Labiénus à le faire tuer par Volusiénus dans une embuscade. Il en sortit avec une blessure; mais, au printemps, il se réunit aux Bellovaces et à leurs alliés, qui furent défaits dans la huitième campagne. Comius, n'ayant pas demandé d'accommodement, reparut à la tête de quelques cavaliers et blessa Volusiénus dont il voulait se venger; ensuite il traita avec Antoine et se retira en Germanie, résolu de jamais paraître devant un Romain.

CONÉTODUNUS. (V. *F. Cotta.*)

CONSIDIUS, lieutenant de César. Ce dernier le plaça à la tête de la cavalerie, lorsqu'il attaqua les Helvètes dans le pays éduen. Il passait pour un habile officier; néanmoins, il vint faire un faux rapport à

César, ayant pris les légions de Labiénus, campées sur une montagne, pour les troupes ennemies. César dit qu'il fut aveuglé par la peur.

Convictolitan, jeune homme d'une naissance illustre, prétendant à la première magistrature chez les Éduens. Il avait pour compétiteur Cotus, d'une très-ancienne famille, dont le frère, Védéliac, avait exercé la même charge l'année précédente. César intervint dans cette querelle et confirma l'autorité de Convictolitan, ce qui n'empêcha pas ce dernier d'envoyer, sous la conduite de Litavic, des secours à Vercingétorix, lors du siége de Gergovie; de soulever les Éduens et de préparer la grande confédération, qui fut dissoute par la prise d'Alésia.

Corréus, chef bellovace. Réunit son armée à celle de Comius d'Arras et aux contingents des peuples voisins. Sa conduite donna lieu à la huitième campagne de César. Les légions entrèrent dans le Beauvoisis pour atteindre l'armée ennemie, et la trouvèrent occupant de fortes positions. César manda plusieurs corps pour se renforcer, ne voulant rien entreprendre avant leur arrivée. Pendant que ceci avait lieu, Corréus alla s'embusquer derrière une rivière pour surprendre les fourrageurs romains. César, l'ayant su, fit porter de grandes forces sur ce point. Corréus tomba lui-même dans le piége qu'il avait voulu tendre, combattit vaillamment et finit par être percé de coups.

Cotta (F.), chevalier romain auquel César avait donné l'intendance des vivres. Il fut tué dans Orléans, lors du soulèvement général des Gaules, par une foule de révoltés qui s'étaient jetés dans cette ville, ayant à leur tête les chefs gaulois Cotuatus et Conétodunus.

Cotta, général romain. Marcha avec Sabinus contre les Ménapiens pendant que César exécutait sa première expédition dans l'île des Bretons. Il prit part à la seconde, et, au retour, il fut envoyé avec Sabinus chez les Éburons, où ils furent assassinés l'un et l'autre. (V. *Sabinus.*)

Cotuatus, chef gaulois. (V. *F. Cotta*, chevalier romain.)

Cotus, grand personnage éduen. Disputa la souveraine magistrature à Convictolitan. (V. ce nom.) Il fut fait plus tard prisonnier à la tête de la cavalerie de son pays, dans le premier engagement que César eut avec Vercingétorix avant le siége d'Alésia.

Crassus, jeune général et questeur de l'armée romaine. Commandait la cavalerie dans le combat qui eut lieu contre Arioviste. Il se distingua ensuite contre les Nerviens. Ayant été envoyé, après leur défaite, chez les Andes pour obtenir la soumission des cités armoricaines, il fit faire sur la Loire les navires qui furent employés à la guerre contre les Vénètes. César, revenu d'Italie, le fit partir pour l'Aquitaine, où,

peu d'années auparavant, V. Préconius avait été défait et tué, et d'où le proconsul Manilius avait été chassé après avoir perdu tous ses bagages. Son expédition réussit; il châtia ces peuples et les soumit. Il prit part ensuite à la seconde campagne dans l'île des Bretons et campa au retour dans le Belgium, où il reçut le commandement de Samarobrive, lorsque César quitta cette place pour aller chez les Nerviens au secours de Cicéron attaqué par Ambiorix.

Critognat, seigneur arverne, renfermé dans Alésia pendant le siége. Fit un discours remarquable par un raffinement de cruauté, pour engager les assiégés à tenir bon contre les attaques de l'armée romaine.

Curion, tribun du peuple à Rome, où il soutenait les intérêts du conquérant contre la faction opposée. Il dit un jour, en plein sénat, que si les légions de la Gaule portaient ombrage à la république César les licencierait volontiers et rentrerait en Italie.

Divicon, Helvète, chef de l'armée qui avait défait Cassius. Il fut envoyé en message pour traiter avec César au moment où les légions venaient de traverser la Saône pour aller à la poursuite des émigrants.

Divitiacus, personnage éminent de la cité éduenne. Vint trouver César, lorsque les Helvètes ravageaient son pays aussitôt qu'ils eurent passé la Saône. Son attachement au général romain lui valut de sauver son frère Dumnorix du châtiment que ses intrigues et ses liaisons avec les Helvètes lui avaient mérité. Ce fut lui qui donna connaissance à César des factions qui existaient dans la Gaule, et lui enseigna, peu après, le chemin qu'il devait prendre pour aller joindre Arioviste. Il fut envoyé l'année suivante, avec les troupes éduennes, chez les Bellovaces, pour faire diversion pendant que César marcherait sur l'Aisne pour attaquer les Belges.

Il était allé à Rome, avant l'entrée des légions dans la Gaule, pour implorer le secours du sénat contre les Séquanes et les Germains. On se rend compte de la nécessité de la conquête, puisque les propres divisions des Gaulois et leur appel incessant à des auxiliaires germains pouvaient compromettre la tranquillité de la Province.

Divitiacus, ancien roi des Suessions avant l'arrivée de César. C'était un des princes les plus puissants des Gaules, ayant joint à son État la royauté des Bretons.

Domitius, consul à Rome avec Claudius, lorsque César retourna en Italie après sa quatrième campagne.

Donaturus, fils de *Caburus*, roi des peuples du Vivarais. Il attaqua ses voisins par ordre de Vercingétorix, fut repoussé et perdit la vie.

Drapès, Sénon d'origine. Avait ramassé un certain nombre de volontaires, lors de la première révolte des Gaules, pour attaquer les convois romains. Il reparaît dans la huitième campagne, lors du siége d'Uxellodunum. Forcé dans son camp et fait prisonnier, il s'abstient de manger pendant plusieurs jours de suite et se laisse mourir de faim pour éviter un supplice plus cruel.

Dumnacus, chef des Andes. (V. *Rébilus Caninius.*)

Dumnorix, grand personnage éduen, frère de Divitiacus. (V. ce nom.) L'Helvétien Orgétorix, connaissant l'ambition de Dumnorix, l'engage à s'emparer de la souveraineté de son pays et lui donne sa fille en mariage. Il obtint le pardon de ses intrigues par l'entremise de son frère Divitiacus. César, ne voulant pas le laisser dans la Gaule pendant son absence, l'amena au port Itius pour le faire passer avec lui dans l'île des Bretons. Dumnorix refusa de s'embarquer et quitta secrètement le camp romain avec la cavalerie éduenne. Celle de César alla à sa poursuite, le rejoignit et le tua d'après l'ordre qu'elle avait reçu.

Duratius, chef des Pictons. (V. *Rébilus Caninius.*)

Émilius (L.). Commandait la cavalerie gauloise auxiliaire lorsque César marchait contre les Helvètes, après son passage de la Saône.

Épasnactus ou Épadnactus. Nous croyons que c'était un chef arverne dont le nom se voit sur quelques médailles de ce pays. (V. *Lutérius.*)

Éporédix, chef éduen. Commandait l'armée de sa nation, qui fut défaite à Amagetobrige par les Séquanes, avant l'arrivée de César dans la Gaule. Plus tard, il se réunit à Vercingétorix et fut fait prisonnier à la première rencontre des troupes de ce chef avec celles des Romains, peu de jours avant le siége d'Alésia. (V. *Virdumare.*)

Fabius, général de la république. Défit, avant l'entrée de César dans la Gaule, les Arvernes et les peuples de Rodez, qu'il rendit seulement tributaires, ne pouvant les incorporer à la Province.

Fabius (C.), un des principaux lieutenants de César. Il l'accompagna lors de sa seconde expédition dans l'île des Bretons et alla hiverner, au retour, chez les Morins. César lui donna bientôt rendez-vous sur les terres des Atrébates pour aller au secours de Cicéron menacé par Ambiorix. Nous le retrouvons au siége de Gergovie, se signalant contre les Arvernes qui vinrent attaquer son camp pendant l'absence de César, et, l'année suivante, lorsqu'il marcha contre l'armée des Andes, qui assiégeait *Limonum* [Poitiers]. (V. *Rébilus Caninius.*)

Fabius (L.), chef d'une centurie de la huitième légion. S'écria pen-

dant le siége de Gergovie que personne n'escaladerait le rempart avant lui. Il se fit soulever par trois de ses soldats pour l'atteindre, et les aida lui-même à le gravir. Bientôt accablés par le nombre, tous furent tués et précipités du haut de la muraille.

GABANITION, chef arverne, oncle de Vercingétorix. Craignant pour son pays les résultats malheureux d'une guerre avec les Romains, il fit chasser son neveu de Gergovie; mais celui-ci ne tarda pas à y rentrer avec ses partisans, qui le proclamèrent roi.

GABINIUS AULUS. Était consul à Rome avec Pison, lorsque César entreprit sa première campagne dans la Gaule.

GALBA, l'un des lieutenants de César. Fut envoyé après la défaite des Nerviens pour soumettre les peuples du Valais et réussit dans son entreprise. Il alla ensuite hiverner chez les Allobroges. On ne le voit plus figurer, après cette campagne, à la tête d'aucune légion. Suétone dit que ce général, attribuant le refus qu'on lui avait fait du consulat aux mauvais offices de César, prit part à la conspiration de Cassius et de Brutus et fut condamné par la loi Pédia. C'est de lui que sont issus l'aïeul et le père de l'empereur Galba.

GALBA, roi des Suessions. Était à la tête de la confédération belge que César combattit au commencement de la seconde campagne. Sa justice et sa prudence lui avaient fait déférer le commandement de toutes les troupes gauloises. Il fut défait par César sur les bords de l'Aisne, et les confédérés se virent contraints de retourner chacun chez soi. Il n'est plus question de ce roi dans la suite des *Commentaires*. Il dut faire sa soumission au moment où il rendit son principal *oppidum*, puisqu'on le voit alors livrer ses deux fils en otages.

GUTURVACUS, chef carnute et l'auteur d'une révolte qui eut lieu dans son pays. César s'y porta en se rendant à Uxellodunum et demanda qu'on lui livrât ce chef. On le chercha si activement qu'on l'amena bientôt au camp romain, où il fut battu de verges et décapité.

ICCIUS, un des principaux parmi les Rhèmes. Vint avec son compatriote Antébrogius pour conférer avec César, lorsque ce dernier entra dans leur pays à l'ouverture de sa seconde campagne. Iccius quitta le général romain après sa conférence pour aller prendre le commandement de la place de Bibrax. Il y fut attaqué, la défendit bravement, et aurait été obligé de se rendre s'il n'eût reçu des renforts qu'il fit demander, et que lui envoya César.

IMANNENTIUS, roi breton. (V. *Mandubratius*.)

INDUCIOMARE, chef trévire, rival de son gendre Cingétorix. Inducio-

mare tenait à l'indépendance de son pays; Cingétorix, au contraire, avait fait alliance avec les Romains. Induciomare leva des troupes pour marcher contre les légions; mais, voyant qu'il ne pourrait pas réussir, il proposa un accommodement à César, qui lui ordonna de venir le trouver avec deux cents otages. Il obéit. Le général romain le console, l'exhorte à persister dans le devoir et recommande aux principaux de cette nation les intérêts de Cingétorix, nouvelle cause de ressentiment pour Induciomare. Il ne tarda pas, en effet, à lever des troupes et à marcher sur le camp de Labiénus, situé à la frontière des Trévires. Ce dernier, instruit de ces manœuvres par Cingétorix, se tint sur ses gardes, et, un jour que Induciomare s'était approché du camp, il le fit charger par sa cavalerie, avec ordre de le ramener mort ou vif. Ce chef fut atteint et tué près d'une rivière qu'il voulait passer à gué.

Junius. (V. *Arpinius.*)

Labiénus, le plus expérimenté des lieutenants de César, et celui que le conquérant chargea des missions les plus délicates dans toutes ses campagnes. Il ne le suivit cependant pas dans sa politique comme il l'avait suivi sur les champs de bataille; car on le vit, pendant la dictature de César, s'attacher au parti de Pompée et combattre en Afrique sous les ordres de Scipion. Il passa d'Afrique en Espagne, où il périt dans la bataille de Munda. Sa tête fut portée à César.

Ses contemporains l'ont accusé d'avoir montré plus de haine contre son ancien général que de dévouement pour la république.

Labérius Durus, tribun de cohorte. Étant occupé à faire retrancher ses soldats dans l'île des Bretons, il fut tué par les insulaires, qui combattaient sur des chariots et qui eurent la hardiesse de venir fondre à l'improviste sur les travailleurs romains étonnés de cette nouvelle manière de combattre.

Liscus. Était vergobret ou souverain magistrat des Éduens, lorsque César passa la Saône pour secourir cette nation contre les entreprises des Helvétiens. S'étant rendu près du général romain, il l'instruisit des intrigues qui existaient à Bibracte pour empêcher ses concitoyens de fournir des vivres aux légions, ajoutant que Dumnorix était à la tête de ce parti, qui devait le nommer roi si les Helvètes réussissaient à s'établir dans la Gaule.

Litavic, jeune chef éduen, envoyé par le vergobret Convictolitan avec la cavalerie de son pays pour rejoindre César devant Gergovie, mais avec mission secrète de la soulever en route et de passer dans le camp opposé. Cette entreprise ayant été déjouée par César, Litavic

fut obligé d'abandonner ses troupes et de se réfugier auprès de Vercingétorix.

LUCANIUS, capitaine romain. (V. *Balventius.*)

LUTÉRIUS, chef cadurce. Fut envoyé dans son pays pour le soulever contre les Romains et le faire entrer dans le parti des Arvernes. César revint promptement d'Italie et mit des garnisons chez les Cadurces. Lutérius s'en éloigna. Il reparut à Uxellodunum, dans la huitième campagne. Bientôt défait, il se sauva chez les Arvernes et fut livré à César par un chef de ce pays nommé Épasnactus.

LUGOTORIX. (V. *Cingétorix*, chef breton.)

MANDUBRATIUS, jeune chef insulaire. Était venu en Gaule se jeter dans les bras de César pour éviter le sort d'Imannentius, son père, l'un des rois bretons, que Cassivellaunus avait fait mourir. Ses sujets députèrent vers César, quand ils le surent dans leur île, pour lui offrir de se rendre et de lui obéir, le priant de leur renvoyer Mandubratius pour les gouverner. Le général romain leur accorda cette faveur, après la soumission de Cassivellaunus.

MARCELLUS. Était consul à Rome avec Paulus pendant la neuvième année du séjour de César dans la Gaule. Chef de la faction contraire au conquérant, il remit à Pompée les deux légions que César avait renvoyées pour la guerre des Parthes, et qui étaient restées en Italie.

MESSALA, consul romain avant l'entrée de César dans la Gaule.

METTIUS. (V. *Valérius Procillus.*)

MONSTARGUS, roi des Sénons. (V. *Cavarinus.*)

NASUA. (V. *Cimbérius.*)

NUMÉIUS, chef helvète. Ceux de sa nation, voulant aller s'établir chez les Sénons, l'envoyèrent demander à César la permission de traverser la Province. Ce fut à la suite d'un refus qu'ils tentèrent de passer le Rhône.

OLLOVICON. (V. *Theutomatus.*)

ORGÉTORIX, personnage le plus distingué d'entre les Helvètes par sa naissance et ses richesses. Voulant se faire roi, il conspira avec toute la noblesse et conseilla à ses concitoyens de sortir de leur pays pour se rendre maîtres de toute la Gaule. Il s'allia à l'Éduen Dumnorix, qui conspirait de son côté, et lui donna sa fille en mariage, lui promettant de l'aider de ses armes et de son crédit.

Les Helvètes n'eurent pas plus tôt connu ses ambitieux projets qu'ils

l'obligèrent à se justifier, s'il ne voulait subir le supplice du feu. Le jour venu, il assembla dix mille des siens et refusa de répondre.

Le magistrat, pour se faire obéir, lève des troupes; mais Orgétorix meurt sur ces entrefaites, soupçonné de s'être lui-même donné la mort. Le goût des Helvètes pour le gouvernement républicain n'est donc pas nouveau !

Paulus, consul romain. (V. *Marcellus.*)

Pédilius (Q.), l'un des lieutenants de César. Vint en Gaule au commencement de la seconde campagne avec deux légions levées dans la Cisalpine, et prit part au combat livré contre les Belges.

Pétréius, centurion romain. Assista au siége de Gergovie. Il y fut percé de coups au moment où il voulait forcer une porte de la ville; tint bon, néanmoins, pour donner aux siens le temps de se sauver.

Pétrosidius, enseigne d'une légion. Faisait partie de celle de Sabinus, lorsqu'elle fut attaquée par Ambiorix à la sortie du camp d'Atuatuca. Il fut du petit nombre de ceux qui abandonnèrent le champ de bataille pour se réfugier dans leur retranchement. Se voyant pressé, il jeta l'aigle par dessus le rempart et fut tué.

Pison, consul romain. Ce fut sous son consulat et celui d'Aulus Gabinius que César entreprit sa première campagne dans la Gaule.

Pison, brave seigneur d'Aquitaine dont l'aïeul avait été souverain de sa nation et honoré par le sénat du titre d'*ami du peuple romain.* Il commandait la cavalerie d'avant-garde, lorsque César marchait contre les Tenchtères et les Usipètes, du côté de *Juliacum* (Juliers). Ces peuples l'ayant attaqué à l'improviste, malgré la trève, il tomba percé de coups. Son frère fut tué en se précipitant pour le secourir.

Plancus Min., lieutenant de César. Prit part à la seconde campagne dans l'île des Bretons. Fut envoyé, au retour, dans le Belgium, et bientôt après chez les Carnutes, pour y réprimer une sédition. (V. *Tasgestius.*)

Pompéius (C.), interprète gaulois. Fut envoyé par Sabinus pour traiter avec Ambiorix qui attaquait la légion sortie du camp d'Atuatuca.

Pulfio, centurion romain. (V. *Varenus.*)

Rébilus Caninius, chef de légion. Prend part au siége d'Alésia. Il était, au commencement de la huitième campagne, chez les Rutènes (de Rodez), lorsque Duratius, chef des Pictons, lui envoya demander des secours et contre ses concitoyens, qui voulaient l'abandonner, et contre Dumnacus, chef des Andes, qui venait l'attaquer

dans *Limonum* (Poitiers). Il se porta immédiatement au secours de Duratius, tandis que Fabius, venant du Belgium et apprenant ce qui se passait chez les Pictons, marcha lui-même contre les Andes et détruisit leur armée. Atius Varus, qui commandait la cavalerie de Fabius, se distingua dans cette rencontre. On retrouve, dans la même campagne, Caninius assiégeant Uxellodunum.

Réginus Ant., lieutenant de César. N'entra dans la Gaule avec une des trois légions recrutées pendant l'hiver en Italie qu'au moment où allait s'ouvrir la sixième campagne. Il soutint avec Rébilus la violente attaque de Vergasillaunus pendant le siége d'Alésia.

Roscius, chef de légion. Prit part à la seconde campagne dans l'île des Bretons et fut envoyé, à son retour, hiverner chez les Essui. Il y apprit que les cités de l'Armorique marchaient contre lui. Il se tint sur ses gardes, pacifia la contrée et alla rejoindre César sur le bord du Rhin.

Rufus (S.), chef de légion. Il fut chargé de garder le port Itius avec une garnison suffisante pendant la première campagne de César dans l'île des Bretons.

Rutilus, un des lieutenants de César.

Sabinus Tit., chef de légion. César l'avait laissé à la garde du pont de l'Aisne, tandis qu'il campait au delà pour atteindre les Belges. Il l'envoya, après la campagne qui eut lieu contre les Nerviens, avec trois légions chez les Carnutes. Au printemps, Sabinus alla attaquer les Unelles (de Coutances), auxquels s'étaient joints les Eburovices et les Lexoves. Il les défit et reçut leur soumission. On le retrouve avec César au port Itius où il est chargé, avec Cotta, de faire une expédition contre les Ménapiens après le départ de la flotte. César, à son retour d'Angleterre, envoya Sabinus avec le même général chez les Éburons, où il établit le camp d'Atuatuca. Il en sortit d'après les conseils d'Ambiorix; mais celui-ci, malgré la foi jurée, l'attaqua en route, détruisit sa légion et le tua, ainsi que son collègue, qui avait été d'avis de rester dans le camp.

Sédulius, prince des Lémovices. Marcha avec Vergasillaunus, chef arverne, à l'attaque de la position de Réginus et de Rébilus devant Alésia. Il fut tué dans la chaleur de l'action.

Ségonax. (V. *Cingétorix*, roi breton.)

Sextius, lieutenant de César. Entra seulement dans la Gaule au commencement de la sixième campagne, avec une des trois légions

recrutées pendant l'hiver en Italie. Il prit part aux siéges de Gergovie et d'Alésia.

Silanus, chef de légion. Son arrivée dans la Gaule et ses services sont les mêmes que ceux de Sextius.

Silius, général romain. Fut envoyé par Crassus avec Vélanius chez les Vénètes, pour en obtenir des vivres. La détention qu'il y subit fut cause de la guerre maritime qui eut lieu contre ces peuples.

Sulpicius (P.), chef de légion, dont le nom revient souvent dans les *Commentaires*.

Surus, seigneur éduen de grande naissance. Etait le seul de sa nation qui ne se fût pas soumis après la prise d'Alésia. Labiénus le fit prisonnier l'année suivante chez les Trévires où il combattait dans les rangs des Germains. On ignore la punition qui lui fut infligée.

Tasgestius, personnage éminent de la nation des Carnutes, et dont les ancêtres avaient possédé la royauté de ce pays. César, en considération de sa valeur et de son attachement aux Romains, l'avait rétabli dans le rang de ses aïeux. Il l'occupait depuis trois ans, lorsque les amis de l'indépendance nationale l'assassinèrent publiquement. Plancus, qui campait dans le Belgium, reçut l'ordre de César d'aller soumettre les Carnutes et de lui envoyer les auteurs du meurtre de Tasgestius.

Taximagulus. (V. *Cingétorix*, roi breton.)

Terracidius, général romain. Crassus, étant chez les Andes, l'envoya chez les Unelles pour en obtenir des vivres; il y fut retenu comme l'avaient été Silius et Vélanius chez les Vénètes.

Trébius Gallus, général romain. Fut délégué par Crassus chez les peuples de Quimper-Corentin pour en obtenir des vivres, et y fut retenu prisonnier.

Trébonius (C.). César l'envoya fourrager avec trois légions pendant sa seconde campagne en Angleterre. Les insulaires, les ayant attaquées, furent vigoureusement repoussés et perdirent un grand nombre d'hommes avant que les autres eussent le temps de descendre de leurs chariots. Au retour de l'expédition, il alla hiverner dans le Belgium. On le retrouve, lorsque les Sicambres attaquent le camp d'Atuatuca, qu'occupait Cicéron, à la tête des vétérans, qui préférèrent regagner leur retranchement à travers des rangs ennemis que de combattre dans la plaine.

Teutomatus, fils d'Ollovicon, roi des Nitiobriges (peuples d'Agen),

dont le père avait été déclaré *ami du peuple romain*. Il vint rejoindre Vercingétorix, pendant le siége d'Avaricum, avec un gros de cavalerie et d'infanterie qu'il avait levé dans l'Aquitaine, et alla se renfermer avec lui dans Gergovie. Il pensa être pris dans sa tente au moment où il faisait la méridienne, et n'eut que le temps de se sauver nu jusqu'à la ceinture sur un cheval blessé.

Tullus (V.), lieutenant de César. Fut laissé avec douze cohortes à la garde du pont du Rhin, au retour de la seconde campagne en Germanie et lorsque les légions marchèrent contre Ambiorix.

Valérius Procillus, l'un des premiers personnages de la Gaule narbonnaise. Servit plusieurs fois d'interprète à César auprès des Celtes. C'est lui qui fut envoyé avec son compagnon Mettius, ayant droit d'hospitalité près d'Arioviste, pour conférer avec ce roi. L'un et l'autre furent jetés dans les fers, et les Germains tirèrent au sort pour savoir si on les brûlerait sur-le-champ ou si l'on remettrait leur supplice à un autre temps. César les délivra en poursuivant l'armée vaincue d'Arioviste jusqu'au Rhin.

Varénus et Pulfio, centurions romains, dont l'historien a transmis les noms et la bravoure à la postérité. Faisant partie l'un et l'autre du corps de Cicéron, campé chez les Nerviens et attaqué par Ambiorix, Pulfio provoqua Varénus à faire une action d'éclat et sortit aussitôt pour se jeter au milieu de l'ennemi. Varénus crut qu'il y allait de son honneur de le suivre de près. Pulfio perce un Gaulois qui s'avançait et le tue sur le coup. Les autres Gaulois décochent leurs traits sur lui et percent son bouclier d'un dard dont le fer y reste engagé. Ne pouvant user de l'épée, il est bientôt entouré. Varénus vole à son secours et le dégage. Mais, bientôt attaqué lui-même et tombé en se défendant dans un fossé, il aurait péri si Pulfio ne fût venu le secourir. Tous deux finirent par rentrer au camp, couverts de gloire et de blessures.

Védéliacus. (V. *Convictolitan.*)

Vélanius, général romain. Crassus, étant chez les Andes, l'envoya avec Silius chez les Vénètes pour en obtenir des vivres. On sait qu'ils y furent l'un et l'autre retenus prisonniers.

Vercingétorix, célèbre chef arverne. Il était fils de Cestillus, qui, ayant eu le commandement de toute la Gaule, fut assassiné par ses concitoyens, parce qu'il aspirait à la royauté. Vercingétorix, devenu roi des Arvernes, fut nommé général de toutes les armées gauloises. Il défendit avec succès Gergovie et ne put résister devant Alésia. Ses actes tenant la meilleure place du VIIe livre des *Commentaires*, nous y renvoyons le lecteur pour éviter des répétitions inutiles.

VERGASILLAUNUS, chef arverne, parent de Vercingétorix. Fut un des quatre commandants de l'armée de secours envoyée à la défense d'Alésia. Il partit avec cinquante-cinq mille hommes enlevés du camp situé devant la place, pour attaquer la position des généraux romains Réginus et Rébilus. Il serait peut-être parvenu à forcer leur position si César n'eût envoyé de la cavalerie au secours de ses deux lieutenants. Vergasillaunus, attaqué sur ses derrières, ne put tenir et fut fait prisonnier.

VÉRODUCTIUS. (V. *Numéius.*)

VERTICON, Gaulois d'une naissance illustre. Était renfermé dans le camp de Cicéron, chez les Nerviens, pendant que ce camp était attaqué par les troupes d'Ambiorix. Il offrit un de ses esclaves au général romain pour aller porter une lettre à César et réclamer son assistance.

VERTISCUS, chef des Rhèmes. Commandait la cavalerie auxiliaire de sa nation dans la dernière campagne que César entreprit contre les peuples du Beauvoisis. Pouvant à peine se tenir à cheval, à cause de son grand âge, et ne voulant pas, néanmoins, se dispenser ni de commander ni de combattre, il tomba dans une embuscade et fut tué par les confédérés.

VIRDUMARE et ÉPORÉDIX, chefs éduens. Étaient dans l'armée de César, à la tête de la cavalerie de leur nation pendant le siége de Gergovie. Litavic, autre chef éduen, voulant faire soulever les troupes de renfort qu'il conduisait à César au commencement de la septième campagne, leur dit en route que ses deux collègues, ci-dessus nommés, avaient été assassinés par les Romains. Ces troupes se révoltèrent. César les fit rentrer dans l'ordre en marchant contre elles et en leur présentant les deux chefs que Litavic disait avoir été tués. Malgré leur zèle apparent pour la cause romaine, Virdumare et Éporédix quittèrent les légions après la levée du siége de Gergovie, pillèrent la ville de Nevers, dont le conquérant avait fait une place de dépôt, et allèrent à Bibracte rejoindre Convictolitan, vergobrèt des Éduens, qui fomentait le soulèvement général de la Gaule. Ils se virent néanmoins, avec regret, obligés d'obéir à Vercingétorix, lorsqu'il fut proclamé généralissime de toutes les armées. Leur amour-propre froissé fut peut-être cause de leur conduite très-équivoque devant Alésia.

VIRIDOVIX, chef des Unelles. Réunit ces peuples aux contingents des Éburovices et des Lexoves pour résister à Sabinus, qui s'avançait contre lui. Ses troupes montrèrent de la résolution en attaquant bravement le camp romain; mais elles furent bientôt taillées en pièces et

mises en fuite. Le nom de Viridovix ne reparaît plus dans les *Commentaires*.

Vocion, roi germain. Envoya sa sœur dans les Gaules pour lui faire épouser Arioviste.

Volusiénus, général romain. César, devant s'embarquer pour l'Angleterre, l'expédia sur un long navire, afin d'explorer les côtes de cette île. Son voyage dura cinq jours. Il rapporta, sur les rades de ce pays, des renseignements qui furent très-utiles lors du débarquement des légions. Plus tard, il commanda l'expédition qui tendit une embuscade à l'Atrébate Comius, et dans laquelle ce roi fut gravement blessé. Comius s'en vengea peu de temps après en attaquant Volusiénus, dont il traversa la cuisse d'un javelot.

TABLE GÉOGRAPHIQUE

DES PEUPLES, DES VILLES, DES FORÊTS, DES RIVIÈRES ET DES PONTS MENTIONNÉS DANS LES COMMENTAIRES

—

ABRINCANTUI. (V. *Ambibarri*.)

ÆDUI. Peuples des diocèses d'Autun, de Lyon, de Mâcon, de Châlons-sur-Saône et de Nevers. Leur ville principale était *Bibracte*, maintenant Autun.

AGENDICUM. Capitale des Sénons, aujourd'hui Sens.

ALBICI. Peuples du diocèse de Riez.

ALDUADUBIS (le Doubs). Rivière de la Franche-Comté, qui prend sa source au mont Jura, passe par Besançon et Dôle, puis se jette dans la Saône au-dessus de Châlons.

ALESIA MANDUBIORUM. La situation de cet *oppidum* est très-contestée : les uns le placent à Alise-Sainte-Reine, sur le mont Aulxois, les autres sur la montagne d'Alaise, près de Salins, opinion que nous avons adoptée (liv. VII).

ALLOBROGES. Peuples de la Savoie et d'une partie du Dauphiné. Vienne était leur ville principale.

ATUATUCA EBURONUM. Tongres, dans le pays de Liége.

ATUATUCI. Peuples du comté de Namur.

ATUATUCORUM OPPIDUM. On doit placer celui que César désigne ainsi sur la montagne de Falize, touchant à la Meuse, en face de Huy. L'historien ayant dit que les Atuates quittèrent tous leurs *oppida* pour aller se renfermer dans un seul, il y a lieu de croire, bien que César ne le dise pas, que celui de Namur était compris dans le nombre de ces places fortes.

AMAGETOBRIGA (Amage). Localité située à 3 lieues à l'est de Luxeuil, et sur le territoire de laquelle on remarque les camps que César fit élever avant la défaite d'Arioviste.

AMBARRI. Peuples occupant une partie de la Bresse. Ils étaient frères et alliés des Éduens, sans toutefois résider sur les terres de cette nation.

AMBIANI. Peuples d'Amiens dont la ville principale était Samarobrive.

AMBIBARRI. Les mêmes que les *Abrincantui*. Occupaient le territoire du diocèse d'Avranches. Leur capitale a été connue sous le nom d'*Ingena*, postérieurement à la conquête.

AMBILIATES. Peuples de Lamballe, en Bretagne.

AMBIVARETI. Se voyaient sur une partie des terres du Nivernais.

AMBIVARITI. Peuplade occupant, sur la rive gauche de la Meuse, une portion du territoire des Atuates.

ANDES ou ANDEGAVI. Peuples d'Angers. Leur *oppidum* s'est appelé *Juliomagus* après la conquête.

ARAR (la Saône). Grande rivière qui passe par Châlons, Mâcon, et se décharge dans le Rhône, à Lyon.

ARDUENNA SYLVA. La forêt des Ardennes, qui commençait au Rhin, frontière du pays de Trèves, et s'avançait jusqu'à l'Escaut.

ARECOMICI. (V. *Volgæ.*)

ARMORICÆ CIVITATES. Toutes les nations qui occupaient les territoires de la Bretagne et de la basse Normandie.

ARVERNI. Peuples de l'Auvergne.

ATRÉBATES. Du diocèse d'Arras. Leur ville principale était Némétocenne.

AVARICUM (Bourges). Capitale des Bituriges (p. du Berry).

AULERCI. Trois peuples portaient ce nom dans la Gaule : les *Aulerci Cenomanni* (du diocèse du Mans), les *Aulerci Diablintes* (du Perche) et les *Aulerci Eburovices* (du diocèse d'Évreux).

AUSCII. Peuples d'Auch.

AXONA. La rivière d'Aisne, qui se jette dans l'Oise, à Compiègne, après avoir passé par Réthel et Soissons.

BASCENIS SYLVA ou HERCINIA SYLVA. La Forêt-Noire qui se trouve en Allemagne.

BATAVI. Les Hollandais actuels. Leur principal *oppidum* fut connu, après la conquête, sous le nom de *Lugdunum* (Leyde).

BELGIUM. Cette contrée se composait d'une partie de la Belgique renfermant l'Artois, l'Amiénais, le Beauvoisis et le diocèse de Senlis.

BELLOVACI. Peuples de Beauvais dont la ville principale était Bratuspantium.

BIBRACTE. Ancienne capitale des Éduens, maintenant Autun.

BIBRAX. Place des Rémois. Nous avons établi (liv. II) que cet *oppidum* était la ville actuelle de Pont-Arcy.

BIGERONES. Peuples du diocèse de Tarbes.

BITERRÆ. Peuples de Béziers.

BITURIGES. Il y en avait de deux espèces : les uns s'appelaient *Bituriges Cubi* (de Bourges), ayant pour capitale *Avaricum*, les autres se nommaient *Bituriges Vibisci* (de Bordeaux).

BOII. Peuples germains faisant partie de l'armée des Helvètes. César les établit, à la demande des Éduens, au delà de Moulins, après la défaite des émigrants.

BRANNOVICES ou BRANNOVII. On les a placés dans le Briennois; d'autres les voient maintenant sur le territoire d'Alise-Sainte-Reine, où passe la Brenne. Nous croyons que ces derniers ont tort et que ce territoire appartenait aux *Alisienses*.

BRATUSPANTIUM. Principal *oppidum* des Bellovaces (Beauvais).

CABILLONUM. Ville des Éduens (Châlons-sur-Saône).

CADURCI. Peuples du diocèse de Cahors.

CERESI. Germains qui avaient passé le Rhin et que César trouva établis sur le territoire des Trévires, au nord de la Moselle.

CALETES. Peuples du pays de Caux. Nous avons prouvé que Caudebec était la capitale des Calètes avant César, et qu'elle s'appelait alors *Caledunum*.

CANTABRI. Peuples de la Biscaye (en Espagne).

CARNUTES. Occupaient le territoire du diocèse de Chartres. Leur capitale, non citée par César, était *Autricum*.

CEMMENUS MONS ou GEBENNA. Les Cévennes.

CENOMANNI. (V. *Aulerci*.)

CENTRONES. Occupaient le territoire de Montiers, en Tarentaise.

CHERUSCI. Nation germanique que l'on place dans les duchés de Brunswick et de Lunebourg.

COCOSATES. Le diocèse de Dax représente leur territoire.

CONDRUSI. Nation germaine que César trouva implantée dans la Gaule, sur les terres des Trévires, et dont la petite ville de Condrotz rappelle le nom.

CONVENÆ ou LUGDUNUM CONVENORUM. Peuples du diocèse de Saint-Bertrand-de-Comminges.

CURIOSOLITES. Peuples du diocèse de Quimper-Corentin.

DECETIA (Decize). Ville située près de Nevers, dans l'État éduen.

DIABLINTES. (V. *Aulerci.*)

DUROCATALAUNUM. Ville des Rémois (Châlons-sur-Marne).

DUROCORTORUM (Reims). *Oppidum* principal des Rhèmes.

EBURONES. Peuples du diocèse de Liége et du comté de Juliers.

EBUROVICES. (V. *Aulerci.*)

ELAVER (l'Allier). Rivière qui tombe dans la Loire, près de Nevers, après avoir passé par le Gévaudan et Moulins.

ELUSATES. Peuples du pays d'Eause.

ESSUI. Ils occupaient le territoire du diocèse de Séez.

GABALI. Peuples de Mende.

GARITES. Du comté de Gaure, en Gascogne.

GAROCELLI. Peuples de Briançon, dont la capitale était *Ocellus* (Exiles).

GARUMNA (la Garonne). Elle se décharge dans l'Océan, après avoir passé par Rieux, Toulouse, Agen et Bordeaux.

GARUMNI. Occupaient le territoire de Bordeaux.

GEBENNA MONS. (V. *Cemmenus Mons.*)

GENABUM (Orléans). L'un des *oppida* des Carnutes.

GENEVA (Genève). Ville des Allobroges.

GERGOVIA. *Oppidum* des Arvernes. Il était situé sur une montagne qui se voit à 6 kilomètres au sud-est de Clermont-Ferrand, laquelle porte maintenant le nom de *Gergoie*.

Gorduni. Clients des Nerviens. Leur emplacement est difficile à préciser; cependant quelques géographes leur assignent le territoire du diocèse de Courtray.

Grudii. On croit que ces peuples, clients des Nerviens comme les Gorduni, occupaient le pays de Louvain.

Harudes. Nation germanique qu'Arioviste appela dans les Gaules; elle venait des environs de Constance.

Heleuteri. Peuples des diocèses d'Albi et de Castres. Leur ville principale était *Albiga*.

Helvetii. Peuples de la Suisse actuelle.

Helvii. Habitaient le territoire de Viviers.

Hercinia Sylva. La Forêt-Noire, en Germanie.

Jura Mons (Mont Jura). Entre la Suisse et la Franche-Comté.

Latobrigi ou Tribocci. Germains venus du Brisgaw et fixés dans l'Alsace.

Lemanus Lacus. Le Léman ou lac de Genève.

Lemovices. Occupaient les territoires de Limoges et de Tulle.

Lepontii. Peuples des Grisons, voisins des Suisses.

Levaci. Clients des Nerviens. On les place sur une partie du territoire de Louvain; mais leur position est d'autant moins connue qu'ils ne sont cités qu'une seule fois dans César, et que, depuis cette époque, ils n'ont jamais été mentionnés dans l'histoire.

Leuci. Peuples du territoire de Toul.

Lexovii. Peuples de Lisieux dont la capitale, *Noviomagus*, n'a pas été citée avant l'établissement du gouvernement impérial.

Lingones. Occupaient le pays de Langres. Leur capitale s'est révélée sous le nom d'*Andematunum*, après la conquête.

Lugdunum Segusianorum. Lyon, capitale des Ségusiaves.

Lutetia. *Oppidum* des *Parisii*, maintenant Paris.

Magetobriga. (V. *Amagetobriga*.)

Mandubii. On les voyait depuis plusieurs siècles dans l'Aulxois, ayant Alise-Sainte-Reine pour ville principale. L'opinion nouvelle les place près du Doubs, depuis la découverte de l'Alaise franc-comtoise.

Marcomanni. Peuples de la Bohême dont Arioviste était roi lorsqu'il

vint s'établir sur la rive gauche du Rhin. D'autres interprètent les peuples du Brandebourg et de la Poméranie.

MASSILIA. Marseille.

MATISCONA (Mâcon). Ville des Èduens, sur la Saône.

MATRONA (la Marne). Rivière qui tombe dans la Seine, après avoir passé par Langres, Châlons et Meaux.

MEDIOMATRICES. Peuples d'une partie de la Lorraine dont la capitale, *Divodurum* (Metz), n'est pas citée dans les *Commentaires*. On ne voit aucune légion hiverner chez les Médiomatrices.

MELDÆ. Peuples de Meaux ou des bords de la Marne. Leur capitale a porté le nom de *Iatinum Meldæ*. Nous avons combattu, dans notre travail (liv. III), l'opinion qui les place sur le territoire d'Ostende.

MELODUNUM. L'un des *oppida* des Sénons (Melun).

MENAPII. Peuples germains qui s'étaient étendus dans tout le nord de la Gaule, depuis Cassel jusque dans la Gueldre. César les trouva même sur la rive droite du Rhin.

METIOSEDUM. Certains commentateurs de la campagne de Labiénus contre les *Parisii* ont prétendu que les copistes de César avaient écrit, par erreur, *Metiosedum* au lieu de *Melodunum* (Melun). Nous avons établi que *Metiosedum* est la leçon qu'on doit suivre, et que ce lieu répond à Meudon et non à Melun ni à Corbeil.

MORINI. Peuples du Boulonnais et de l'ancien diocèse de Térouenne.

MOSA. La Meuse, passant par Verdun, Sedan, Charleville, Namur, Liége, et se jetant dans le Rhin.

NAMNETES. Peuples de Nantes dont la capitale, non citée dans les *Commentaires*, s'appelait *Condivincum* d'après les itinéraires.

NANTUATES. Peuples du pays de Vaud et du bas Valais.

NARBO ou NARBO-MARTIUS (Narbonne).

NEMETES. Germains des environs de Spire.

NERVII. Peuples du Hainaut, dont *Bagacum* (Bavay) était le principal *oppidum*.

NITIOBRIGES. Occupaient le territoire du diocèse d'Agen.

NORICI. Peuples de la Bavière et de l'Autriche.

NOVIODUNUM BITUR. L'un des *oppida* des Bituriges. Nous avons démontré (liv. VII) que cet *oppidum* était plutôt Nouan-le-Fuzelier que

Neuvy-sur-Barangeon, qui a été en possession de ce titre jusqu'à ce jour.

Noviodunum Suess. Ville principale des peuples du Soissonnais, ayant ensuite porté le titre d'*Augusta Suessionum.*

Noviodunum Vadic. Nevers.

Ocellum. Exilles, ville du Piémont.

Octodurus Veragrorum. Martigny, dans le bas Valais.

Oppidum Boïorum. Bourbon-l'Archambault. On croit qu'il portait le nom gaulois de *Gergobina.*

Osismii. Peuples de Saint-Paul-de-Léon, de Tréguier et de Saint-Brieuc.

Parisii. Peuples compris dans l'ancien diocèse de Paris.

Pœmani. Germains que César trouva établis chez les Trévires. Le petit village de Pémont, situé dans le Luxembourg, semble avoir retenu leur nom.

Petrocorii. Étaient fixés sur le territoire du diocèse de Périgueux.

Pleumosii. Peuples du pays de Peule, voisin de Tournay.

Præciani. Nation occupant le Béarn.

Pictavi ou Pictones. Peuples de Poitiers dont la capitale, non citée par César, était *Limonum.*

Pons ad Ararim. Pont sur Saône. On croit que César désigne ainsi le pont placé près du confluent du Doubs et de la Saône.

Pons ad Axonam. Pont sur l'Aisne. Nous pensons que César a voulu parler de celui de Pontaver, reliant l'antique voie de Saint-Quentin à Reims.

Pons ad Elaver. Pont sur l'Allier. Il y en avait plusieurs sur cette rivière. César en passa deux dont nous avons indiqué l'emplacement dans la septième campagne. Nous ne croyons pas que le premier qu'il passa fût celui de Moulins, comme l'a prétendu le géographe Sanson.

Pons ad Ligerim. Ponts sur la Loire ou Ponts de Cé. On ne doit pas en attribuer l'origine à César, car *cé* ou *sçay* signifie *rivière* en langue celtique.

Pyrennæi Montes. Les Pyrénées.

Rauraci. Étaient fixés sur le territoire de Bâle, en Suisse.

RHEDONES. Occupaient la province de Rennes. Leur *oppidum* s'est appelé *Condate* sous l'Empire.

RHEMI. Peuples de la Champagne, dont la ville principale était *Durocortorum* (Reims).

RHENUS. Le Rhin.

RHODANUS. Le Rhône.

RUTENI. Peuples de Rodez.

SABIS. La Sambre. Rivière qui se jette dans la Meuse à Namur, après avoir passé par Landrecies et Maubeuge.

SAMAROBRIVA (Amiens). *Oppidum* des Ambiani.

SANTONES. Peuples de Saintes.

SCALDIS (l'Escaut). Fleuve qui prend sa source du côté de Saint-Quentin, passe par Cambray, Gand et Anvers, puis se jette dans la mer du côté de Berg-op-Zoom.

SEGUSIANI. Ségusiens ou plutôt Ségusiaves d'après les inscriptions de plusieurs médailles celtiques (peuples du Lyonnais).

SEDUNI. Occupaient les terres du haut Valais, en Suisse. Leur nom se retrouve dans celui de Sion (*Sedunum*), leur ancienne ville principale.

SEGNI. Peuples germains établis du côté de Spa, sur le territoire des Trévires.

SENONES. Peuples de Sens. Leur capitale s'appelait *Agendicum*.

SEQUANA. La Seine.

SEQUANI. Anciens peuples de la Franche-Comté.

SESUVII. Étaient les mêmes que les *Essui* (de Séez).

SIBOTZATES. Peuples voisins de la Garonne.

SIGAMBRI. Occupaient la rive droite du Rhin, au nord des Ubiens.

SOTIATES. Aquitains dont la ville principale était Condom.

SUESSIONES. Peuples du Soissonnais. (V. *Noviodunum Suess.*)

SUEVI (Suèves). Nation germanique du duché de Mecklembourg, de la Poméranie et de la marche de Brandebourg.

TARBELLI. Occupaient le territoire du diocèse actuel de Bayonne.

TARUSATES. Peuples d'Aire.

TAURENTA. Ville de la Province romaine (la Ciotat).

TENCHTÈRES. Germains chassés de leur pays par les Suèves et battus par César au commencement de sa quatrième campagne.

TEUTONES. Peuples germains qui habitaient les rives de la mer du Nord et s'étendaient jusqu'en Danemark.

TREVIRI. Peuples du pays de Trèves.

TRIBOCCI. (V. *Latobrigi.*)

TULINGI. Germains voisins des Helvètes.

TURONES. Peuples de la Touraine.

UBII. Germains que César trouva établis sur la droite du Rhin, en face de Coblentz, entre Bonn et Mayence.

UNELLI. Peuples de Coutances.

USIPÈTES. (V. *Tenchtères.*)

UXELLODUNUM. Il y a plusieurs opinions sur l'emplacement de cet *oppidum* : les uns le voient à Luzech, d'autres au Puy-d'Issolu, village situé à 3 lieues de Cadenac. Nous avons exprimé (liv. VIII) les motifs qui nous font choisir cette dernière localité.

VANGIONES. Peuples de Worms et de Mayence. Leur ville principale était *Borbetomagus* (Worms).

VASATES. Occupaient le pays de Bazas.

VELAUNI. Peuples de Velay, en Languedoc.

VELLAUNODUNUM. Château-Landon. L'un des *oppida* des Sénons.

VELOCASSES. Occupaient le Vexin et le territoire du diocèse de Rouen.

VENETI. Peuples de Vannes. César ne nomme pas leur ville principale, qui portait le nom celtique de *Dariorigum.*

VERAGRI. Occupaient les terres du bas Valais.

VERBIGENUS PAGUS. Partie du territoire helvétien, dont la capitale est maintenant Orbe.

VEROMANDUI. Peuples du Vermandois (de Noyon et de Saint-Quentin).

VESONTIO (Besançon). Principal *oppidum* des Séquanes.

VIBISCI. (V. *Bituriges.*)

VIENNA. Ville principale des Allobroges (Vienne).

VOCATES. (V. *Vasates.*)

Voconti. Occupaient le territoire des diocèses de Vaison et de Die. Leur capitale était *Vasio* ou *Dea*.

Vogesus Mons. Les Vosges.

Volcæ. Il y en avait de deux sortes : les uns s'appelaient *Volcæ Tectosages* (Toulousains), les autres *Volcæ Arecomici* (Narbonnais).

Wahalis (le Wahal). Bras du Rhin qui se jette dans la Meuse.

TABLE DES MATIÈRES

—

LIVRE PREMIER

Géographie de la Gaule du temps de César. 2. — Entreprise des Helvètes contre ce pays; description de l'Helvétie. 4. — Les Helvètes arrivent devant Genève. César vient d'Italie dans la même ville et fortifie la gauche du Rhône. 8. — Les Helvètes tentent de passer ce fleuve et sont repoussés. 9. — César va chercher des renforts en Italie. 10. — Les Helvètes franchissent la route du Jura et arrivent devant la Saône qu'ils traversent. 12. — César, étant chez les Ségusiaves, marche contre les émigrants, passe la Saône et poursuit ces derniers jusqu'à Cussy-la-Colonne. 16.—César apprend les divisions qui existent à Bibracte; où était cette ville. 21. — Défaite des Helvètes. 24. — César reçoit des renseignements sur Arioviste, roi des Germains établis en Séquanie. 29. — Il vient à Besançon. 35. — Il en part pour aller à la rencontre d'Arioviste. 36. — Ce chef est défait et repasse le Rhin. 38. — Dans quel lieu se donna la bataille. 45. — Camps d'hiver des légions. Dans quelle ville César se retire en Italie. 46.

LIVRE DEUXIÈME

Soulèvement des Belges. César revient de la Cisalpine. Il va rejoindre ses troupes à Besançon et part avec elles pour le pays des Rhèmes. 51. — Confédération des Belges contre les Romains. 53. — César campe sur l'Aisne. 54. — Les Belges assiégent Bibrax et dévastent les terres des Rhèmes. 55. — César bat les Belges devant son camp et part pour assiéger Soissons. 57. — Sur quel territoire voisin de l'Aisne était le camp romain. 59. — Où était Bibrax. 62. — Les Suessions rendent leur *oppidum*. César se dirige sur le Beauvoisis. 67. — Les Bellovaces

capitulent et se rendent. César passe chez ceux d'Amiens qui se soumettent. 68. — Il marche ensuite contre les Nerviens dont l'armée était réunie sur la Sambre. 70. — Défaite de ces peuples et de leurs alliés. 72. — Sur quelle rive de la Sambre les Nerviens s'étaient retranchés. 71. — César marche contre les Atuates et les assiége dans leur *oppidum*; quel était cet *oppidum*. 81. — Crassus dut être envoyé chez les Andes après la défaite des Nerviens. 83. — Campements des légions pendant l'hiver.

LIVRE TROISIÈME

Expédition de Galba dans les Alpes. 89. — Opinion de l'auteur touchant les *Commentaires*. 91. — Soulèvement des peuples de la rive maritime ayant à leur tête ceux de Vannes; description de leurs *oppida*. 93. — César revient d'Italie et prend des dispositions pour châtier ces peuples. Il donne au jeune Brutus le commandement de la flotte construite sur la Loire. Brutus détruit les navires des Vénètes devant le Morbihan. Ces peuples se rendent; ils sont vendus à l'encan; César fait égorger leur sénat. 97. — Sabinus défait les peuples du Cotentin. 103. — Crassus soumet les Aquitains après leur avoir pris Condom et les avoir battus près de Mont-de-Marsan. 106. — Expédition de César contre les Ménapiens. 111. — Les légions prennent leurs quartiers d'hiver. 113.

LIVRE QUATRIÈME

Les Tenchtères et les Usipètes se présentent sur les bords du Rhin. 117. — Position géographique des Ubiens, des Sicambres, des Ménapiens, des Atuates, des Éburons, des Trévires, des Ségni, des Condrusi, des Pémaniens, des Cérésiens et des Ambivarites. 118. — Les Tenchtères et les Usipètes traversent le Rhin et s'établissent chez les Ménapiens. 122. — César revient dans la Gaule; après s'être concerté avec quelques chefs du pays, il marche contre les deux peuples germains qui étaient entrés chez les Éburons. 123. — Il les rencontre, les bat et les détruit. 125. — Il s'approche ensuite de l'endroit où la cavalerie de l'ennemi avait traversé le Rhin pour entrer chez les Sicambres; il y jette son premier pont. 131. — En quel lieu ce pont fut établi. 132. — César entre en Germanie et repousse les Sicambres. 133. — Il repasse le fleuve et se dirige sur le port Itius. Pre-

mière expédition dans l'île des Bretons. 140. — Retour des légions dans la Gaule; elles sont envoyées en quartiers d'hiver chez les Belges.

LIVRE CINQUIÈME

Dans quels lieux les légions construisirent-elles des navires chez les Belges. 149. — Position des Meldes. 153. — César revient d'Italie, visite ses quartiers et envoie sa flotte au port Itius. 155. — Avant de s'y rendre lui-même il fait une expédition contre les Trévires. 156. — Il vient ensuite à Itius, où il fait poursuivre et tuer Dumnorix, d'Autun, qui refusait de passer en Angleterre. 158. — Il met à la voile et aborde les côtes des Bretons. Labiénus est laissé à la garde du port. 160. — Expédition dans l'intérieur de l'île. Prise de l'*oppidum* de Cassivellaunus. 160. — Retour en Gaule et campements des légions. 164. — Quelles contrées faisaient partie du Belgium. 167. — César va s'établir à Samarobrive. 168. — Les légions de Sabinus et de Cotta sont détruites par les Éburons. 170. — Ambiorix attaque le camp de Cicéron. César va le dégager. 173. — Soulèvement des Trévires; ils sont battus par Labiénus. 181.

LIVRE SIXIÈME

César passe l'hiver à Samarobrive. Lettres de Cicéron touchant cette ville. 186. — Trois nouvelles légions viennent d'Italie. 187. — Soulèvement de quelques penples de la Gaule. César marche sur Sens où il rétablit l'ordre, et vient ensuite à Lutèce où il assiste à la clôture des états. Son campement devant cette ville. 188. — Il marche contre les Ménapiens en même temps que Labiénus contre les Trévires. 191. — César va rejoindre Labiénus et s'approche du Rhin, sur lequel il jette son deuxième pont pour entrer en Germanie. 192. — Mœurs des Germains. 195. — Après avoir repoussé ces peuples, César revient dans la Gaule et marche sur le pays des Éburons; il le ravage après avoir manqué de surprendre Ambiorix. 200. — Pendant cette expédition, le camp de Tongres est attaqué par les Sicambres qui sont repoussés. 206. — César ramène ses légions à Reims où il tient les états. Punition du chef sénon Acco. 209. — Les troupes sont envoyées en quartiers d'hiver. Six légions campent aux environs de Sens. 210.

LIVRE SEPTIÈME. — PREMIÈRE PARTIE

Nouveau soulèvement des Gaules. Massacre des Romains dans Orléans. 215. — Vercingétorix, nommé roi des Arvernes, envoie attaquer la Province et fait alliance avec les autres peuples de la Gaule. 217. — César, revenu d'Italie, entre dans la Province et de là chez les Arvernes. Vercingétorix, qui était chez les Bituriges, retourne dans son pays pour le défendre. 218. — César va rejoindre ses troupes du côté de Langres. 220. — Vercingétorix revient de l'Arvernie dans le pays des Boïens et assiége leur *oppidum*. César marche à sa rencontre, s'empare, chemin faisant, de Château-Landon, d'Orléans et assiége Noviodunum qui se rend. Vercingétorix ordonne de brûler les villes des Bituriges. César marche sur Bourges; Vercingétorix le suit. 221. — Quelle ville était Noviodunum. Siége et prise de Bourges. Description des murailles militaires des Gaulois. 229. — César part pour Decize et de là pour Gergovie. Les Arvernes marchent de concert avec lui sur les bords de l'Allier et vont se renfermer dans Gergovie. 233. — Investissement de cette place. 234. — César la quitte, revient sur l'Allier et va rejoindre Labiénus. 247. — Campagne de Labiénus contre les Parisii. 249. — Il arrive devant Lutèce défendue par Camulogène. 250. — Il rétrograde sur Melun et se présente devant Lutèce sur la rive droite de la Seine. 251. — Incendie de cet *oppidum*. 253. — Labiénus traverse le fleuve sur un pont de bateaux établi sous Auteuil. 256. — Explication raisonnée des textes. 258. — Défaite des Parisii. Mort de Camulogène. Labiénus retourne à Sens. 260.

LIVRE SEPTIÈME. — DEUXIÈME PARTIE

Campements de César; position d'Alésia. 265. — Position des Mandubiens. 269. — Vercingétorix vient à Bibracte. Ligue des Gaulois contre les Romains. 271. — César quitte ses quartiers et part pour la Province après avoir réorganisé son armée; il rencontre Vercingétorix. 272. — La cavalerie de Vercingétorix est repoussée. Ce chef va se renfermer dans Alésia. 277. — Premiers travaux de César devant la place. 278. — Combat de cavalerie dans la plaine. 280. — Vercingétorix renvoie la sienne, réclame les secours de la Gaule et fait entrer ses troupes dans la ville. 281. — César établit de nouvelles

lignes; description de tous ses travaux. 285. — Contingents fournis par toutes les nations de la Gaule; leur arrivée devant Alésia. 287. — Nouveau combat de cavalerie dans la plaine. 289. — Les Gaulois attaquent les ouvrages romains et sont repoussés. 291. — Vergasillaunus et Vercingétorix attaquent les travaux des hauteurs; leur défaite entraîne la soumission d'Alésia. 294. — Dissertation touchant les objets antiques trouvés sur le territoire d'Alise-Sainte-Reine et sur celui d'Alaise; examen du produit des fouilles exécutées par ordre de la commission de la carte des Gaules. 298. — Du fossé mis au jour dans la plaine des Laumes. 303. — Des *stimuli*. 310. — Découverte récente faite devant Alaise (note de M. Quicherat). 312. — M. Maysiat place Alésia à Izernore (note). 312. — César entre dans le pays des Éduens et envoie ses légions en quartiers d'hiver. 313.

LIVRE HUITIÈME

Opinion des anciens touchant le véritable auteur du huitième livre (note). 319. — Campagne d'hiver contre les Bituriges. 320. — César marche sur le pays des Carnutes et entre dans Orléans. 321. — Il se porte d'Orléans contre ceux du Beauvoisis, se présente devant leur camp, puis s'établit près d'eux sur le territoire de Liercourt. 322. — Les Belges se retirent et s'arrêtent à 4 lieues plus loin. 326. — Ils tendent des embuscades à la cavalerie romaine. Un de leurs corps est détruit; leur chef Corréus est tué. Tous demandent à capituler, sauf Comius, d'Arras, que Labiénus avait voulu faire assassiner. 329. — César distribue son armée dans de nouveaux quartiers. 332. — Les Andes vont assiéger Poitiers. Caninius marche pour la dégager et s'arrête à 8 lieues de cette place. Fabius, venu de Bratuspantium, détruit l'armée des Andes. 333. — Drapès et Lutérius, chefs gaulois, se soulèvent et se jettent dans Uxellodunum. 336. — Dissertation touchant la situation de cette place. 337. — Caninius l'assiége. 340. — Il va attaquer les deux chefs gaulois qui en étaient sortis et détruit leur armée. 343. — César quitte le pays des Bellovaces, arrive devant Chartres et fait punir de mort le chef carnute Guturvacus. 344. — Il part pour se rendre devant Uxellodunum dont il continue le siége. 345. — Il s'empare de cette place et fait couper les mains des assiégés. 348. Labiénus défait ceux de Trèves. 349. — César va en Aquitaine et à Narbonne, d'où il envoie ses légions en quartiers d'hiver sur le territoire de plusieurs peuples. 350. — Il se rend lui-même à Arras. Comius perce la cuisse de Volusiénus avec sa lance. 352. — César

reçoit les grands de la Gaule à Némétocenne; il part au printemps pour la Cisalpine et revient au commencement de l'été dans la Gaule. Il y passe en revue son armée, sur la frontière des Trévires. 353. — Il assigne de nouveaux quartiers à ses troupes et part pour l'Italie. 354.

CONSIDÉRATIONS SUR LES CAMPS ROMAINS DE LA GAULE. 357.

TABLE BIOGRAPHIQUE des chefs et des soldats romains, gaulois, germains et bretons cités dans les *Commentaires*. 361.

TABLE GÉOGRAPHIQUE des peuples, des villes, des forêts, des rivières et des ponts mentionnés dans les *Commentaires*. 379.

Evreux, A. HÉRISSEY, imp. — 362.

Paris - Imp. Lemercier.

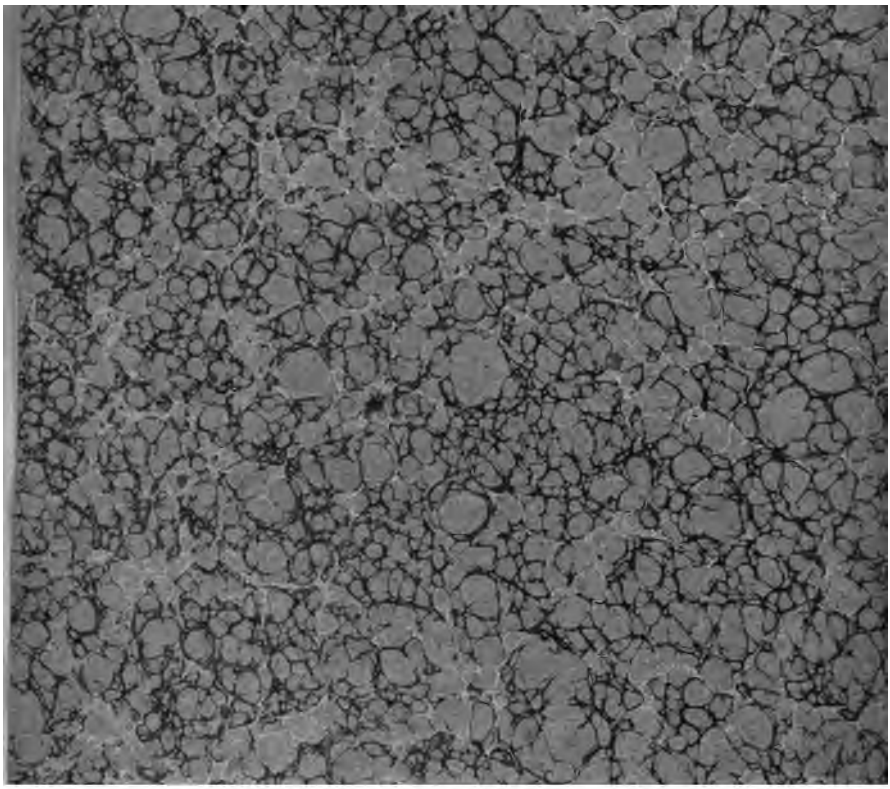

3 2044 050 827 7

The borrower must return this item on or before the last date stamped below. If another user places a recall for this item, the borrower will be notified of the need for an earlier return.

*Non-receipt of overdue notices does **not** exempt the borrower from overdue fines.*

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 617-495-2413

WIDENER
APR 2 1 2001
BOOK DUE
CANCELLED

Please handle with care.
Thank you for helping to preserve library collections at Harvard.